INVENTAIRES DES COLLECTIONS DE LA COURONNE

INVENTAIRE
DES TABLEAUX
COMMANDÉS ET ACHETÉS

PAR

LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)

RÉDIGÉ ET PUBLIÉ

PAR

FERNAND ENGERAND

[/]

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE.

1901

INVENTAIRE

DES TABLEAUX

COMMANDÉS ET ACHETÉS

PAR LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)

A MON AMI

PIERRE DE NOLHAC

INTRODUCTION

L'*Inventaire général des tableaux du Roy* par Nicolas Bailly, que nous avons publié en 1899, donnait l'état des collections royales à la fin du règne de Louis XIV; mais, comme il s'arrêtait à 1709, il était par lui-même insuffisant pour offrir une idée complète de ce que fut, sous l'ancienne monarchie, la collection de la Couronne. Tout le XVIIIe siècle était, en effet, tenu à l'écart et aucun renseignement n'était produit sur une période, où l'activité artistique fut si intéressante et, à tant de titres, remarquable.

L'inventaire, qu'on présente aujourd'hui, a pour objet de combler cette lacune en montrant les accroissements successifs de la collection de la Couronne de 1709 à 1792 : venant après l'Inventaire Bailly, il donnera donc l'état, aussi complet que possible, des tableaux, qui la constituaient, au moment de la Révolution.

La publication d'un tel inventaire présentait une assez grave difficulté fondamentale. L'Inventaire Bailly était le seul inventaire général des tableaux du Roi, publié sous l'ancien régime ; au cours de la période, que nous avions à étudier, il n'avait jamais été fait un tel travail d'ensemble, et tout se bornait à des inventaires particuliers de châteaux ou d'appartements royaux, à des états de commandes, à des mémoires d'artistes, à des mentions de paiements. Avant de mettre au point et de vérifier un tel inventaire, il fallait donc le rédiger, en constituer soi-même les bases, en un

mot, faire le travail qui incombait aux derniers gardes des tableaux du XVIIIe siècle.

Nous avons pensé qu'une tâche aussi délicate pouvait être entreprise et avait chance d'être menée à bien. Nous avions, en effet, reconnu que nos archives françaises possédaient les éléments constitutifs d'une telle publication, et que la réunion, l'examen, le contrôle des multiples documents, qu'elles conservaient, permettraient à un homme de bonne volonté de donner cet état général et raisonné de l'ancienne collection de la Couronne, si désirable pour l'exacte connaissance de notre art national.

I

NATURE DES DOCUMENTS UTILISÉS

Comme son titre seul l'indique, l'*Inventaire des tableaux commandés et achetés par la direction des Bâtiments du Roi de 1709 à 1792* est double et vise à la fois les commandes et les achats de tableaux, les deux sources essentielles et constitutives de toute collection artistique officielle.

Pour les achats de tableaux — qui n'ont guère commencé qu'en 1775 avec la direction du comte d'Angiviller, — nous avions comme base naturelle un état sommaire de ces acquisitions, conservé dans les archives du Louvre; nous l'avons annoté et complété en nous référant aux diverses indications, relevées dans les mémoires, paiements, inventaires, correspondance et catalogues de ventes de cette époque.

En ce qui concerne les commandes (1), la méthode était différente et le travail beaucoup plus considérable.

(1) Nous n'avons fait état ici que des seuls tableaux originaux et volontairement écarté les copies, qui ne présentaient point un très grand intérêt et dont la mention eut singulièrement compliqué notre tâche.

Les documents, par nous utilisés à cet effet, sont de deux sortes : les mémoires des artistes, et les ordonnances de paiement de 1709 à 1775. Pour en bien connaître le caractère et la valeur, il est indispensable de mettre le lecteur au courant des diverses formalités administratives, auxquelles, autrefois, les artistes devaient se conformer pour obtenir le paiement d'une commande officielle.

C'était d'ordinaire le directeur des Bâtiments ou un sien délégué — premier peintre ou premier architecte — qui passait marché avec l'artiste, conformément à un ordre ou à un désir du Roi : on faisait connaître au peintre l'emplacement de son tableau, on lui en indiquait les dimensions, et le plus souvent le sujet, que parfois le Roi ou son entourage avaient inventé et combiné (1). Quant au prix à payer, il semble que, jusqu'au comte d'Angiviller, il n'y ait pas eu de convention bien précise passée entre les parties; tout au plus l'artiste pouvait-il en évaluer le chiffre approximatif, en se référant à la grandeur de la toile et au genre demandé.

Le peintre présentait d'abord une esquisse d'admission pour bien montrer qu'il avait compris les intentions de la commande. S'il était habile courtisan, il offrait cette esquisse au directeur des Bâtiments ou au premier peintre, ce qui constituait souvent un placement avantageux (2); pour des artistes d'assez haute condition, comme Charles Coypel et Carle Vanloo, l'esquisse de présentation était parfois remplacée par un tableau de chevalet, payé à part, mais c'était là une exception trè· rare, et que motivait la situation exceptionnelle des intéressés (3).

Son tableau achevé et livré, le peintre adressait aux Bâtiments un mémoire, une facture, avec la description détaillée ou non, de son œuvre, ses dimensions, sa desti-

(1) Cf. pages 357, 513 *infra* etc.
(2) Cf. page 381 *infra*.
(3) Cf. pages 122 et 495 *infra*.

nation, la date de l'exécution. Parfois il ajoutait le prix qu'il demandait de son travail; le plus souvent, il en laissait la place en blanc.

Le mémoire était alors envoyé au premier peintre ou au premier architecte, qui devait examiner le travail, l'évaluer et en arrêter le prix souverainement, sans réclamation possible de l'artiste, et sauf ratification du directeur des Bâtiments.

De là, le mémoire allait au Trésor, où on le recopiait; cette copie restait entre les mains du trésorier et l'original était renvoyé à l'artiste, qui, sur sa présentation, pouvait toucher son dû. Au Trésor, il donnait quittance sur un registre spécial et remettait le mémoire, qui servait alors de pièce comptable et de décharge. Ainsi, pour chaque tableau, le Trésor possédait en double le mémoire de l'artiste.

Les paiements étaient alors inscrits sur le journal du trésorier, puis reportés aux Comptes des Bâtiments, aux exercices et chapitres afférents; ces mentions étaient toujours assez sommaires, le plus souvent limitées à la simple indication du nom de l'artiste, du sujet de l'ouvrage et de son emplacement.

Les mémoires et les livres de quittances étaient ensuite transmis à la chambre des comptes, chargée du contrôle. Ces pièces comptables, qui encombraient jadis les salles des archives du Palais de Justice, disparurent en partie lors du grand incendie du palais, et c'est, pour l'histoire de notre art français, une perte très sensible, car la suite des Comptes des Bâtiments n'est pas complète aux Archives Nationales, et, si ces documents fournissent l'état complet des dépenses, les mémoires des artistes donnent des indications plus précises et plus circonstanciées. Néanmoins, une partie de ces mémoires a pu être sauvée et les Archives Nationales conservent la presque totalité de ceux qui se rapportent aux administrations de Le Normant de Tour-

nehem, du marquis de Marigny et du comte d'Angiviller, c'est-à-dire à la période comprise entre 1746 et 1790. Qu'est-il advenu des mémoires antérieurs? On peut espérer qu'ils n'ont été que dispersés ou égarés; pour notre part, au cours de cette enquête, il nous fut donné d'en retrouver plusieurs, qui avaient été utilisés comme fiches de dossiers dans des cartons des Archives Nationales. Il n'est donc pas impossible qu'un plus grand nombre vienne insensiblement compléter le fond affecté à ces documents dans la série O[1] 1931 à 1934[B]. Il en est, ainsi, qui figurent dans d'autres parties de cette série O[1], particulièrement dans les cartons qui concernent les maisons royales; d'autres se trouvent dans des collections particulières.

Quant aux livres de quittances, ils ont probablement subi la même fortune. Le marquis de Chennevières a cependant pu acquérir pour les archives du Louvre l'un de ces registres, relatif à la période comprise entre 1762 et 1785.

C'est donc ces mémoires d'artistes que nous avons choisis comme base principale de cet inventaire, en ayant soin de les contrôler et de les compléter par les mentions diverses des Comptes des Bâtiments.

Pour la période de 1716 à 1746, durant laquelle ces pièces font défaut, nous avons dû forcément nous en tenir aux seules indications des Comptes, complétées par les mentions des divers inventaires récapitulatifs des commandes. D'autre part, à dater de l'administration du comte d'Angiviller, c'est-à-dire de 1775, les Comptes des Bâtiments faisant défaut mais les mémoires des artistes étant conservés, nous avons essayé d'éviter toute omission en nous référant aux journaux du trésorier, au registre d'ampliations du Louvre, que nous venons de signaler, et aux livrets des divers salons, publiés par M. Jules Guiffrey. Nous croyons ainsi n'avoir négligé aucune source d'information.

Il est à peine besoin d'insister sur la valeur de tels documents : ce sont assurément les plus sérieux, les plus certains qu'on puisse désirer et, grâce à eux, l'attribution toujours si délicate d'un tableau peut être faite sans crainte d'erreur.

Leur nature même déterminait la méthode de notre travail et la rédaction de cet inventaire.

L'Inventaire Bailly était un inventaire des tableaux *en place*, mais celui que nous entreprenions ne pouvait mentionner les tableaux qu'au moment de leur livraison. Sans doute, sous Louis XV, les tableaux avaient été plus particulièrement commandés en vue d'appartements à décorer, mais cette considération fut complètement abandonnée sous Louis XVI, où le souci de la constitution d'un Museum fut la pensée constante du comte d'Angiviller et décida presque exclusivement la détermination des commandes et des achats. Le classement de ces tableaux devait forcément se ressentir d'une telle divergence d'intentions : il nous a paru que le mieux serait de produire ces documents dans leur intégrité, leur laissant ainsi toute leur saveur et leur intérêt, et de borner notre rôle à les ordonner, à les élucider, à les contrôler, et à suivre les destinations successives du tableau visé. Nous n'avons pas voulu substituer une description factice, et fatalement incomplète — surtout pour des tableaux qu'il était matériellement impossible de voir directement et sur place — aux descriptions des artistes eux-mêmes; et nous nous sommes fait scrupule de les transcrire simplement, sans prétendre les corriger ou les amender.

Enfin nous croyons nécessaire de dire un mot du mode de paiement de ces commandes et d'établir ainsi la fausseté d'une légende trop répandue, d'après laquelle les artistes, qui travaillèrent pour le roi c'est-à-dire pour la France, n'auraient pas été payés ou l'auraient été très mal. Les documents les plus indiscutables ruinent de tels racon-

tages : sous l'administration du comte d'Angiviller, notamment, qui a été le plus visé par ces propos, les tableaux furent estimés à des prix très élevés, et les mémoires acquittés, comme les livres de quittances, attestent que le paiement en fut effectivement réalisé.

Ce qui est vrai, c'est que sous l'administration du contrôleur Orry et aussi du duc d'Antin, il arriva quelquefois que les estimations fussent assez faibles, un peu plus même que ne le commandait le bon renom du roi; mais ces mœurs, très vraisemblablement sur l'intervention de Louis XV, se réformèrent par la suite et les estimations furent toujours faites à des prix raisonnables.

Ce qui est vrai, encore, c'est que, les paiements se faisaient généralement par voie d'acomptes et que le règlement en était parfois assez éloigné (1). Mais ces paiements espacés étaient ordinairement consentis par l'intéressé, qui savait assurément s'il pouvait les accepter sans gêne ni préjudice; et il ne faut pas perdre de vue que la camaraderie, qui existait le plus souvent entre les artistes employés et le premier peintre, permettaient, en cas de besoin, d'en rapprocher les échéances.

Ces paiements se faisaient toujours en espèces. Si la situation de l'artiste le permettait, il pouvait arriver que la direction des Bâtiments lui souscrivît des billets soit sur les contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles, sur les États de Bretagne, ou sur l'emprunt d'Alsace; mais, dans un cas comme dans l'autre, le paiement était réellement effectué.

---

(1) Cf. page 27. — Sous le marquis de Marigny, notamment, à cause de la pénurie du Trésor, les artistes furent souvent obligés de réclamer plus d'une fois leur dû et d'en attendre assez longtemps le paiement.

II

LA DIRECTION DES BATIMENTS ET LE MOUVEMENT ARTISTIQUE AU XVIII[e] SIÈCLE (1)

…ection du …c d'Antin …08-1736).

En 1708, la charge de Surintendant et Ordonnateur général des Bâtiments, arts et manufactures, successivement occupée par Louvois et Colbert de Villacerf, fut vacante par la mort de Mansard, son titulaire : Louis XIV y appela Louis Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin (2). Il semble que les intentions du roi aient été de se réserver ainsi la haute main sur la direction des affaires de ce département. Le duc d'Antin n'était, en effet, nullement préparé aux fonctions où il se trouvait appelé, et il ne possédait aucune des aptitudes qu'exigeait sa situation (3); de plus, en lui conférant cette charge, le roi, par l'édit du 10 juillet 1708, en changeait l'appellation, « se réservant d'y commettre telle personne qu'il jugerait à propos, pour en qualité de Directeur général des Bâtiments, en avoir sous ses ordres la direction et la conduite. » De fait,

(1) Il ne saurait entrer dans nos intentions de donner ici un historique complet de la peinture française au XVIII[e] siècle, mais simplement de dégager, d'une façon générale, le sens et les indications diverses, fournies par les documents par nous utilisés, en montrant plus spécialement l'influence que put avoir la Direction des Bâtiments sur le mouvement artistique contemporain.

(2) Cf. *le Duc d'Antin et Louis XIV*, par M. J. J. Guiffrey (Paris, 1869, in-12).

(3) Il convenait, d'ailleurs, aimablement de sa parfaite incapacité dans une lettre qu'il adressait au cardinal de Polignac, et dont voici un passage : « Le Roy m'a chargé de la direction générale de ses Bâtimens, il ne pouvait choisir un sujet plus zélé, mais en même temps moins capable; il faut pourtant essayer de répondre à l'honneur que m'a fait Sa Majesté, en faisant de mon mieux pour m'instruire des choses qui conviennent le plus à son service. » (Guiffrey, *op. cit.*, p. 13).

jusqu'en 1714, la collaboration du roi et du duc d'Antin fut constante, et la fonction de directeur des Bâtiments ne fut, en quelque sorte, que de préparer le travail du roi. Dans cet intervalle, au point de vue spécial qui nous occupe, nous relevons le règlement des grands travaux précédemment exécutés à la chapelle de Versailles et à l'église des Invalides, et, pour les Gobelins, la commande des trois grandes tentures de l'*Ancien*, du *Nouveau Testament* et du *Don Quichotte*, faites à Antoine Coypel, à Jouvenet et à Fontenay (1).

La mort de Louis XIV rendit le duc d'Antin maître de son service. En janvier 1716, le Régent, revenant sur la détermination de Louis XIV, lui rendait la Surintendance des Bâtiments, estimant que « cette sorte d'administration (la Direction) donnoit lieu à plusieurs inconvéniens et désordres et [l']obligeoit à un nombre infini de signatures, qui consommoient un temps qui pouvoit être employé aux affaires les plus importantes de l'État » (2).

Le premier acte du duc d'Antin, ainsi émancipé, fut de faire transférer dans son hôtel particulier à Paris tous les plus beaux tableaux du Cabinet du Roi, pour en jouir personnellement et exclusivement pendant toute la durée

---

(1) Par la suite, les tentures du *Don Quichotte* et du *Nouveau Testament*, interrompues par la mort de Fontenay et de Jouvenet, furent continuées par Antoine et Charles Coypel, et par Restout.

(2) *Édit et déclarations du Roy*, concernant la création de la charge de Surintendant et ordonnateur général de tous les Bâtiments, etc. — (Paris, Collombat, 1716, in-4°). — Voici, au reste, les attributions exactes de cette charge : « Nous avons, par le présent édit, créé et érigé en titre d'office, l'état et charge de Surintendant et Ordonnateur général des Bâtimens, jardins, arts, tapisseries et manufactures royales, avec la direction sur les artisans logés sous la grande galerie au château du Louvre, comme aussi de Surintendant et Ordonnateur général des châteaux, bâtimens, parcs, jardins, canaux et fontaines de Fontainebleau et de Monceaux y réunis, et de toutes les maisons royales, avec la direction des imprimeries royales, de la Monnoye, des médailles, de l'Observatoire, et de toutes les Académies royalles, à l'exception de celle des Sciences... »

de son administration (1). Cela donne la note générale de cette direction qui fut loin d'être heureuse pour l'art et les artistes. Rien ne fut fait pour stimuler leur zèle, les commandes se firent rares, les expositions furent suspendues (2); l'école de Rome, faute de subsides, languissait sous la direction de Poërson; les manufactures des Gobelins et de la Savonnerie subissaient une crise sérieuse (3).

Pour les peintures, on s'en tint à peu près exclusivement aux œuvres en cours d'exécution; de ci, de là, quelques tableaux étaient commandés à des artistes, mais sans intention d'ensemble; les copistes seuls étaient assez sérieusement occupés (4). Nous ne retrouvons aucune de ces grandes décorations intérieures d'appartements royaux, qui donnaient à l'art des occasions exceptionnelles de se manifester et d'affirmer ses tendances; c'est à peine si l'on peut mentionner, en 1720 et en 1724, l'exécution du plafond de la salle des Machines des Tuileries et la décoration de l'Hôtel du Grand Maître à

---

(1) Nous avons donné la liste des tableaux, ainsi détournés, dans notre *Inventaire des tableaux du Roy* par Nicolas Bailly (pp. XIX et 647).

(2) Haillet de la Couronne. *Vie de Chardin*, (dans les *Mémoires inédits des membres de l'Académie de peinture et de sculpture*, II, p. 4,281). « L'art de la peinture, dans ce temps, manquant de protecteur et d'appui, se traînait languissamment à travers mille peines; si l'on en excepte M. Le Moine, M. de Troy et quelques peintres de portraits, tout le reste vivoit dans une médiocrité très voisine de la pauvreté; nuls tableaux de commande de la part des particuliers, rarement des tableaux d'église; le prix de ceux de Notre-Dame n'étoit que de 400 livres. Encore pour le prix falloit-il les fournir doubles, un grand et un petit; il en fut de même pour l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; ainsi, nulle occasion presque de se faire connaître. On n'avoit pas encore la ressource de l'exposition des tableaux au Salon du Louvre. »

(3) Germain Martin. *La grande industrie en France sous le règne de Louis XV*, pp. 13-23.

(4) Le détail des copies ainsi faites se trouve dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O' 1934 B).

Versailles, qui procurèrent un bien faible travail à quelques artistes. Les prix concédés étaient, d'ailleurs, assez réduits; la somme demandée par l'artiste était parfois « modérée » de moitié.

Les conséquences de cette indifférence officielle se firent bientôt sentir, et des plaintes s'élevèrent. Pour donner satisfaction à l'opinion mécontente, le duc d'Antin résolut d'établir, en 1726, un concours entre les divers peintres de l'Académie, et, à cet effet, il obtenait du Roi l'attribution d'une bourse de 5,000 livres pour les deux artistes qui se seraient le plus distingués. L'idée était bonne en soi; mais la brigue en gâta les effets. Le concours, en effet, avait pour raison déterminante de faire briller Le Moine, le favori du duc d'Antin, et de le désigner pour la place de premier peintre du roi, dont l'état de santé de Louis de Boulogne permettait d'escompter la prochaine vacance (1). Mais il advint que, de l'aveu général, les meilleurs tableaux du concours furent ceux de Cazes et de Noël-Nicolas Coypel; au lieu de s'en tenir à ce sentiment ou d'en référer au jugement de l'Académie, le duc d'Antin, de sa propre autorité, partagea le prix entre Le Moine et de Troy et, afin d'atténuer ce passe-droit, retint pour le roi le tableau de Charles Coypel. L'impression fut fâcheuse et ce scandale amena la désunion entre les artistes.

Dès lors la plupart des faveurs officielles allèrent à Le Moine : la place de premier peintre, d'où il devait si tragiquement sortir, et la commande des grandes entreprises décoratives, que les premières manifestations de la volonté royale avaient décidées aux salons d'Hercule et de la Paix, à Versailles. Il n'en put, toutefois, voir la pleine réalisation, ni jouir du triomphe de son favori, puisqu'il mourait

---

(1) Cf. le chevalier de Valory. *Vie de M. de Troy* (Mémoires inédits, l. II, p. 264). — Emilia F. S. Dilke. *J. F. de Troy et sa rivalité avec J. Le Moine* (*Gazette des Beaux-Arts*, avril 1899).

le 4 novembre 1736, au moment même où l'on découvrait le plafond du salon d'Hercule.

Direction du contrôleur Orry (1736-1747).

Le duc d'Antin eut pour successeur le contrôleur général Philibert Orry, un financier, à l'esprit pondéré, très économe, mais susceptible de larges vues et habile à résister aux sollicitations indiscrètes et importunes. Il remit en honneur dans son département quelques-unes des grandes idées et les méthodes de Louis XIV (1), donna tous ses soins à y ramener l'ordre et l'esprit de suite et y réussit, au mieux des intérêts de l'État et malgré de très grosses dépenses extraordinaires. Le duc de Luynes a tracé de ce personnage un portrait avantageux; les documents, que nous publions sur son administration, donnent à penser que les traits n'en furent point trop flattés et qu'il imprima à la peinture une conduite intelligente et lui marqua la protection la plus éclairée. Il faut tenir compte, d'ailleurs, de l'influence très sensible que Louis XV exerça personnellement sur la direction générale des commandes.

La peinture fut surtout comprise comme moyen de décoration et on lui demanda comme qualités essentielles la grâce et la distinction; les tableaux furent commandés en vue des appartements qu'ils devaient orner, et les artistes obligés de se conformer aux exigences du décor, aux intentions d'un programme préétabli. Cette sagesse de vues amena le genre décoratif à un degré de perfection, qui depuis ne fut guère dépassé.

Les commandes furent fréquentes par le fait des embellissements incessamment apportés aux diverses maisons royales. L'humeur changeante de Louis XV lui avait donné le goût très vif de ces petits châteaux, de ces rendez-vous de chasse, où il pouvait abriter ses amours et qui consti-

(1) Avec Orry, la direction des Bâtiments fut rétablie sur les bases de l'édit de 1708.

tuaient une véritable ceinture entre Paris et Versailles; sa grande passion de la chasse motivait, en outre, de fréquents déplacements et des séjours plus ou moins prolongés dans ces diverses maisons, qui devaient ainsi être toujours en état de fournir au monarque un logis décent.

De ce fait, le Directeur des Bâtiments, contrôleur des finances, était un peu le dispensateur et l'ordonnateur des caprices royaux. Orry, tout en sauvegardant le bon état des finances, savait, quand il le fallait, céder au Roi sur ces caprices qui, somme toute, en encourageant les arts, servaient l'intérêt supérieur et la renommée de la France (1).

Le premier acte de l'administration du contrôleur Orry fut de rétablir les salons, suspendus depuis 1704, et de les rendre annuels, initiative qui réveilla la vie artistique et qui, en mettant les artistes en contact plus direct avec le public, amenda notablement leur condition.

Les décorations, que nécessitaient les changements de destination des appartements des diverses maisons royales et les acquisitions nouvelles, furent alors l'occasion de multiples commandes.

Ce fut d'abord la mise en état des petits cabinets de Versailles (2), que Louis XV s'était fait aménager dans l'attique

---

(1) Le duc de Luynes rapportait à ce propos ce mot du chancelier de Pontchartrain à lord Portland : « Vous avez déjà vu la grandeur et la magnificence dont le roi est entouré, l'empressement de tous ses sujets à lui faire leur cour et à obtenir le moindre de ses regards; hé bien, ce prince, si grand et si majestueux, fait continuellement sa cour à son contrôleur général ». Et le duc de Luynes ajoutait au sujet d'Orry : « Par dessus tout, M. Orry a fait sa cour par son attention à faciliter au Roi les moyens de continuer doucement ses bâtiments de Choisy, et de faire les différents changements et ajustements qu'il a jugés à propos de faire dans les logements à Versailles, Compiègne et Fontainebleau, par rapport à Mesdames de Mailly et de la Tournelle » (*Mémoires*, V, p. 88).

(2) Sur les transformations apportées à Versailles par Louis XV, consulter le *Château de Versailles sous Louis XV*, par M. Pierre de Nolhac, que nous aurons constamment à citer au cours de ce travail.

du Nord pour s'y retirer « lorsqu'il voulait être en particulier », et dont la création avait été résolue et commencée sous la direction du duc d'Antin. Comme pour la plupart des travaux analogues, le chiffre des dépenses faites à ce propos avait été considérablement majoré par la malignité publique : on ne parlait pas moins de douze à quinze cent mille livres; l'architecte Gabriel remit les choses au point, et, à l'aide des pièces de comptabilité, ramena cette somme à 580,000 livres (1). Ces petits cabinets se composaient d'une bibliothèque, d'une galerie et d'une salle à manger pour les soupers de retour de chasse. Lancret et de Troy firent le *Déjeuner de jambon* et le *Déjeuner d'huîtres* pour cette pièce-ci ; la galerie, dont les panneaux étaient alternés de glaces et de tableaux, reçut une suite de neuf chasses étrangères, justement célèbres.

Cette passion de Louis XV pour la chasse eut, d'ailleurs, sa répercussion sur la direction générale des commandes; les tableaux de chasse furent multipliés par Desportes et par Oudry, et, sous cette direction, ces deux artistes commençaient pour les Gobelins les *Chasses royales* et une nouvelle interprétation de la *Tenture des Indes*. La manufacture alors se ranima ; bientôt après, de nouvelles commandes étaient faites à de Troy de l'*Histoire d'Esther*, à Natoire de l'*Histoire de Marc-Antoine*, à Restout des *Quatre Arts*, et, pour retenir en France Oudry, dont l'étranger sollicitait les services, Orry le plaçait successivement à la tête des manufactures des Gobelins et de Beauvais, en lui donnant Boucher pour collaborateur.

Mais, comme nous l'avons dit, la décoration des maisons royales, fut la grande affaire de l'administration d'Orry, et les fonds afférents à leur entretien, qui étaient de deux millions, furent majorés annuellement de 400,000 livres (2).

(1) Luynes, *Mémoires*, V, 464.
(2) Id., I, 273.

En 1737, les petits appartements de Versailles à peine achevés, on commence à travailler à la Muette et à Fontainebleau. Mme de Mailly venait de faire aimer à Louis XV ce dernier château ; des transformations considérables en furent la conséquence : on y disposa de petits appartements à l'instar de ceux de Versailles, et vingt-trois tableaux furent demandés aux artistes les plus réputés, Boucher, Lancret, de Troy, Carle Vanloo, etc. (1).

Ces diverses entreprises confirmèrent le goût du roi pour ses châteaux et accrurent en lui cette passion de la construction, dont il était déjà affecté. En 1738, on arrangea à Versailles les petits cabinets de la Reine ; l'année suivante, on mettait en état Compiègne, et le duc de Luynes ne craint pas de fixer à plus de trois millions le chiffre des travaux (2). Cette même année 1739, le roi achetait de la succession de la princesse de Conti le petit château de Choisy pour y abriter ses amours avec Mme de Vintimille. Il donna tous ses soins à l'embellissement de cette retraite, qu'il affectionnait tout particulièrement, en ordonnant lui-même les travaux et surveillant leur avancement : Boucher fut le décorateur de ce galant logis, pour lequel il ne fit pas moins de treize tableaux ; Desportes et Oudry y furent également employés.

L'effort artistique fut, on le voit, très sensible sous cette direction, qui permit encore à Nattier de se produire et de donner la mesure de son talent. Louis XV, sans doute, contribua, par son influence personnelle, à ce relèvement, mais il ne faut pas oublier que ce fut Orry, par sa stricte économie et par sa sage entente des ressources budgétaires, qui en permit et en facilita la réalisation.

Pour être tout à fait juste, on doit pourtant reconnaître que, pour l'estimation des tableaux, il arriva souvent à

---

(1) Luynes, *Mémoires*, I, 264.
(2) Id., II, 193.

Orry de se souvenir un peu trop qu'il était contrôleur des finances. Ce fut un payeur assez étroit, tenant serrés les cordons de la bourse royale : il n'est pas rare de le voir ainsi réduire de moitié les mémoires des artistes, parfois leur donner presque des prix de misère (1), évaluer si bas les modèles des Gobelins que les peintres se plaignaient de travailler à perte (2), passer enfin avec Nattier un forfait de 4,000 livres pour sept des plus importants portraits de la famille royale, marchandage véritablement déplacé et dont la révélation ne fut peut-être pas étrangère à la retraite du directeur des Bâtiments, survenue en décembre 1745 (3).

Direction de Lenormant de Tournehem (1746–1751).

Au poste, que le contrôleur Orry venait d'abandonner, Louis XV appela un fermier général, Le Normant de Tournehem, oncle par alliance de Mme de Pompadour, et la survivance de cette charge fut donnée au propre frère de la favorite, M. de Vandières, alors âgé de dix-huit ans.

Le nouveau directeur des Bâtiments n'était nullement préparé aux fonctions, auxquelles il venait d'être délégué. Il eut le bon esprit de s'en rendre compte et prit pour conseiller le premier peintre Charles Coypel.

L'influence de ce dernier se manifesta d'une façon particulière, qui mérite d'être signalée, car elle eut des résultats assez sérieux sur la direction même de l'art français.

Une vive rivalité existait alors entre les peintres d'histoire et les peintres de portraits et de genre, rivalité qui semblait, à bien des points de vue, un prolongement de la querelle, toujours pendante, des anciens et des modernes. La peinture d'histoire, après avoir triomphé sous Louis XIV, avait été peu favorisée sous Louis XV : Orry, notamment, avait réduit dans d'extrêmes mesures le tarif de ces sortes d'ouvrages, et la destination purement décora-

(1) Cf. page 265 *infra*.
(2) Cf. page 316 *infra*.
(3) Cf. pages 327-331 *infra*.

tive, que l'on assignait alors à la peinture, lui faisait réserver toutes les faveurs officielles aux peintres de genre et aux portraitistes.

Après sa retraite, les peintres d'histoire exploitèrent, en vue d'une revanche, l'inexpérience du nouveau directeur des Bâtiments, et furent aidés dans la réalisation de tels desseins par la complicité de son conseiller Coypel. Ils risquaient toutefois de se heurter à une hostilité de Mme de Pompadour, acquise à Boucher et aux modernes, mais l'influence de la favorite sur le mouvement artistique de son temps ne se manifesta presque jamais par l'intermédiaire des Bâtiments : la seule intervention, en effet, que nous ayons constatée, fut la nomination de son oncle et de son frère à la direction de cette administration. Dans le cas qui nous occupe, elle ne prit point parti, et cette neutralité servit les intérêts des peintres d'histoire, en faveur de qui plusieurs importantes décisions furent prises.

D'abord, et malgré les protestations de l'Académie, le tarif des portraits fut abaissé (1); l'effet de ce petit coup

---

(1) Le 13 mai 1747, de Tournehem écrivait au secrétaire de l'Académie, Lépicié (A. N. O' 1907) : « Malgré vos sollicitations, je ne puis me rendre à payer aussi chèrement que l'on a fait par le passé les portraits, non que mon intention soit de restreindre les talents, au contraire, je compte faire en général le bien de la peinture et sculpture, en mettant, par des prix justes et convenables, le Roy et les particuliers à portée de faire travailler plus souvent dans ces deux genres. Vous sentés bien que, si la dépense était portée sans distinction à un prix excessif, elle pourroit les dégoûter également; ainsy je vous prie, pour le bien de l'Académie et pour finir entre nous tous débats inutiles sur cet article, de prévenir MM. les académiciens que je n'entends payer dorénavant les portraits en grand et les plus riches que 4,000 livres; ceux jusqu'aux genoux 2,500 livres, et ceux en buste 1,500 livres. C'est en conséquence de ces prix auxquels je suis fixé que les ouvrages faits et à faire seront réglés mais je veux bien, pour entrer dans vos représentations, allouer par extraordinaire une somme pour chacun de ces anciens ouvrages, en forme de gratification, pour indemniser des arrangements que MM. les académiciens pourroient avoir pris, dans la confiance que les derniers règlements de leurs

d'état fut encore confirmé, un mois plus tard, par un nouveau règlement (1) relevant le tarif des modèles des Gobelins et fixant, petit original et grande copie compris, à 6,000 livres la grande mesure de 22 à 18 pieds, à 5,000 la moyenne de 17 à 13, à 4,000 la petite de 12 à 9.

Enfin le concours de 1747 vint encore accroître ces succès. En dépit de la déplorable tentative de 1726, on avait décidé qu'une nouvelle expérience serait tentée pour permettre à la Direction des bâtiments de choisir, d'après les œuvres exposées, les artistes qui par la suite seraient employés pour le roi (2).

---

ouvrages seroient une règle pour moy, ainsy que ceux qui ont été faits pour les tableaux d'histoire. Vous conviendrez, que dans le désir que j'ai de soutenir les arts, il est essentiel de mettre une juste balance entre les deux genres de peinture ».

(1) En date du 4 juin 1747.

(2) Voici le rapport présenté au roi, le 17 janvier 1747 (A. N. O[1] 1922): « Il se présente tous les jours des peintres qui demandent à être employés et travailler pour le roi. Mais cette envie de travailler n'excite point, parmi les peintres, l'émulation si capable de faire refleurir cet art, qui paroit être tombé, non seulement en France, mais même dans les pays où il se trouvoit autrefois des gens qui excelloient dans ce genre. Sa Majesté peut à peu de frais encourager le talent des peintres et les engager à s'y appliquer plus qu'ils ne le font présentement. Pour cela, on se propose d'ordonner à chacun des officiers, qui composent l'Académie de peinture et qui prétendent à l'honneur de servir le Roi, de faire voir dans l'exposition des tableaux, qui se fera en 1747, un morceau de leur main, qui pouroit avoir 6 piés de longueur sur 4 de haut. Les laisser libres de choisir le sujet qu'ils croiront le plus favorable pour faire briller leur génie. Le roi prendroit leurs tableaux, qui ne se monteroient pas à plus de douze ou quinze, et ce seroit, sur l'examen de leur mérite divers et sur l'aprobation qu'ils auroient receu du public que le directeur général régleroit le choix des peintres, qu'il employeroit dans la suite pour le service de Sa Majesté. Une autre année, on feroit même expérience sur un nombre de peintres qui ne seroient pas pris du corps de l'Académie et ainsi d'année en année. Cela encourageroit les peintres en leur donnant de l'émulation, et la France deviendroit l'école des plus excellens peintres ».

Et, le 18 janvier de cette même année, de Tournehem communiquait en ces termes à Cazes, alors recteur de l'Académie, la décision du roi : « Le roi ayant agréé le projet que je lui ai proposé pour mettre plus

Onze académiciens prirent part à ce concours ou plus exactement à cette exposition, car, pour ne froisser aucune susceptibilité, on ne décerna point de prix, et chaque exposant eut son tableau acquis pour le roi au prix de 1,500 livres. Les artistes, d'ailleurs, ne montrèrent pas un grand zèle; le niveau artistique du concours fut faible, surtout pour les peintres de genre, et, pour la première fois, la critique, devançant Diderot, malmena assez vivement Boucher et ébranla un peu son autorité, au grand avantage de ses rivaux. L'expérience ne fut point poursuivie.

Quoiqu'il en soit de ces intentions de Tournehem, sous sa direction, la décoration des maisons royales motiva encore la majeure partie des commandes; les travaux, successivement entrepris à la bibliothèque royale, à Compiègne, à Fontainebleau, à La Muette, à Marly, à Versailles dans les appartements du Dauphin et de la Dauphine, occupèrent surtout les artistes.

Les peintres de portraits, d'ailleurs, récoltaient encore les morceaux les plus enviés. Le roi manifestait un goût très vif pour ce genre : il allait même jusqu'à faire exécuter les portraits de ses chiens favoris, et, sous son règne, un seul artiste, en dehors de Coypel, put rivaliser avec

---

dans son jour le mérite et les talens de son Académie de peinture et encourager les sujets qui la composent, je vous envoye les noms des dix officiers de ladite Académie que j'ai choisi pour travailler cette année; les fonds que j'ai destiné ne me permettant pas d'en admettre un plus grand nombre, je compte employer les autres pour les ouvrages que j'ai à ordonner dans les nouveaux appartemens du château de Versailles, et, l'année prochaine, je nommerai dix nouveaux compositeurs, étant juste que tous les bons sujets profitent des bontés de Sa Majesté. Je vous prie d'avertir que je ne donne que la mesure fixe de 6 piés de long sur 4 piés de haut pour les tableaux et que je laisse entièrement au choix des compositeurs le sujet de leur tableau, l'intention du roi étant que chacun travaille dans le genre de peinture pour lequel il se sent le plus de génie et d'inclination. Je me flate que ces dix tableaux seront finis à tems pour faire un des principeux ornemens de l'exposition prochaine au Salon du Louvre ».

Nattier pour le nombre et l'importance des commandes, ce fut Oudry.

Direction du marquis de Marigny (1751-1773).

En 1745, le frère de Mme de Pompadour, M. de Vandières, qui, à quelque temps de là, allait être fait marquis de Marigny, avait obtenu la survivance de la direction des Bâtiments. Pour se préparer à cette charge éventuelle, sur les ordres de sa sœur, il visita l'Italie en compagnie de Cochin, de Soufflot et de l'abbé Leblanc (1). Ce voyage eut une grande influence aussi bien sur l'esprit des voyageurs que sur la destinée même de l'art français. Il mit, en effet, le marquis de Marigny, assez faible de caractère et indécis, dans la dépendance étroite de Cochin, et il révéla à ce dernier l'art antique, où les idées courantes voulaient voir les sources exclusives du grand art.

On était alors, en effet, sous le coup de l'émotion, causée dans le monde latin par la mise à jour des ruines de Pompéi; on assistait presque à une seconde renaissance italienne, et l'enthousiasme pour l'antiquité gagnait tous les esprits. Il était presque impossible que les arts ne se ressentissent point de telles dispositions; Cochin partagea le sentiment général, et le marquis de Marigny n'y fut point insensible.

Cette réaction classique se manifesta dans les divers arts; dans la peinture, cependant, la résistance fut assez forte. Le germe gracieux avait encore de sérieuses réserves. Boucher vieillissait sans doute, mais son prestige demeurait; Diderot pouvait l'attaquer comme corrupteur des mœurs, lui dénier tout talent, lui préférer Lagrénée, la faveur du vieux maître n'en persistait pas moins, et Fragonard semblait appelé à le suppléer et capable de le rem-

(1) Cf. le *Voyage du marquis de Marigny en Italie*, communication faite à la séance solennelle de l'Académie des Beaux-Arts de 1898 par M. Roujon.

placer. Si le goût public demandait une nouvelle formule artistique, Greuze pouvait être l'homme de la situation; il inaugurait le pathétique, en lui conférant une marque originale et très personnelle : il eut pu entraîner l'art français dans des voies intéressantes. Enfin, le retour à la nature, ce sentiment à la mode, semblait une indication du succès dont aurait pu bénéficier un genre comme le paysage.

Quoiqu'il en soit, à cette époque, la peinture française était à un tournant et allait prendre une orientation nouvelle. Le nouveau directeur des Bâtiments, si indéniable que fût sa bonne volonté, n'était point de taille à conduire un tel mouvement; au surplus, la critique d'art, qui commençait alors à se manifester, ne lui facilitait guère un pareil rôle. On lui doit pourtant cette justice qu'il ne négligea rien pour mettre en valeur les artistes, susceptibles d'exercer une influence sur le mouvement artistique contemporain. Il plaça, ainsi, de grandes espérances sur Fragonard, surveillant ses progrès dès l'école de Rome, lui réservant, à sa rentrée en France, les commandes les plus enviées (1), lui donnant tous les moyens, toutes les facilités de s'affirmer; mais il ne put vaincre l'indifférence de l'artiste, ni même obtenir de lui l'exécution de ses engagements. Ainsi en fut-il pour Greuze, à qui les Bâtiments témoignèrent aussi le plus vif intérêt, que Marigny favorisa de commandes dès l'école de Rome, et qui, cependant, par la suite, reste complètement en dehors des commandes officielles (2). Devant ces désertions, le marquis de Marigny en revint à l'influence de Cochin et de l'Académie; et le retour à l'antiquité fut alors facilité par l'antagonisme des peintres d'histoire et des peintres de portraits et de genre, qui gardait toujours son entière vivacité.

---

(1) Cf. pp. 194 et 195 *infra*.
(2) Cf. p. 218 *infra*.

L'Académie, en effet, était alors moins partagée que du temps de Tournehem; les peintres d'histoire y comptaient de nouvelles recrues par suite de la création des associés libres et des honoraires amateurs, qui conspiraient avec le goût public pour un retour à l'antiquité. Le marquis de Marigny répondit à ces sentiments et l'un des premiers actes de son administration fut de confirmer les précédents succès des peintres d'histoire, en relevant un peu le tarif de leurs tableaux et en réduisant celui des portraits (1).

Sous l'administration du marquis de Marigny, la plus importante commande fut celle des *Ports de France* faite

---

(1) Voici le texte du projet qui servit de base à cette nouvelle tarification (A. N. O[1] 1934 [A]) :

« *Projet d'une sorte de tarif pour régler le prix des tableaux relativement à leur grandeur.*

« Les portraits estimés valoir 150 livres le pied quarré :

« Toile de 15 sols portant 2 pieds sur un pied 8 pouces...... 500 livres.
« Toile de 20 sols, 2 pieds 2 pouces sur un pied 10 pouces.... 600 »
« Toile d'une livre 5 sols, 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds...... 750 »
« Toile d'une livre 10 sols, 2 pieds 10 pouces sur 2 pieds 4 pouces 1,000 »
« Toile de 2 livres, 3 pieds 2 pouces sur 2 pieds 9 pouces 1,350 »
« Toile de 2 livres 10 sols, 3 pieds 7 pouces sur 2 pieds 6 pouces 1,500 »
« Toile de 3 livres, 4 pieds sur 3 pieds...................... 1,800 »
« Toile de 3 livres 10 sols, 4 pieds 3 pouces sur 3 pieds 3 pouces 2,100 »
« Toile de 4 livres, 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds 6 pouces..... 2,400 »
« Toile de 5 livres, 5 pieds sur 4 pieds...... .... 3,000 »
« Toile de 6 livres, 6 pieds sur 4 pieds..................... 3,600 »

« Si des portraits excèdent cette grandeur, l'excédent ne doit pas être payé sur le même pied, parce que ce ne sont ordinairement que des accessoires faciles qui remplissent cet espace, ce surplus pourroit être réduit de moitié ou au moins d'un tiers; à moins qu'il n'y eut plusieurs figures dans le tableau, auquel cas le même tarif auroit lieu. Il est certain que les portraits ont toujours été trop payés en comparaison de la peinture d'histoire, qui cependant exige de plus grands talents; par ce tarif, ce que l'on payoit 2,500 livres seroit réduit à 1,800 livres et ce que l'on payoit 6,000 livres à 3,600 livres ou 4,000 livres au plus. Les copies seroient payées selon l'usage la moitié de la somme des originaux, cependant lorsqu'elles seroient retouchées de la main du maître, on pourroit allouer quelque somme de plus.

à Vernet, que le nouveau directeur avait connu au cours de son voyage en Italie, et à qui il offrit les moyens de donner la mesure de son talent.

Pour le reste, jusqu'en 1764, à l'exception de la décoration du Pavillon Français à Trianon en 1751 et, en 1753, de la salle de conseil à Fontainebleau, il fut fait assez peu de commandes pour les maisons royales. La défaveur du portrait fut également assez sensible : Nattier termine seulement ses tableaux en cours d'exécution; l'humeur de La Tour le fait mettre un peu à l'écart; seuls les « grands officiels » sont royalement payés, et Louis-Michel Vanloo prélève un véritable tribut quand il exécute le grand portrait de Louis XV. Nous voyons, en revanche, d'assez nombreux tableaux de dévotion et même d'histoire payés à Vien, à Carle Vanloo, à Silvestre.

Les Gobelins, eux aussi, ne furent pas négligés; de nouvelles tentures furent commandées à de Troy, à Boucher,

---

« Les tableaux d'histoire seroient payés sur le pied de 25 livres le pied quarré c'est-à-dire 900 livres la toise quarrée.

« Quoique cette somme soit extrêmement modique, en comparaison de celle allouée pour les portraits à cause de la délicatesse de leur exécution, les artistes s'en contenteroient. Ce règlement ne pourroit cependant avoir lieu que pour les figures de grandeur naturelle ou approchante, il ne seroit pas juste que des tableaux de figures petites et très soignées y fussent assujetties; et d'ailleurs il se trouve des talents rares et particuliers qui doivent être exceptés des lois générales. Ainsy les tableaux de figures, de grandeur demi naturelle, seroient estimés sur le pied de 50 livres le pied quarré. Ceux où elles seroient du quart de nature 100 livres le pied quarré et même plus puisqu'il se peut trouver tels sujets qu'on ne pourroit estimer sans injustice moins de 200 livres le pied quarré.

« Cette estimation de la peinture d'histoire n'excèderait point celle qui est d'usage quant aux tableaux de grandeur médiocre et n'auroit d'avantage, quant aux grands, que de les rétablir dans leur véritable valeur et dans celle à laquelle ils étoient il y a quelques années; elle encourageroit à rechercher les grands morceaux et ce qu'on auroit économisé sur les portraits, tant originaux que copies, supléeroit facilement à ce qu'on dépenseroit de plus pour les grands tableaux, dont le nombre est toujours petit et qui sont faits lentement. »

à Hallé, à Carle Vanloo, à Pierre, à Vien, à Bachelier, etc. Mais, à dater de cette direction, nous saisissons le point de départ de cette singulière théorie, qui envisage la manufacture comme un lieu naturel de débarras pour les tableaux de grandes dimensions. L'intention, sans doute, était bonne puisqu'elle tendait à donner du travail aux artistes, mais on n'en encombrait pas moins la manufacture de pièces, qui, n'ayant jamais été conçues pour elle, constituaient les modèles les plus déplacés et souvent les plus intraduisibles.

En 1764, il semble que Cochin ait voulu consacrer le triomphe définitif des peintres d'histoire en leur confiant la décoration de la galerie du château de Choisy; la curieuse correspondance, qu'il échangea avec Marigny (1), est tout à fait expressive des sentiments qui animaient le conseiller du directeur des Bâtiments, et de la conception qu'il se faisait de la peinture. Le tableau ne sera plus fait désormais pour charmer mais pour enseigner; l'art se montre raisonneur, quelque peu pédant et tend à devenir un moyen de propagande au service d'idées philosophiques ou politiques : nous voyons ainsi l'esprit républicain — le mot n'a rien de paradoxal — de Cochin lui faire choisir pour les tableaux de cette galerie des sujets à tendances singulièrement subversives.

La tentative révolutionnaire de Cochin à Choisy fut loin d'avoir le succès escompté; cette décoration apparut parfaitement lamentable; les grandes toiles de Carle Vanloo, de Vien, de Hallé, de Lagrénée furent sévèrement appréciées. Force fut à Cochin de reconnaître son erreur : il semble, au reste, qu'il n'y mit aucun amour-

(1) Cf. pages 224 à 229 *infra*. — Cette galerie de Choisy avait dû, primitivement, recevoir les tableaux de la campagne de Flandres, commandés à Parrocel, mais la mort de cet artiste empêcha la réalisation de ce projet; au surplus, une malchance constante contraria la décoration de cette galerie (cf. 383 à 388 *infra*).

propre; il déplaça de bonne grâce ces tableaux intempestifs pour les expédier aux Gobelins (1), et proposa de confier la décoration de cette galerie à Boucher, « dont le pinceau est conduit par les grâces ». La mort de ce dernier empêcha la réalisation d'un tel projet; Cochin, alors, en revenant à son idée première, fit donner l'entreprise à Pierre, et lui imposa des sujets de l'histoire ancienne, qui ne durent pas avoir beaucoup plus de succès que leurs devanciers.

En 1776 et en 1768, la décoration successive de Bellevue, résidence de Mesdames, et du Petit Trianon motivèrent d'assez sérieuses commandes, dont les peintres de genre bénéficièrent (2). On ne cherchait ici que la grâce et l'élégance; l'emphase et la déclamation eussent été hors de ton dans ces cadres légers et gracieux. Enfin, en 1770, une distribution d'ouvrages fut faite en vue de décorer les petits appartements du Roi à Versailles; six tableaux furent commandés à Fragonard, à Briard, à Huet; mais la livraison en fut très lente, car Mme du Barry accaparait ces artistes.

Quelque temps après, le marquis de Marigny, dont le crédit avait fortement fléchi depuis la mort de Mme de Pompadour, résignait ses fonctions de directeur des Bâtiments. Son administration, heureuse à bien des titres, semble toutefois avoir été constamment gênée par une sorte d'inquiétude, provenant de cette extrême défiance, qu'il avait de lui-même; il fit preuve d'une bonne volonté indiscutable, mais la période où il exerçait eut exigé d'autres qualités, de la décision et un esprit de suite, que l'état du Trésor, au reste, rendait particulièrement difficile. Ce défaut d'assurance et cet incessant recours à Cochin

(1) A. N. O¹ 1072. Par un singulier retour de fortune, ces tableaux allèrent, en 1771, à Lucienne orner les appartements de Mme du Barry (A. N. O¹ 1910).

(2) Cf. pages 162 et 246 *infra*.

eurent parfois de plus fâcheuses conséquences qu'une initiative personnelle malheureuse.

En 1774, le marquis de Marigny fut donc remplacé à la Direction des bâtiments par l'abbé Terray, qui ne fit que passer et n'en exerça les fonctions que quelques mois.

Direction du comte d'Angiviller (1775-1790).

En 1775, quand le comte d'Angiviller prit la Direction des bâtiments, la réaction artistique, dont nous avons signalé les précédentes étapes, était fort avancée ; avec Diderot, on considérait l'art antique comme le seul modèle de l'art contemporain, et la plus haute manifestation de « la vraie beauté telle qu'elle nous est offerte par la nature choisie ». Jusque-là, cependant, le retour à l'antiquité s'était affirmé de façon discrète et avec quelque libéralisme ; il devait, par la suite montrer, plus d'intransigeance et arriver à se greffer sur le mouvement révolutionnaire, qui allait détruire la monarchie.

L'art, désormais, sera dirigé par les philosophes et les littérateurs ; les idéologues démontreront aux artistes que leur rôle doit se borner à celui de simples exécutants, et qu'ils n'ont qu'à s'en remettre à eux du soin des intentions intellectuelles : cette invasion de la philosophie finira par faire de l'art une simple dépendance de la politique.

On a généralement fait à David l'honneur ou le grief de de cette révolution artistique : tous les documents, que nous publions ici, s'inscrivent en faux contre une telle prétention. David fut moins un novateur que le bénéficiaire d'une réforme, dont les premières manifestations s'étaient produites dès le milieu du XVIIIe siècle ; mais, comme il en fut l'adepte le plus habile, il n'eut aucune peine à éclipser des confrères très inférieurs : son véritable rôle fut de consacrer et d'imposer, par son talent et à la faveur de circonstances étrangères, un genre, qui jusqu'à lui avait été assez préjudiciable aux intérêts de l'art français.

Il est piquant de constater que cette réaction artistique trouva dans le comte d'Angiviller l'auxiliaire le plus actif et peut-être même le plus convaincu. Comme tous les hommes, qui à cette époque eurent à faire leur devoir contre l'opinion publique, le comte d'Angiviller a été très maltraité par les historiens et par les critiques; n'envisageant uniquement que ses démêlés retentissants avec David à l'occasion du salon de 1789 — circonstance où d'ailleurs le bon droit était indiscutablement de son côté (1) — on n'a voulu voir en lui qu'un simple politicien, étroitement incompétent en matière artistique. Il y a certainement un juste appel à porter d'une exécution aussi sommaire, et l'histoire aura à connaître, sous un aspect différent, le dernier directeur des bâtiments.

Les documents, que nous produisons, sont en ce sens bien significatifs et nous montrent tout le bénéfice qu'à bien des titres la France retira de son administration.

On ne saurait oublier que, sous sa direction, la collection de la Couronne s'enrichit notablement, grâce aux acquisitions multipliées des plus beaux tableaux des écoles flamande et hollandaise, dont le Louvre est aujourd'hui très justement fier. Jusqu'à lui — exception faite pour l'achat d'une partie de la collection du prince de Carignan en 1741 — jusqu'à lui, les Bâtiments ne s'étaient préoccupés que de commander des tableaux aux artistes, et la destination presque exclusivement décorative de ces morceaux ne permettait guère de songer à compléter les collections artistiques, formées par Louis XIV. Ce fut le comte d'Angiviller, qui sur ce point reprit les idées et continua les traditions du grand règne : sous son administration, près de deux cent cinquante œuvres des meilleurs maîtres entrèrent dans la collection de la Couronne (2),

(1) Cf. page 138 *infra*.

(2) Et nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les œuvres diverses de Desportes, acquises en 1784 et qui comprenaient 157 tableaux ou études, et 900 dessins.

dont le directeur des bâtiments voulait faire un Musée, sans rival au monde. Des sommes considérables furent consacrées à ces acquisitions, des rabatteurs envoyés dans les Flandres à la recherche des belles occasions ; la Direction des bâtiments se tenait au courant des diverses vicissitudes des cabinets les plus fameux, de très habiles gens assistaient aux ventes publiques et ne laissaient point passer les morceaux de choix, que les Bâtiments, d'ailleurs, payaient royalement (1). C'est en partie, au comte d'Angiviller, que les écoles flamande et hollandaise doivent d'être représentées au Louvre comme elles le sont actuellement : cette simple considération lui devrait être, ce nous semble, un titre suffisant à la reconnaissance nationale.

Mais, d'autre part, il est indéniable qu'il protégea les arts — à défaut d'adresse — au moins avec autant de bonne grâce que de libéralité. Sous son administration, les commandes officielles furent à peu près exclusivement réservées pour les salons, dont on voulait renforcer l'éclat. Deux années à l'avance, la Direction des bâtiments consultait les artistes sur les sujets qu'ils préféraient traiter en leur indiquant les dimensions de leurs toiles ; elle choisissait dans les propositions qui lui étaient faites, s'en tenant presque toujours aux sujets historiques, et réglant les œuvres ainsi faites sur les prix très larges des modèles des Gobelins. C'était, d'ailleurs, à cette manufacture que les tableaux étaient expédiés, après la clôture du salon ; et, quoiqu'on en ait dit, les artistes étaient réellement et assez promptement payés sur les prix convenus, les journaux du trésorier en font foi. Des sommes énormes furent ainsi dépensées : le résultat peut faire souhaiter qu'un emploi

---

(1) Sur les pourparlers, auxquels ces diverses ventes donnèrent lieu, consulter les nombreux documents publiés per M. J. Guiffrey dans les *Nouvelles archives de l'Art français*, t. II, pp. 93 et suiv.

plus judicieux en eût été fait; mais encore faut-il tenir compte de l'état d'esprit de l'époque, et de l'impression qu'il dut exercer sur le comte d'Angiviller.

Il eut été très difficile alors de diriger l'art — si l'on admet une telle tutelle — autrement que ne le fit le comte d'Angiviller; et, puisque les Bâtiments voulaient avoir une esthétique, elle ne pouvait être autre que celle qui fut alors adoptée. C'est qu'un nouvel élément était entré en jeu, dont jusque-là on n'avait eu que peu de souci : le public. C'est lui maintenant qui manifeste souverainement et bruyamment son opinion, et les tableaux seront moins faits « pour le roi » que pour le public; c'est à faire son éducation que tendait le comte d'Angiviller — nous citons ses propres paroles — « pour ranimer les vertus et les sentiments *patriotiques* » : le mot à beaucoup semblera singulier à cette date et sous cette plume (1). « Pour maintenir le grand style », la préférence fut naturellement donnée aux sujets de l'histoire ancienne sur ceux de l'histoire moderne.

Au salon de 1779, l'histoire grecque et romaine fit les frais des sujets moraux et civiques des tableaux proposés pour l'édification des masses : les « sujets d'agrément », encore admis à cette exposition, furent impitoyablement proscrits au salon de 1779, où la note tragique domina (2). Le public, cependant, demeurait indifférent à ce que l'on faisait pour lui et ne témoignait point grand enthousiasme à toutes ces leçons. Cette réserve ne déconcerta point d'Angiviller, qui, pour le salon de 1781, ne com-

(1) Cette phrase est prise d'une lettre en date du 14 mars 1776, adressée à Pierre, en vue du salon de 1777 (A. N. O' 1911).

(2) A propos de ce salon de 1779, Pierre signalait à d'Angiviller l'indifférence du public : « Le choix des sujets, dit-il, est en général dans le genre tragique afin de voir au premier salon et l'âme des artistes et l'effet sur le public qui s'est peu préoccupé des soins que l'on avoit pris de présenter une suitte de vertus ». (A. N. O' 1925)

manda que des sujets d'histoire et de sainteté. Ces derniers avaient été motivés par une demande de quatorze tableaux, faite par le contrôleur de Fontainebleau pour la chapelle royale; on fit entrer cette commande en ligne de compte dans les propositions et quatre tableaux d'histoire y furent seulement présentés.

Le salon de 1783 se traîna dans ces redites; il eut cependant une assez grande importance, car l'*Horace* de David, commandé par les Bâtiments, y fut exposé, et le talent de l'auteur donna un regain de vie à ce genre civique, qui allait bientôt être imposé définitivement par la politique. Il était temps que cette manifestation se produisît, car une réaction assez vive commençait à se produire contre le genre historique. Déjà plusieurs tentatives s'étaient faites en ce sens; des associations d'artistes et d'amateurs étaient projetées « pour distribuer des prix en argent aux jeunes artistes qui se destineraient aux parties de la peinture autres que l'histoire » (1); d'Angi-

(1) « M. le comte d'Angiviller est informé que quelques amateurs des arts projettent une association du genre de celles qu'on nomme *Club* en Angleterre; l'objet de cette association est, en cultivant les arts, de distribuer des prix en argent aux jeunes artistes qui se destinent aux genres, c'est-à-dire aux parties de la peinture qui ne sont pas celle de l'*histoire*. Par des renseignemens qu'on lui a procurés, il scait que les auteurs principaux de cette association ont déjà rédigé en grande partie les statuts qui doivent la régir; qu'elle sera composée d'artistes et d'amateurs; qu'il y aura des prix en argent pour les artistes et en tableaux pour les amateurs dont les ouvrages auront été couronnés; que ces derniers y seront admis au moyen d'une contribution annuelle de 5 louis, et qu'on se promet de former par là une somme annuelle de 12,000 livres à employer en prix et dans les dépenses nécessaires de l'établissement; qu'il y aura un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire, etc., en sorte qu'on ne voit guère quelle différence il y aura entre une association de cette nature et une académie telle que celles qui sont établies sous l'autorité du Roi, pour l'encouragement des sciences et des arts. Cet établissement enfin est, en quelque sorte, un rejetton de celui du sieur de La Blancherie, déjà rejetté par Votre Majesté, quant à la partie des arts et qui tend à se reproduire sous une autre forme; j'apprens au surplus que le bureau de correspondance du sieur de La Blancherie a repris naissance et je ne puis

viller s'éleva contre ces initiatives, voyant là une concurrence à l'Académie, et, soutenu d'ailleurs par cette compagnie, il défendit toute atteinte à l'*histoire* « qui est le

---

me dispenser d'observer à votre Majesté combien il est nuisible aux arts. Le comte d'Angiviller ne peut s'empêcher de réclamer contre la nouvelle institution et de la déférer même à Votre Majesté comme protectrice de l'Académie de peinture.

« Quoique, du premier abord, cette institution paroisse avoir pour but le progrès des arts, il est aisé de faire voir qu'elle ne tend qu'à les faire tomber, et qu'elle est sujette à beaucoup d'inconvéniens. Le premier consiste en ce que, comme il est bien plus facile de réussir dans les genres que dans l'*histoire*, ce secours accordé aux genres tendra à écarter de plus en plus de la carrière difficile de l'*histoire*, tandis que c'est de ce côté seul que doivent se produire les encouragemens. Car c'est l'*histoire* qui est le grand genre de la peinture, c'est seulement sur la réussite dans l'*histoire* que peut être établie la gloire d'une nation dans les arts. *On se plaint depuis bien des années de ce que la peinture de l'histoire tombe, malgré les efforts qu'on fait pour la relever*. Cela tient malheureusement à nos mœurs; mais que sera-ce quand l'association projettée donnera à ces genres subordonnés une consistance qu'ils n'ont jamais eue, quoique, quand on y réussit jusqu'à un certain point, l'on puisse aspirer à entrer à l'Académie et à jouir d'une partie de ses distinctions. Par un effet de ce secours mal entendu, on verra des jeunes gens qui auroient été capables de devenir d'excellens peintres d'*histoire*, on les verra, dis-je, entraînés par l'appas de gagner 20, 25 ou 30 louis s'adonner à des genres pour lesquels, en effet, ils auroient, d'autant plus de facilité qu'ils auroient plus d'aptitude innée pour réussir dans la peinture d'*histoire* en faisant les efforts convenables.

« Je dois ajouter que l'Académie royale de peinture doit son établissement aux bienfaits des prédécesseurs de Votre Majesté qui a bien voulu les augmenter et qui fait au moment actuel une dépense considérable pour y relever et animer le genre d'histoire; la nouvelle institution, en barrant en quelque sorte ces vues, rendra ces dépenses de nul effet. On peut demander quels seront les juges de ce concours; s'il y a des artistes, ils y seront sûrement en petit nombre, et je ne présume pas que les membres sensés de l'Académie s'empressent d'entrer dans cette association. Je supplierois d'avance Votre Majesté de le leur défendre. Ce seront donc des artistes médiocres, des artistes qui n'auront pas su se frayer l'entrée de l'Académie et des amateurs qui, au moyen de leur contribution de 5 louis chacun, ayant acquis le droit de suffrage, jugeront les ouvrages. Quelle confiance peut-on avoir en de pareils jugemens auxquels il est encore impossible que la cabale ne préside. Car le moyen qu'elle ne se glisse pas dans un établissement, qui peut-être comprendra 150 associés et dans lequel on parle de recevoir des femmes; on peut concevoir combien ces

grand genre de la peinture et sur lequel seul peut être établie la gloire d'une nation dans les arts ».

Les salons de 1785 et de 1787 furent ce qu'avaient été les précédents : les artistes expédiaient comme une besogne les œuvres dont ils étaient chargés (1); la pein-

---

jugemens seront éclairés, et l'on peut plus que légitimement douter que sous cet aspect l'établissement projetté soit de quelque avantage aux genres qu'on projette d'y encourager. Pour que les arts ainsi que les sciences et les lettres fleurissent, il ne faut qu'une académie, il faut que la difficulté d'y entrer excite les efforts. Sans cela toute émulation sera détruite. L'artiste, membre du *Club*, se fera l'illusion de valoir autant et peut être plus que l'Académicien; et l'élève, qui aura gagné un prix au *Club*, prétendra valoir bien autant que celui qui aura remporté un prix à l'Académie. Il s'élèvera une rivalité, non celle qui tend à faire faire des progrès aux arts, mais à se dénigrer mutuellement et conséquemment à les faire tomber, ce qui ne scauroit arriver sans un grand préjudice pour la France, dont la réputation à cet égard est la base d'un commerce fort étendu et fort lucratif.

« Je ne scais même si à considérer les choses du côté politique, il convient de laisser donner l'exemple de pareils établissemens. Ils sont bons en Angleterre où il n'y auroit pas même d'académies si elles ne s'étoient formées par une association libre et indépendamment de tout secours public et national. Mais la constitution du gouvernement anglois est différente de celle du gouvernement françois. En France, tout établissement doit être l'ouvrage du gouvernement et tenir sa sanction de l'autorité royale; c'est elle qui doit tout vérifier par ses bienfaits et ses encouragemens. Enfin le *Club* en question peut être le germe d'une multitude d'autres et, dans le moment présent où beaucoup d'idées singulières germent dans des têtes échauffées, il n'est peut être pas prudent de leur procurer, en laissant multiplier ces assemblées, les moyens de se développer et d'échauffer d'autres têtes.

« J'ai cru devoir exposer ces réflexions à Votre Majesté afin qu'elle veuille bien m'autoriser à me concerter avec M. le baron de Breteuil pour empêcher que l'établissement projetté n'ait lieu. » (A. N. O[1] 1913).

(1) D'Angiviller écrivait même à ce propos à Pierre, le 18 décembre 1785 : « Je ne puis me dispenser de vous faire une observation sur laquelle il est à propos que vous préveniez ces Messieurs tant peintres que sculpteurs, c'est que je scais que quelques uns de ceux, chargés les années précédentes de ces ouvrages, ne s'en sont occupés que fort légèrement jusqu'à l'approche du terme fixé pour les délivrer. Or, indépendamment de ce qu'agir ainsi c'est mal répondre aux bontés du Roy, il en résulte que, pressé dans ces derniers moments, l'artiste n'a plus le temps de choisir parmi les différentes idées qu'un sujet peut inspirer; tout enfin se ressent de la hâte et dans la composition et dans l'exécution. Vous voudrez donc bien leur

ture visiblement subissait une crise, dont il était malaisé de prévoir le terme. Survint le salon de 1789, et la retentissante affaire du *Brutus* de David; on arrivait à la dernière étape de l'évolution, dont nous avons suivi les phases depuis 1748 : la peinture historique, puis le genre civique, enfin l'art mis au service de la politique. Tout a été dit sur cette exposition fameuse; notons seulement que le tableau de David, cause du conflit entre le comte d'Angiviller et l'opinion publique, que le *Brutus* n'avait jamais été commandé par les Bâtiments, et qu'il n'en fut pas moins payé à l'artiste par cette administration, comme ayant été « fait pour le Roi » (1).

Cette aventure ne découragea cependant pas la Direction des bâtiments; des propositions furent faites en vue du salon de 1791 (2), mais les événements contemporains ne permirent pas d'y donner suite et on se contenta de réexposer des tableaux anciens.

Pour finir, nous aurons, croyons-nous, manifesté toute la sollicitude artistique de la Direction des bâtiments, en montrant que, même aux heures les plus tragiques, elle ne perdit point de vue les intérêts dont elle avait la charge. La curieuse pièce suivante atteste qu'en mai 1792, dans ces journées critiques qui précédèrent la chute de la royauté, on se préoccupait, en haut lieu, de préparer le salon de 1793; l'intendant de la liste civile envoyait ainsi à Vien les états de proposition et la liste des commandes à faire (3) :

---

recommander de ma part de s'occuper de suite de leurs sujets et même je vous autorise à prendre de tems à autre connoissance de ces ouvrages pour m'en faire part. » (A. N. O' 1913).

(1) Cf. page 138 *infra*.

(2) A. N. O' 1925.

(3) A. N. O' 1913.

ÉTAT DES ARTISTES CHOISIS PAR SA MAJESTÉ POUR EXÉCUTER DES TABLEAUX ET DES SCULPTURES POUR L'EXPOSITION PROCHAINE.

L'intérêt que Sa Majesté a toujours pris à la prospérité des arts en France ne lui a pas permis de voir plus longtemps sans peine le peu d'occupations d'un grand nombre d'artistes de son Académie. Elle a, par cette raison, jugé à propos de leur distribuer quelques ouvrages tant en peinture qu'en sculpture, pour exercer et soutenir les talens, qui depuis tant d'années honorent le nom françois. Je vous adresse, en conséquence, un état contenant les noms des peintres et des sculpteurs dont Sa Majesté a fait choix pour être employés dans cette distribution avec les sujets des tableaux et sculptures dont elle demande l'exécution. Il m'est sûrement superflu de vous charger de faire part à l'Académie de peinture de cette nouvelle marque de l'intérêt que le Roy prend à son soutien et à sa postérité. En mon particulier, je suis sensiblement flaté d'avoir à la lui annoncer.

Peintres.

M. Menageot. Sujet et grandeur à sa volonté.

M. Suvée. Une dame campanienne montrant sa famille à une autre dame vaine de son faste. Tableau de 13 pieds sur 10.

M. Lagrenée le jeune. Tableau de moyenne grandeur de 10 pieds sur 10. Sujet à son choix.

M. Perrin. Tableau de 10 sur 10. Sujet de l'histoire de France.

M. Monsiau. Tableau de 10 sur 8. Sujet de l'histoire de France.

Sculpteurs.

M. Caffieri. Le Brun, peintre.

M. Berruer. Boileau.

M. le Comte. Duguai-Trouin.

M. de Seine. Le Pujet.

A Paris le 7 mai 1792.

Et en marge de ce document, on relève la note suivante dont tout commentaire affaiblirait l'impression :

Tout cela étoit arrangé dès la fin de mai; j'avois remis la feuille qui devoit être mise par M. de Laporte sous les yeux du Roi, il a différé comme d'autres choses, sans que j'en aye pu scavoir les motifs, sinon qu'il n'étoit pas encore temps. Est survenue la journée du 10 aoust qui a tout anéanti à cet égard.
15, 20 AOUST 1792.

FERNAND ENGERAND.

INVENTAIRE

DES TABLEAUX COMMANDÉS

PAR LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)

ÉTAT CHRONOLGIQUE

DES TABLEAUX COMMANDÉS

PAR LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI (1)

(1709-1792)

DIRECTION D'ANTIN

Exercice 1709.

Audran. Vitraux (*Versailles :* chapelle). Plafond (*Versailles :* chambre de la princesse de Conti). Singerie.	1313	livres.
Demoiselle Belle. Visitation.	154	»
Boyer. Perspective (*Marly*).	300	»
Chavannes. Paysage (*Marly*).	200	»
Desportes. Chasse (*Marly*).	400	»

Paris : église des Invalides.

Bon Boulogne.	Fresques.	26,292	»
Louis de Boulogne.	Fresques.	24,272	»
Michel Corneille.	Fresques.	12,100	»
Noël Coypel.	Fresques.	9,000	»
Jouvenet.	Fresques.	24,200	»
De La Fosse.	Fresques.	22,398	»
Le Vieil.	Vitraux.	2,434	»
Michu.	Vitraux.	920	»

(1) Nous avons, pour cette récapitulation, porté le tableau à l'exercice, où en est inscrit le parfait paiement.

EXERCICE 1710.

BON BOULOGNE. Flore et Vénus, 2 tableaux (*Trianon. Meudon*).	1,200	livres.
LOUIS DE BOULOGNE: Portières (*Gobelins*). Divers.	3,200	»
BOYER. 6 tableaux.	1,100	»
CHAVANNES. 4 paysages (*Versailles*).	370	»
ANTOINE COYPEL. Athalie et Joas (*Gobelins*). Annonciation. Résurrection. Psyché. Vénus et Mars. Silène. Alceste (*Versailles. Meudon*).	13,500	»
DESPORTES. 3 tableaux d'animaux (*Paris :* hôtel Longueville).	840	»
JOUVENET. Divers.	1,200	»
LA FOSSE. Divers.	5,000	»
MEUSNIER. Architecture de l' « Athalie » de Coypel (*Gobelins*).	624	»
PESNE. Divers (*Surintendance*).	850	»
VERMANSAL. Enfants (*Gobelins*).	225	»

Versailles : chapelle.

BON BOULOGNE.	Peintures.	14,000	»
LOUIS DE BOULOGNE.	Peintures.	19,000	»
ANTOINE COYPEL.	Peintures.	25,000	»
JOUVENET.	Peintures.	18,000	»
DE LA FOSSE.	Peintures.	9,000	»
SANTERRE. Sainte Thérèse.		1,200	»
SILVESTRE. La Cène.		1,200	»
BERTIN. DIEU. CHRISTOPHE.	Vitraux. Ensemble.	1,040	»

EXERCICE 1711.

ANT. COYPEL. Jephté (*Gobelins*).	4,500	»
NOEL COYPEL. Histoire d'Hercule (*Trianon*).	8,900	»
HOUASSE. Histoire de Minerve (*Trianon*).	1,300	»
JOUVENET. Repas chez le Pharisien (*Gobelins*).	4,500	»

EXERCICE 1712.

AUDRAN. Vitraux (*Versailles :* chapelle).	17,588	»
BOYER. 3 tableaux. (*Fontainebleau*).	790	»

Ant. Coypel. Suzanne et les vieillards (*Gobelins*).	4,500 livres.
Desportes. 3 tableaux d'animaux.	2,350 »
Jouvenet. Pêche miraculeuse. Résurrection de Lazare (*Gobelins*).	9,100 »

Exercice 1713.

Marot. Latone (*Trianon*).	500 »
Nattier. Dessin du portrait du Roi.	500 »

Exercice 1714.

Boyer. Perspectives, 5 tableaux.	2,210 »
Chatelain. 2 vues de Trianon.	2,430 »
Ant. Coypel. Jugement de Salomon (*Gobelins*). Cadran solaire (*Savonnerie*).	5,000 »
Desportes. 4 tableaux de chasses.	3,500 »
Fontenay le père. Don Quichotte (*Gobelins*).	1,100 »
Jouvenet. Les vendeurs chassés du Temple (*Gobelins*).	4,500 »

Exercice 1715.

Chavannes. Apollon chez Admète (*Tuileries*).	170 »
Ant. Coypel. Tobie (*Gobelins*).	4,500 »
Desportes. 2 natures mortes (*Paris*).	1,000 »
J.-B. Martin. 2 vues de Versailles (*Trianon*).	3,150 »

Gobelins : Histoire de Louis XIV.

Christophe. Baptême du Dauphin.	4,000 »
Dieu. Naissance et mariage du duc de Bourgogne.	8,000 »
C. G. Hallé. Soumission du doge de Gênes.	4,000 »
Vernansal. Actions de grâces pour la guérison du Roi.	4,000 »

Exercice 1716.

Ant. Coypel. 8 tableaux du Don Quichotte (*Gobelins*).	3,200 »
G.-C. Hallé. Mise au tombeau.	300 »

Exercice 1717.

Audran. Ornements.	1,400 »
Chavannes. 3 paysages (*Luxembourg*).	760 »

Ch. Coypel. 5 tableaux du Don Quichotte (*Gobelins*). 2,400 livres.
Desportes. Peintures (*Gobelins*). 2,320 »
Dumesnil. Réception des ambassadeurs persans (*Gobelins*). 4,000 »

Exercice 1718.

Audran. Ornements. 1,910 »
Ch. Coypel. 3 tableaux du Don Quichotte (*Gobelins*). 1,650 »
Desportes. Animaux (*Gobelins*). 170 »
Fontenay le fils. Les Enfants jardiniers (*Gobelins*). 330 »

Exercice 1719.

Ch. Coypel. Repas de Sancho (*Gobelins*). 900 »
Desportes. Modèles (*Savonnerie*). 2,730 »
Dulin. Établissement de l'hôtel des Invalides (*Gobelins*). 4,000 »
Fontenay et Perrot. Modèle du tapis du trône. (*Gobelins*). 2,630 »
Savry. Parc de Saint-Cloud (*Saint-Cloud*). 1,600 »

Exercice 1720.

Boyer. Architectures, 2 tableaux. 1,000 »
Bertin, Cazes, Christophe, Fontenay, Galloche, Leclerc, Vernansal (*Tuileries* : Plafond de la salle des machines) à chacun. 300 »
Desportes. 2 dessus de portes (*Tuileries*). Paravent (*Savonnerie*). Animaux (*Gobelins*). Chasses (*La Muette*). 3,520 »
Fontenay. Fleurs. 250 »
Meusnier. Église. 8,000 »

Exercice 1721.

Ch. Coypel. 2 tableaux de Don Quichotte (*Gobelins*). 2,000 »
Fontenay. 4 tableaux de fleurs (*Louvre*). 600 »
Justinat. Portrait de Mehemet Effendi. 400 »

Exercice 1722.

Ch. Coypel. Don Quichotte (*Gobelins*). 1,000 »
Desportes. Divers (*Gobelins*). 230 »
Fontenay. Peintures du labyrinthe de Versailles. 580 »

EXERCICE 1723.

BOYER. Port de mer. Architecture.	4,000	livres.
CH. COYPEL. Départ d'Achille. Toilette de Don Quichotte (*Gobelins*).	4,000	»
DEQUOY. S[t] Louis (*Paris :* hôtel des mousquetaires).	500	»
J.-B. MARTIN. 14 vues de maisons royales (*Versailles*).	7,900	»
P.-D. MARTIN. 8 vues de maisons royales (*Versailles*).	4,375	»
RESTOUT. La Cène (*Gobelins*).	4,000	»
SAVRY. Plan de Fontainebleau (*Fontainebleau*).	3,824	»

EXERCICE 1724.

BELLE. Portrait de Louis XV.	700	»
CH. COYPEL. 2 tableaux du Don Quichotte (*Gobelins*).	1,600	»
DEQUOY. 5 tableaux allégoriques.	2,350	»
FONTENAY et PERROT. Dais de la chapelle des Gobelins.	6,322	»
GOBERT. Portraits du Czar, de Mehemet-Effendi, de M. le Duc, de la comtesse de Toulouse.	3,500	»

Versailles : Hôtel du Grand Maître.

CAZES. Bacchus et Ariane.	400	»
CHRISTOPHE. Jupiter et Calisto.	400	»
CH. COYPEL. Apollon et Issé.	400	»
NICOLAS COYPEL. Arion.	400	»
FAVANNES. Renaud et Armide.	400	»
GALLOCHE. Adonis à la chasse.	400	»
LE MOINE. L'Aurore et Céphale.	400	»
J.-B. MARTIN. Vues de Monceaux, Madrid, Saint-Germain et Vincennes.	4,416	»
P.-D. MARTIN. Vues de Chambord, Marly, Trianon.	4,416	»
OUDRY. Méléagre et Athalante.	400	»
RESTOUT. Diane et Endymion.	400	»
DE TROY. Acis et Galathée. Zephire et Flore.	800	»

EXERCICE 1725.

BELLE. Portrait de l'Infante d'Espagne.	500	»
CHATELAIN. Chasses de Guise (*Gobelins*).	1,970	»
CHAVANNES. 4 paysages.	600	»

CH. COYPEL. Reconnaissance de Joseph. Don Quichotte. Modèles de canapés (*Gobelins*).	5,300 livres.
DESPORTES. Chasses. Le rat retiré du monde. 2 tableaux d'animaux.	3,700 »
FONTENAY et PERROT. Les Arabesques (*Gobelins*).	3,816 »
LE MOINE. Fuite en Égypte (*Paris* : chapelle de l'Assomption).	1,000 »
P. D. MARTIN. Vues de Fontainebleau et de Chantilly.	5,500 »
OUDRY. Chasses. Le renard et le corbeau (*Chantilly*).	2,350 »
OUDRY. Oiseaux et animaux, 6 tableaux.	1,600 »
PARROCEL. Portrait de Louis XV.	5,550 »
RESTOUT. Le Christ guérissant les malades (*Gobelins*).	4,000 »
J.-B. VANLOO. Portrait de Louis XV, du roi et de la reine de Pologne.	5,150 »

EXERCICE 1726.

CHATELAIN. Mois de Lucas (*Gobelins*).	1,310 »
CH. COYPEL. Don Quichotte (*Gobelins*).	1,200 »
DEQUOY. 4 dessus de portes.	340 »
GOBERT. Portraits de Marie Leczinska et de la duchesse de Bourgogne.	3,200 »
OUDRY. Fables de La Fontaine, 5 tableaux.	1,000 »

Concours de 1726 :

CH. COYPEL. Persée et Andromède.	2,000 »
LE MOINE. Continence de Scipion.	2,000 »
DE TROY. Chasse de Diane.	4,500 »

EXERCICE 1727.

CHATELAIN. Mois de Lucas (*Gobelins*).	1,375 »
CH. COYPEL. Jugement de Sancho (*Gobelins*).	1,200 »
LANCRET. L'accident de Montereau.	400 »
J.-B. VANLOO. 3 portraits.	2,200 »

Versailles : église du Parc aux Cerfs.

CAZES. Sainte Famille.	700 »
GALLOCHE. La Madeleine.	300 »
LE MOINE. Saint Louis.	1,200 »
RESTOUT. Contrition de saint Pierre.	300 »

EXERCICE 1728.

CH. COYPEL. Nativité. Gloria in excelsis (*Versailles :* cabinets de la Reine).	800 livres.
OUDRY. 3 tableaux (*Versailles :* bibliothèque du Roi).	1,410 »

EXERCICE 1729.

AUDRAN. Dessus de porte (*Versailles :* salon de la Paix).	450 »
BAILLY. Nativité. Visitation. Annonciation (*Fontainebleau*).	330 »
CH. COYPEL. Salutation angélique. Dieu le Père (*Versailles :* cabinets de la Reine).	800 »
DESPORTES. Chasses. Animaux (*Versailles*).	2,000 »
LE MOINE. Louis XV donnant la paix à l'Europe (*Versailles :* salon de la Paix).	7,000 »
P.-D. MARTIN. Vue de Blois.	4,000 »
OUDRY. Chasse. Animaux (*Versailles :* bibliothèque du Roi).	1,000 »

EXERCICE 1730.

BELLE. Portraits du Dauphin et du roi de Pologne.	1,100 »
CH. COYPEL. Iphigénie (*Gobelins*).	6,000 »

EXERCICE 1731.

Néant.

EXERCICE 1732.

NATOIRE. Jacob. Agar et Ismaël (*Paris :* hôtel d'Antin).	850 »
PARROCEL. Entrée de Mehemet-Effendi (*Gobelins*).	6,000 »

Versailles : cabinet du Roi.

CAZES. 2 pastorales.	600 »
CHAVANNES. 2 pastorales.	600 »
GALLOCHE. Colin-Maillard. Chasse de Myrtil.	600 »

EXERCICE 1733.

Versailles : petits cabinets de la Reine.

CH. COYPEL. L'Ange gardien enlevant Madame troisième.	400	livres.
GALLOCHE. L'Aurore et Téthys. Roland et Angélique. Dorinde et Silvio.	1,200	»

EXERCICE 1734.

CH. COYPEL. Apothéose du duc d'Anjou. Sainte Geneviève (*Versailles :* cabinets de la Reine).	600	»
CH. COYPEL. Don Quichotte. Roland et Angélique (*Gobelins*).	7,000	»
P. D. MARTIN. Vue de Petit bourg.	1,516	»
MEUSNIER. Architectures, 2 tableaux.	8,000	»
NATOIRE. Allégorie (*Versailles :* chambre de la Reine).	1,800	»
DE TROY. Allégorie (*Versailles :* chambre de la Reine).	1,800	»

EXERCICE 1735.

BOUCHER. 4 grisailles (*Versailles :* cabinets de la Reine).	1,000	»
CH. COYPEL. Renaud et Armide (*Gobelins*).	4,000	»
P. D. MARTIN. Sortie du lit de justice.	3,000	»
OUDRY. Chasses royales (*Gobelins*).	6,000	»

Versailles : petits cabinets du Roi.

LANCRET. Déjeuner de jambon.	2,400	»
DE TROY. Déjeuner d'huîtres.	2,400	»

EXERCICE 1736.

LE MOINE. Plafond (*Versailles :* salon d'Hercule).	30,000	»
OUDRY. Chasses royales (*Gobelins*).	6,000	»

Versailles : petits appartements du Roi.

BOUCHER. Chasse du lion.	2,400	»
LANCRET. Chasse du léopard.	2,400	»
PARROCEL. Chasse de l'éléphant.	2,400	»
PATER. Chasse chinoise.	2,000	»
DE TROY. Chasse du lion.	2,400	»
CARLE VANLOO. Chasse de l'ours.	2,400	»

Versailles : petits cabinets de la Reine.

CHAVANNES. 2 paysages. 550 livres.
COYPEL. Saintes Azelle et Thaïs. Saint Augustin. La prière au jardin des Oliviers. 1,050 »
LANCRET. 2 pastorales. 500 »

DIRECTION ORRY

EXERCICE 1737.

DESPORTES. 2 tableaux de la tenture des Indes (*Gobelins*). 4,000 »
J. B. MARTIN. Sièges de Mons et de Namur. 3,000 »
P. D. MARTIN. Cavalcade du sacre de Louis XV. 3,000 »
FRANCISQUE MILLET. 2 paysages (*Versailles :* appartement du Dauphin). 400 »
OUDRY. Chasses royales (*Gobelins*). 6,000 »
DE TROY. Évanouissement d'Esther (*Gobelins*). 2,250 »

La Muette : appartements.

DE GREVEMBROECK. 4 vues de Paris. 4,800 »
LANCRET. Les quatre saisons. 2,000 »
P. D. MARTIN. Plan de Marly. 1,718 »

Fontainebleau : petits appartements.

BOUCHER. 4 pastorales. 2,400 »
CHAVANNES. 2 pastorales. 600 »
GALLOCHE. 2 paysages. 400 »
LANCRET. 3 pastorales. 4,222 »
NATOIRE. 6 pastorales, paysages et marine. 3,600 »
PARROCEL. Halte d'armée. 3,000 »
DE TROY. Déjeuner de chasse. Chasse. Portraits du Dauphin et du roi de Pologne. 6,400 »
CARLE VANLOO. Halte de chasse. 3,000 »

EXERCICE 1738.

CH. COYPEL. Don Quichotte. Destruction du palais d'Armide (*Gobelins*). 3,300 »

DESPORTES. 2 tableaux de la tenture des Indes (*Gobelins*).	3,000	livres.
DE TROY. Toilette et couronnement d'Esther (*Gobelins*).	4,850	»

Versailles : petits appartements du Roi.

PARROCEL. Chasse du taureau.	2,400	»
CARLE VAN LOO. Chasse de l'autruche.	2,400	»

Versailles : petits cabinets de la Reine.

BOUCHER. 2 tableaux.	2,000	»
GIRARD. Plafond.	1,400	»

EXERCICE 1739.

BAILLY. 4 tableaux (*Tuileries* et *la Muette*).	700	»
BOUCHER. Chasses du tigre et du crocodile (*Versailles :* petits appartements du Roi).	4,800	»
DELOBEL. Réunion de la Lorraine à la France.	1,500	»
DESPORTES. 5 dessus de porte (*Compiègne*). Tenture des Indes (*Gobelins*).	7,100	»
OUDRY. Chasses royales (*Gobelins*).	4,000	»
PARROCEL. Entrée et sortie de l'ambassadeur turc (*Gobelins*).	9,000	»
RESTOUT. Baptême du Christ (*Gobelins*).	5,000	»
P.-D. MARTIN. 2 cartes de Compiègne (*Compiègne*).	9,000	»

Versailles : petits cabinets de la Reine.

CH. COYPEL. Saint Eustochie. Vierge au berceau.	1,400	»
GIRARD. Plafond de l'oratoire.	300	»
HUILLIOT. Divers.	1,000	»

Fontainebleau : cabinet de la Reine.

CHAVANNES. 2 paysages.	600	»
FRANCISQUE MILLET. 2 paysages.	600	»

EXERCICE 1740.

COLLIN DE VERMONT. Roger dans l'île d'Alcine (*Gobelins*).	5,650	»
P.-D. MARTIN. 5 tableaux.	1,460	»
FRANCISQUE MILLET. Paysage (*Versailles :* appartement de la Reine).	150	»
OUDRY. Chasses royales (*Gobelins*).	6,000	»
DE TROY. Histoire d'Esther, 2 tableaux (*Gobelins*).	5,650	»

Exercice 1741.

Delobel. L'âge d'or (*Gobelins*).	1,200	livres.
Desportes. 3 tableaux de la tenture des Indes (*Gobelins*).	6,000	»
Lefebvre. Saint Guiborat (*Versailles* : appartements de la Reine).	96	»
Francisque Millet. 2 paysages (*Choisy*).	260	»
Natoire. Entrée de Marc-Antoine à Éphèse (*Gobelins*).	2,000	»
Oudry. Chasses royales (*Gobelins*).	6,000	»
Restout. La peinture (*Gobelins*).	2,000	»
Saint Jean. 3 dessus de porte (*Versailles* : hôtel de la Surintendance).	150	»

Exercice 1742.

Boucher. 9 tableaux (*Choisy*).	1,900	»
Cl.-Fr. Caresme. Tableau (*Choisy*).	50	»
De Grevembroeck. 4 vues de Paris.	2,000	»
Lefebvre. Saintes Marie et Landrade. Devant de cheminée (*Versailles* : petits cabinets de la Reine).	240	»
Nattier. Madame Henriette en Flore.	1,800	»
De Troy. Histoire d'Esther, 2 tableaux (*Gobelins*).	4,250	»

Exercice 1743.

Ch. Coypel. Sommeil de Renaud (*Gobelins*).	2,800	»
Dumont le Romain. Repos de Diane, 2 tableaux (*Choisy*).	1,200	»
Lefebvre. Saint Jean Népomucène (*Versailles* : petits cabinets de la Reine).	300	»
Natoire. Repos de Diane. Bacchus et Ariane. Apollon et les Muses. Neptune et Vénus (*Marly*).	2,000	»

Versailles : appartement de Mme de Chateauroux.

Lancret. Fêtes galantes et pastorales, 4 tableaux.	1,756	»
Nattier. Portraits de Mme de Chateauroux, de sa mère et de deux de ses sœurs.	1,600	»

Exercice 1744.

Oudry. Paysages et animaux, 3 tableaux (*Choisy*).	5,100	»
Pierre. Jupiter et Io. Vertumme et Pomone (*Marly*).	600	»

EXERCICE 1745.

AUBERT. Paysages et ruines, 3 tableaux (*Fontainebleau*). Paysage (*Choisy*). 4 dessus de porte (*Versailles* : appartement du Dauphin).	580 livres.
BOUCHER. Vénus et l'Amour, 3 tableaux (*Choisy*).	1,200 »
CL.-F. CAREME. Tableau (*Fontainebleau*).	150 »
CH. COYPEL. 2 tableaux (*Versailles* : oratoire de la Dauphine).	1,000 »
DESPORTES. Cerf aux abois. 4 dessus de porte (*Choisy*).	2,800 »
HUB. DROUAIS. Portrait du Dauphin.	200 »
LADEY. Tableaux (*Paris* : Vieux Louvre).	720 »
LE BEL. 2 marines.	240 »
NATTIER. Portraits du Roi et de ses filles.	4,600 ».
OUDRY. Chasses royales, 3 tableaux (*Gobelins*).	18,000 »
PREVOST. 2 tableaux (*Fontainebleau*).	240 »
RESTOUT. La sculpture (*Gobelins*).	4,000 »
CARLE VANLOO. Thésée (*Gobelins*).	3,000 »

DIRECTION DE TOURNEHEM

EXERCICE 1746.

AUBERT. 5 paysages (*Choisy* et *Compiègne*).	500 »
BAILLY. 7 tableaux (*Paris*).	940 »
JEAURAT. Daphnis et Chloé, 4 tableaux (*Versailles*).	1,200 »
NATOIRE. Portrait du Dauphin.	4,000 »
OUDRY. Paysages et animaux, 4 tableaux (*Choisy*).	5,100 »
PARROCEL. 2 scènes militaires, (*Versailles* : appartements du Dauphin)	1,600 »

Paris : Bibliothèque du roi.

BAILLY. La Musique. L'Élégie.	2,400 »
BOUCHER. L'Histoire. La Tragédie. L'Éloquence. L'Astronomie.	4,000 »

NATOIRE. La Comédie. La Danse. L'Histoire.	4,500	livres.
CARLE VANLOO. Psyché. Syrinx. Apollon, Mercure et Hercule.	4,500	»

EXERCICE 1747.

AUBERT. 8 tableaux. (*Compiègne* et *Versailles :* appartements du Dauphin)	1,240	»
BAILLY. Paysage (*Compiègne*).	149	»
BOUCHER. Vénus chez Vulcain. Apothéose d'Énée (*Marly*).	1,600	»
COYPEL. Sainte Eustochie. Annonciation. Sainte Landrade. Sainte Piame (*Versailles :* cabinets de la Reine et oratoire de la Dauphine). Athalie et Joas.	4,400	»
DUMONT LE ROMAIN. Le Sommeil. L'Aurore (*Versailles :* chambre de la Dauphine).	1,200	»
LA TOUR. Portraits du duc d'Ayen, du comte de Sassenage, du chevalier de Montaigu.	4,500	»
NATOIRE. Télémaque, 2 tableaux. 2 pastorales (*Versailles :* appartements de la Reine et du Dauphin).	3,000	»
OUDRY. Fables de La Fontaine, 6 tableaux (*Versailles :* appartements du Dauphin).	1,800	»
PRÉVOT. Divers tableaux, dont deux pour *Versailles*.	1,550	»
RYSBRACK. Animaux, 2 tableaux.	700	»
CARLE VANLOO. Portrait de la Reine.	6,000	»

Concours de 1747.

BOUCHER. Enlèvement d'Europe.	1,500	»
CAZES. Jupiter changé en taureau.	1,500	»
COLLIN DE VERMONT. Pyrrhus et Glaucias.	1,500	»
DUMONT LE ROMAIN. Mutius Scevola.	1,500	»
GALLOCHE. Coriolan.	1,500	»
JEAURAT. Diogène.	1,500	»
LECLERC. Moïse sauvé des eaux.	1,500	»
NATOIRE. Triomphe de Bacchus.	1,500	»
PIERRE. Tithon et l'Aurore.	1,500	»
RESTOUT. Alexandre et son médecin Philippe.	1,500	»
CARLE VANLOO. Silène.	1,500	»

Exercice 1748.

Boucher. Nymphes de Diane (*Fontainebleau*).	600	livres.
Collin de Vermont. Éducation de la Vierge (*Fontainebleau*).	800	»
Coypel. Psyché. Athalide, 3 tableaux (*Gobelins*).	5,500	»
Natoire. Pastorale (*Fontainebleau*).	600	»
Nattier. Portraits du Dauphin, de la Reine, de Mesdames, de Mme de Pompadour.	16,500	»
Oudry. Chasses, 2 tableaux (*La Muette*).	7,000	»
Pierre. Pastorale. Junon et Vénus (*Fontainebleau* et *Versailles :* appartements du Dauphin).	1,600	»
Portien. Portrait de la Reine.	300	»
Restout. Psyché, 2 tableaux (*Versailles :* appartements de la Dauphine).	1,400	»
Tocqué. Portrait de la première Dauphine.	6,000	»
Carle Vanloo. Portrait du Roi.	4,000	»

Exercice 1749.

Bailly. Paysage.	149	»
Boucher. Arion. Vertumne et Pomone.	1,400	»
Chevillon. Bordures (*Gobelins*).	650	»
Chevillon, Ladey, Tessier, Oudry. Bordures des Scènes de tragédie (*Gobelins*).	3,437	»
Coypel. Cléopatre, 2 tableaux. (*Gobelins*) — St François Xavier (*Versailles :* oratoire de la Dauphine).	6,400	»
Dumont le Romain. La Paix. La Victoire. L'Abondance. La Générosité (*La Muette*).	2,400	»
La Tour. Portraits de la famille royale.	14,400	»
P. D. Martin. Carte de la forêt de Rougeau.	1,800	»
Nattier. Portrait de Mme Adélaïde.	1,500	»
Oudry. 17 dessus de porte (*La Muette* et *Versailles :* appartements de la Reine, de la Dauphine et de Mme Adélaïde).	7,096	»
Pierre. Veillée de paysans. Les quatre saisons (*Versailles :* cabinet de la Reine).	2,500	»

Exercice 1750.

Chevillon. Bordures de la tenture de Dresde (*Gobelins*).	1,837	livres.
Collin de Vermont. Iolas. Philémon et Baucis. Bacchus et les Minéïdes. Danse de Nymphes (*Trianon*).	2,400	»
Galloche. Le Printemps. L'Été (*Trianon*).	1,000	»
Hellart. Sainte Rose du Pérou (*Versailles :* cabinet de la Reine).	100	»
Natoire. Allégorie.	2,000	»
Oudry. Tête de cerf.	392	»
Rysbrack. Animaux.	900	»
Silvestre. Sainte Famille. Agar et Ismaël. Visitation. Fuite en Égypte (*Versailles :* appartements de la Dauphine).	1,800	»
Valade. Bordure du Don Quichotte. (*Gobelins*)	2,500	»
Carle Vanloo. Portrait du Roi.	7,000	»
Tessier. 3 bordures (*Gobelins*).	700	»

Exercice 1751.

Chardin. La serinette.	1,500	»
Ch. Coypel. Vénus Uranie. Pastorales. Alceste. Atalide (*Gobelins*).	8,000	»
Leclerc. Jeux d'enfants, 2 tableaux (*Trianon*).	1,200	»
Nattier. Portraits de la famille royale.	15,900	»
Oudry. La France. Oiseau.	4,285	»
Restout. L'Architecture (*Gobelins*).	3,500	»
Rysbrack. Chasses (*La Muette*).	1,400	»
Silvestre. Femme à sa toilette. Paysage.	1,600	»
Tocqué. Portrait de Tournehem.	1,650	»
Carle Vanloo. Portrait du Roi. Une Vestale.	2,700	»

DIRECTION DE MARIGNY

EXERCICE 1752.

COYPEL. Saint Louis. (*Trianon*) Enfants, 2 tableaux (*Versailles* : appartements de Mme de Pompadour). Don Quichotte à l'hôtellerie (*Gobelins*).	6,000	livres.
VALADE. Sujets tirés du Don Quichotte (*Gobelins*).	740	»
CARLE VANLOO. Sainte Clotilde (*Choisy*).	2,500	»

EXERCICE 1753.

GRAVELOT. Bordures de la tenture de Jason. Modèles de portières et de tapis (*Gobelins*).	1,850	»
JOULAIN. Christ en croix.	175	»
VIEN. Saint Thomas. Saint François-Xavier (*Versailles* : cabinet de la Reine).	1,200	»

Fontainebleau : salle du conseil.

BOUCHER. Plafond allégorique.	4,000	»
PIERRE. 3 dessus de portes. 13 camaïeux.	4,800	»
CARLE VANLOO. 10 camaïeux.	3,000	»

EXERCICE 1754.

CHARLIER. 4 Miniatures.	1,200	»
COQUERET. Fleurs.	300	»
FREY. Portrait de Mme Louise.	832	»
PIERRE. 2 Bambochades et divers (*Versailles*).	1,400	»

EXERCICE 1755

VERNET. Ports de France, 4 tableaux.	24,000	»

Exercice 1756.

Chevillon. Modèles de tapis (*Savonnerie*).	2,400	livres.
Ch. Coypel. Allégorie. Le café du Grand Seigneur. Portrait de Mme Henriette.	3,825	»
Frey. Portrait de Mme Louise.	672	»
Hellart. Saint Louis. Portraits.	2,600	»
La Roche. Tableaux (*Versailles :* oratoire de Mme de Pompadour).	600	»
Nattier. Mme Henriette jouant de la basse de viole.	6,000	»
Oudry. Tête de cerf. 4 dessus de porte (*Versailles :* appartement de Mme Adélaïde).	2,824	»
Parrocel. Bataille de Fontenoy. Études diverses.	13,000	»
Tessier. 3 devants de cheminée (*Gobelins*).	480	»
Tocqué. Portrait du marquis de Marigny.	2,800	»
De Troy. Histoire de Jason, 7 tableaux (*Gobelins*).	16,000	»

Exercice 1757.

Fredou. Perspective (*Versailles :* jardin du dauphin).	1,300	»
Natoire. Histoire de Marc-Antoine, 2 tableaux (*Gobelins*).	8,000	»
Carle Vanloo. Neptune et Amymone (*Gobelins*).	3,600	»

Exercice 1758.

Bachelier. Animaux et divers, 13 tableaux.	9,100	»
Boucher. Les forges de Vulcain, 2 tableaux (*Gobelins*).	5,400	»
Collin de Vermont. Présentation de la Vierge (*Versailles :* église Saint-Louis).	4,500	»
Hallé. Apollon et la Sybille. Jupiter et Calisto (*Petit Trianon*).	1,200	»
Nattier. Portraits de la famille royale.	10,900	»
Pierre. Enlèvement d'Europe, 3 tableaux (*Gobelins*).	6,400	»
Restout. Lavement des pieds (*Gobelins*). Copie de la « Descente de croix » de Jouvenet.	8,000	»
Silvestre. Auguste fermant le temple de Janus.	2,000	»
Carle Vanloo. Enfants et attributs (*Gobelins*). Saint Hubert (*Saint Hubert*). La peinture et la sculpture.	4,800	»
Vien. Proserpine, 3 tableaux (*Gobelins*).	7,000	»

EXERCICE 1759.

DROUAIS. Portraits du duc de Berry et du comte de Provence.	3,600	livres.
VERNET. Ports de France, 6 tableaux.	36,000	»

EXERCICE 1760.

Néant.

EXERCICE 1761.

VERNET. Ports de France, 2 tableaux.	12,000	»

Versailles : cabinet de la Reine.

COQUERET. Le Silence.	1,200	»
COQUERET, LA ROCHE, FRÉDOU, PREVÔT. 8 tableaux.	2,000	»

EXERCICE 1762.

BACHELIER. Amusements de l'enfance. (*Gobelins*). Plafond (*Saint-Hubert*).	5,200	»
BELLE. Christ en croix (*Parlement de Dijon*).	1,200	»
BOUCHER. Génies des arts (*Gobelins*).	2,500	»
FRÉDOU. Portraits de la famille royale, 12 tableaux.	5,995	»
GREUZE. Portrait du Dauphin.	1,200	»
HALLÉ. Génies des sciences (*Gobelins*).	2,500	»
LA TOUR. Portrait du duc de Berry.	2,400	»
NATTIER. Portraits de Mesdames Adélaïde, Henriette, Infante et de la Dauphine, 9 tableaux.	16,720	»
ROSLIN. Portrait du marquis de Marigny.	3,326	»
CARLE VANLOO. Saint Louis. Saint Nicolas (*Choisy*).	2,000	»
VERNET. Les quatre heures du jour (*Versailles*).	4,800	»

EXERCICE 1763.

PIERRE. Mercure et Hersé (*Gobelins*).	3,600	»
PIGALLE. 2 devants de cheminée (*Versailles*).	96	»
AMÉDÉE VANLOO. Portrait du Roi (*La Muette*).	3,072	»
VERNET. Ports de France, 2 tableaux.	12,000	»

Exercice 1764.

Bachelier. Les quatre parties du monde (*Choisy*).	2,400	livres.
Drouais. Portraits de la famille royale, 8 tableaux.	13,000	»
Frédou. Portraits du Roi et de Mme Louise.	1,000	»
Demoiselle Read. Portraits du comte d'Artois et de Mme Élisabeth.	960	»
Restout. La Musique (*Gobelins*).	5,000	»
Louis Michel Vanloo. Portrait du Roi.	30,000	»

Exercice 1765.

Roslin. Portraits du Dauphin, de Mesdames Adélaïde et Victoire.	17,500	»

Choisy : galerie.

Lagrenée l'aîné. La Justice et la Clémence. La Bonté et la Générosité.	2,000	»
Carle Vanloo. Auguste fermant le temple de Janus.	4,000	»
Vien. Marc-Aurèle distribuant des aliments.	4,000	»

Exercice 1766.

Baudouin. 2 miniatures.	900	»
Frédou. Portraits de la famille royale.	2,600	»

Exercice 1767.

Boucher. Les Amours des Dieux, 6 tableaux (*Gobelins*).	7,200	»
Chardin. Attributs des sciences, des arts, de la musique (*Choisy et Bellevue*).	5,000	»
Hallé. Justice de Trajan (*Choisy*). Hippomène et Atalante (*Gobelins*).	9,000	»
Lagrenée l'aîné. Jupiter et Junon (*Bellevue*).	1,200	»
J. B Restout. Les quatre saisons (*Bellevue*).	2,400	»
Hubert Robert. Ruines (*Bellevue*).	800	»
Tessier. 4 modèles (*Gobelins*).	600	»
A. F. Vernet. 12 tableaux (*Choisy*).	6,000	»

EXERCICE 1768.

BELLE. Psyché et l'Amour, 2 tableaux (*Gobelins*).	2,200	livres.
DOYEN. Adoration des mages (*Bellevue*). La Pêche. (*Trianon*)	6,400	»
LAGRENÉE L'AÎNÉ. Mars et Vénus. Psyché et l'Amour (*Bellevue*). La Moisson (*Trianon*).	6,400	»
R. DE LA PORTE. Bas-reliefs, 2 tableaux.	800	»
TARAVAL. Le repas de Tantale (*Bellevue*).	1,000	»

EXERCICE 1769.

FRAGONARD. Corésus et Callirhoé (*Gobelins*).	2,400	»
FRÉDOU. Portraits de la famille royale.	3,150	»
TOURÉ. Saint Louis (*Compiègne* : église Saint-Jacques).	800	»
VIEN. La Chasse (*Trianon*).	4,000	»

EXERCICE 1770.

LOUIS MICHEL VANLOO. Portraits de la famille royale.	41,480	»

EXERCICE 1771.

BACHELIER. Fleurs, 2 tableaux (*Choisy*).	1,200	»
BELLE. Athalie. Renaud endormi (*Gobelins*). Vénus et Adonis. Vertumne et Pomone (*Trianon*).	3,700	»
BRIARD. 2 pastorales (*Versailles*).	1,600	»
JOLLAIN. Clitie. Hyacinthe, 2 tableaux (*Trianon*).	1,400	»
LÉPICIÉ. Martyre de saint Denis (*Compiègne*).	800	»
RENOU. L'Amour et les Grâces, 3 tableaux (*Trianon*).	2,400	»
TARAVAL. Les noces de Persée (*Bellevue*).	1,000	»
AMÉDÉE VANLOO. Portrait du Dauphin.	1,000	»

EXERCICE 1772.

FREY. Portraits de Mesdames.	4,584	»
HALLÉ. Achille chez Déïdamie. Silène et Eglé (*Gobelins*). La vendange (*Trianon*).	13,000	»
HUET. L'Europe. L'Asie. (*Versailles*)	1,600	»

Exercice 1773.

Néant.

Exercice 1774.

BRENET. Assomption. S[t] Pierre et S[t] Paul (*Compiègne* : église).	1,600	livres.
DROUAIS. Portraits de la Dauphine et du comte de Provence.	4,000	»
LAGRENÉE LE JEUNE. Plafond (*Fontainebleau* : salle du conseil).	600	»
LÉPICIÉ. Adonis. Narcisse, 2 tableaux (*Trianon*).	1,600	»
MONNET. Bacchus et Erigone. Zéphire et Flore (*Trianon*).	1,600	»
ROSLIN. Portrait de l'abbé Terray.	2,000	»
VERNET. Port de Dieppe. Les quatre parties du jour (*Choisy*).	10,800	»
VIEN. Saint Thibaut (*Trianon*).	3,000	»

DIRECTION D'ANGIVILLER

Année 1775.

Néant.

Année 1776.

CARESME. Minthe. Myrrha, 2 tableaux (*Trianon*).	1,400	»
DUPLESSIS. Portrait de Louis XVI.	3,000	»
HUBERT ROBERT. Vues de Trianon.	5,000	»

Année 1777.

BELLENGÉ. Modèle de tapis (*Savonnerie*).	1,200	»
BRENET. Mort de Du Guesclin. Cressinus.	9,000	»
DU RAMEAU. Continence de Bayard. Cléobis et Biton.	9,000	»

Hallé. Cimon.	6,000	livres
Lagrenée l'aîné. Fabricius.	6,000	»
Lagrenée le jeune. Albinus et les vestales.	6,000	»
Lépicié. Portia.	4,000	»
Pérignon. Vue de Chala.	700	»
Taraval. Triomphe d'Amphitrite,	3,000	»
Amédée Vanloo. L'Aurore et Céphale.	3,000	»

Année 1778.

Bachelier. Tête de cerf.	300	»
Duplessis. Portraits de Louis XVI.	18,900	»
Frédou. Portraits royaux.	2,000	»
Menageot. Adieux de Polyxène,	2,000	»
Amédée Vanloo. Modes du Levant, 4 tableaux (*Gobelins*).	18,000	»

Année 1779.

Beaufort. Calanus.	3,000	»
Belle. Amours des Dieux (*Gobelins*).	4,000	»
Bellengé. Modèle des tapis (*Savonnerie*).	3,500	»
Berthellemy. Eustache de saint Pierre.	4,000	»
Brenet. Metellus.	6,000	»
Duplessis. Portraits de Louis XVI et du comte d'Angiviller.	7,600	»
Du Rameau. Entelle et Darès.	6,000	»
Lagrenée l'aîné. Popilius.	6,000	»
Lagrenée le jeune. Jubellius Taurea. Plafond de la salle de spectacle (*Trianon*).	14,100	»
Lépicié. Regulus.	6,000	»
Renou. Agrippine.	3,000	»
Vincent. Molé et les factieux.	4,000	»

Année 1780.

Bellengé. Modèle de tapis (*Savonnerie*).	2,400	»
Duplessis. Portraits de Louis XVI.	18,900	»
Hubert Robert. Fête à Trianon (*Trianon* : appartement de la Reine).	1,200	»
Taraval. Amours (*Versailles* : cabinet de la Reine).	600	»
Mme **Vallayer-Coster**. Portraits de Mme Sophie.	3,600	»
Vincent. Molé et les factieux, réplique.	2,400	»

Année 1781.

Beaufort. Mort de Bayard.	4,000	livres.
Brenet. Mort de Patrocle.	6,000	»
Doyen. Mars vaincu par Minerve.	6,000	»
Duplessis. Portraits du Roi.	3,600	»
Jollain. Le Sommeil (*Marly* : chambre de la Reine).	500	»
Lagrenée l'aîné. Serment de Priam.	4,000	»
Lagrenée le jeune. Plafond. (*Trianon* : Belvédère).	500	»
Lépicié. Fabius Dorso.	4,000	»
Menageot. Mort de Léonard de Vinci.	4,000	»
Sauvage. Tableau (*Versailles* : cabinet de Mme Adélaïde).	792	»
Suvée. La vestale Emilie.	6,000	»
Taraval. Le Réveil (*Marly* : chambre de la Reine).	500	»
Vien. Briséis.	6,000	»
Vincent. Les Sabines.	6,000	»

Fontainebleau : chapelle.

Bardin. Adoration des mages.	1,600	»
Du Rameau. Guérison du paralytique. Les vendeurs chassés du temple.	3,200	»
Jollain. Présentation. Jésus parmi les docteurs.	3,200	»
Lagrenée le jeune. Baptême du Christ. Noces de Cana.	3,200	»
Renou. La Samaritaine. La femme adultère.	3,200	»
Robin. Transfiguration.	1,600	»
Taraval. Auguste et la Sibille. Nativité.	3,200	»
Amédée Vanloo. Le denier de César. Le repas chez le Pharisien.	3,200	»

Année 1782.

Bellengé. Modèle de tapis (*Savonnerie*).	3,400	»
Duplessis. Portraits de Louis XVI.	5,600	»

Année 1783.

Beaufort. Le duc de Guise chez du Harlay.	3,000	»
Belle. Junon empruntant la ceinture de Vénus.	4,000	»
Bellengé Modèle de tapis (*Savonnerie*).	1,200	»

Berthellemy. Maillard tuant le prévôt Marcel.	3,000 livres.
Brenet. Virginus	3,000 »
Callet. L'Hiver (*Gobelins*).	4,000 »
De Machy. Vue de Paris.	2,000 »
Du Rameau. Herminie.	3,000 »
Jollain. Frappement du Rocher.	3,000 »
Lagrenée l'aîné. Les deux veuves d'un Indien.	6,000 »
Lagrenée le jeune. L'Automne (*Gobelins*).	4,000 »
Le Barbier. Henri IV et Sully.	3,000 »
Lépicié. Matathias.	3.000 »
Menageot. Andromaque.	4,000 »
Suvée. L'Été (*Gobelins*).	4,000 »
Taraval. Sacrifice de Noé.	3,000 »
Amédée Vanloo. Le Printemps (*Gobelins*).	4,000 »
Vien. Départ de Priam.	6,000 »
Vincent. Achille combattant le Xanthe.	4,000 »

Année 1784.

Bellengé. Modèles de tapis (*Savonnerie*).	5,576 »
Duplessis. Portraits de Louis XVI.	6,600 »
Vincent. Histoire d'Henri IV, 2 tableaux (*Gobelins*).	3,600 »

Année 1785.

Bellengé. Modèle de tapis (*Savonnerie*).	3,600 »
Berthellemy. Manlius Torquatus.	3,000 »
Brenet. St Louis à Vincennes. Générosité des Romaines (*Compiègne*, chapelle).	3,800 »
Callet. Achille traînant le corps d'Hector.	4,000 »
David. Les Horaces.	6,000 »
Lagrenée l'aîné. Mort de la femme de Darius.	6.000 »
Lagrenée le jeune. Moïse sauvée des eaux.	3,000 »
Menageot. Cléopâtre au tombeau d'Antoine.	4,000 »
Peyron. Mort d'Alceste.	4,000 »
Ranson. Bordures de la Toison d'or (*Gobelins*).	1,614 »
Regnault. Pygmalion. Dibutade (*Versailles* : appartements de la Reine). Mort de Priam.	6,000 »
Sauvage. La Justice. La Prudence (*Compiègne*).	
Suvée. Départ d'Énée.	3,000 »
Taraval. Hercule et les serpents.	4,000 »

Amédée Vanloo. Vœu de Jephté.	3,000	livres.
Van Spaendonck. Fleurs.	600	»
Vien. Priam ramenant le corps d'Hector.	600	»
Vincent. Histoire d'Henri IV, 2 tableaux. (*Gobelins*) Arie et Pœtus.	6,600	»
Wertmuller. Portraits de la Reine et de ses enfants.	14,000	»

Année 1786.

Lovinfosse. Tableaux (*Gobelins*).	372	»
Perrin. Mort de Cyanippe.	2,400	»

Année 1787.

Berthellemy. Reprise de Paris sur les Anglais.	3,000	»
Brenet. Générosité d'Antiochus.	3,000	»
Callet. L'Automne (*Gobelins*).	4,000	»
Doyen. Priam réclamant le corps d'Hector.	4,000	»
Lagrenée l'aîné. Supplice de Bétis.	4,000	»
Lagrenée le jeune. Ulysse chez Circé.	4,000	»
Le Barbier. Aristomène et les femmes de Sparte.	4,000	»
Mme Vigée Le Brun. Portrait de la Reine et de ses enfants.	18,000	»
Le Monnier. Chélonis.	3,000	»
Regnault. Iphigénie en Aulide.	6,000	»
Hubert Robert. Vues de monuments antiques, 4 tableaux (*Fontainebleau*).	12,000	»
Sauvage. 3 allégories (*Versailles :* appartements de Monsieur). Tableau (*Petit Trianon*, hameau).	4,600	»
Suvée. Mort de Coligny.	3,000	»
Van Spaendonck. Fleurs.	600	»
Vien. Adieux d'Hector.	6,000	»
Vincent. Histoire d'Henri IV, 2 tableaux (*Gobelins*).	3,600	»

Année 1788.

Néant.

Année 1789.

Belle. Temple de Thémis (*Gobelins*).	8,000	»
Berthellemy. Eléazar.	3,000	»
Brenet. Henri II et Tavannes.	3,000	»

CALLET. L'Été (*Gobelins*).	4,000	livres.
DAVID. Brutus.	6,000	»
LAGRENÉE L'AINÉ. Alexandre et la pythonisse.	4,000	»
LAGRENÉE LE JEUNE. Télémaque et Mentor chez Calypso.	4.000	»
MENAGEOT. Méléagre.	6.000	»
PERRIN. Mort de Sénèque.	4,000	»
PEYRON. Mort de Socrate.	6,000	»
REGNAULT. Descente de croix (*Fontainebleau* : chapelle).	6,000	»
SUVÉE. L'Ange quittant Tobie.	4,000	»
VINCENT. Zeuxis et les filles de Crotone.	6,000	»

ANNÉE 1790.

Néant.

ANNÉE 1791.

CALLET. Le Printemps (*Gobelins*).	4,000	»

ANNÉE 1792.

Néant.

Les numéros des tableaux du musée du Louvre sont donnés d'après la 3e édition du catalogue sommaire; ceux du musée de Versailles d'après le catalogue de Soulié (3e édition, 1878).

Les mentions relatives à la manufacture des Gobelins sont prises du *Répertoire détaillé des tapisseries de la manufacture des Gobelins*, par M. Gerspach; celles, concernant les salons, des divers livrets de ces expositions, réimprimés par les soins de M. Jules Guiffrey.

Les indications des emplacements actuels des différents tableaux ont été fournies par les registres de sortie du musée du Louvre et par les catalogues officiels des divers musées français.

Sauf indication contraire, les paiements se réfèrent à l'exercice de l'année indiquée.

L'abréviation A. N. signifie : Archives Nationales.

INVENTAIRE

DES TABLEAUX COMMANDÉS

PAR

LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)

Louis AUBERT

Au château de Fontainebleau.

La Cour fit séjour à Fontainebleau au mois d'octobre 1745 (1); un an auparavant, des dispositions avaient été prises pour mettre ces appartements en état. Louis Aubert, Carcsme et Prévot furent chargés de la décoration de l'appartement du Dauphin (2); voici le mémoire d'Aubert à ce sujet (3) :

> Mémoire des tableaux faits, pour le service du Roy, pour l'appartement de Mgr le Dauphin au château de Fontainebleau, suivant les ordres de Mgr Orry, sous le contrôle de M. de Cotte, architecte ordinaire du Roy, pendant l'année 1744, par le sieur *Aubert*, peintre.

---

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII, p. 78.

(2) *Id.*, p. 79 : « M. le Dauphin et Mme la Dauphine ont trouvé leurs appartements ici accommodés tout à neuf; ils sont situés entre la cour ovale et la cour de la Conciergerie. Celui de Mme la Dauphine, qui est en haut, était autrefois celui de Monsieur et de Madame; celui de M. le Dauphin est au dessous; il étoit occupé autrefois aussi par M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans. »

(3) A. N. O¹ 1451.

Premièrement : le 1er novembre 1744, livré trois tableaux représentant des *paysages* et des *ruines de Rome*, avec des figures et des animaux, contenant chacun 3 pieds 8 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces de large.

Estimé.. 750 livres
réduit à.. 240 »

Le paiement eut lieu le 28 avril 1745 :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 240 livres pour son payement de trois tableaux, qu'il a faits pour les appartements du château de Fontainebleau.

A Versailles.

En 1746, il fut décidé que des appartements particuliers seraient aménagés, au rez-de-chaussée du château de Versailles, pour le Dauphin, fiancé à Marie-Josèphe de Saxe ; les nouveaux époux n'en devaient prendre possession qu'en novembre 1747 (1).

L'exécution des dessus de porte des appartements du Dauphin fut confiée à Aubert, à Pierre, à Oudry, à Boucher. Aubert exécuta quatre tableaux, dont il fut payé le 17 juillet 1747 :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 240 livres pour son payement de quatre tableaux, dessus de porte, qu'il a faits pour l'appartement de M. le Dauphin, au château de Versailles, pendant la présente année.

Au château de Choisy.

En 1745, des travaux divers furent faits à Choisy, où le roi séjourna à diverses reprises (2). Aubert fut employé à ce propos, et, à la date du 3 décembre 1746, on relève à son actif le paiement suivant :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 100 livres pour son payement d'un tableau, représentant un *paysage*, qu'il a fait pour le château de Choisy pendant l'année dernière.

---

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 134.
(2) Luynes. *Mémoires*, VII, p. 65.

Au château de Compiègne.

Aux mois de juillet et d'août 1748, la Cour fit séjour à Compiègne; c'était la première fois depuis 1740 (1), et il fallut y faire des aménagements nouveaux.

En 1746, quatre tableaux étaient commandés à Aubert à cet effet; il en fut payé le 7 juillet 1747 (Exercice 1746) :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 400 livres pour son payement de quatre tableaux, représentant des *paysages*, qu'il a faits pour les apartemens du château de Compiègne dans le courant de l'année dernière (2).

— En 1747, il exécutait encore quatre paysages pour l'appartement du Dauphin en ce château (3). Voici son mémoire à ce sujet (4) :

Mémoire de tableaux faits pour l'appartement de Monsieur le Dauphin, par ordre de Monsieur de Tournehem, par *Louis Aubert*. Scavoir :

Quatre tableaux de 3 pieds de haut sur 4 pieds et demi de large chacun, représentant des *paysages*, dans lesquels sont des sujets composés de trente-et-une figures d'après nature, de la hauteur de 6 pouces, et de plusieurs animaux, lesquels tableaux ont été livrés à Monsieur Coypel, premier peintre du Roi, le 20 novembre 1747.

Payé .... 1,000 livres.

Le parfait paiement de cette commande est en date du 23 mai 1749 (Exercice 1747) :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 400 livres pour faire, avec 600 à luy ordonnés acompte le 20 mars dernier, le parfait

---

(1) Luynes. *Mémoires*, IX, p. 62.

(2) Un état général des commandes officielles (A. N. O¹ 1933) spécifie que ces tableaux étaient des dessus de porte pour la chambre de Mme de Pompadour.

(3) Luynes. *Mémoires*, IX, p. 62 : « L'appartement, qu'occupoit en 1740 M. le cardinal de Fleury, est présentement celui de M. le Dauphin. »

(4) A. N. O¹ 1932.

payement de 1,000 livres à quoy monte le prix de quatre tableaux, qu'il a faits pour l'appartement de M. le Dauphin au château de Compiègne en l'année 1747.

Claude AUDRAN

Aux Gobelins.

Cet artiste exécuta, à diverses reprises, des bordures d'encadrement pour les tentures, mises sur le métier à la manufacture des Gobelins.

En 1717, il composait ainsi « un tableau de 11 pieds de haut sur 7 pieds 9 pouces de large, de la suitte de l'*Histoire de Dom Quichotte* » (1). Il demandait pour ce tableau 1,450 livres, on le réduisit à 900, et le paiement dut lui en être fait le 15 janvier 1718 (Exercice 1717) :

Au sieur *Audran*, peintre, 1440 livres (2) pour son payement des ouvrages de peintures d'ornemens et de fleurs qu'il a faits pour être executez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

— A cette date de 1717, le même état mentionne encore à l'actif d'Audran, la commande suivante :

Tableaux pour servir aux tapisseries des Gobelins.

	Prix demandé.	Modération.
Un tableau aux armes de France, avec attributs de chancellerie pour les grandes pièces.	900 liv.	700 liv.
Une bordure détachée avec huit grands morceaux d'ornemens et figures.	600 »	450 »
Un tableau pour les moyennes pièces et portières, aux armes du Roy.	300 »	255 »

(1) A. N. O[1] 1934 [B] : *État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716, jusqu'et compris 1729.*

(2) Dans cette somme devaient être compris d'autres ouvrages que la bordure susdite.

	Prix demandé.	Modération.
Deux morceaux de bordure pour le haut et le bas, moyens tableaux.	150 liv.	120 liv.
Un tableau en pilastre pour les bandes, au chiffre du Roi et ornements. . . .	320 »	280 »
Deux colonnes et deux demi-colonnes détachées.	80 »	60 »
Un tableau de 6 pieds, semé de fleurs de lys.	60 »	45 »

Le paiement est en date du 18 août 1719 (Exercice 1718) :

Au sieur *Audran*, peintre, 1910 livres pour son payement des ouvrages de peintures d'ornemens qu'il a faits pour être executez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

— Enfin, sur l'exercice de 1720, on relève, à la date du 2 août, un paiement à Audran de 974 livres « pour divers morceaux de peinture qu'il a faits pour être exécutés en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les six premiers mois de la présente année » (1); et, sur l'exercice 1718, à la date du 18 août 1719, un paiement de 447 livres « pour des ouvrages de peinture d'ornements qu'il a faits à un petit cabinet dans le bosquet du Roy du jardin des Tuilleries pendant l'année dernière ».

A Versailles.

En 1729, Audran exécutait, pour le salon de la Paix du château de Versailles, un tableau, décrit dans le mémoire suivant (2) :

> Mémoire d'un tableau pour le château de Versailles fait, de l'ordre de Mgr le duc Dantin, en janvier 1730, par *Audran*. Scavoir :

Ce tableau, pour servir au grand dessus de porte d'entrée au salon de la Paix, représentant la figure de *la Paix*, avec un Génie à ses côtés et l'autre sur des nüées avec les attributs con-

(1) Nous ne faisons état, dans ce travail, que des tableaux proprement dits et non des ouvrages de peinture : nous ne mentionnerons exceptionnellement ces derniers que si leur nature les rattache à d'autres tableaux ou quelque description donnée ailleurs en rend possible l'identification.

(2) A. N. O¹ 1934 B.

venables, peints en bronze verte reaussé d'or, sur un font peint de marbre blanc, renfermé par une riche et grande bordure, taillé et couronné, accompagnée de feston de palme et trophé aux costé, et un bas de la bordure peint en jeaune et reaussé d'or sur un fond peint de marbre de vert campant avec imposte, archivolte et pilastre assortissant au vray marbre de la grande arcade.

Cy la somme de . . . . 650 liv.
modéré à . . . . 450 »

Le paiement de ce tableau est en date du 6 avril 1730 (Exercice 1729):

Au sieur *Audran*, peintre, la somme de 450 livres pour un tableau, qu'il a fait et fourny dans le mois de janvier dernier pour mettre au-dessus de la porte du sallon de la paix au chateau de Versailles, représentant *la Paix avec ses attributs.*

De l'avis de M. de Nolhac, ce tableau d'Audran devait être placé dans l'arcade qui fait communiquer la galerie des Glaces et le salon de la Paix : c'était une clôture provisoire de peu d'importance et qu'on enlevait au moment des fêtes, quand la communication était rétablie entre la grande galerie et le salon. Naturellement, cet objet n'a pas tardé à s'user et à disparaître.

Jean-Jacques BACHELIER

Commandes diverses.

A la date du 19 novembre 1760 (Exercice 1758), on relève, à l'actif de cet artiste, le parfait paiement des treize tableaux suivants :

Au sieur *Bachelier*, peintre, la somme de 100 livres pour faire, avec 9,000 livres à lui ordonnés acompte, sçavoir 2,000 sur l'exercice 1757, le 30 mars dudit an, et 7,000 sur l'exercice 1758 en contracts sur les aides et gabelles à 4 0/0, le 11 septembre 1759, le parfait paiement de 9,100 livres, à quoy montent treize tableaux, représentant les quatre premiers des *vazes de porcelaines de France;* le cinquième un *Lion combattu par*

des dogues; le sixième un *Ours arrêté par des chiens*; les septième, huitième et neuvième une *teste bizarre de dain*, déposée au cabinet du jardin du Roy; les dizième, onzième et douzième des *chiens*; et le treizième une *Perdrix singulière*; qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1757 et 1758.

Les quatre *vases de porcelaines de France*, qui furent payés 1,600 livres, ainsi qu'il appert d'un état des commandes en date de 1774 (1), étaient des dessus de portes pour une maison royale, dont il ne nous a pas été donné de retrouver le nom.

Les cinquième et sixième tableaux de cette série parurent au Salon de 1757, et voici le mémoire de l'artiste à ce sujet (2) :

> Mémoire de deux tableaux d'animaux faits, pour le service du Roy, pour le château de Choisy, ordonnés par M. le marquis de Marigny, par le sieur *Bachelier* pendant l'année 1757. Scavoir :

Un Lyon d'Afrique combattu par des dogues.
Un Ours de Pologne, arrêté par des chiens de forte race.

Ces deux tableaux, de même grandeur, ont chacun 9 pieds et demi de hauteur sur 8 pieds de largeur.

Estimés chacun 2,400 livres. . . . . 4,800 liv.

Accordé par Monsieur le Directeur Général, en considération des frais de voyage et d'études. . . . . 600 »

Ces tableaux sont signalés par d'Argenville (3) dans l'une des salles à manger du petit château de Choisy.

Actuellement au musée d'Amiens, où ils furent envoyés par l'État : H. 2 m. 75. — L. 2 m. 28.

Voici le mémoire relatif aux numéros 7, 8 et 9 de cette série (4) :

> Mémoire de trois tableaux, études d'une tête de dain, faits pour le service du Roy, ordonnés par M. le marquis de Marigny, par *Bachelier*, pendant l'année 1757.

---

(1) A. N. O¹ 1933.
(2) A. N. O¹ 1931.
(3) *Voyage pittoresque des environs de Paris.*
(4) A. N. O¹ 1931.

Cette *tête bizarre de dain* a été déposée au cabinet du jardin du Roy, après avoir été peinte de trois côtés en trois tableaux différents.

Chaque tableau estimé 200 livres; pour les trois (1). 600 liv.

Enfin, les quatre derniers tableaux de cette série sont visés en un seul mémoire (2) :

> Mémoire des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Bachelier*, pendant l'année 1758.

Un tableau représentant le *portrait de Tronquette*, chienne du Roy, avec un fond de paysage. . . . . 600 liv.

Trois tableaux, dont l'un représentant deux *chiens jouant avec un sac à ouvrage*; l'autre un *chien*, et le troisième une *perdrix singulière* (3). Estimés ensemble . . . . 900 »

— Indépendamment de ces commandes, Bachelier exécutait encore, pour le Roi, en 1778, une autre tête de cerf, ainsi mentionnée dans le mémoire suivant (4) :

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Bachelier*, peintre du Roy, pendant l'année 1778.

Ce tableau a 4 pieds et demi de large sur 4 de haut.

Il représente une *tête de cerf dix-corps bisarre, en putréfaction.*

Aucun prix n'est mentionné à la suite de ce mémoire; l'ordonnance de

---

(1) Dans une copie de ce mémoire, inscrite au verso d'un autre mémoire de Boucher (A. N. O¹ 1934 B), il est mentionné que ce daim avait été pris par l'équipage du Roi, et que la tête en était peinte « sur un fond imitant la planche de sapin ».

(2) A. N. O¹ 1931.

(3) Les dimensions ne sont pas portées sur le mémoire; toutefois, on peut voir ci-dessous qu'un tableau, à peu près semblable, fait par le même artiste, évalué 300 livres, était de 4 pieds et demi sur 4.

L'État, en 1872, envoyait au musée de Mende un tableau de Bachelier représentant une *perdrix*.

(4) A. N. O¹ 1931.

paiement, en date du 5 avril 1784, atteste toutefois que ce tableau fut payé 300 livres (1) :

Au sieur *Bachelier*, peintre du Roy, 300 livres pour son payement d'un tableau représentant une *tête de cerf dix-cors en putréfaction*, qu'il a fait en 1778 pour le service de Sa Majesté.

Au château de Saint-Hubert.

En 1756, Louis XV acheta, comme rendez-vous de chasse, le pavillon de Pouras, connu sous le nom de château de Saint-Hubert (2), et situé à trois lieues de Pontchartrain. Il fallut alors aménager convenablement cette nouvelle résidence, et la décoration en était fort avancée au mois de juin 1758 (3).

En 1756, Bachelier avait reçu la commande d'un plafond pour le grand salon de ce château; il en fit une esquisse, qui sans doute ne fut pas acceptée, comme semble l'indiquer le mémoire suivant (4) :

> Mémoire de supplément pour diverses études en peinture, frais et autres dépenses faites pour le service du Roi, par ordre de M. le marquis de Marigny, pour un grand plafond au château de Saint-Hubert, dont l'exécution n'a pas eu lieu, et dont partie des dépenses n'ont pas été compensées au sieur *Bachelier*, pendant l'année 1756.

Ce plafonds avoit environ 27 pieds de diamètre; les études sont des oyseaux de toute espèce, relativement à la chasse au vol.

Le sieur Bachelier avait dessiné et peint au pastel plusieurs études de ces oyseaux, qu'il a remis au cabinet des desseins du Roi. Il avoit fait aussi ses provisions de couleurs proportionnément à la grandeur de ce plafonds et les avoit fait transporter à Saint-Hubert, dont partie a été perdu, l'ouvrage ayant été suspendu et ensuite réduit à un plafonds d'environ 14 pieds de diamètre, auquel ses premières études n'ont point servi; celui-ci

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785). — Le 20 mai 1868, l'État plaçait à la Maison de la Légion d'Honneur à Saint-Denis, un tableau de Bachelier, représentant une *Tête de cerf* et portant la cote d'inventaire : 394 B.

(2) Luynes, *Mémoires*, XV, 129.

(3) *Id.*, XVI, 470.

(4) A. N. O[1] 1931.

a été payé par un mémoire qui ne l'a point dédommagé ni de la perte de son temps, ni de ses dépenses préliminaires.

En conséquent, le sieur Bachelier supplie M. le Directeur et Ordonnateur général de lui accorder pour aider à le dédommager des déboursés faits pour le premier ouvrage, la somme de .... 1,200 livres.

Ces 1,200 livres lui furent payés le 12 octobre 1768 (Exercice 1762), en même temps qu'un tableau pour les Gobelins, dont il sera parlé ci-après (1).

Le second plafond, auquel Bachelier fait allusion dans son mémoire, fut exécuté par lui, et voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un plafond exécuté, pour le service du Roy, au château de Saint-Hubert, par le sieur *Bachelier*, peintre, pendant l'année 1759.

Ce plafond, d'environ 14 pieds de diamètre, est composé d'une attique, qui encadre le ciel de guirlandes de fleurs, qui, au développement, produisent environ 60 pieds, et de quelques oiseaux dans le ciel.

Estimé............................ 1,456 liv.

Nous n'avons pas trouvé d'ordonnance de paiement se référant à ce travail.

Au château de Choisy.

On a déjà signalé en 1757, la commande à Bachelier de deux tableaux pour la salle à manger de Choisy (3). En 1759, il en recevait une nouvelle de quatre dessus de porte pour le salon de ce même château; voici son mémoire (4) :

Mémoire de quatre tableaux, dessus de portes, pour le château de Choisy, peints par ordre de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Bachelier*, pendant l'année 1760.

Ils sont de même grandeur chacun de 4 pieds et demi en quarré.

---

(1) Voir page 13.
(2) A. N. O[1] 1933.
(3) Voir plus haut, page 7.
(4) A. N. O[1] 1931.

Ces quatre tableaux représentent les *Quatre parties du monde*, caractérisées par des oyseaux, des plantes, fleurs, fruits et arbres, qui naissent dans ces différents climats. Sçavoir :

L'Europe, caractérisée par le coq, le phaisan, le héron blanc, le canard et la outarde; et en végétaux par le chêne, le pin, le cyprès, le rosier, la pomme, la poire, etc.;

L'Asie, par le casouard, le paon, l'oyseau royal, de paradis, la hupe de Candie et la dent d'éléphant; en végétaux la canna corna, celle de sucre, le bananier, la bambou, la pêche, l'abricot;

L'Afrique, par les demoiselles de Numidie, la pintade, le geay d'Angola; en végétaux l'opuntia, l'arbre pourpier, l'arbre jombasle, l'aloës peroquet, le ficoïdes ou petits doigts d'enfant, le tilaoo, la grenade;

L'Amérique, par le katakia, le haras, le coq de roche, la sultane, le courlis, le toukan, le roi des couroumoux; en végétaux, l'arbre de fer, palmier éventail, cierge de Pérou, echinomilocactus, le melo-cactus et le gouavier.

Les quatre tableaux estimés chacun 600 livres, cy. 2,400 »

Ces tableaux figurèrent au Salon de 1761 (1), et le paiement en fut fait le 18 septembre 1766 (Exercice 1764) :

Au sieur *Bachelier*, peintre, la somme de 1,600 livres pour faire, avec 800 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1764 le 13 may dernier, le parfait payement de 2,400 livres, à quoy montent quatre tableaux, dessus de porte, représentant les *Quatre parties du monde*, caractérisées par des oiseaux, plantes, fruits et arbres, propres à chacun, qu'il a faits pour le service du Roy en 1760.

Retirés de Choisy en 1792, ils furent placés au dépôt des Petits-Augustins et remis par Lenoir, le 17 septembre 1796, à l'administration du Museum.

---

(1) Ils sont ainsi mentionnés au livret : « Les quatre parties du monde représentées par les oiseaux qu'elles produisent : l'Europe, où l'on voit le Coq, l'Outarde, le Héron, le Coq-Faisan et quelques canards; l'Asie, caractérisée par le Faisan de la Chine, le Casoard, le Paon, le Huppé, l'Oiseau Royal et l'Oiseau du Paradis; l'Afrique présente la Pintade, la Demoiselle de Numidie, le Geay d'Angola et l'Oiseau dit la Palette; l'Amérique est désignée par le Roi des Couroumoux, le Katacoi, le Courly, la Poule Sultanne et le Coq de Roche. Ces tableaux sont au Roy et décorent le salon de Choisy; ils ont environ 4 pieds en tout sens. »

Actuellement, tous les quatre, à Paris, au Muséum d'histoire naturelle, dans le vestibule de la salle d'assemblée et dans le cabinet du directeur.

— En 1765, Bachelier eut encore à faire deux dessus de portes pour ce même château de Choisy; voici son mémoire (1) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Bachelier*, pendant l'année 1765.

Ces tableaux, de chacun 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds de haut, sont destinés pour les appartemens de Choisy.

Ces deux tableaux représentent des *fleurs dans des vases*.

Estimés . . . . 1,200 livres.

Ils figurèrent au Salon de 1746 et furent payés le 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Bachelier*, peintre, la somme de 1,200 livres pour son payement de deux tableaux, représentant des *fleurs dans des vases*, qu'il a faits en 1765 pour le service de Sa Majesté.

Aux Gobelins.

Vers 1758, Bachelier avait travaillé pour la manufacture des Gobelins; le mémoire précédemment transcrit et relatif au plafond inachevé du château de Saint-Hubert (2), se terminait, en effet, ainsi :

« En outre, le sieur Bachelier a l'honneur de représenter à M. le Directeur « général qu'il a fait diverses esquisses pour la manufacture des Gobelins, « sous la conduite de feu M. d'Isle, qui n'ont pas été payées; pour lesquelles « il supplie M. le Directeur général de lui accorder par forme de gratification « en considération du temps qu'il a employé auxdits ouvrages, une somme « de 300 livres. »

Et, en marge, on relève cette annotation de la Direction des Bâtiments :

« Cet article a été anéanti parce que M. Bachelier n'étant pas satisfait des « 300 livres qui lui avoient été allouées pour lesdites esquisses, il a mieux « aimé les retirer. En conséquence, ses quatre grands tableaux, sujets d'Enfans, pour les Gobelins, lui sont alloués au prix de 4,000 livres chaque. »

De fait, une tenture de quatre pièces avait été commandée à l'artiste; l'indication suivante en montre le sujet et les dimensions (3) :

(1) A. N. O¹ 1931.
(2) Voir page 3.
(3) A. N. O¹ 1931.

Quatre grands tableaux d'environ 20 pieds de largeur sur 10 de hauteur, pour le service de la manufacture des Gobelins. Sujets d'enfants, mêlés d'animaux.

Estimés environ chacun 3,000 livres.

Le premier représentant les *Amusements de l'enfance* est fait et livré.

Estimé........................ 4,000 livres.

Ce tableau figura au Salon de 1761 ; il fut payé le 12 juin 1768 (Exercice 1762) :

Au sieur *Bachelier*, peintre, la somme de 500 livres pour faire, avec 4,700 à lui ordonnés à compte sur 1762 en billets sur l'emprunt du 16 mars 1760, le 12 octobre 1767, le parfait payement de 5,200 livres, à quoy montent tant un tableau représentant *les Amusements de l'enfance*, qu'il a fait en 1761 pour être exécuté en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins, que les diverses études et frais à l'occasion du grand plafond projetté pour le sallon du château de Saint-Hubert en 1756 (1).

Bachelier ne donna que ce seul tableau et cette suite ne dut pas être continuée.

En 1794, le jury des arts et manufactures, qui procédait au classement des modèles des Gobelins, déclarait le sujet de ce tableau agréable, mais toutefois le rejetait « sous le rapport de l'art, quoique les animaux, les fruits et les plantes soient bien ».

Actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État : H. 3 m. 23. — L. 6 m. 46.

---

(1) Voir plus haut, page 9.

Jacques BAILLY (1).

Au château de Fontainebleau.

En 1729, cet artiste exécutait trois tableaux de sainteté pour le château de Fontainebleau; en voici le détail (2) :

	Prix demandé.	Modération.
Un tableau représentant une *Nativité*, ornée de plusieurs figures, avec une gloire d'anges, 4 pieds 10 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces 9 lignes de large.	270 liv.	180 liv.
Deux autres tableaux de forme ovale, l'un représentant la *Visitation de la Vierge*, avec figures sur un fond d'architecture; et l'autre représentant une *Annonciation de la Vierge*, accompagnée d'une gloire, ayant, tous les deux tableaux, chacun 3 pieds un pouce sur 2 pieds 6 pouces de large	260 »	150 »

Le paiement est en date du 13 décembre 1729 :

Au sieur *Bailly* fils, la somme de 330 livres pour trois tableaux de dévotion, qu'il a faits pour le château de Fontainebleau dans la présente année.

— En 1746, des travaux assez considérables furent faits en ce même château à l'appartement de la Reine (3), et Bailly fut chargé de quelques

(1) Il s'agit ici du fils de Nicolas Bailly, auquel on doit l'inventaire de 1709, et qui fut lui-même garde des tableaux du Roi de 1730 à 1754 (cf. *Inventaire des tableaux du Roy* par Nic. Bailly, publié par Fernand Engerand, p. xv).

(2) A. N. O¹ 1934 B : *État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu' et compris 1729*

(3) Luynes. *Mémoires*, VII, 284.

ouvrages dont le détail se trouve dans la proposition de paiement suivante (1) :

Au sieur *Bailli*, peintre et garde des tableaux du Roi, le payement d'un mémoire d'ouvrages, qu'il a faits, en 1747, pour avoir repeint et augmenté deux tableaux pour le cabinet de la Reine, représentans des *Saintes en méditation;* fait et fourni un autre tableau original de *paysage*, orné de figures, pour le même cabinet. . . . . 149 livres 10 sols.

Le paiement est en date du 31 janvier 1749 (Exercice 1747) :

Au sieur *Bailly* la somme de 149 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait et deux autres qu'il a agrandis pour les apartemens du château de Fontainebleau pendant l'année 1747.

Aux Tuileries, à la Muette, etc.

Sur l'exercice 1739, on relève, à la date du 2 mars 1740, l'ordonnance de paiement suivante, à l'actif de Bailly :

Au sieur *Bailly*, la somme de 700 livres pour quatre tableaux qu'il a faits pour le palais des Thuilleries et le château de la Meutte pendant l'année dernière.

Et, à la date du 3 décembre 1746, on trouve le paiement suivant :

Au sieur *Bailly* la somme de 940 livres pour son payement de sept tableaux qu'il a faits pour une maison appartenant au Roy à Paris, pendant l'année dernière.

A la Bibliothèque du Roy.

En 1741, par suite du transfert à Paris du Cabinet des Médailles, des aménagements nouveaux furent faits à la Bibliothèque du Roi. A cet effet, des tableaux furent commandés à Natoire, à Carle Van Loo, à Boucher et à Bailly; ce dernier fit, ainsi, deux tableaux, dont il fut payé le 3 décembre 1746 :

Au sieur *Bailly*, la somme de 400 livres pour faire, avec 2,000 livres a luy ordonnés, sçavoir 1,000 livres sur l'exercice

---

(1) A. N. O[1] 1452 A.

1742 le 15 may 1743 et 1,000 livres sur l'exercice 1744 le 9 décembre dudit an, le parfait payement de 2,400 livres, à quoy montent deux grands tableaux qu'il a faits pour la Bibliothèque royale pendant les années 1741 et 1742.

En procédant par élimination, on peut établir que ces deux tableaux que fit Bailly devaient représenter *Erato* et *Euterpe*, personnifiant l'Élégie et la Musique. La décoration de cette pièce, on le verra aux articles de Boucher, Natoire et Vanloo, était, en effet, fournie par des sujets représentant les Muses; or, on connaît celles qui furent interprétées par ces trois artistes, et les deux seules qui restent, Erato et Euterpe, furent assurément réservées à Bailly et complétèrent ainsi la décoration projetée.

Jean BARDIN

Au château de Fontainebleau.

Le 6 janvier 1775, Louis XVI décida de décorer la chapelle de Fontainebleau. Le contrôleur de ce château annonça que quatorze tableaux seraient nécessaires; l'exécution en fut confiée à Taraval, Robin, Jollain, Lagrenée le jeune, Renou, Du Rameau et Amédée Van Loo. Mais, dans la suite, Robin, auquel deux tableaux étaient ordonnés, ne put en faire qu'un, et Bardin fut choisi à sa place pour exécuter l'*Adoration des Mages*.

Il présenta à ce sujet le mémoire suivant (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Bardin*, pendant les années 1780 et 1781.

Ce tableau de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, est un des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau.

Il représente l'*Adoration des Mages*.

Estimé. . . . . 1,600 livres.

(1) A. N. O[1] 1931.

Il figura au Salon de 1781, et le parfait payement est en date du 7 mars 1783 (1) :

Au sieur *Bardin*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 600 à luy ordonnées à compte sur l'exercice 1780 le 2 mars 1781, le parfait payement de 1,600 livres à quoi monte un tableau, représentant l'*Adoration des Mages*, qu'il a fait pour le service du Roi pendant les années 1780 et 1781.

Actuellement à Fontainebleau, dans la chapelle Sainte-Trinité : H. 2 m. 38 — L. 1 m. 48.

Jean-Antoine BAUDOUIN

Portraits.

On trouve, à l'actif de cet artiste, le mémoire suivant, en date de 1766 (2) :

Mémoire de deux tableaux peints en miniature, pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le s[r] *Baudoin*, en 1766 :

Le portrait de feu Mgr. le Dauphin . . . . 300 livres.
Un tableau où sont trois figures portraits . . . . 600 »

Jacques-Antoine BEAUFORT

La mort de Calanus.

Pour le Salon de 1779, la Direction des Bâtiments avait donné à Beaufort ce sujet de tableau : *le Président Molé saisi par les factieux*; mais ensuite ce motif fut attribué à Vincent, et Beaufort eut à traiter celui de *Calanus, philosophe indien, se brûle en présence d'Alexandre et de son armée*, primitivement destiné à Lagrenée le jeune. Voici son mémoire (3) :

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).
(2) A. N. O[1] 1933.
(3) A. N. O[1] 1931.

Mémoire d'un des dix tableaux pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Beaufort*, pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 pieds de large.
Il représente *Calanus, philosophe indien, montant sur un bûcher en présence d'Alexandre,* à qui il fit dire par un officier qu'il comptoit le revoir à Babylone dans trois mois : cette réponse fut une prédiction, car Alexandre mourut à cette époque.
Estimé. . . . . 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779; il passa ensuite à la manufacture des Gobelins, et, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait, « le sujet ne rappelant qu'une orgueilleuse folie ».
Actuellement au musée de Caen, où il fut envoyé par l'État en 1872.

La mort de Bayard.

Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Beaufort*, pendant les années 1780 et 1781 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *la mort du chevalier Bayard.*
Estimé. . . . . 4,000 liv.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1781; il passa ensuite aux Gobelins et le jury de 1794 le rejeta, trouvant le sujet « inadmissible ».
Actuellement au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 26 — L. 3 m. 22.

Le duc de Guise chez le président du Harlay.

Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Beaufort*, pendant les années 1782 et 1783 (2).

(1) A. N. O¹ 1931.
(2) A. N. O¹ 1931.

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *le duc de Guise chez le président du Harlay*.
Estimé .... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, et fut rejeté par le jury de 1794 « sous le rapport des idées républicaines ».

Alexis-Simon BELLE

Portrait de Louis XV.

A la mort de Belle, l'Académie demanda à sa famille la liste de ses ouvrages les plus estimés; on lui répondit : « Le portrait de Sa Majesté en pied, celui de la Reine et de mesdames de France, celui de Mme l'infante d'Espagne, princesse du Brésil, celui du roi Stanislas de Pologne, etc. (1). »

Le portrait de Louis XV fut exécuté en 1724, le roi avait alors quatorze ans; l'artiste fut payé le 15 juin 1724 (Exercice 1724) :

Au sieur Belle, peintre, la somme de 700 livres pour son payement d'un tableau représentant le *portrait du Roy*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant l'année 1724.

Ce portrait figure actuellement au musée de Versailles (n° 4388), où le catalogue le porte aux inconnus de l'école française : H. 0 m. 99. — L. 1 m. 34; forme ovale (2).

Louis XV, âgé de quinze ans, porte un habit rouge richement orné de parements dorés, avec le cordon du Saint-Esprit; la main droite est légèrement placée sur le côté et il montre de la gauche un portrait en ovale de l'infante d'Espagne, qui lui était alors fiancée et qui est habillée d'une robe de brocart d'or et tient des fleurs. Le jeune roi est représenté jusqu'en dessous des genoux et les indications de la famille de Belle portent que le portrait fait par cet artiste était en pied; mais cette contradiction n'est qu'apparente et elle est bientôt levée quand on observe, à la droite de la composition une tête d'Amour et, quelques lignes en deçà, une moitié de

---

(1) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie de peinture*, t. II, p. 233.

(2) F. Engerand, *Les portraits de Louis XV et de Louis XVI au château de Versailles* (*Nouvelle Revue*, 15 mars 1897). — De Nolhac et Pératé, *Le musée national de Versailles*, p. 173.

palette et des pinceaux. Cette constatation atteste, en effet, que la toile fut fortement amputée et que l'artiste avait posé, à la droite de son tableau, un petit Amour, personnifiant la Peinture et montrant au Roi le portrait de la petite princesse; il arrive ainsi que les proportions restituées de ce troisième personnage complètent le portrait de Louis XV et témoignent que, primitivement, le jeune monarque fut représenté en pied.

Cette charmante peinture, que M. de Nolhac a placée dans les appartements du Dauphin réorganisés, concorde comme âge avec celui de Louis XV à l'époque où Belle le représentait; l'identification en devient certaine quand on compare le portrait de l'infante d'Espagne, exécuté par le même artiste (nº 4381 de Versailles), avec celui qui figure dans cette composition (1).

---

(1) L'un des premiers actes d'un roi était toujours de faire exécuter son portrait qui, multiplié à d'innombrables exemplaires par l'école des jeunes copistes qui travaillaient à Versailles d'après les modèles de choix, était offert aux cours étrangères, aux bonnes villes, aux grands dignitaires du royaume. Voici, parmi les premiers portraits de Louis XV, ceux qui furent commandés, en dehors de la direction des Bâtiments, et que naturellement cette administration n'eut pas à payer.

Le premier portrait officiel de Louis XV, roi de France, date de 1716; il est de *Rigaud*. Le 18 août 1716, une lettre de cachet était envoyée au prieur de Saint-Denis aux fins de délivrer au peintre les ornements royaux (A. N. K. 136, nº 19) :

« De par le Roy, *Cher et bien amé*, ayant ordonné au sieur *Rigaud*, « peintre, de faire notre portrait en grand, habillé de nos ornemens « royaux, nous vous faisons ceste lettre de l'avis de notre très cher et très « amé oncle le duc d'Orléans, Régent, pour vous dire que notre intention « est que vous remettiez audit sieur Rigaud ceus qui sont en dépôt dans le « trésor de votre abbaye pour lui servir de modelles, lesquels il aura soin « de vous remettre aussy tost que son ouvrage sera finy. Si n'y faites faute, « car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le 18 aoust 1716. Louis. »

Ce portrait figure actuellement à Versailles sous le nº 3695 : H. 1 m. 89 — L. 1 m. 35. — Signé : *Fait par Hyacinthe Rigaud en septembre 1715*. Cette date désigne à coup sûr l'époque où le jeune roi posa devant l'artiste; car on lit dans le *Nouveau Mercure* de juin 1717 : « Le portrait du roi, que le sieur Rigaud avoit commencé dès le mois de septembre 1715 et qu'il n'a fini que depuis quelques jours, fut présenté, le 7 juin 1717, par ce peintre célèbre à Monseigneur le duc Régent. On le porta, le 10, à Sa Majesté, qui parut fort aise de le trouver dans son cabinet, parce qu'il est très beau et très ressemblant. »

En 1718, nouveau portrait du roi; l'artiste, désigné par le Régent, est l'un des élèves de Rigaud, *Jean Ranc*, qui sera, quelques années plus tard, le premier peintre de la cour d'Espagne. Jusqu'à ce jour, on ignorait que Ranc ait exécuté le portrait de Louis XV; il n'est plus permis d'en douter après la lettre de cachet suivante, réclamant pour cet artiste les ornements royaux, déposés à Saint-Denis (A. N. K. 139 A, nº 2) :

Portrait de l'infante d'Espagne.

Marie-Anne Victoire, fille du roi d'Espagne Philippe V, avait été fiancée à Louis XV par traité signé à Madrid en 1721 ; le fiancé avait onze ans, la

---

« De par le Roy, *Chers et bien amez*, par nostre lettre du deuxième de ce « mois, nous vous avions escrit qu'ayant ordonné au sieur *Ranc*, peintre, « de faire un portrait qui représente notre personne, revêtue de nos habits « et ornemens royaux, dont la garde vous est confiée, vous eussiez à les « luy montrer et à les luy laisser paindre sur le lieu sans déplacer. Mais « ayant esté depuis informez de l'impossibilité où se trouve ledit sieur Ranc « d'aller paindre à Saint-Denis ces différens ornemens, nous vous faisons « cette lettre, de l'avis de notre très cher et très amé oncle, le duc d'Or- « léans, Régent, pour vous dire que notre intention est que vous luy « remettiez incessamment nostre manteau Royal, nostre tunique, nostre « couronne, nostre main de justice, nostre sceptre et autres ornemens « royaux dont il pourra avoir besoin pour faire nostre dit portrait, voulant « que vous les luy laissiez librement emporter chez luy après avoir pris « cependant de vostre part les précautions usitées en pareil cas, et à la « charge par ledit sieur Ranc de ne les garder que pendant l'espace de « deux mois seulement. Si n'y faites faute, car tel est nostre plaisir. Donné « à Paris, le 11 juin 1719. Louis. »

On peut identifier ce portrait par Ranc avec le n° 4386 du musée de Versailles, que le catalogue de ce musée porte aux inconnus de l'École française (H. 2 m. 48 — L. 1 m. 97). Il faut renoncer à y voir le portrait qui fut exécuté par Belle en 1724 : l'âge du modèle royal aussi bien que les dimensions de la toile, rapprochés du fait que jamais les ornements royaux ne furent délivrés à Belle, sont des indices certains que cet artiste n'a rien à voir dans cette œuvre ; mieux encore, la facture assez malhabile et l'emploi des procédés de Rigaud, dont Ranc était l'élève, accusent d'incoercibles dissemblances. (Cf. Engerand. *Les portraits de Louis XV*, etc. — de Nolhac et Pératé. *Le musée national de Versailles*, p. 173.)

Il est probable que l'œuvre de Ranc n'eut qu'un succès modéré, et, en 1721, un nouveau portrait du roi était commandé à *Rigaud*, à qui les ornements royaux furent, cette fois encore, délivrés (A. N. K. 139, n° 9) :

« De par le Roy, *Cher et bien amé*, le sieur *Rigaud* ayant besoin pour « achever notre portrait des ornemens royaux qui sont dans le Trésor de « votre Église, nous vous mandons et ordonnons, de l'avis de notre très cher « et très amé oncle le duc d'Orléans, Régent, de les luy faire remettre pour « les garder autant de temps qu'ils luy seront nécessaires en prenant toutes « les sûretés accoutumées en pareille occasion. Si n'y faites faute, car tel « est notre plaisir. Donné à Paris, le 26 mai 1721. Louis. »

En 1724, ce fut au tour de Belle d'exécuter le quatrième portrait en pied

fiancée trois ans et demi. Cette princesse fut envoyée à Versailles en 1722 et elle y resta jusqu'au 5 avril 1725, où ce projet de mariage fut abandonné.

En 1725, Belle, qui avait déjà représenté la jeune princesse dans le portrait du Roi dont nous venons de parler, fut chargé de la paindre séparément. Il fut payé le 22 août 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Belle*, peintre, la somme de 500 livres pour un tableau, représentant l'*Infante en pied dans l'habit espagnol*, qu'il a fait pour le chateau de Versailles pendant l'année dernière.

Ce portrait figure actuellement au musée de Versailles (n° 4381) : H. 1 m. 37 — 1 m. 04 (1).

---

du jeune roi; de 1724 à 1727, Jean-Baptiste Vanloo exécuta encore quatre portraits différents du jeune monarque, dont il sera parlé plus loin.

Enfin, *Rigaud*, en 1729, pour la troisième fois, fit le portrait de Louis XV; les ornements royaux lui furent remis, comme l'atteste cette lettre de cachet, adressée au prieur de Saint-Denis (A. N. K. 141, n° 7):

« De par le Roy, *Cher et bien amé*, ayant ordonné au sieur *Rigaud*,
« peintre, de faire notre portrait en grand, habillé de nos ornemens royaux,
« nous vous faisons cette lettre pour vous dire que notre intention est que
« vous remettiés audit sieur Rigaud le manteau royal, la couronne, le
« sceptre, la main de justice et autres ornemens royaux qui sont dans le
« trésor de votre abeyie pour lui servir de modèle, lesquels il aura soin de
« vous remettre aussitost que cet ouvrage sera fini, en prenant au surplus
« par vous les seuretés accoutumées en pareille occasion. Si n'y faites faute,
« car tel est notre plaisir. Donné à Marly, le 25 juin 1729. Louis. »

Voici, d'après le mémoire d'une copie qui en fut faite en 1744 par Portail, la description de ce portrait (A. N. O' 1451) :

« Pour avoir fait une copie du portrait du Roy en pied, d'après le tableau original de *M. Rigaud*, où le Roy paroit debout, tenant d'une main le bâton royal, au haut duquel est une statue de Charlemagne, l'autre main est appuyée sur sa couronne qui est sur une riche table; il est vêtu des habits royaux, le manteau semé de fleurs de lys d'or et doublé d'une fourrure d'hermine; le fond du tableau représente une partie du palais avec un magnifique rideau de velours, et sous ses piéds un beau tapis de Turquie. »

Ce portrait est actuellement à Versailles (n° 3750); H. 2 m. 71 — L. 1 m. 94. Signé : *Fait par Hyacinthe Rigaud*, 1730.

(1) Un des descendants de Belle nous a fait savoir que ce portrait avait été trouvé dans l'atelier d'Augustin Belle, directeur des Gobelins, à la mort de cet artiste, et que sa famille le donna au musée de Versailles.

Portrait de Stanislas Leczinski.

En 1730, Belle exécuta, pour la chambre de Marie-Leczinska, le portrait de l'ex-roi, son père; voici son mémoire (1) :

> Mémoire des ouvrages de peinture faits pour le service de S. M., dans l'appartement de la Reyne à Versailles, suivant les ordres de M. le duc d'Antin, sous le controlle de M. Gabriel, contrôleur général desdit Batimens, pendant l'année 1730, par le sieur *Belle*, peintre du Roy.

Un tableau représentant le *portrait du Roy de Pologne*, père de la Reyne; ce portrait a environ 4 pieds de haut sur 3 pieds de large (2), est entièrement peint de moy, les mains, les armures et les draperies d'après nature, et la tête peinte dans le miroir d'après l'original que j'ay eu l'honneur de peindre à Chambord (3); ce portrait a été placé, le 25 may 1730, au dessus du trumeau de glace dans la chambre de la Reyne, ce tableau du prix de. . . . . 800 livres

Arrêté à. . . . . 500 »

L'artiste fut payé le 22 juillet 1730 :

Au sieur *Belle*, peintre du Roy, la somme de 500 livres pour son payement d'un tableau, représentant le *Roy de Pologne*, qu'il a fait et posé dans l'appartement de la Reyne à Versailles pendant le mois de may dernier.

Actuellement au musée de Versailles, et porté au catalogue comme

---

(1) A. N. O' 1934 B.

(2) *L'Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'Inventaire général fait en 1709 jusqu'en 1737* (A. N. O' 1965) donne à ce portrait les dimensions de 3 pieds en hauteur et 2 pieds 8 pouces en largeur, et le désigne comme étant de forme ovale.

(3) En 1725 le château de Chambord avait été concédé par Louis XV au roi Stanislas, son beau-père.

« peinture française du XVIII[e] siècle » (n° 3747) (1). — H. o m. 94; — L. o m. 86; la forme ovale est encore apparente sur la toile.

Portrait du Dauphin.

Le Dauphin, fils aîné de Louis XV, naquit le 4 septembre 1729; dès que les traits de l'enfant commencèrent à se dégager de la banalité et de l'imprécision du premier âge, le roi voulut qu'ils furent fixés, et Belle fut chargé, dans la dernière moitié de 1730, de faire le portrait de l'enfant royal.

Le tableau fut placé dans la chambre de la Reine (2), et voici le mémoire de l'artiste (3) :

Mémoire des ouvrages de peinture faits pour le service de S. M. dans l'appartement de la Reine à Versailles, suivant les ordres de Mgr le duc Dantin, sous le contrôle de M. Gabriel, pendant l'année 1730, par le sieur *Belle*, peintre du Roy et de son Académie royale.

Un tableau représentant le *portrait de Mgr le Dauphin en pied*, original, vestu d'une robbe de drap d'argent, assis sur un canapet de velours, orné de galons et de crépines d'or; sur lequel canapet est jetté un manteau de velours, semé de fleurs de lis et doublé d'hermine; au dessus est un pavillon de velours, orné de galon d'or et doublé d'étoffe d'or, semé de fleurs de lis et de dauphins.

Ce tableau, d'environ 4 pieds de hauteur sur 3 de large (4), placé dans la chambre de l'appartement des Bains de la Reine, mis en place le 2 décembre de l'anné 1730.

Ce portrait de Mgr le Dauphin peint par le sieur *Belle* du prix de 1,000 livres, réduit à........................ 600 livres.

---

(1) De Nolhac et Peraté, *Le musée national de Versailles*, p. 212; — de Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 102.

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 118.

(3) A. N. O[1] 1934 B.

(4) L'inventaire de 1737 sus-cité mentionne ce portrait du Dauphin, « assis sur un carreau de velours », dans la chambre à coucher de la Reine et précise ses dimensions : 3 pieds sur 2 pieds 8 pouces, et sa forme qui était ovale.

Le payement est en date du 16 janvier 1731 (Exercice 1730) :

Au sieur *Belle*, peintre du Roy, la somme de 600 livres pour son payement d'un tableau, représentant *M. le Dauphin en pied*, qu'il a fait pour l'appartement de la Reyne à Versailles pendant l'année dernière (1).

Sous le n° 192, le musée de Versailles expose une copie moderne de ce portrait.

Clément BELLE

Le Christ de la salle d'audiences du Parlement de Dijon.

Le 24 mars 1762, le marquis de Marigny demandait à Cochin de lui désigner un artiste pour exécuter un tableau, destiné à la salle d'audiences du parlement de Dijon; Cochin choisit Clément Belle. L'artiste, le 6 octobre 1762, avait achevé son tableau (2) et voici son mémoire (3) :

---

(1) Le portrait de la Reine et du Dauphin, qui est actuellement à Versailles (n° 3756), ne fut ni commandé ni payé par les Bâtiments.

L'*Inventaire général de tous les tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709 jusques en 1737* (A. N. O¹ 1965) le mentionne ainsi :

« Un tableau représentant le *portrait de la Reyne, Mgr le Dauphin sur « ses genoux,* ayant de hauteur 6 pieds 4 pouces sur 4 pieds 4 pouces de « large. Il étoit à Marly chez M. Dantin et à présent à Petitbourg. »

En 1784, Du Rameau le signalait au magasin de l'hôtel de la Surintendance à Versailles, avec les dimensions de 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds 6 pouces de large.

— Ce même inventaire de 1737 signale encore les deux portraits suivants :

« Un autre, représentant le *portrait du Roy de Suède* à présent régnant « (Frédéric Ier), ayant la main droite sur le côté, et de la gauche tenant un « baton royal, ayant de hauteur 6 pieds 10 pouces sur 4 pieds 5 pouces de « large;

« Un autre, représentant le *portrait de la Reyne de Suède* (Ulrique-« Éléonore), tenant de sa main droitte sa robbe, même mesure que le « précédent.

« Donnés à la Reyne par le Roy et la Reyne de Suède, peints par un « peintre suédois, en Suède. »

(2) A. N., O¹ 1908.

(3) A. N., O¹ 1932.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Belle*, inspecteur de la manufacture des Gobelins, pendant l'année 1762.

Ce tableau représente *Jésus Christ en croix* et, aux pieds, la Vierge, St-Jean, etc.

Il a 6 pieds de large sur 9 pieds de haut.

Il est destiné pour la salle d'audiences du Parlement de Dijon.

Estimé .... 1,200 livres.

Le parfait paiement en eut lieu le 12 juin 1768 (Exercice 1762) :

Au sieur *Belle*, peintre, la somme de 200 livres pour faire, avec 1,000 livres à luy ordonnés acompte sur 1762 en billet de l'emprunt du 16 mars 1760, le 12 octobre 1767, le parfait payement de 1,200 livres, à quoy monte un tableau qu'il a fait en 1762, que le Roy a destiné pour la salle des audiences du Parlement de Dijon.

Cette ordonnance par la suite fut annulée et réordonnée sur l'exercice 1771, à la date du 14 février 1779 : on la trouvera transcrite ci-après (1).

Actuellement à Dijon, dans la salle de la Cour d'assises; les descendants de Belle en possèdent l'esquisse terminée.

Aux Gobelins.

Les autres commandes, faites à Clément Belle, concernent principalement la manufacture des Gobelins, dont il fut inspecteur de 1755 à 1792.

Il exécuta ainsi des copies de diverses pièces, d'après lesquelles travaillaient les tapissiers.

En 1764, il copiait, au prix de 2,100 livres, l'*Athalie interrogeant Joas*, de la tenture de « l'Ancien Testament » par Antoine Coypel, et le *Renaud endormi* des « Fragments d'Opéra » par Charles Coypel (2) ; en outre, ce fut lui qui augmenta, en 1767, l'original de ce dernier tableau, qui fut envoyé par l'État, en 1872, au musée de Nantes.

En 1767, Clément Belle exécutait les deux tableaux suivants pour compléter la tenture des « Fragments d'Opéra » par Coypel : *Psyché considérant l'Amour endormi* et *Psyché abandonnée par l'Amour* (3).

---

(1) Voir page 27.

(2) A. N. O¹ 1934 B.

(3) A. N. O¹ 1934 B.

Voici les ordonnances de paiements à l'appui; l'une est en date du 6 mai 1770 (Exercice 1768) :

Au sieur *Belle*, peintre, la somme de 2,200 livres pour son paiement de deux tableaux, qu'il a faits pendant l'année 1767 pour être exécutés en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, l'un représentant *Psiché considérant l'Amour endormi*, l'autre, *Psiché abandonnée par l'Amour*, et pour une augmentation au tableau de M. Coypel représentant *Renaud endormi*.

L'autre est du 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Belle*, peintre, la somme de 2,700 livres pour faire, avec 2,200 livres à luy ordonnés acompte, savoir 2,000 livres sur 1762 en billets de l'emprunt du 16 mars 1760, le 12 octobre 1767, et 200 livres sur 1764 en espèces, le 18 septembre 1766, le parfait payement de 4,900 livres, à quoy montent cinq tableaux qu'il a faits en 1762, 1764 et 1768, le premier représentant *Jésus Christ en croix*, le deuxième, *Athalie interrogeant Joas*, le troisième, *Renaud endormi*, le quatrième, *Vénus et Adonis* et le cinquième, *Vertumne et Pomone*.

On va retrouver plus loin ces deux derniers tableaux.

Le tableau de *Psyché considérant l'Amour* figura au Salon de 1771; ses dimensions étaient de 11 pieds 4 pouces de haut sur 7 pieds 9 pouces de large.

Celui de *Psyché abandonnée par l'Amour* est actuellement au musée de Bernay (Eure), où il fut envoyée par l'État en 1872 : H. 3 m. 47; — L. 2 m. 47.

— Dans un registre d'ampliations (1762-1785), qui se trouve aux Archives du Louvre, on relève encore, aux dates du 4 février 1780 et du 30 mars 1784 des acomptes de 4,000 et de 2,000 livres à Belle pour « un tableau représentant l'*Amour des Dieux*, qu'il a faits pour le service du Roy ». Le prix de cet ouvrage indique assurément un modèle pour la manufacture des Gobelins; c'est peut-être la pièce de *Jupiter et Léda* qui, d'après M. Gerspach, fut mise sur le métier en 1790 (1).

Il ne serait même pas impossible de voir là le commencement d'une tenture, car, en 1783, Belle exécutait un autre tableau, sur un sujet analogue, dont voici le mémoire (2) :

(1) *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, p. 160.
(2) A. N. O¹ 1933.

Mémoire d'un tableau fait, pour le service du Roy, par le sieur *Belle*, peintre du Roy, pendant les années 1783 et 1784.

Ce tableau, de 11 pieds de haut sur 9 de large, est destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Il représente *Junon empruntant la ceinture de Vénus*, et est composé de treize figures de grandeur naturelle.

Estimé. . . . . 4,000 livres

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins, rejetait ce tableau « sous le rapport de l'art ».

— Enfin, en 1788, Belle recevait, pour cette manufacture, la commande d'une pièce importante, destinée à orner le Palais de Justice ; le mémoire suivant de l'artiste en donne la description (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. d'Angiviller, par le sieur *Belle*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau, destiné pour être exécuté en tapisserie aux Gobelins a 25 pieds, six pouces de long sur 11 pieds de haut.

Il représente le *Temple de Thémis*. Dans le centre, sous le pavillon de France, est élevé, sur une colonne tronquée, le buste du Roy, couronné par le génie de la Gloire. Des deux côtés sont la Prudence et la Justice. Sur le devant, Minerve assise sur l'autel de la Justice, la Loi dont elle remet l'exécution à la Force figurée par un jeune Hercule qui assomme des Harpies et met en fuite les Vices. L'Abondance et la Paix s'approchent de Minerve. La Renommée, au son de la trompe, proclame la Loi. Sur le devant sont le Jugement méditant les loix et la Fidélité qui, appuyée sur l'écusson de France, contemple avec attendrissement l'image du Roy.

Estimé. . . . . 8,000 livres.

En 1794, lors du classement des modèles des Gobelins, le fils de Belle, alors directeur de la manufacture, pour sauver l'œuvre de son père, dut en modifier la composition et en transformer ainsi l'allégorie; car c'est bien

(1) A. N. O[1] 1931.

vraisemblablement avec ce tableau qu'on doit identifier la pièce suivante, mentionnée ainsi dans l'inventaire dressé à cette date (1) :

« *Allégorie destinée à meubler le Palais de Justice*. Petite pièce : Minerve « couvre la France de son bouclier et lui présente le Génie de la Justice « tenant d'une main l'Épée et de l'autre le Niveau ; il foule aux pieds les « signes de la Tyrannie et les ordres abolis. — Moyenne pièce : La France, « inspirée et dirigée par le Génie de la Démocratie, reçoit des mains de « Minerve le Code des lois républicaines, basées sur les droits imprescrip- « tibles de l'homme, desquelles la Nature présente les tables. Le Peuple « francais, représenté par une femme guerrière, applaudit aux nouvelles « lois et étouffe un loup qu'il a terrassé, emblème de la cruauté des « conjurés et des tyrans. Un Génie tient le faisceau de l'Union et le drapeau « national. L'Histoire écrit sur les annales de la République les époques « glorieuses de la Révolution. La Vigilance foule aux pieds la figure de « l'Envie. — Grande pièce : Minerve assise aux pieds de la statue de la « Loi, remet à Hercule, emblème de la force du peuple, le décret qui abolit « les vices de l'ancien Gouvernement représenté par les Harpies. A l'aspect « de la Loi, les Vices prennent la fuite et les Vertus viennent les remplacer. « La Renommée publie la Régénération de la France en proclamant les « Droits de l'Homme et la Constitution démocratique. Partout la figure de « Minerve indique la Convention nationale, par Belle père. »

La petite pièce de cette composition figure actuellement au musée de Brest, où elle fut envoyée en 1874 par l'État, avec attribution à l'école française du XVIIIe siècle : H. 3 m. 32 — L. 1 m. 72.

A Trianon.

On a mentionné plus haut le paiement fait à Belle de deux tableaux, représentant *Vénus et Adonis* et *Vertumne et Pomone;* ces compositions étaient destinées à Trianon.

Cochin, en 1764, avait, en effet, songé à Belle pour la décoration du château de Choisy, mais, au dernier moment, on lui avait préféré Bachelier (2). Comme compensation, on lui commanda deux tableaux pour le petit Trianon : en 1766, en effet, une importante distribution d'ouvrages de peinture avait été faite pour la salle à manger et les deux cabinets adjacents de cette maison, que le Roi avait prise en goût et où il avait manifesté le désir de venir souvent souper et coucher. Des commandes furent faites alors à Caresme, Doyen, Jollain, Lagrenée l'aîné, Lépicié, Monnet, Hallé et Belle.

Ce dernier eut à faire deux dessus de portes pour la grande salle à manger du petit Trianon ; son travail est ainsi mentionné dans l'*État de la*

(1) Gerspach, *La manufacture nationale des Gobelins*, p. 261.

(2) A. N. O[1] 1909. — Voir plus haut, page 12.

distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon, ordonnée par M. le marquis de Marigny pendant l'année 1768 (1) :

Deux tableaux, dessus de porte, l'un *Vénus et Adonis,* l'autre *Vertumne et Pomone,* pour la grande salle à manger du petit Trianon avec table volante (2), ayant chacun 4 pieds 8 pouces 9 lignes de large sur 3 pieds 9 pouces de haut.

A la suite de cette indication figurent deux notes : l'une en date de 1771, « les tableaux sont ébauchés et seront livrés au mois d'avril » ; l'autre, de 1772, « ces tableaux sont faits et seront placés dimanche 29 (octobre) au plus tard ».

Chacun d'eux fut estimée et payée 700 livres (3).

Actuellement, tous les deux, au musée de Poitiers, où ils furent envoyés par l'État en 1885 : H. 0 m. 98 — L. 1 m. 50.

Michel-Bruno BELLENGÉ

A la Savonnerie.

Les commandes faites à cet artiste se réfèrent à des modèles de tapis pour la manufacture de la Savonnerie.

En 1777, il en exécutait un pour le boudoir turc de Marie-Antoinette à Fontainebleau. Voici son mémoire (4) :

Mémoire d'un tableau fait, pour le service de la Reine, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Bellangé* pendant l'année 1777.

Ce tableau porte 11 pieds 6 pouces de haut sur 12 pieds 3 pouces de large, et a été livré au sieur Duvivier, entrepreneur de la Savonnerie à Chaillot, le 21 janvier 1778.

---

(1) A. N. O¹ 1072.

(2) Il s'agit ici des tables volantes de Loriot, qui s'élevaient automatiquement des cuisines du rez-de-chaussée à la salle à manger (cf. de Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV,* p. 228).

(3) Voir plus haut, page 27.

(4) A. N. O¹ 1931.

Il a été ordonné pour servir de modèle à un tapis, qui a été exécuté à ladite manufacture pour le boudoir turc de l'appartement de la Reine à Fontainebleau.

Au centre, on voit une étoile, ornée de croissans enlacés et laissant échapper des guirlandes de perles; cette étoile est encore environnée d'une autre guirlande composée de fleurs se liant à divers autres ornements comme turbans, aigles, palmes, cassolettes, masques et corbeilles de fruits, le tout dans une bordure feinte d'or, chargée de perles et de rubis.

Ledit tableau estimé . . . . 1,200 livres.

Le paiement est en date du 3 août 1779 (1) :

Au sieur *Bellanger*, peintre, 1,200 livres pour son paiement d'un tableau, qu'il a fait, en 1777, pour servir de modèle à un tapis, qui a été exécuté en tapisserie à la Manufacture royale de la Savonnerie pour l'appartement de la Reine à Fontainebleau.

— En 1779, cet artiste composait un autre modèle, pour la chambre à coucher de la Reine à Versailles; voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau fait, pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Bellengé*, peintre du Roy, pendant les années 1779 et 1780.

Ce tableau, destiné à servir de modèle pour un tapis de pied pour la chambre à coucher de la Reine à Versailles, a 28 pieds 2 pouces de hauteur sur 30 pieds 8 pouces de large, ayant une échancrure de cheminée de 7 pieds 4 pouces sur 2 pieds 6 pouces remplie.

Ledit tableau estimé . . . . 3,500 liv.

Le parfait paiement est en date du 7 mars 1783 (3) :

Au sieur *Bellengé*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 2,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1780, le parfait paiement de 3,500 livres à quoi monte un tableau, servant de modèle d'un

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O' 1931.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

tapis de pied, exécuté en tapisserie pour la chambre à coucher de la Reine au château de Versailles, qu'il a fait pendant les années 1779 et 1780.

— En 1781, il travaillait encore pour les appartements de la Reine, comme l'atteste ce mémoire (1) :

> Mémoire d'un tableau et autres objets faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller..., par le sieur *Bellengé*, pendant l'année 1781.

Ce tableau, destiné à servir de modèle d'un tapis de pied pour le cabinet intérieur des appartements de la Reine à Versailles, à 20 pieds de long sur 14 pieds de large, ayant une échancrure de cheminée. 2,400 livres.

Plus un modèle de banquettes de 6 pieds 6 pouces sur 2 pieds 6 pouces.

Trois autres modèles de banquettes de 6 pieds 6 pouces sur 2 pieds de large.

Trois modèles de tabourets de 2 pieds 6 pouces quarrés.

Trois autres modèles de tabourets plus petits ayant 2 pieds quarrés.

Plus deux objets de milieu pour varier dans les modèles de tabourets, ayant 17 pouces de long sur un pied de large.

Lesdittes banquettes, tabourets et objets de milieu estimés 1,176 »

TOTAL. . . . . . 3,576 »

Le parfait paiement est en date du 6 janvier 1784 (2) :

Au sieur *Bellengé*, peintre, 1,576 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1781, le 4 juin 1783, le parfait payement de 3,576 livres à quoi monte un tableau destiné à servir de modèle d'un tapis de pied et d'autres objets exécutés en tapisserie à la manufacture royale de la Savonnerie

(1) A. N. O¹ 1931.
(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

pour le cabinet intérieur de la Reine au château de Versailles, que ledit Bellengé a fait en 1781.

En 1783, on relève le mémoire d' « un tapis pour le cabinet doré de la Reine à Versailles, de 9 pieds 8 pouces de large sur 13 pieds 6 pouces de long », au prix de 1,200 livres (1).

Bellengé livra encore à la Savonnerie d'autres modèles de tapis; on trouve ainsi :

En 1780, le « mémoire d'un tableau, fait pour le service de Mme la comtesse d'Artois, de 22 pieds 4 pouces de long sur 11 pieds 2 pouces de large, livré à M. Duvivier le fils, entrepreneur de la manufacture de la Savonnerie à Chaillot, le 14 juillet 1780, pour servir de modèle à un tapis qui s'exécute à la dite manufacture »; le prix de ce tableau est de 2,400 livres (2);

En 1782, un mémoire de 3,400 livres « pour un modèle pour un tapis de pied de la chambre du Roi à Versailles, de 25 pieds 7 pouces de long sur 20 pieds de large » (3);

En 1784, un mémoire de 2,000 livres « pour un tableau destiné à servir de modèle pour le tapis de l'intérieur de l'alcôve de la chambre à coucher du Roi à Versailles, de 19 pieds 5 pouces de long sur 11 pieds 5 pouces de large » (4);

Enfin, en 1785, un autre mémoire de 3,600 livres pour un modèle de 23 pieds sur 20 (5).

---

(1) A. N. O¹ 1931. — Le paiement est en date du 4 février 1785 (*Archives du Louvre*. Registre d'ampliations : 1762-1785).

(2) A. N. O¹ 1931. — Dans un autre mémoire, on lit : « destiné à servir de modèle pour un tapis de pied pour l'appartement de Mme la comtesse d'Artois à Versailles. » — Le parfait paiement est en date du 29 avril 1782 (*Archives du Louvre*. Registre d'ampliations : 1762-1785).

(3) A. N. O¹ 1931. — Le paiement est en date du 3 avril 1784. Bellengé est alors qualifié pour la première fois « peintre du Roi » (*Archives du Louvre*. Registre d'ampliations : 1762-1785).

(4) A. N. O¹ 1933. — Le paiement est en date du 4 février 1785 (*Archives du Louvre*. Registre d'ampliations : 1762-1785).

(5) A. N. O¹ 1933.

Jean-Simon BERTHELLEMY

Eustache de Saint-Pierre.

Mémoire d'un des dix tableaux pour le service du Roy, fait par ordre de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Barthelemy*, pendant les années 1778 et 1779 (1).

Ce tableau a 10 pieds en quarré.

Il représente l'*Action courageuse d'Eustache de Saint Pierre*, amené dans le camp d'Édouard III, roi d'Angleterre.

Estimé. 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779.

Le parfait paiement est en date du 4 février 1780 (2) :

Au sieur *Barthélemy*, peintre, 1,400 livres pour faire, avec 2,600 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1779, le parfait paiement de 4,000 livres à quoi monte un tableau représentant l'*Action courageuse d'Eustache de Saint-Pierre*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Actuellement au musée de Laon : H. 3 m. 19 — L. 3 m. 15.

Mort d'Étienne Marcel.

Pour le Salon de 1779, la Direction des Bâtiments avait donné à Jean-Baptiste Le Prince le choix entre les trois sujets suivants (3) :

---

(1) A. N. O[1] 1931 — Au Salon de 1777, Berthellemy avait déjà exposé un tableau de 9 pieds de haut sur 12 et demi de large, intitulé le *Siège de Calais*, et dont le motif était également emprunté à la démarche fameuse d'Eustache de Saint-Pierre.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O[1] 1925 : *Propositions des sujets que MM. Le Prince et Renou pourroient exécuter pour le Salon 1779.*

« Pierre Maillard tue Marcel, prévôt des marchands, auteur de la révolte sous Charles VI.

« La Hire répond à Charles VII qui le consultoit sur des habits de bal... : « Sire, on ne peut perdre un royaume plus gayement. »

« Le maréchal de Biron, nommé cordon bleu, ne présente que quelques titres qu'il porte luy même au Roy, et, montrant son épée, il dit : « Sire, « voicy le surplus de mes titres. »

Après quelques hésitations (1), on se mit d'accord pour le premier sujet, et Le Prince commença son tableau.

Trois acomptes de 1,000 livres lui furent versés les 27 janvier et

---

(1) Voici les conclusions du rapport :

« Le premier sujet a déjà été proposé et n'a contre luy que l'ancienneté. Le second est agréable puisque l'on peut y introduire la belle Agnès et sa cour. Mais il sent un peu la leçon et l'usage ne l'admet guères. Le troisième tient de cette ancienne bravoure qui frise la familiarité ; ce qui plait entre un Roy gascon et son sujet gascon n'est pas certain de la réussite dans les cours actuelles qui ressemblent plus à celle de Xerxès ou d'Assuérus qu'à celles du commencement de la troisième race et des tems de nos troubles. D'où l'on conclut que l'on pourroit donner à M. Le Prince le sujet de Bayard qu'il propose et dont il est si rempli que, par les détails qu'il en fait, il est à prévoir qu'il ne ressemblera ny par le fond ny par les accessoires à celui qui fut exposé au dernier Salon. Le voicy tel qu'il le sent :

« Bayard, après avoir été long temps malade chès un gentilhomme, refuse 2,500 ducats que la femme luy présente dans une cassette, comme une marque de sa reconnoissance d'avoir épargné sa maison et sauvé l'honneur de ses filles, dans les désordres de la guerre. Le chevalier, pressé au point de ne pouvoir s'en défendre, accepte et demande à prendre congé des demoiselles. En faisant ses adieux, il remet à chacune d'elles 1,000 ducats et les prie de distribuer les 500 restant aux couvents des religieuses, qui ont le plus souffert. Ce sujet admet beaucoup de personnages d'autant qu'outre la famille, les écuyers du chevalier s'empressent pour le départ.

« L'on pourroit dire une seule chose : ne seroit-il pas convenable, afin de remplir le plan, de faire passer sous les yeux du public différens personnages vertueux ? à quoi l'on peut répondre qu'il est à peu près égal de suivre un héros ; ou de le reprendre à différentes fois, que le public est assez indifférent sur les sujets ; et qu'enfin il y a tout à gagner si l'on profite de l'enthousiasme de l'artiste. »

Ce sujet de *Continence de Bayard* avait, en effet, été, au précédent salon de 1777, traité par Du Rameau ; on ne donna pas suite à cette idée, et l'on s'en tint au premier sujet indiqué.

8 avril 1779 (1) et 17 mars 1780 (2). Le tableau, toutefois, ne parut pas au Salon de 1779; l'artiste mourut en 1781, laissant vraisemblablement son œuvre inachevée, car la Direction des Bâtiments faisait état de ces trois acomptes pour parfaire le paiement d'un tableau, représentant *un Cabaret russe*, et de deux dessins, acquis de sa succession en échange de l'œuvre commandée et partiellement payée (3).

Pour le Salon de 1783, ce sujet de la Mort d'Étienne Marcel fut repris par Berthellemy; voici son mémoire (4) :

> Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Berthellemy* pendant les années 1782 et 1783.
>
> Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.
>
> Il représente *Maillard qui tue Marcel, prévôt de Paris.*
>
> Estimé. . . . . 3,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (5) :

> Au sieur *Berthellemy*, peintre du Roy, 1,500 livres faisant, avec 1,500 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1783, le parfait paiement de 3,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Maillard qui tue Marcel, prévôt de Paris*, qu'il a fait en 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, et, en 1794, le sujet en était rejeté par le jury chargé du classement des modèles.

Manlius Torquatus.

Pour le Salon de 1785, Berthellemy proposa à la Direction des Bâtiments les deux sujets suivants : « La Mort du duc de la Force et le bonheur du dernier de ses fils qui échappa à la cruauté de Coconas et ses complices » — « Manlius condamne son fils à mort, quoique victorieux, parce qu'il avoit combattu, malgré la deffense du consul ». Ce second

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) *Journal du trésorier* de 1778 (A. N., O¹ 2278bis).

(3) Voir cette ordonnance de paiement dans notre seconde partie, relative aux tableaux achetés pour le Roi.

(4) A. N. O¹ 1931.

(5) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

sujet fut agréé, et le tableau figura au Salon de cette année; voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Berthélemy*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente *Manlius Torquatus* condamnant à mort son fils, quoique vainqueur, pour avoir combattu malgré la deffense des consuls.

Estimé. . . . . 3,000 livres

Ce tableau fut réexposé au Salon de 1791; il passa ensuite aux Gobelins d'où, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « sous le rapport de l'art, bien que le sujet en fût vraiment républicain ».

Actuellement au musée de Tours, où il fut envoyé par l'État en 1806 : H. 3 m. 26 — L. 2 m. 65 — Signé : *Berthélémy 1785*.

Reprise de Paris sur les Anglais en 1436.

Berthellemy avait proposé ces deux sujets pour le Salon de 1787 : la reprise de Paris sur les Anglais en 1436, ou la démarche, faite au nom de Charles V près de Du Guesclin, pour lui remettre son épée de connétable qu'il avait renvoyée (2); le premier sujet fut agréé.

Par un singulier hasard, le tableau de Berthellemy, qui figura au Salon de 1787, fut omis au catalogue; M. Guiffrey en a cependant trouvé la mention suivante, manuscrite dans un livret appartenant à M. G. Duplessis (3) :

« *Reprise de Paris sur les Anglais par les troupes de Charles VII en 1436*. Le connétable de Richemont accueille avec transport Michel le Tellier (lire : Laillier), et les fidèles Bourgeois qui avoient favorisé l'entrée de ses troupes dans la ville. Le maréchal de l'Isle-Adam leur montre les lettres d'amnistie et de confirmation de privilèges. »

Voici le mémoire de Berthellemy (4) :

---

(1) A. N. O' 1933.
(2) A. N. O' 1914-1921.
(3) *Livret du Salon de 1787*.
(4) A. N. O' 1933.

Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Berthellemy*, peintre du Roy, pendant les années 1786 et 1787.

Ce tableau a 10 pieds de hauteur sur 8 de large.
Il représente le *Connétable de Richemont accueillant favorablement les fidèles bourgeois de Paris*, qui, lors de la prise de cette ville par les Anglais, l'avoient aidé à les en chasser.
Estimé. . . . . 3,000 livres.

Actuellement au musée de Versailles (n° 33) : H. 3 m. 33 — L. 2 m. 62.

Constance d'Éléazar.

Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Berthellemy*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau a 10 pieds sur 8.
Il représente la *Constance d'Éléazar*.
Estimé. . . . . 3,000 livres (1).

Ce tableau fut exposé au Salon de 1789 ; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794 il était rejeté, par le jury de classement des modèles, « sous le rapport des idées fanatiques ».
Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1799 : H. 3 m. 30 — L. 2 m. 66. — Signé : *Berthelemy*, 1789.

Nicolas BERTIN

A Versailles.

En 1708 et 1709, cet artiste fit, avec Christophe et Dieu, les dessins d'après lesquels furent exécutés les vitraux de la chapelle de Versailles ; le paiement est en date du 10 mai 1710 :

(1) A. N. O[1] 1933.

Aux sieurs *Bertin*, *Dieu* et *Christophe*, 1040 livres pour le paiement des tableaux qu'ils ont faits pour servir aux peintures des vitraux de la chapelle de Versailles en 1708 et 1709.

Aux Tuileries.

En 1720, Bertin fut chargé avec Leclerc, Vernansal, Christophe, Cazes et Galloche, de la décoration du plafond de la salle des Machines du palais des Tuileries. L'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1), décrit ainsi son travail : « Un tableau de 4 pieds et demi de diamètre, représentant des *Enfants qui jouent de la flûte.* » Il demanda 600 livres; les Bâtiments lui en accordèrent 300, dont il fut payé le 15 novembre 1721 (Exercice 1720) :

Au sieur *Bertin*, peintre, la somme de 300 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour le plafond de la salle des Machines du palais des Tuilleries pendant l'année dernière.

François BOUCHER

A Versailles.

1° *Chambre de la Reine.*

En 1735, Marie Leczinska fit changer la décoration de la chambre qu'elle occupait à Versailles (2) : on employa à cet effet les peintres Belle, de Troy, Natoire et Boucher. Ce dernier eut à refaire les quatre compositions qui accompagnaient le plafond, à la place de celles que Gilbert de Sève avait exécutées pour Marie-Thérèse et qui avaient beaucoup noirci.

Il peignit donc en camaieu quatre allégories sur *la Charité, l'Abondance, la Fidélité, la Prudence;* l'ouvrage fut achevé en 1735, le paiement est en date du 20 janvier 1738 (Exercice 1735) :

Au sieur *Boucher*, peintre, 1,000 livres pour son payement

---

(1) A. N. O[1] 1934 [B].

(2) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV.* p. 101 et suiv.

de quatre tableaux en grisaille, qu'il a faits pour la chambre à coucher de la Reyne, au château de Versailles, pendant l'année 1735.

Ces peintures se trouvent actuellement encore à Versailles, dans la chambre de la Reine (pièce n° 115) (1).

2° *Cabinets de la Reine.*

En 1732, des remaniements assez considérables furent apportés aux cabinets de Marie Leczinska (2); Boucher exécuta en 1738, très vraisemblablement pour le cabinet de retraite de la Reine (3), deux tableaux dont le parfait paiement fut effectué le 15 décembre de la dite année :

Au sieur *Boucher*, la somme de 500 livres pour faire, avec 1,500 à lui ordonnez les 17 septembre et 5 novembre derniers, le parfait paiement 2,000 livres à quoy montent deux tableaux, représentant des *Jeux d'enfans*, qu'il a faits pour le cabinet de la Reyne au château de Versailles dans la présente année.

3° *Galerie des petits cabinets du Roi.*

Les petits cabinets du Roi, qui devaient jouer un rôle si considérable dans la vie de Louis XV, comportaient, indépendamment des autres divisions, deux pièces principales, la bibliothèque et la petite galerie (4).

Pour orner cette dernière pièce, Louis XV, en 1736, commanda une série de six chasses étrangères : de Troy eut à faire *la Chasse du lion;* Parrocel, *la Chasse de l'éléphant;* Carle Van Loo, *la Chasse de l'ours;* Lancret, *la Chasse du léopard;* Pater, *la Chasse chinoise;* Boucher, *la Chasse du tigre.*

Sauf celui de Pater, qui ne fut porté qu'à 2,000 livres, ces différents tableaux furent évalués 2,400 livres; le parfait paiement du tableau de Boucher est en date du 13 mars 1737 :

Au sieur *Boucher*, peintre, 1,200 livres pour faire, avec les

---

(1) En octobre 1785, les peintures de la chambre de la Reine furent « nettoyées » par Godefroid : « Avoir nettoié deux dessus de porte, l'un de Natoire, l'autre de de Troye, et quatre bas-reliefs ou grisailles de Boucher, 72 livres. » (A. N. o¹1933).

(2) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV.* p. 118.

(3) « On y remarque des tableaux de paysages et des sujets champêtres en dessus de portes, lesquels sont de Boucher. » (Bruzen de la Martinière, *Grand dictionnaire géographique,* p. 117.)

(4) De Nolhac, *op. cit.*, p. 175.

1,200 livres à luy ordonnés le 7 janvier 1737, le parfait payement de 2,400 livres à quoy monte un tableau représentant la *Chasse du tigre*, qu'il a fait pour la petite gallerie du château de Versailles pendant l'année dernière.

L'Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737 (1), signale ainsi la composition de Boucher :

Un tableau représentant des *Turcs qui combattent contre des tigres*, dont un paroit très effrayé; dans le fond duquel paroit un beau soleil; haut de 5 pieds 10 pouces sur 3 pieds 11 pouces de large; cintré par le haut à oreilles; dans sa bordure dorée.

Indépendamment de ce tableau, Boucher eut encore à faire, en 1738, pour la même pièce, une *Chasse au crocodile;* le paiement est en date du 20 avril 1739 (Exercice 1738) :

Au sieur *Boucher*, 1,400 livres pour faire, avec les 1,000 à luy ordonnez le 8 avril, le parfait payement de 2,400 livres à quoi monte un tableau représentant la *Chasse du crocodille*, qu'il a fait pour les petits appartemens du Roy à Versailles pendant l'année dernière (2).

Ces deux tableaux de Boucher sont actuellement au musée d'Amiens, où ils furent envoyés par l'État en 1802, à l'occasion du Congrès de la Paix : H. 1 m. 74 — L. 1 m. 29.

A Fontainebleau.

1° *Petits appartements du Roi.*

En 1737, de grands travaux furent faits à Fontainebleau : le Roi avait, en effet, décidé d'apporter à la distribution des appartements de ce château des changements importants (3). La décoration des petits appartements fut répartie entre Carle Van Loo, Lancret, Parrocel, Chavannes, de Troy, Natoire, Galloche et Boucher; ce dernier eut à faire quatre tableaux, dont il fut payé le 4 décembre 1737 :

(1) A. N. O¹ 1965.

(2) En février 1775, *la Chasse du crocodile* se trouvait à la Surintendance des Bâtiments à Versailles, où le graveur espagnol Molès, demandait et obtenait la permission de le graver (A. N., O¹ 1909).

(3) Luynes. *Mémoires*. I. p. 264.

Au sieur *Boucher*, 2,400 livres pour son payement de quatre tableaux représentant divers sujets de *paysages*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau pendant la présente année.

L'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (1), donne la description, les mesures et l'emplacement de ces quatre tableaux.

Deux se trouvaient dans la « petite salle à manger du roy contiguë à la grande », et représentaient :

Un concert de deux figures sur un fond de paysage, beaucoup de plantes et d'herbages, un dôme s'élève dans le fond du tableau; cintré par le haut, à oreilles par le bas; de 3 pieds 3 pouces sur 2 pieds 9 pouces.

Une femme qui tient un pannier, une autre tient du poisson; mêmes forme et figure que le précédent.

Les deux autres figuraient dans le cabinet du roi :

Une femme coëffée d'un chapeau de paille, un enfant sur ses genoux, des pesches et du raisin dans un pannier, un jeune homme derrière un arbre s'amusant à prendre des oiseaux aux filets, sur un fond de paysage, beaucoup de plantes et d'herbages; haut de 2 pieds 7 pouces sur 2 pieds 8 pouces; à oreille haut et bas;

Des petites filles qui entourent des moutons avec des guirlandes de fleurs, deux vaches et chèvres, sur un fond de paysage; mêmes forme et mesure que le précédent.

Ces quatre tableaux figurèrent au Salon de 1737, ainsi désignés : « quatre tableaux ceintrés représentant *divers sujets champêtres*, par M. *Boucher*, professeur »; la mention « faits pour le Roy » ne se trouve pas à la suite, mais, à ce Salon de 1737, elle ne fut portée pour aucune des commandes officielles (2).

---

(1) A. N. O¹ 1965.

(2) M. André Michel, dans son livre sur *François Boucher*, mentionne que le 7 juillet 1737, où il fut nommé professeur titulaire de l'Académie, Boucher envoya à l'exposition intime qui précéda l'élection « trois tableaux de fantaisie, de figures, paysages et d'animaux, faits pour le Roy »; c'étaient évidemment trois de ces tableaux destinés à Fontainebleau.

Très vraisemblablement, le premier des deux tableaux du cabinet du Roi se trouve actuellement au Louvre (n° 34) : H. 0 m. 98 — L. 1 m. 45 (1).

2° *Salle à manger du Roi.*

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy pendant l'année 1748, suivant les ordres de Monsieur Le Normant de Tournehem, par le sieur *Boucher*, peintre du Roi et professeur en son Académie (2).

Un tableau de forme contournée, d'environ 4 pieds de haut sur 2 pieds et demi de large, représentant deux *Nymphes de Diane au retour de la chasse*, peint pour la salle à manger du roi à Fontainebleau.

Estimé .... 600 livres.

Le paiement est en date du 26 décembre 1748 :

Au sieur *Boucher*, peintre, 600 livres pour son payement d'un tableau représentant deux *Nymphes de Diane au retour de la chasse*, qu'il a fait pour le service du Roy en la présente année.

3° *Salle du Conseil.*

Le 1er mai 1753, le marquis de Marigny chargeait Boucher de l'exécution du plafond de la salle du conseil de Fontainebleau : le reste de la décoration de cette pièce avait été réparti entre Pierre et Carle Vanloo. Boucher se mit activement à l'œuvre, et l'expédia en quelques mois (3).

---

(1) Cette différence de dimensions provient des modifications, encore apparentes sur la toile, qu'il a dû subir pour être inscrit dans un cadre rectangulaire. Au reste, il a été gravé par Lempereur « d'après le tableau original appartenant au Roy ». — Le 30 mars 1848, deux tableaux de Boucher, étaient placés au ministère de l'Intérieur; l'un était intitulé *Pastorale* (2 m. 96 × 1 m. 83), et l'autre *Oiseau pris dans les filets* (1 m. 51 × 2 m. 07).

(2) A. N. O¹ 1934 A.

(3) Voici, à la date du 14 juillet 1753, le rapport de Lépicié à Marigny sur l'état d'avancement de ces travaux : « Le sieur Boucher travaille sans relâche au plafond de Fontainebleau et le morceau principal et les autres qui doivent l'accompagner formeront un tout que Piètre de Cortone, suivant moi, ne désavouerait pas. Je souhaite, monsieur, pour le bonheur de l'artiste, que vous confirmiez mon sentiment. » (A. N. O, 1907).

Voici son mémoire (1) :

Mémoire de cinq tableaux (dont un grand plafond) qu'il a peints pour le cabinet du Conseil à Fontainebleau pendant l'année 1753.

Le Soleil qui commence son cours et chasse la nuit.
Les quatre Saisons figurées par des enfants.
Estimés ensemble .... 4,000 livres.

Dans ce total, le premier tableau était compté 1,600 livres, et les quatre autres 2,400; Boucher dut commencer par ceux-ci, car seuls ils furent exposés au Salon de 1753. La commande entière dut être achevée au mois de novembre 1753, si l'on se réfère au libellé du premier acompte; le parfait paiement est en date du 2 juin 1759 (Exercice 1753) :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, 400 livres pour faire, avec 3,600 à lui ordonnés à compte audit an, le parfait payement de 4,000 livres à quoi montent cinq tableaux, représentant le *Soleil* et les *quatre Saisons*, qu'il a faits pour le cabinet du conseil au château de Fontainebleau pendant l'année 1753.

A Choisy.

En septembre 1739, Louis XV acquérait pour 100,000 écus le château de Choisy, qui avait précédemment appartenu à la princesse de Conty (2). Des travaux importants furent décidés pour mettre cette nouvelle résidence en état (3); Francisque Millet, Caresme, Dumont le Romain, Aubert, et surtout Oudry, Desportes et Boucher furent chargés de la décoration; ce dernier notamment, ne fit pas moins de douze tableaux.

Pour en reconnaître neuf, on ne peut recourir qu'aux seules ordonnances de paiement, d'ailleurs peu précises, en date des 15 avril et 31 octobre 1742 :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 900 livres pour son payement de trois tableaux, représentans divers sujets, qu'il a faits pour le château de Choisy pendant l'année dernière.

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 400 livres

(1) A. N. O[1] 1934 B.
(2) Luynes. *Mémoires*. III. pp. 51, 67.
(3) Id. IV. p. 274.

pour faire, avec 600 à luy ordonnés le 3 du présent mois, le parfait payement de 1,000 livres à quoy ont esté estimés cinq dessus de porte et un tableau servant de devant de cheminée, qu'il a faits pour les appartemens du château de Choisy dans la présente année.

Pour identifier quelques-unes des pièces de cette commande, il faut recourir à l'*Inventaire des tableaux du château de Choisy-le-Roy fait le 30 mai 1792* (1). A cette date, les œuvres d'art de cette maison royale en furent retirées pour être placées au dépôt des Petits-Augustins, et on comptait cinq tableaux de Boucher, savoir :

Au 1er étage, un paysage, représentant la *Vue d'un moulin de Charenton* (2) ; deux trumeaux représentant des *Groupes d'enfants ;*

Au rez-de-chaussée du grand château, *la Toilette de Vénus* et *l'Amour dans les bras de sa mère* (3).

La dernière série de tableaux relatifs à ce château de Choisy fut payée le 19 mai 1745 :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 700 livres pour faire, avec 500 livres à luy ordonnéz le 24 mars dernier des fonds de l'exercice 1744, le parfait payement de 1,200 livres à quoy montent trois tableaux, qu'il a faits pour les appartemens du château de Choisy pendant l'année dernière.

Ces trois tableaux avaient été réduits de moitié de leur prix d'estimation, comme l'atteste le mémoire suivant (4) :

> Mémoire des trois tableaux destinés pour l'appartement des bains à Choisy, faits par ordre de M. Gabriel, premier architecte :

1° *L'Amour qui caresse sa mère.*
2° *Vénus qui désarme son fils.*

---

(1) *Archives du musée des Monuments français*, 2e partie, p. 11.

(2) Il s'agit peut-être ici du *Moulin de Charenton*, gravé par Basan.

(3) Deux tableaux à peu près semblables, sont actuellement au Louvre (nos 43 et 44), mais ils sont datés de 1749, ce qui en rend l'identification assez incertaine avec ceux de la commande ci-dessous, qui furent exécutés en 1745.

(4) A. N. O1 1931.

3° *Vénus qui regarde dormir l'Amour.*
Estimé chacun .... 800 livres.
Cy.. 2,400 livres.

A la Bibliothèque du Roi.

En 1741, par suite des aménagements nouveaux nécessités à la Bibliothèque du Roi par l'installation du Cabinet des Médailles (1), Boucher eut à faire quatre panneaux, représentant *la Tragédie*, l'*Histoire*, l'*Éloquence* et l'*Astronomie*.

La Tragédie, signée et datée de 1741, l'*Histoire*, signée et datée de 1742, furent exposées au Salon de 1743, et ainsi mentionnées au livret :

Un tableau chantourné de 6 pieds de largeur sur pareille hauteur, représentant la *Muse Clio* qui préside à l'Histoire et à l'éloge des grands hommes : elle est représentée assise, écrivant sur un grand livre supporté par les ailes du Temps, regardant les bustes et médaillons des Héroz, placez au Temple de Mémoire.

Autre de même forme, faisant pendant, représente la *Muse Melpomène :* elle préside à la Tragédie, c'est pourquoi on la représente tenant d'une main une épée ou poignard ensanglanté, et de l'autre des sceptres et des couronnes.

L'*Éloquence* et l'*Astronomie* figurèrent au Salon de 1746; Boucher fut payé du tout le 3 décembre 1746 :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 2,200 livres pour faire, avec 1,800 livres à luy ordonnés, savoir 1,000 livres sur l'exercice 1742 le 15 may 1743, et 800 sur l'exercice 1744 le 9 décembre de la même année, le parfait payement de 4,000 livres à quoi montent quatre tableaux qu'il a faits pour la Bibliothèque royale pendant l'année dernière.

Ces quatre tableaux se trouvent actuellement à la Bibliothèque Nationale, dans la grande salle, proche le cabinet de l'Administrateur général.

---

(1) Voir page 15 *supra*.

A Marly.

En 1746, à la suite de la mort de la première Dauphine, des modifications furent apportées en vue d'un second mariage du Dauphin, aux appartements de ce prince à Versailles (1). Boucher, à ce propos, eut une commande de deux tableaux sur les sujets suivants : *Vénus demandant à Vulcain de forger des armes pour Énée* (2), et l'*Apothéose d'Énée*.

Il advint, sans doute, qu'il y eut plus de tableaux que de places disponibles, par suite d'une commande imprévue de six toiles qui avait été faite à Oudry. Or, pour orner l'antichambre de la future Dauphine à Versailles, on avait tiré de Marly deux tableaux de Fontenay (de 3 pieds 6 pouces sur 4 pieds 5 pouces chacun) (3) ; à leur place, on proposa les deux toiles de Boucher; mais Louis XV, vraisemblablement, dut les trouver à son goût et les réserva pour sa chambre à coucher dans ce château.

La commande pour les appartements du Dauphin et pour la chambre à coucher du Roi à Marly est donc une et identique (4). Voici le mémoire de Boucher (5) :

> Mémoire de deux tableaux pour la chambre à coucher du Roy, au château de Marly, peins par *Boucher* sous les ordres de Monsieur de Tournehem, directeur et ordon-

---

(1) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV.* pp. 134 et 137.

(2) En 1732, Boucher avait déjà traité ce sujet, et le tableau figure au Louvre sous le n° 31. Le catalogue porte qu'il était destiné à être exécuté en tapisserie pour Madame de Pompadour : cette assertion est au moins erronée, car, en 1732, Mme de Pompadour n'avait que 11 ans; et l'on verra, par la suite, que les tableaux sur ce sujet, destinés à être exécutés en tapisserie, étaient différents du n° 31 du Louvre.

(3) Piganiol de la Force. *Nouvelle description de Versailles.* t. I, p. 326.

(4) Une note, prise à un État général des tableaux commandés pour le Roi (A. N. O¹ 1932), corrobore cette affirmation : il y est dit, en effet, que les « quatre tableaux commandés pour le grand cabinet de Mgr le Dauphin » furent « placés ailleurs » ; ces quatre tableaux se réduisent donc aux deux ci-mentionnés.

Le changement de destination de ces deux toiles fut décidé pendant que l'artiste y travaillait, car le 14 mars 1747, de Tournehem écrivait à Boucher : « Je suis surpris de n'avoir point entendu parler des tableaux dont vous avez été chargé pour l'appartement du Roy à Marly. Comme la Cour est sur le point d'y faire un voyage, je désirerais fort qu'ils fussent placés pour ce temps » (A. N., O¹ 1922).

(5) A. N. O¹ 1934 B.

nateur général des Batimens, jardins, arts, académies et manufactures.

Le premier, qui a 4 pieds de long sur 3 pieds et demi de haut, représente *Vénus qui prie Vulcain de forger des armes pour Énée;* ce tableau est composé de huit figures.

Le deuxième, de même grandeur, est encore plus chargé d'ouvrage; il représente l'*Apothéose d'Énée.*

Estimés chacun.............................. 800 livres.

Cy.. 1,600 »

Le paiement est en date du 14 février 1748 (Exercice 1747) :

Au sieur *Boucher* 1,600 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour la chambre à coucher du Roy au chateau de Marly pendant l'année dernière.

Le tableau des *Forges de Vulcain* fut exposé au Salon de 1747 (1).

Il figure actuellement au Louvre (nº 161 de la collection Lacaze) : H. 0 m. 92 — L. 1 m. 23; ovale. — Signé : *F. Boucher, 1747* (2).

Au concours de 1747.

En 1747, « pour encourager le talent des peintres et les engager à s'y appliquer plus qu'ils ne le font présentement », le directeur des Bâtiments,

---

(1) Au livret, il est mentionné comme étant de forme ovale. — A ce même Salon de 1747 figura pareillement de Boucher « un tableau esquisse en grisaille, représentant un sujet allégorique d'une thèse dédiée à Mgr le Dauphin »; ce sujet était la répétition du tableau du Roi, et l'on peut l'identifier, vraisemblablement, avec le nº 49 de la salle Lacaze au Louvre, les *Forges de Vulcain*. Cette grisaille, signée des initiales de Boucher et datée de 1747, n'est point, comme on le pourrait croire, l'esquisse du nº 161 de la même collection, mais la composition spéciale que nous venons de signaler.

(2) Voici la description de l'*Apothéose d'Énée* d'après la gravure qui fut faite par P.-F. Courtois : Au milieu, Énée, debout, vu de profil, en armes et casqué; sur un nuage Vénus, descendue de son char pour donner à son fils un casque et un bouclier que portent trois Amours; dans le ciel, à droite, trois femmes et deux colombes; sur la terre, à droite, deux femmes dont l'une assise sur une urne; à gauche, un Fleuve endormi appuyé sur une urne renversée.

Lenormant de Tournehem, avait décidé que, chaque année, un concours aurait lieu entre dix des officiers de l'Académie; à cet effet, dix bourses de 100 jetons d'argent et une médaille d'or étaient mises à la disposition de ces artistes. Cette initiative eut peu de succès et ne fut pas poursuivie. Les académiciens désignés, en 1747, au lieu de dix, furent onze : Carle Van Loo, Leclerc, Restout, Galloche, Dumont, Collin de Vermont, Jeaurat, Pierre, Natoire, Cazes et Boucher.

Ce dernier prit pour sujet l'*Enlèvement d'Europe*; son œuvre figura au Salon de 1747 dans la grande galerie d'Apollon; ses dimensions étaient de 6 pieds sur 5 de haut.

Il perçut sa gratification le 29 septembre 1747 :

Au sieur *Boucher*, peintre, 1,500 livres pour son payement d'un tableau représentant l'*Enlèvement d'Europe*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par sa Majesté.

Ce tableau entra alors dans la collection de la Couronne.

Il figure actuellement au Louvre sous le n° 712 : H. 1 m. 62 — L. 1 m. 95 (1).

Les Éléments.

Vers 1749, les Bâtiments commandèrent à Boucher quatre tableaux sur des sujets se rapportant aux Quatre Éléments; il ne put en exécuter que deux qui étaient terminés en 1749, et voici son mémoire (2) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, pendant l'année 1749 suivant les ordres de M de Tournehem, par le sieur *Boucher*, peintre du Roy.

Deux tableaux carrés longs de 4 pieds de large sur environ 2 pieds et demi de haut, dont l'un représente *Arion porté*

(1) Quelques critiques se basant sur le peu de mérite du tableau, ont émis des doutes sur cette identification; mais il ne faut pas oublier que les artistes ne s'étaient pas gênés pour ce concours, et que l'exécution de leur toile avait dû se ressentir de la pauvreté de leur enthousiasme, Boucher, notamment, fut quelque peu maltraité par la critique, et pour la première fois, il reçut des blâmes auxquels il fut sensible. D'ailleurs, les dimensions primitives concordent et sont aisément reconnaissables sur l'agrandissement de la toile.

(2) A. N. O¹ 1934 A.

sur un dauphin, accompagné de Tritons, de Néréïdes et autres dieux marins;

l'autre représente *Vertumne et Pomone* dans un paysage agréable, où les arbres sont chargés de fleurs et de fruits.

Ces deux tableaux, sous les allégories des sujets ci-dessus, représentent l'Eau et la Terre et font partie des Quatre Éléments, desquels il me reste deux à faire.

Estimés chacun... .... 700 livres.
cy .... 1,400 »

Le paiement est en date du 28 septembre 1749:

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, 1,400 livres pour son payement de deux tableaux représentant l'un *Orion* (sic) *porté sur un Dauphin*, l'autre *Vertumne et Pomone* qu'il a faits pour le service du Roy, en la présente année.

' Le tableau d'*Arion* se trouve vraisemblablement au « Métropolitan Museum of Art » de New-York (1).

---

(1) En 1749, peut-être même en 1750, Boucher présentait à la direction des Bâtiments le mémoire suivant (A. N. O' 1934 A) :

« Mémoire d'un tableau pour le Roy, peint par ordre de M. de Tourne-« hem... par *Boucher*, professeur en son Académie, en 1749.

« Ce tableau, représentant *Apollon et Issé*, a 4 pieds de haut sur 5 pieds « de large. Issé, à demi couchée sur un lit de fleurs, paroit revenir d'un « évanouissement, et regarde tendrement Apollon dans le moment où ce « Dieu vient de quitter le déguisement de berger, ce qui est exprimé par « des groupes d'Amours auprès de lui, qui jouent avec différents attributs « de la bergerie.

« Le Dieu soutient d'une main cette Déesse et de l'autre il lui montre « la gloire qu'elle va partager avec lui. Cette gloire est désignée par le « char du Soleil, dont toutes les parties sont radieuses; divers groupes « d'Amours volent devant et semblent semer des fleurs sur la route que « parcourre ce char. Un Amour debout sur le devant du char tenant un « flambeau paroit ajouter à l'éclat qui part de ce char. Un autre groupe « de deux Amours apporte à Issé la lyre d'Apollon, surmontée d'une « couronne de laurier.

« Estimé.. 2,400 livres. »

Le premier peintre Coypel ajoutait cette note : « L'ordonnance n'est pas passée par mes mains »; de fait, ce tableau ne fut pas payé par les Bâtiments, car il n'existe aucune ordonnance à ce sujet.

Aux Gobelins.

1° *Les Sujets de la Fable.*

Dans son *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, M. Gerspach reconnaît les erreurs et les confusions auxquelles a donné lieu le classement des tapisseries faites d'après les modèles de Boucher : « Elles ont été groupées tantôt dans un ordre rationnel, tantôt arbitrairement ; les mêmes pièces se trouvent ainsi dans des diverses tentures et plusieurs tapisseries isolées ont été incorporées dans des suites auxquelles elles n'étaient pas destinées. » Actuellement, on possède aux Gobelins deux séries principales : les *Amours des Dieux* et les *Sujets de la Fable*.

Or le musée de Tours possède un tableau de Boucher, représentant *Apollon et Issé*, de dimensions tout à fait concordantes (1 m. 26 × 1 m. 55), signé et daté de 1750, et où l'on retrouve tous les détails mentionnés dans le mémoire de Boucher.

Ce tableau, provient du château de Chanteloup, qui appartenait aux Choiseul, et il était, disait-on, une allégorie au mariage du duc et de la duchesse de Choiseul.

Faut-il y voir, avec les rédacteurs du catalogue, MM. Laurent et de Montaiglon, « une réplique plus petite et avec variantes du tableau de 1749 »?

Non, puisque les dimensions concordent presque identiquement. D'autre part, si Boucher aimait fort à répéter ses œuvres, il est peu vraisemblable qu'il ait refait, la même année, deux toiles de cette importance. Il paraît plus probable que ce soit là l'original de 1749.

Le point, qui est acquis, que ce tableau ne fut pas payé par les Bâtiments, le fait qu'il n'est mentionné dans aucune maison royale, témoignent qu'il ne fut pas acheté pour le roi. Boucher, qui, à ce moment, était accablé de besogne, aurait-il, par erreur, réclamé aux Bâtiments le paiement d'un tableau, qui ne lui avait pas été commandé par eux ? Le fait n'aurait rien d'invraisemblable ; ce qui est certain, c'est que le tableau resta pour compte à l'artiste, en 1749 ou en 1750.

Or, le 12 décembre de cette même année 1750, M. de Stainville, le futur duc de Choiseul, épousait la petite-fille du financier Crozat. Boucher alors était à l'apogée de sa gloire et Crozat, amateur distingué, fréquentait les artistes de son temps. Peut-être, ayant vu ce tableau dans l'atelier de Boucher, eut-il l'idée d'en faire l'acquisition et de l'offrir au futur ménage ?

Ce n'est là qu'une hypothèse — et dans l'état de la question on ne peut présenter être autre chose —; mais, en tous cas, elle aurait l'avantage de permetrait l'identification du tableau du musée de Tours.

L'examen des mémoires de Boucher et des comptes des Bâtiments permet de contester un tel groupement; la division la plus exacte et la plus logique semblerait devoir être basée sur la destination même des tapisseries.

Ce classement réunirait ainsi, en un seul groupe, sept des pièces des *Amours des Dieux* et des *Sujets de la Fable*, qui eurent primitivement la même destination, et furent commandés par les Bâtiments à l'artiste.

Le 7 novembre 1755, en effet, le marquis de Marigny, directeur des Bâtiments, écrivait au roi (1) :

« Pour ranimer la manufacture, que les répétitions trop fréquentes des mêmes tapisseries, à défaut de nouveaux tableaux, ont fait tomber en langueur, Votre Majesté voudrait-elle approuver qu'on en fît sept nouveaux, dont on laisserait la liberté du choix du sujet au peintre qui en serait chargé — pour n'être cependant exécutés en tapisseries qu'après que Votre Majesté en aurait agréé les dessins et les esquisses? »

Cette proposition fut acceptée; Marigny choisit Boucher (2), et il fut décidé que cette tenture décorerait l'appartement du roi à Compiègne. L'artiste ne se mit pas en très grands frais d'imagination : il intitula sa tenture *les Sujets de la Fable*, et en choisit les motifs parmi ceux qu'il avait déjà traités avec succès.

La première de ces pièces, *Les Forges de Vulcain*, fut faite en 1757, et, l'année suivante, l'artiste exécutait une sorte d'encadrement destiné à la compléter. Voici les deux mémoires qu'il présenta à ce propos (3) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy ordonné par M. le marquis de Marigny.... par le sieur *Boucher*, pendant l'année 1757.

Les Forges de Vulcain ou Didon (*sic*) qui fait forger des armes pour Énée.

Ce tableau est destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Il a 10 pieds en quarré.

Estimé.................................... 3,600 livres.

---

(1) A. N. O¹ 1197.

(2) « ... Son coloris — écrivait-il — réussira infailliblement en tapisserie. Le succès de la manufacture de Beauvais pour laquelle il a travaillé en est un garant et Votre Majesté aurait une tenture dont le double ne se verrait nulle autre part. »

(3) A. N. O¹ 1934 B.

Mémoire d'un tableau fait pour la manufacture des Gobelins sous les ordres de M. le marquis de Marigny... par le sieur *Boucher* pendant l'année 1758.

Ce tableau, destiné pour un panneau de tapisserie, représente des Enfants et attributs relatifs, faisant suitte au sujet des *Forges de Lemnos*, fait par le même auteur pour cette manufacture.

Il a 10 pieds de hauteur sur 5 pieds de largeur.

Estimé.. 1,800 livres.

Le parfait paiement est en date du 10 novembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, 200 livres pour faire, avec 5,200 à lui ordonnés à compte savoir 1,200 sur l'exercice 1757 le 17 décembre audit an, et 4,000 en contracts sur les aides et gabelles sur l'exercice 1758 le 11 septembre 1759, le parfait payement de 5,400 livres à quoi montent deux tableaux représentant l'un des enfants et attributs relatifs et faisant suitte au sujet des Forges de Lemnos, et l'autre les *Forges de Vulcain* où Vénus fait forger des armes pour Enée, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1757 et 1758.

Le tableau des *Forges de Vulcain* fut exposé au Salon de 1757.

Il se trouve actuellement au Louvre (n° 36) : H. et L. 3 m. 20.— Signé : *F. Boucher, 1757*.

Les quatre tableaux qui suivirent furent exécutés en 1765 ; ce furent :

Vertumne et Pomone, que Boucher avait déjà fait pour la manufacture de Beauvais vers 1735, avant d'en répéter, en 1749, le sujet pour le roi ;

L'Aurore et Céphale, dont le motif avait été traité par lui, en 1739, pour l'hôtel Soubise ;

Les Amours de Neptune et d'Amymone, le seul sujet sur lequel il n'eut point encore travaillé ;

Vénus aux Forges de Vulcain, dont on ne comptait plus les répliques.

Voici le mémoire de l'artiste à ce sujet (1) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Boucher* pendant l'année 1765.

---

(1) A. N. O[1] 1934 B.

Ces deux tableaux destinés pour la manufacture des Gobelins sont de même grandeur ; ils ont 3 pieds 10 pouces de large sur 4 pieds 6 pouces de haut.

Le premier représente *Vertumne et Pomone.*

Le second représente l'*Aurore et Céphale.*

Lesdits deux tableaux estimés............... 2,000 livres.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roi sous les ordres de M. le marquis de Marigny par le sieur *Boucher*, pendant l'année 1765.

Ces deux tableaux destinés pour la manufacture des Gobelins sont de même grandeur ; ils ont 6 pieds 2 pouces de large sur 4 pieds 6 pouces de haut.

Le premier représente *Les Amours de Neptune et d'Amymone.*

Le deuxième représente *Vénus aux forges de Vulcain*

Lesdits deux tableaux estimés................ 3,000 livres.

Actuellement les tableaux de *Vertumne et Pomone* et de l'*Aurore et Céphale* sont au musée du Louvre : H. 1 m. 40 et 1 m. 44 — L. 1 m. 20 et 1 m. 15. — Signés : *F. Boucher 1765* (1);

Ceux des *Amours de Neptune et d'Amymone* et de *Vénus aux forges de Vulcain*, Versailles, dans la bibliothèque du Grand Trianon (nos 86 et 88) : H. 2 m. 30 — L. 1 m. 85 et 1 m. 85 (2) ; le premier de ces tableaux signé : *F. Boucher 1765.*

---

(1) Comme Trianon et le musée d'Amiens pour les *Forges de Vulcain*, le musée de Nancy possède un tableau de l'*Aurore et Céphale* (H. 2 m. 42 — L. 1 m. 69), qui est attribué à Boucher, et fut envoyé par l'État ; c'est là vraisemblablement une des copies agrandies, sous la direction de Boucher, pour l'exécution des modèles. Alfred Darcel déclare qu'il est probable que Boucher se fit aider pour l'exécution en grand des modèles et surtout pour les accessoires de cette tenture ; cela ne saurait, en effet, faire de doute, surchargé de travail comme il l'était alors, il n'aurait pas eu le temps matériel d'exécuter de tels ouvrages.

(2) Les tableaux ont dû être agrandis, car ces dimensions excèdent de 40 centimètres en hauteur et en largeur celles données par Boucher ; mais actuellement il est presque impossible de s'en rendre compte, par suite d'un rentoilage que ces peintures ont subi.

Il existe au Louvre, sous les nos 713 et 714, deux reproductions agrandies de ces tableaux (2 m. 95 × 1 m. 80), peintes sur fond doré semé de fleurs, qui durent être faites dans l'atelier du maître pour servir de modèle aux tapisseries des Gobelins.

La sixième et la septième pièces de cette tenture durent être faites en 1766 et en 1767; la sixième représentait *Vénus sortant des eaux.*

Nous n'avons pas retrouvé le mémoire de l'artiste; mais on relève, dans un état des mémoires se référant à l'Exercice 1766 (1), la mention, au nom de Boucher, d' « un mémoire pour un tableau de 3 pieds 10 pouces de large sur 4 pieds de haut, représentant *Vénus sortant des eaux*; estimé 1,000 livres ».

La septième pièce de cette tenture reste donc seule à déterminer; le prix de 1,200 livres qu'elle fut payée indiquerait des dimensions à peu près semblables à celles de la *Vénus sortant des eaux* (2).

Le parfait payement de ces six tableaux est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1767) :

Aux héritiers du sieur *Boucher*, premier peintre du Roy, 4,200 livres en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles pour faire, avec 3,000 à luy ordonnés à compte sur l'exercice 1767, le 2 février 1768 (3), le parfait payement de 7,200 livres à quoi montent six tableaux, qu'il a faits pour être exécutés en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins pendant les années 1765, 1766 et 1767.

Des documents ci-dessus, il semble résulter que sept des tapisseries d'après Boucher qui furent destinées à l'appartement du roi à Compiègne, devraient être classées ensemble. Ce groupe, qu'on pourrait nommer *Les Sujets de la Fable*, comprendrait donc :

1° *Les Forges de Vulcain*; 2° *Vertumne et Pomone*; 3° *L'Aurore et Céphale*; 4° *Les Amours de Neptune et d'Amymone*; 5° *Vénus aux Forges de Vulcain*; 6° *Vénus sur les eaux*; 7° *Jupiter et Calisto* (?).

2° *Les Génies des Arts.*

En 1761, Boucher exécuta pour les Gobelins un tableau représentant *les Génies des Arts* sous la figure d'enfants, qu'il livra en 1762; voici son mémoire (4) :

---

(1) A. N. O¹ 1934 B.

(2) Peut-être, serait-ce *Jupiter et Calisto*, qui fut remis sur le métier en 1859 en même temps que la *Vénus sortant des eaux*?

(3) Cet acompte du 2 février 1768 avait été ordonné sur des tableaux commandés en 1768 à Boucher pour le château de Choisy; mais comme l'artiste ne livra jamais ces toiles, attribution fut faite de l'acompte perçu à ses livraisons des Gobelins.

(4) A. N. O¹ 1934 B.

Mémoire d'un tableau destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, fait sous les ordres de M. le Marquis de Marigny par le sieur *Boucher* pendant l'année 1761.

Ce tableau a 10 pieds en quarré.

Il représente *les Génies des Arts* : scavoir de la Peinture, de la Sculpture, de la Poésie et de l'Architecture.

Ledit tableau estimé........................ 2,500 livres.

Le payement est en date du 20 juillet 1765 (Exercice 1762) :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 2,500 livres pour son payement d'un tableau représentant *Les Génies des Arts*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins pendant l'année 1761 (1).

Actuellement au musée d'Angers, auquel il fut envoyé par l'État en 1799 : H. et L. 3 m. 20. — Signé : *F. Boucher 1761*.

---

(1) Dans un état de *Distribution d'ouvrage en 1748* (A. N. O' 1932) on relève cette commande : « A M. Boucher deux tableaux de chevalet, sujets « tirez des Opéra ; et leurs copies en grand retouchées de sa main, sur « lesquelles seront exécuté deux pièces de tapisserie pour la Meutte. » Note : « Il en a fait voir les Esquisses et travaille aux tableaux. »

Dans un autre *État des ouvrages de peinture et de sculpture livrés ou commencés dus en entier, ou sur lesquels MM. les artistes ont reçu des acomptes*, on trouve encore cette indication :

« M. Boucher. Deux grands tableaux destinés à être exécutés en tapisse-« rie dans l'appartement du Roy à la Meutte. Sujets tirés des fêtes Véni-« tiennes et des fêtes de Thalie. Ces deux tableaux ne sont que commencés. « Prix fait à.. 12,000 livres. »

Ces deux tableaux sont encore mentionnés dans un état analogne, daté de 1752, mais une note ajoute : « Il n'y a qu'un de ces tableaux qui soit commencé ; il souhaiteroit de faire d'autres sujets. » Le souhait de Boucher dût être réalisé, car on lit à la suite dans un état de la même année :

« Au sieur Boucher : Une Tenture de plusieurs tableaux destinés pour « M. le Chancelier ou pour M. le Garde des Sceaux, avec attributs relatifs « à l'un des deux. Estimés.................................. 12,000 liv. »

Nota : « Il n'a point encore commencé à y travailler. »

L'identité des prix donne à penser que ce fut la substitution demandée par l'artiste ; mais il est à peu près certain que ce projet ne fut pas mis à exécution.

Bon BOULOGNE (1)

A l'église des Invalides.

En 1709, les Bâtiments achevèrent de payer les peintres qui avaient travaillé à la décoration de l'église des Invalides : Noël Coypel, Jouvenet, La Fosse, Corneille, les deux Boulogne, et les peintres verriers, Le Vieil et Michu.

Le paiement de Bon Boulogne est en date du 10 février 1709 :

A *Boulogne l'aîné*, 9792 livres pour faire, avec 16,500 qu'il a reçus, le parfait payement de 26,292 livres pour ses fresques aux chapelles de St-Ambroise et de St-Jérôme à l'église royalle des Invalides.

Voici, d'après d'Argenville (2), le détail de ces peintures des coupoles des dites chapelles, relatives à la vie des saints auxquelles elles sont dédiées :

Invention du corps de Saint Nazaire. — Conversion d'un célèbre Arien. — Saint Ambroise fait archevêque de Milan. — Saint Ambroise défendant à Théodose l'entrée de l'église. — Saint Ambroise guérissant un possédé. — Sa mort. — Son apothéose.

Saint Jérôme dans les catacombes. — Son baptême. — Son ordination. — Il est repris d'avoir lu les livres profanes. — Son effroi des jugements de Dieu. — Sa mort. — Son apothéose.

A la chapelle de Versailles.

En 1710 eut lieu le règlement de compte des peintres qui avaient travaillé à la chapelle du château de Versailles : les Boulogne, Antoine Coypel, Jouvenet, La Fosse, Santerre, Silvestre et Audran.

Les tableaux, exécutés par Bon Boulogne, représentaient le *Ravissement*

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Bailly, p. 441.
(2) *Voyage pittoresque de Paris*, 1758, p. 422.

de Saint Paul, un *Concert d'Anges musiciens*, *Saint Pierre*, le *Martyre de Saint André*, la *Vocation de Saint Philippe*, *Saint Simon*, une *Gloire d'anges*, *Saint Mathias*, *Saint Thomas* (1); le payement est en date du 25 septembre 1710 :

A Boulogne l'aîné, 14,000 livres, tant par gratification à cause de la peinture qu'il a faite aux trois voûtes de la grande tribune au dessus du maître-autel et à six autres voûtes de la grande tribune du côté de l'Évangile à la chapelle du château de Versailles, que pour le soin qu'il a eu de conduire ledit ouvrage.

A Trianon et à Meudon.

A la date du 10 décembre 1710, on relève à l'actif de cet artiste la mention du payement suivant :

A Boulogne l'aîné, peintre du Roy, 400 livres pour, avec 800 qu'il a reçus, faire le parfait payement de 1,200 livres à quoy montent deux tableaux de *Flore* et *Vénus*, qu'il a peints pour Trianon et Meudon en 1701 et 1702.

Le tableau destiné à Meudon est assurément celui que nous avons signalé à la page 445 de notre *Inventaire général des tableaux du Roy* par Nic. Bailly comme figurant dans ce château ; quant à celui de Trianon, on pourrait peut-être le reconnaître dans le n° 2 de l'article consacré à ce même artiste, et il devrait alors être distrait de la commande de 1687 et 1688, dans laquelle nous l'avions compris.

---

(1) Piganiol donne la description détaillée de ces diverses peintures (*Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly*, 1764, t. I, pp. 52 et s., 68 et s.) — Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, p. 441.

Louis de BOULOGNE, dit le jeune (1)

A l'église des Invalides.

Cet artiste reçut, en date du 18 février 1709, le payement définitif des peintures qu'il avait faites à l'église des Invalides (2) :

A Boulogne le jeune, 3,772 livres, parfait payement de 24,772, pour des fresques à la chapelle de St-Augustin à l'église royalle des Invalides.

Voici, d'après d'Argenville (3), le détail de ces peintures :

Conversion de Saint Augustin. — Son Baptême. — Sa prédication à Hippone. — Son sacre épiscopal. — Sa mort. — Son apothéose.

A la chapelle de Versailles.

Comme son frère (4), Louis de Boulogne, fut payé le 25 septembre 1710 des peintures qu'il avait faites pour la chapelle de Versailles :

A *Boulogne le jeune*, 19,000 livres, tant par gratification à cause de la peinture qu'il a faite aux six voûtes de la grande tribune au dessus de l'Épître et à la chapelle de la Sainte-Vierge au château de Versailles, que pour le soin qu'il a eu de conduire ledit ouvrage.

Ces tableaux représentaient *Saint Barnabé*, *Saint Jude*, *Saint Barthélemy*, *Saint Jacques le Mineur*, *Saint Jacques le Majeur*, un *Concert d'anges musiciens*, l'*Assomption*, l'*Annonciation*, l'*Amour divin*, la *Pureté*, l'*Humilité* (5).

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, p. 445 et s.

(2) Voir p. 57 *supra*.

(3) *Voyage pittoresque de Paris*, p. 425.

(4) Voir p. 58 *supra*.

(5) Voir la description détaillée de ces peintures par Piganiol de la Force, *op. cit.*, t. I, pp. 47 et s. 60 et s.

Aux Gobelins.

En 1710, Louis de Boulogne fit des figures d'enfants à deux des pièces de la tenture des *Portières des Dieux* de Claude Audran, sur laquelle on travaillait alors à la manufacture des Gobelins.

Le paiement est en date du 24 décembre 1710 :

A Boulogne le jeune, 100 livres pour son paiement de deux enfans qu'il a peints pendant 1710 pour servir aux *Portières de Junon et de Diane*, que l'on fait pour le service du Roy aux Gobelins (1).

Michel BOYER (2)

A Marly.

Sur l'exercice 1709, on relève, au nom de Boyer, la mention du paiement suivant, en date du 12 février 1710 :

Au sieur *Boyer*, peintre, 300 livres pour un tableau représentant un *ancien bain en perspective*, qu'il a fait pour le Roy à Marly pendant 1709.

A Fontainebleau.

En 1712, le même artiste était chargé spécialement de la décoration de la chambre de la femme de Monsieur le Duc à Fontainebleau ; le paiement est en date du 20 juillet 1713 (Exercice 1712) :

Au sieur *Boyer*, peintre, 790 livres pour son payement de

(1) Sur ce même exercice 1710, on relève encore, en date du 12 décembre, ce payement :

« *A Boulogne le jeune* 2,300 livres pour, avec 600 cy dessus reçus, faire le « parfait payement de 3,100 livres à quoi montent ses ouvrages depuis « 1701 jusqu'à présent. »

Et sur l'exercice 1711, en date du 11 septembre :

« — 200 livres pour son payement des nudités qu'il a couvertes à un « tableau de l'antichambre du Roi à Fontainebleau pendant novembre et « janvier derniers. »

(2) Cf. notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. 544.

trois tableaux, qu'il a faits pour le Roy et posez dans l'appartement de Madame la Duchesse au château de Fontainebleau pendant les mois de mai et juin derniers (1).

Aux Tuileries.

L'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis le mois d'avril 1722 jusqu'et compris la fin de 1732* (2), mentionne dans l'appartement du duc d'Antin aux Tuileries, les tableaux suivants de Boyer :

Un tableau représentant un morceau d'*architecture* et sur le devant des colonnes d'ordre ionique, une balustrade auprès de laquelle paroissent plusieurs figures ; ayant de hauteur 2 pieds 10 pouces sur 3 pieds de large.

— une *Colonnade* ornée d'une fontaine et de plusieurs figures ; de mêmes dimensions ; à oreilles.

---

(1) Il serait assez téméraire, sur des données aussi vagues, de chercher à identifier ces tableaux ; on peut tout au plus affirmer qu'ils doivent figurer, ainsi que ceux commandés en 1710, dans la liste suivante des peintures de Boyer, mentionnées dans l'*Inventaire général de tous les tableaux qui ont été faits pour le service du Roi, qu'il faut ajouter à l'Inventaire général fait en 1737* (A. N. O[1] 1965) :

« Un tableau représentant un *paisage* où l'on voit un clair de lune ; ayant de hauteur 22 pouces sur 3 pieds 7 pouces ; sur bois.

« — un *paisage* où l'on voit sur un rocher un homme qui joue d'un instrument ; ayant de hauteur 6 pieds 2 pouces sur 3 pieds 7 pouces ;

« — un *port de mer* où l'on voit un soleil levant ; ayant de hauteur 2 pieds 5 pouces sur 4 pieds 9 pouces ;

« — une *arcade* ; ayant de hauteur 2 pieds et demi sur 4 pieds 8 pouces et demi ;

« — une *arcade* vue de face, et du monde à table dans un coin du bâtiment ; ayant de hauteur 2 pieds un pouce et demi sur 4 pieds 2 pouces 4 lignes ;

« — un *morceau d'architecture*, avec quatre figures qui tiennent chacune un fusil ; ayant de hauteur 2 pieds 5 pouces sur 5 pieds 2 pouces ;

« — une *fontaine* où l'on voit un homme qui abreuve son cheval ; ayant de hauteur 2 pieds 4 pouces sur 5 pieds un pouce et demi ;

« — de l'*architecture* et un *port de mer*, sur laquelle on voit deux vaisseaux ; ayant de hauteur 2 pieds un pouce 2 lignes sur 5 pieds 2 pouces. »

(2) A. N. O[1] 1965.

Ces deux tableaux avaient d'abord été évalués à 600 livres pièce (1), mais les Bâtiments réglèrent les deux à la somme de 1,000 livres, qui fut payée à l'artiste le 13 avril 1720 :

Au sieur *Boyer*, peintre d'architecture, 1,000 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits et posés en place dans un des appartements du palais des Tuilleries pendant la présente année.

A Versailles.

L'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis le mois d'avril 1725 jusqu' et compris la fin de 1732* (2) signale à Versailles ces deux autres tableaux du même artiste :

Un tableau représentant un *Port de mer* où le soleil paroist s'élever et porter ses rayons sur une mer a demy agitée ; il paroist aussi un palais d'un bel ordre d'architecture, d'où descendent plusieurs personnes, tant hommes que femmes, habillés d'une manière étrangère, qui s'embarquent dans plusieurs chaloupes ; ayant de hauteur 4 pieds 10 pouces sur 6 pieds 2 pouces de large.

— un mur dans l'éloignement et *un soleil qui se couche derrière un bâtiment orné d'un portique ;* et sur le devant un morceau d'architecture représentant une fontaine, et plusieurs figures tant hommes que femmes, vêtus à la françoise, se promenant dans des calesches et chariots ; mêmes mesures que le précédent ; dans sa bordure dorée.

Le paiement est en date du 30 septembre 1725 (Exercice 1723) :

Au sieur *Boyer*, peintre, 4,000 livres pour son paiement de deux grands tableaux, représentans des *Ports de mer*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1722 et 1723.

Ces deux tableaux figuraient, en 1760, dans la septième pièce de l'hôtel de la Surintendance à Versailles (3).

---

(1) *État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O¹ 1934 B).

(2) A. N. O¹ 1965.

(3) *Inventaire des tableaux de l'hôtel de la Surintendance*, par Jeaurat (A. N. O¹ 1965).

Tableaux divers.

Sur l'exercice 1710, aux dates des 10 mai 1710 et 22 janvier 1711, on relève les paiements suivants, au nom de Boyer :

Au sieur *Boyer*, 600 livres pour quatre tableaux qu'il a faits pour le Roy (1);

— 500 livres pour deux tableaux de *perspective*, faits pour le Roy pendant 1710.

— Enfin, sur l'exercice 1714, à la date du 15 février 1715, un nouveau paiement est ordonnancé à cet artiste :

Au sieur *Boyer*, peintre d'architecture, 2,210 livres pour son payement de deux grands tableaux et trois dessus de portes, représentant des *perspectives*, qu'il a faits pour le service de Sa Majesté pendant 1714.

On peut reconnaître vraisemblablement les deux grandes perspectives, dans les tableaux suivants mentionnées dans l'*Inventaire général de tous les tableaux qui ont été faits pour le service du Roi, qu'il faut ajouter à l'Inventaire général fait en 1709, jusques en 1737* (A. N. O[1] 1965) :

« Un tableau représentant une *Perspective*, où l'on voit dans le lointain un jardin; ayant de hauteur 15 pieds sur 6 pieds de large.

« — une *Perspective*, où l'on voit une porte vitrée ouverte; de pareille mesure que le précédent.

Ces deux tableaux se trouvaient, en 1732, dans la « Gallerie des plans à Paris (2) ».

---

(1) Voir au sujet de ces tableaux, p. 61, *supra*, note.

(2) Dans un *Inventaire des tableaux placés chez M. le Contrôleur général*, en 1757 (A. N. O[1] 1934 B) sont signalées cinq perspectives de Boyer, dont trois de 2 pieds 10 pouces de haut sur 4 pieds 9 pouces 5 lignes de large, et deux de 2 pieds 9 pouces 6 lignes de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

En 1872, l'État envoyait au musée de Varzy deux tableaux de Boyer, intitulés : *Repas* et *Marine avec architecture*.

Nicolas BRENET

A Compiègne.

1° *Paroisse.*

Le 26 décembre 1773, Brenet fut proposé par Pierre (1) pour exécuter deux tableaux, que le Roi destinait à l'église Saint-Jacques de Compiègne; le paiement est en date du 27 décembre 1775 (Exercice 1774) :

Au sieur *Brenet,* peintre, la somme de 1,600 livres pour son payement de deux tableaux, le premier représentant l'*Assomption de la Sainte Vierge,* et le second les *apôtres Saint Pierre et Saint Paul,* lesdits tableaux destinés pour l'église de la paroisse Saint Jacques à Compiègne.

Le livret du Salon de 1775, où figurèrent ces deux tableaux, mentionne seulement le second comme « ordonné par le roi. »

L'artiste s'était engagé, en décembre 1773, à livrer ces tableaux à la Pentecôte 1774.

2° *Chapelle du château.*

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet,* peintre du Roy, pendant l'année 1785 (2).

Ce tableau de 5 pieds 4 pouces de haut sur 3 pieds 8 pouces de large est pour la chapelle du château de Compiègne.

Il représente *Saint Louis rendant la justice dans les bois de Vincennes.*

Estimé.. 800 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1785.

---

(1) A. N. O¹ 1910.
(2) A. N. O¹ 1933.

Cressinus. — Mort de Du Guesclin.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet* pendant les années 1776 et 1777 (1).

Le premier tableau porte 10 pieds en quarré.

Il représente un trait d'*Encouragement au travail chez les Romains :* Cressinus, étant obligé de se justifier devant l'édile d'une accusation de magie sur ses récoltes abondantes, il expose ses ustensiles d'agriculture en bon état, et les bras de ses enfans qui l'aidoient; on le renvoye absous et comblé de louanges.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Le second porte 7 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente un trait de *Respect pour la vertu :* honneurs rendus au connétable Du Guesclin par la ville de Randan, à l'instant qu'il alloit s'en rendre maître et qu'il mourut.

Estimé.................................... 3,000 livres.

Total......................... 9,000 livres.

Ces deux tableaux furent exposés au Salon de 1777; le parfait payement est en date du 30 septembre 1778 (2) :

Au sieur *Brenet*, 2,100 livres pour faire, avec 4,900 livres à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1777, le parfait payement de 9,000 livres, à quoi montent deux tableaux représentant *Cressinus accusé de sortilège* et la *Mort de Du Guesclin*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1776 et 1777.

En 1794, lors du classement des modèles des Gobelins, le tableau de *Cressinus* fut « rejeté sous le rapport de l'art, quoique le sujet en fût vraiment philosophique et républicain ».

Actuellement le tableau de *la Mort de Du Guesclin* au musée de Versailles (n° 26) : H. 3 m. 83 — L. 2 m. 64.

(1) A. N. O' 1931.

(2) *Archives du Louvre*, Registre d'ampliations (1762-1785).

Métellus.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet* pendant les années 1778 et 1779 (1).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 13 de large.

Il représente *Metellus*, vieillard et prisonnier de l'empereur Octave, étant du parti d'Antoine ; au moment où va être jugé Metellus, son fils courre embrasser son père et dit à l'Empereur : « Comme mon père doit être puni et moi récompensé, puisque je sers sous tes drapeaux, ou sauve-le à cause de moi, ou donne-moi la mort à cause de lui. »

Estimé.................................. 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779 ; le parfait payement est en date du 4 février 1780 (2) :

Au sieur *Brenet*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 4,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1778, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Metellus condamné à mort par Auguste*, qu'il a fait pour le service du Roi pendant les années 1778 et 1779.

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles, en 1794, le rejetait « parce qu'il rappelait des idées de despotisme ».

Actuellement au musée de Reims, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 23 — L. 4 m. 22.

Mort de Patrocle.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet* pendant les années 1780 et 1781 (3).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

---

(1) A. N. O[1] 1931.
(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).
(3) A. N. O[1] 1931.

Il représente le *Combat des Grecs contre les Troyens pour le corps de Patrocle.*

Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779; le parfait payement est en date du 7 mars 1783 (1):

Au sieur *Brenet*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 4,000 à lui ordonnés sur les exercices 1780 et 1781, le parfait payement de 6,000 livres, à quoy monte un tableau représentant le *Combat des Grecs contre les Troyens pour le corps de Patrocle*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1780 et 1781.

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles, en 1794, le rejetait « sous le rapport de l'art ».

Actuellement au musée de Reims, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 23 — L. 4 m. 22.

Virginius.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet*, pendant les années 1782 et 1783 (2).

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *Virginius prêt à poignarder sa fille.*

Estimé.................................... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783; le parfait payement est en date du 21 janvier 1785 (3):

Au sieur *Brenet*, peintre du Roy, 1,500 livres faisant, avec 1,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1783, le parfait payement de 3,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Virginius prêt à poignarder sa fille*, qu'il a fait en 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O¹ 1933.

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins le rejetait « sous le rapport de l'art », tout en déclarant que le « sujet républicain était à conserver ».

Actuellement au musée de Nantes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 24 — L. 2 m. 59. — Signé : *Brenet, 1783.*

Piété des Dames romaines.

Pour le Salon de 1785, Brenet proposa aux Bâtiments les sujets suivants (1) :

« 1° Après le combat de Renty, le brave Tavanne entre dans la tente du Roy l'épée à la main, le prince attache de ses mains au col de Tavanne le collier de ses ordres ;

« 2° Le maréchal de Brissac, après avoir fait condamner le jeune Boissi pour son manque à la discipline, lui fait grâce et lui met au col une chaîne d'or plus pesante que celle dont il avait gratifié les autres braves.

« 3° Piété des dames Romaines pour aider la Patrie, en concourant aux présens destinés à Apollon de Delphes.

« 4° Le courage de Lucius Métellus, grand prêtre, qui se jette au milieu des flammes pour sauver le Palladium. »

Le troisième sujet fut choisi ; voici le mémoire (2).

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet*, peintre du Roi, pendant les années 1784 et 1785.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente les *Dames romaines qui se défont de leurs bijoux* pour fournir la matière nécessaire au présent que l'on fait vœu d'offrir à Apollon.

Estimé.. 3,000 livres.

En 1794, le jury de classement des modèles rejetait ce tableau « sous le rapport de l'art », tout en déclarant le sujet « vraiment républicain ».

Générosité d'Antiochus.

Mémoire d'un tableau, fait pour le service du Roy,

(1) A. N., O¹ 1913.
(2) A. N. O¹ 1931.

sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet*, peintre du Roy, pendant les années 1786 et 1787 (1).

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente le *jeune fils de P. Scipion rendu à son père par Antiochus*.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1787; ensuite, il alla aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles le rejetait, en 1794.

Actuellement au musée de Nantes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 24 — L. 2 m. 59. — Signé : *Brenet, 1787*.

Henri II et le vicomte de Tavanne.

Pour le Salon de 1789, Brenet traite le premier des sujets qu'il avait proposés pour le Salon de 1785 (2); voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau, fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente *Henri II décorant du collier de son ordre le vicomte de Tavanne*.

Estimé .... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1789 et passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles le rejetait, en 1794, comme « contraire aux idées républicaines » :

Actuellement au musée de Versailles (n° 62) : H. 3 m. 81 — L. 2 m. 36.

---

(1) A. N. O¹ 1931.

(2) Voir page 68, *supra*.

(3) A. N. O¹ 1931.

Gabriel BRIARD

A Versailles.

Cet artiste exécuta, en 1770, deux tableaux pour le Salon de jeu des petits cabinets du Roi à Versailles (1); dans un État des commandes, dressé en 1774 (2), ces tableaux sont ainsi mentionnés à la date de 1770 :

Deux tableaux, dessus de portes, devant faire pendant à deux autres tableaux, de même grandeur, de M. *Natoire,* destinés pour la salle du jeu des petits cabinets du Roy au château de Versailles.

Les sujets sont pris de la vie champêtre, 4 pieds et demi en quarré.

Estimés .... 1,600 livres.

Le parfait paiement est en date du 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Briard*, peintre, la somme de 800 livres pour faire, avec 800 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1770 le 23 avril 1776, le parfait payement de 1,600 livres à quoy montent deux tableaux qu'il a faits en 1770, représentant des *sujets champêtres.*

Ces deux tableaux sont signalés en ces termes par Du Rameau, en 1784, au magasin de la Surintendance (3) : « Nymphe jouant du tambour de basque. — Berger jouant avec deux hautbois. Chacun de 3 pieds 6 pouces sur 5 pieds de large ».

---

(1) C'était l'ancien cabinet des Médailles (cf. de Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 111).

(2) A. N. O¹ 1933.

(3) *Inventaire des tableaux de la Surintendance* (*Archives du Louvre*).

Antoine CALLET

Aux Gobelins.

Au Salon de 1781, Callet avait exposé un tableau intitulé : le *Printemps* ; c'était le modèle d'un des plafonds destinés à décorer la galerie d'Apollon au Louvre, et cette œuvre avait été ordonnée à l'artiste pour sa réception à l'Académie. Le succès de cette peinture et les qualités de décorateur que Callet y manifestait, engagèrent les Bâtiments à lui demander une suite de quatre pièces sur le sujet des quatre Saisons pour la manufacture des Gobelins.

Chaque saison devait être figurée par l'une des fêtes du paganisme. Callet, en 1783 (1), exposait au Salon la première pièce, intitulée : les *Saturnales ou l'Hiver* ; voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Callet* pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente les *Saturnales ou l'Hiver*.
Estimé .... 4,000 livres.

Le parfait payement est en date du 21 janvier 1785 (3).

Au sieur *Callet*, peintre du Roy, 2,000 livres faisant, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait payement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant les *Fêtes Saturnales*, qu'il a fait pendant les années 1782 et 1783, pour le service de Sa Majesté.

---

(1) C'est donc à tort que le *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins* déclare que la tenture fut exécutée en 1781 par Cozette ; on verra plus loin que la dernière pièce ne fut livrée qu'en 1791.

(2) A. N. O¹ 1933.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Le second tableau fut exécuté en 1786 et 1787 et parut au Salon de cette dernière année; voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller par le sieur *Callet*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787.

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente l'*Automne ou les fêtes de Bacchus*.
Estimé.......................... 4,000 livres.

Au Salon de 1789 fut exposé le tableau de l'*Été ou les Fêtes de Cérès*. dont voici le mémoire (2).

Mémoire d'un tableau pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, fait par le sieur *Callet*, peintre du Roi, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau a 10 pieds quarrez.
Il représente l'*Été ou les fêtes de Cérès*.
Estimé.................................... 4,000 livres.

La quatrième pièce de cette tenture figura au Salon de 1791, avec cette mention au livret :

Hommage des Dames Romaines à Junon Lucine.
Le projet de ce tableau est pour représenter le *Printems* et est destiné pour les Gobelins. Il porte 10 pieds quarrés.

Nous n'avons point retrouvé le mémoire de Callet relatif à ce tableau, mais il est bien évident qu'il fut estimé 4,000 livres comme les précédents.

De toutes les pièces de cette série, la première seulement, les *Saturnales*, fut rejetée « sous le rapport de l'art » en 1794 par le jury de classement des modèles des Gobelins, qui déclara toutefois le « sujet à conserver comme favorable à l'égalité ».

Actuellement, l'*Hiver* et l'*Automne* sont au Louvre (nos 85 et 86) : H. 3 m. 20 et 3 m. 23 — L. 3 m. 22 et 3 m. 23.

Les deux autres au musée d'Amiens, où ils furent envoyés par l'État en 1872 : H. 3 m. 23 et 3 m. 20 — L. 3 m. 23 et 3 m. 20.

---

(1) A. N. O[1] 1931.
(2) A. N. O[1] 1931.

Mort d'Hector.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Callet*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Achille trainant le corps d'Hector* devant les murs de la ville de Troyes.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1785; il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles, en 1794, le rejetait, « le sujet étant atroce » (2).

Actuellement au musée Saint-Omer, où il fut envoyé par l'État, en 1872.

Claude-François CARESME

A Choisy.

En 1741, en même temps qu'on commandait à Boucher neuf tableaux pour Choisy (3), on en réservait un autre à Caresme. Le paiement est en date du 11 avril 1742.

Au sieur *Caresme*, peintre, la somme de 50 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour le château de Choisy pendant l'année dernière.

A Fontainebleau.

En 1745, le même artiste travaillait avec Aubert à la décoration des appartements de Fontainebleau, destinés au Dauphin et à la Dauphine (4);

---

(1) A. N. O¹ 1933.

(2) Voir, au sujet des portraits de Louis XVI par Callet, l'article consacré à Duplessis.

(3) Voir page 44 *supra*.

(4) Voir page 29 *supra*.

il exécutait ainsi, pour l'appartement de la Dauphine, un tableau dont il fut payé le 5 janvier 1746 (Exercice 1745) :

Au sieur *Caresme*, peintre, la somme de 150 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour l'appartement de Mme la Dauphine au château de Fontainebleau, pendant l'année dernière (1).

Philippe CARESME

Au petit Trianon.

Cet artiste fut l'un des dix peintres auxquels, en 1768, fut confiée la décoration du petit Trianon (2); il eut à exécuter deux dessus de portes pour la première antichambre du pavillon, faisant suite au « grand cabinet sur le fleuriste ». Voici son mémoire (3) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, achevés sous les ordres de M. le comte d'Angiviller par le sieur *Caresme* pendant l'année 1768 et suivantes.

Ces deux tableaux dessus de porte sont destinés pour l'antichambre du petit Trianon : ils ont environ 4 pieds 10 pouces de haut sur 5 pieds de large.

Le premier représente la *Nimphe Minthe métamorphosée en herbe*.

Le second, *Myrra métamorphosée en myrthe*.

Estimé ensemble.......................... 1,400 livres.

Deux notes de Pierre, placées à la suite de l'article de Caresme dans l'*État de distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon* (4), permettent de supposer que ces tableaux furent achevés seulement en 1772.

---

(1) Il semblerait résulter d'un mémoire de cet artiste (A. N. O¹ 1934 B) que la commande viserait une copie de l'*Acis et Galathée* par de Troy.

(2) Voir page 29 *supra*.

(3) A. N. O¹ 1933.

(4) A. N. O¹ 1072.

Ils furent exposés au Salon de 1775; le parfait paiement est en date du 3 février 1779 (1) :

Au *Caresme*, peintre, 200 livres pour faire avec 1,200 par luy déjà reçues, le parfait payement de son mémoire certifié de 1,400 livres, pour deux dessus de portes, faits au nouveau Trianon.

Le second de ces tableaux est actuellement au musée de Toul, où il fut envoyé par l'État, en 1897 : H. 1 m. 45 — L. 2 m. — Signé et daté de 1772.

CASSINAT

A Versailles.

L'*Inventaire des tableaux qui se sont faits par le Roy pour le château de Versailles, depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) mentionne, à la date de 1720, le tableau suivant fait par Cassinat, l'un des copistes de l'atelier de Versailles :

Un tableau dudit *Cassinat* et de son invention, représentant *Vénus commandant à Vulcain les armes d'Énée*, composé de de huit figures comme le naturel; hauteur 5 pieds 8 pouces; largeur 7 pieds et demi.

Somme demandée : 4,000 livres. Modération : 200.

Nous n'avons pas retrouvé d'ordonnance de paiement, spéciale à cette commande.

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O[1] 1934[B].

Pierre-Jacques CAZES

Aux Tuileries.

En 1720, Cazes eut à faire un tableau pour le plafond de la salle des machines des Tuileries (1); sa toile, de forme hexagonale, mesurait 4 pieds et demi de diamètre et représentait des enfants; il demanda 600 livres, les Bâtiments le réglèrent à 300 (2), qui lui furent payées le 15 novembre 1721 (Exercice 1720) :

Au sieur *Cazes*, peintre, la somme de 300 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour le plafond de la salle des machines du palais des Tuileries pendant l'année dernière.

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand-Maître.*

En 1724, Cazes travailla avec de Troy, Charles et Nicolas Coypel, Chavannes, Galloche, De Favannes, Christophe, Le Moine, Oudry et Restout, à la décoration de l'hôtel du Grand-Maître, à Versailles.

Le tableau qu'il fit fut placé dans la galerie du Pavillon, sur le quatrième trumeau du côté du jardin pour faire pendant à l'*Atalante*, d'Oudry; il représentait *Bacchus et Ariane* avec plusieurs enfants sur un fond de paisage; sa forme était ovale et ses dimensions de 3 pieds et demi sur 2 pieds 10 pouces de large (3). Cazes demanda 700 livres, il en eut 400, qui lui furent payées en date du 15 juin 1725 (Exercice 1724) :

Au sieur *Cazes*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Bacchus et Ariane*, qu'il a fait pour les appartemens de l'Hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

---

(1) Voir page 29 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934 B.

(3) A. N. O[1] 1934 B : *État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

2° *Église du Parc-aux-Cerfs.*

En 1727, Cazes fit un tableau pour la nouvelle église du Parc-aux-Cerfs, à Versailles; Restout, Galloche, Le Moine furent employés en même temps que lui. La mention suivante en est faite dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (1737?) (1) :

Le tableau de l'autel de la Vierge, en forme quarré avec oreille par en haut, représentant *la Vierge* [tenant] *l'Enfant Jesus* [sur ses genouils] *et St-Joseph* [ayant un livre, au-dessus est une Gloire]; ayant 4 pieds 8 pouces de haut sur 3 pieds 11 pouces de large (2).

Le paiement est en date du 6 avril 1728 (Exercice 1727) :

Au sieur *Cazes*, peintre, 700 livres pour un tableau représentant la *Vierge qui tient l'enfant*, qu'il a fait pour le principal autel de la nouvelle église du Parc-aux-Cerfs pendant l'année dernière.

Ce tableau se trouve encore aujourd'hui à l'église Saint-Louis de Versailles.

3° *Petit cabinet du Roi.*

En 1732, on relève aux comptes des Bâtiments un ordonnancement de 80,000 livres pour « changemens à faire au Cabinet du Roy et pièces en dépendantes (3) ». La majeure partie de cette somme fut distribuée aux sculpteurs; trois peintres seulement participèrent à cette décoration des petits Cabinets : Cazes, Chavannes et Galloche; chacun d'eux eut à faire deux tableaux, qui leur furent payés 600 livres. Voici, d'après l'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis le mois d'avril 1722 jusqu'et compris la fin de 1732* (4), ceux qui furent faits par Cazes :

---

(1) A. N. O¹ 1934 B.

(2) Les passages mis entre crochets [] sont pris de l'*État des tableaux faits pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729*, où cette toile est également mentionnée (A. N. O¹ 1934 B).

(3) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 179.

(4) A. N. O¹ 1965.

Un tableau représentant *une Nimphe qui danse avec un berger et un autre qui joüe de la musette*, sur un fond de paisage; ayant 2 pieds 11 pouces de haut sur 2 pieds 7 pouces de large; de forme ovale; dans sa bordure dorée.

— *un Berger qui se balance et d'autres bergers qui le regardent;* de mêmes forme et grandeur que le précédent; dans sa bordure dorée.

Le paiement est en date du 16 juillet 1732 :

Au sieur *Cazes*, peintre, 600 livres pour son paiement de deux tableaux, qu'il a faits pour les cabinets du Roy à Versailles pendant le mois de juin dernier.

Ces deux Pastorales, en 1760, se trouvaient, à Versailles, au magasin de l'hôtel de la Surintendance, et c'est là que Du Rameau, en 1784, les mentionnait encore sous cette désignation : l'*Escarpolette* et *Danse champêtre*, et avec les dimensions de 3 pieds de haut sur 2 pieds 8 pouces de large (1).

Concours de 1727 et de 1747.

Cazes participa au concours que le duc d'Antin, en 1727, avait organisé entre les membres de l'Académie; de Troy et Le Moine seuls se partagèrent la bourse de 5,000 livres que le Roi avait attribuée comme récompense et Cazes ne fut pas récompensé, bien que, de l'avis des artistes, son tableau fût le meilleur du concours. La mesure des toiles était de 6 pieds de large sur 4 pieds et demi de haut; voici, d'après le *Mercure de France* de juillet 1727, la description du morceau de Cazes :

Le triomphe de Vénus (Hésiode), de M. *Cazes*.

C'est le moment qui suivit la naissance de la mère des Grâces, lorsqu'elle parut avec tout l'éclat de la beauté, sur une Conque Marine en sortant de la mer. Les Pigeons, que tient un des Amours, qui l'accompagnent, et les Perles avec le Corail que lui présentent les Néréides, caractérisent cette Déesse, dont deux Tritons célèbrent la naissance avec leurs Conques, etc.

— En 1747, le même artiste fut encore l'un des onze officiers de l'Académie, qui prirent part au concours organisé par de Tournehem; il choisit

(1) *Inventaire des tableaux de la Surintendance* (*Archives du Louvre*).

pour sujet l'*Enlèvement d'Europe;* son tableau, de 6 pieds de large sur 5 de haut, fut exposé au Salon de 1747 dans la Galerie d'Apollon. Voici la description qu'en donne le livret :

Jupiter changé en Taureau porte sur son dos Europe qu'il enlève par surprise. Aussitôt la Mer se calme; les Vents retiennent leur haleine; mille petits Amours voltigent autour d'elle. Les uns portent en leurs mains la torche nuptiale, les autres chantent l'Hyménée, suivis de la troupe des Dieux Marins, et des Néréides demi-nües, assises sur des Dauphins, et accompagnés de Tritons qui folâtrent à l'entour. Neptune et Amphitrite marchent devant. Vénus répand des fleurs sur cette Belle.

Le 29 septembre 1747, l'artiste perçut la gratification promise de 1,500 livres :

Au sieur *Cazes*, peintre, 1,500 livres à lui accordées par le Roi pour récompense d'un tableau représentant *Jupiter changé en taureau*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Jean Baptiste Siméon CHARDIN

La Serinette. La Ratisseuse.

A la date du 3 janvier 1752 (Exercice 1751), on relève l'ordonnance de paiement suivante :

Au sieur *Chardin*, peintre, 1,500 livres pour son payement d'un tableau représentant une *Dame assise dans un fauteuil jouant d'une serinette auprès d'un serin*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année dernière.

Dans un *État des papiers trouvés sous les scellez de la succession de Coypel*, en date de 1752 (1), ce tableau est intitulé : « *Une dame variant ses amusemens* ». Ce fut également sous ce titre qu'il figura au Salon de 1751 ; le livret lui donne comme dimensions 18 pouces sur 15 de large.

(1) A. N. O¹ 1931.

Le 6 août 1753, le marquis de Marigny écrivait à Cochin : « Je consens que le sieur Chardin me dédie l'estampe qu'il a fait graver d'après son tableau de la femme à la serinette et qu'il marque au bas de l'estampe que *ce tableau est tiré de mon cabinet* (1). » Ce tableau du cabinet du marquis de Marigny, était-il celui que Chardin venait de faire pour le Roi, ou seulement une réplique ? Quoi qu'il en soit, dans aucun inventaire des collections de la Couronne, ce tableau de *La Serinette* ne se trouve mentionné (2).

Dans un état de *Distribution d'ouvrages en 1753* (3), on trouve au nom de Chardin l'indication suivante :

1752. Un tableau de la même grandeur que celui gravé connu sous le nom de *Dame variant ses amusemens*.
Estimé . . . . 1,500 livres.

A cette mention est ajoutée la note suivante « dont le sujet est au choix de l'auteur, à lui ordonné en 1755 pour faire pendant » ; et, enfin, ce mot mis par Cochin : « Il y travaille. »

Peut-être serait-ce là la *Râtisseuse*, dont Chardin avait déjà traité le sujet au Salon de 1739 et que grava Lépicié. En effet, au bas de cette gravure, on lit : « Le Tableau original est dans le cabinet du Roy. »

En tous cas, il est bien probable que ce tableau ne fut point payé par les Bâtiments, car il n'existe pas d'ordonnance de paiement à ce sujet.

Il est à remarquer toutefois que ces deux tableaux de *la Serinette* et de *la Râtisseuse*, qui furent faits pour le Roi, ne sont point mentionnés, en 1760, dans l'Inventaire que Jeaurat fit des tableaux de la Surintendance (4), tandis qu'on trouve, à cette date, sur la porte du premier cabinet particulier de cet hôtel, deux autres tableaux de ce même artiste : la *Mère laborieuse* (5) et le *Bénédicité*, qui jamais ne furent commandés par les Bâtiments.

---

(1) A. N. O¹ 1909.

(2) Le tableau du marquis de Marigny passa à sa vente en 1782, où il fut acheté par M. de Tolozan 631 livres ; on le retrouve à la vente Denon, où il est acheté 600 fr. par Constantin. Il repassa ensuite à la vente d'Houdetot, où M. Meffre l'acheta 4,510 fr., et, de là — au dire de MM. de Goncourt, qui suivirent très exactement les différentes vicissitudes de ce tableau — passa dans la galerie du duc de Morny, où, récuré et repeint en miniature et n'ayant absolument rien du faire d'un Chardin, il se vendit 7,100 fr. » (*L'Art au XVIIIe siècle*, t. I, p. 181). Il en existerait une répétition à la galerie Dulwich.

(3) A. N. O¹ 1932.

(4) A. N. O¹ 1965.

(5) La présence à cette date de ce tableau dans la collection du Roi contredit donc l'affirmation du catalogue du Louvre, que la *Mère laborieuse* aurait été achetée 61 livres à la vente de Chardin ; cette vente n'eut lieu

Le marquis de Marigny, qui était collectionneur, changea-t-il, avec ou sans l'agrément du roi, deux tableaux de son cabinet contre autres deux qui appartenaient à la couronne? L'hypothèse n'aurait rien d'invraisemblable, étant donné surtout le sans-façon dont parfois les directeurs des Bâtiments en agissaient avec les tableaux du Roi, et elle expliquerait la présence, dans la collection royale, de deux tableaux de Chardin qui n'avaient point été exécutés par cet artiste pour le roi, et l'absence de deux autres qui avaient fait l'objet d'une double commande officielle (1).

A Choisy.

En 1764, lors de la décoration nouvelle du château de Choisy, Cochin songea à Chardin pour exécuter les dessus de portes du salon qui précédait celui des jeux :

« Dans l'un des tableaux — écrivait-il au marquis de Marigny — Chardin groupperait divers attributs des sciences, comme globes, machine pneumatique, microscopes, télescopes, graphomètres, etc.; dans l'autre, il réuniroit les attributs des arts, le compas, l'équerre, la règle, des rouleaux de desseins et d'estampes, la palette et les pinceaux, le maillet et les divers outils du statuaire, etc. Si c'étoit dans la pièce où il est besoin de trois tableaux, on mettroit dans le troisième les attributs de la Musique, divers instrumens à corde et à vens, des livres notés, etc. (2). »

---

qu'en 1781 et il y avait déjà vingt ans que le tableau était à la Surintendance.

(1) Une *Ratisseuse*, de Chardin, se trouve actuellement dans la galerie du prince de Liechtenstein, à Vienne. Voici, au surplus, la description de la gravure qui a été faite de ce tableau d'après l'original qui est dans le cabinet du Roy » : A gauche, assise sur une chaise, une servante, coiffée d'un bonnet et vêtue d'un costume vulgaire, appuie ses deux bras sur ses genoux, que couvre un tablier blanc; de la main droite elle tient un navet, de la gauche un racloir; à gauche, au premier plan, une citrouille et des navets par terre; devant la ratisseuse, un vase en grès, plein d'eau, où elle met les légumes apprêtés; dans le fond un billot, dans le bois duquel est plantée une hachette; appuyée contre le billot une casserole en cuivre et, tout proche, un baquet en bois.

(2) A. N. O¹ 1909. — Il ajoutait encore : « Vous scavez à quel degré d'illusion et de beauté, il [Chardin] porte l'imitation des choses qu'il entreprend et qu'il peut faire d'après nature... Je crois que ses tableaux plairoient beaucoup par cette vérité qui séduit tout le monde et cet art de la rendre qui fait que M. Chardin est considéré des artistes comme le plus grand peintre dans ce genre qu'on ait jamais connu. » — Voir ci-après, au sujet de ces tableaux de Choisy, l'article consacré à Hallé.

Cette proposition fut agréée, Chardin se mit de suite à l'œuvre; les trois

tableaux furent exposés au Salon de 1765, et en novembre ils étaient posés à Choisy (1). Voici le mémoire de l'artiste (2) :

Mémoire de trois tableaux faits pour le service du Roy sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Chardin* pendant l'année 1765.

Ces tableaux, chacun de 3 pieds 10 pouces en quarré, sont destinés pour les appartements de Choisy.

Le premier représente les *attributs des Sciences*, le second ceux des *Arts*, le troisième ceux de la *Musique*.

Estimés.................................. 2,400 livres.

Le paiement en fut effectué le 1er juillet 1771 ; nous en retrouverons l'ordonnance ci-après.

Ces trois tableaux, en 1792, furent retirés de Choisy, et conservés au dépôt des Petits-Augustins.

Actuellement, deux d'entre eux, *les Attributs des Arts et ceux de la Musique* se trouvent au Louvre (nos 98 et 100) : H om. 92 et o m. 90 — L. 1 m. 46. — Signés : *Chardin, 1765.*

A Bellevue.

Le succès de ces tableaux de Choisy valut à Chardin une autre commande, en 1766, pour le château de Bellevue : il fut chargé de la décoration de la salle de musique et il exécuta, cette fois, des groupes d'instruments des musiques civile et militaire. Les deux tableaux parurent au Salon de 1767 ; voici le mémoire de l'artiste (3) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, par ordre de Monsieur le marquis de Marigny, par le sieur *Chardin* pendant l'année 1767.

Ces tableaux sont cintrés et portent 4 pieds 6 pouces de large

---

(1) Le 12 dudit mois, Cochin écrivait à nouveau à Marigny : « Les tableaux de M. Chardin sont de la plus grande beauté et font parfaitement leur effet en place à Choisy où je les ai vus, et j'estime que c'est les avoir à bon marché que de ne les payer que 800 livres chacun » (A. N. O1 1909).

(2) A. N. O1 1933.

(3) A. N. O1 1931. — Voir ci-après, au sujet de ces tableaux de Bellevue, l'article consacré à Lagrenée l'aîné.

sur 3 pieds de haut : ils sont destinés pour le salon de la Musique au château de Bellevue.

Le premier représente un grouppe des *instrumens de la Musique Civile.*

Le second des *instrumens de la Musique Militaire.*

Estimés.............................. 2,000 livres.

Le prix de ces deux tableaux avait d'abord été fixé à 1,600 livres, mais en raison du travail qu'ils exigèrent, il fut porté à 2,000.

L'un et l'autre ont été signalés dans la collection de M. Eudoxe Marcille, qui les avait achetés en 1853 à la vente Rouillard (1) : H. 1 m. 43 — L. 1 m. 10 ; forme ovale. — Signés : *Chardin, 1767.*

Chardin obtint le parfait paiement de ces deux commandes de Choisy et de Bellevue le 1er juillet 1771 (Exercice 1767) :

Au sieur *Chardin*, peintre, 3,800 livres, dont 3,340 en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles et 460 livres comptant, pour faire, avec 1,200 livres à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1765 le 18 septembre 1766, le parfait payement de 5,000 livres (2) à quoi montent cinq tableaux qu'il a faits en 1765 et 1767 pour le service du Roy, représentant, savoir le premier les *attributs des Arts*, le second ceux des *Sciences*, le troisième ceux de la *Musique* destinés pour les appartemens du château de Choisy ; le quatrième est un groupe des *instruments de la Musique Civile*, et le cinquième ceux de la *Musique Militaire* au château de Bellevüe.

---

(1) De Goncourt, *L'art au XVIIIe siècle*, t. I, p. 183. — Voici leur description : *Les attributs de la musique civile.* Sur une table de pierre, un violon posé debout dans le renfoncement d'un mur, l'archet passé sous ses cordes, un livre, une musette couleur cerise, galonnée d'argent, un pupitre sur lequel est perché un perroquet. — *Les attributs de la musique militaire.* Sur une table de pierre, recouverte de velours rouge frangé d'or, une grosse caisse enrubannée rose et vert, un violon, une flûte, un tambour de basque, un livre posé sur un papier de musique, un cor de chasse.

(2) On remarquera que l'artiste perçut 600 livres de plus que le prix, auquel avaient été réglés ses mémoires. D'autre part, il est incontestable que ces tableaux de Choisy et de Bellevue furent payés par la Direction des Bâtiments et non par l'administration des Menus, comme l'a avancé M. de Fourcaud (cf. *Revue de l'Art ancien et moderne*, novembre 1899, page 417.)

Jacques CHARLIER

On trouve, à l'actif de ce miniaturiste, la mention d'une commande de quatre portraits en miniature en date de 1754 ; voici son mémoire (1) :

Mémoire de quatre portraits peints en miniature par ordre de M. le marquis de Marygny par le sieur *Charlier* pendant l'année 1754.

Le portrait d'une dame assise sur un gazon ; elle tient une brochure (sujet pour une tabatière)............. 300 livres.

Le même portrait, pour une tabatière.......... 300 »

Autre *portrait d'une dame sous la figure d'un Nayade,* copié d'après un bracelet où cette dame est représentée cordelière.. 300 »

Autre *portrait d'une dame coiffée en noir,* vêtue d'une robe de velours et orné d'un manchon, d'après un pastel du sieur *de Latour*................................ 300 »

Charles CHATELAIN (2)

Vues de Trianon.

Cet artiste, en 1713 et 1714, continuait la série de vues du château de Versailles et de ses dépendances auxquelles, avaient travaillé Allegrain, Cotelle et les Martin ; il eut ainsi à représenter *la Salle des Maronniers* et

(1) A. N. O¹ 1933.

(2) Ce prénom se trouve mentionné dans l'ordonnance de paiement suivante (exercice 1722). « *A Charles Chastelain,* peintre, 445 livres pour son payement des tableaux qu'il a faits pour estre executez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les six premiers mois de la présente année. »

la *Cascade de Trianon*. Son payement est en date du 15 février 1715 (Exercice 1714) :

Au sieur *Chatelain*, peintre, 1,130 livres pour, avec 800 ordonnés sur 1714 et 500 sur 1713, parfait paiement de 2,430 livres pour deux tableaux représentant la *Salle des Maronniers* et la *Cascade* du jardin du palais de Trianon, qu'il a faits pour le Roy en 1713 et 1714.

L'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1) signale ainsi ces deux tableaux à Trianon dans l'appartement de Madame de Maintenon :

Un tableau représentant *la vûe du parterre du jardin de Trianon ;* ayant 6 pieds de haut sur 3 pieds de large ; dans sa bordure dorée.

— *la vûe du jardin de Trianon ;* ayant 6 pieds de haut sur 4 pieds de large ; dans sa bordure dorée.

Actuellement au musée de Versailles (n°s 756 et 761), avec attribution à Allegrain : H. 2 m. 60 et 2 m. 96 — L. 1 m. 79 et 1 m. 42.

Aux Gobelins.

Dans l'*État des ouvrages de peinture fait pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2), on trouve l'indication des ouvrages suivants de ce peintre.

A la date de 1725 :

Pour quatre morceaux de figures et chevaux pour la tenture des *Chasses de Guise. Somme demandée*....	900 liv.	*Modération*. 520 liv.
Un grand morceau de paysage, rempli de figures pour la pièce du mois d'avril.....................	S. D. 280 »	M. 230 »
Pour la bordure de lad. tenture..	S. D. 320 »	M. 240 »

(1) A. N. O¹ 1965.
(2) A. N. O¹ 1934^{B}.

Deux grands morceaux de figures pour la pièce du mois de juin.....	S. D. 460 liv.	M. 350 liv.
Un grand morceau de paysage pour lad. pièce, dans lequel il y a beaucoup de figures et de chiens..	S. D. 350 »	M. 290 »
Un morceau de paysage, garni de plusieurs figures, pour la pièce du mois d'avril....................	S. D. 250 »	M. 200 »
Plus quatre figures des mois, pour lad. tenture.................		40 »

A la date de 1726 :

Un tableau des *mois de Lucas*, représentant le mois d'avril ; 9 pieds de haut sur 10 de large...........	S. D. 1,000 »	M. 600 »
Le mois de juin avec sept grandes figures et trois chevaux ; de 9 pieds de haut sur 7 de large............	S. D. 1,200 »	M. 650 »
Le mois de décembre, de 8 pieds de haut sur 2 de large......... ...	S. D. 300 »	M. 140 »

Enfin, à la date de 1727 :

Le mois d'octobre, garni de sept grandes figures et six moyennes..	S. D. 1,250 »	M. 600 »
Un tableau de 10 pieds de haut sur 6 pieds de large, orné de cinq figures à cheval.................	S. D. 295 »	M. 175 »
Le mois de juillet avec figures à pied et à cheval; de 10 pieds de haut sur 9 de large.............	S. D. 1,200 »	M. 600 »

Pierre Domenchin de CHAVANNE (1)

A Marly.

En 1709, cet artiste reçut la commande d'un tableau pour Marly; il en fut payé le 12 février 1710 (Exercice 1709) :

Au sieur *Chavannes*, peintre, 200 livres pour un tableau de *païsage*, orné de figures, pour Marly.

A Paris.

1° *Aux Tuileries.*

Sur l'exercice 1715, à la date du 16 février 1716, on relève la mention du paiement suivant, fait à ce peintre :

Au sieur *Chavannes*, peintre, 170 livres pour un tableau représentant *Apollon gardant les trouppeaux du roy Admète*, qu'il a fait pour le Roy pendant les trois derniers mois de 1715.

Ce tableau se trouvait en 1732 à Paris, dans l'appartement du Roi aux Tuileries, et il est ainsi décrit dans l'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (2) :

Un tableau représentant un paysage dans lequel on voit *Apollon qui garde les troupeaux du Roy Admette ;* ayant 3 pieds de haut sur 4 pieds de large ; dans sa bordure dorée.

Actuellement au musée de Compiègne (n° 131) porté par le catalogue aux inconnus de l'école française : H. 1 m. 25 — L. 1 m.

---

(1) Cf. notre *Inventaire général du Roy*, par Nic. Bailly, page 544.

(2) A. N. O¹ 1965. -- On voit qu'il ne faut pas interpréter d'une façon trop rigoureuse l'intitulé de cet état récapitulatif.

2° *Au Luxembourg.*

Chavanne, en 1717, reçut pour les appartements du palais du Luxembourg une commande de trois tableaux, qu'il exécuta en 1718; ils sont ainsi désignés dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1) :

Un tableau de 4 pieds 4 pouces de haut sur 3 pieds 2 pouces de large, représentant *un bois, un berger sur le devant, montrant à une bergère un nid d'oiseaux :* ces figures ont 15 pouces de haut.

Un tableau, même grandeur, représentant un *palais* vu du côté des jardins, orné de terrasses, jets d'eau, allées d'arbres, etc.

Un tableau de 3 pieds 8 pouces de large sur 4 pieds 4 pouces de haut, représentant un *printemps avec figures.*

L'artiste demandait 450 livres pour chacun des deux premiers tableaux, et 500 livres pour le troisième; il fut réglé à 760 livres, et payé en date du 18 octobre 1719 (Exercice 1717) :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 760 livres pour son payement de trois tableaux représentant des *paysages* qu'il a faits pour les appartements du palais du Luxembourg pendant l'année dernière (2).

— En 1723, Chavanne eut encore à faire quatre tableaux pour le Roi; le paiement en est inscrit, aux Comptes des Bâtiments, à la date du 12 août 1725, et à l'article « Paris » :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 600 livres pour quatre tableaux représentans des *paysages* qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1724.

---

(1) A. N. O[1] 1934[B].

(2) Peut-être pourrait-on retrouver le second de ses tableaux dans le n° 130 du musée de Compiègne, porté aux inconnus de l'école française du XVIII[e] siècle : les dimensions concordent à peu près exactement (1 m. 25 au lieu de 1 m. 34 — 1 m. au lieu de 1 m. 05), et il serait aisé d'attribuer cette légère différence à des modifications de forme, par suite d'un changement de destination.

L'état récapitulatif des commandes de 1716 à 1729 (1) indique que l'artiste demandait 250 livres de chaque tableau, et que les Bâtiments le modérèrent à 150 livres; le même état donne ensuite les dimensions et la très sommaire description que voici :

« Un tableau de 4 pieds 1/2 de haut sur 3 pieds de large, représentant un *Paysage orné de figures*. — Un tableau même grandeur représentant des *Ruines*. — Un tableau même grandeur représentant un *Paysage maritime avec figures*. — Un paysage de pareille grandeur représentant des *Ruines*. »

Les mesures et les désignations de sujet données sur cet état ne doivent pas être rigoureusement exactes; en effet, sur un *État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (2), on relève les trois tableaux suivants de Chavanne, qui ne peuvent s'appliquer qu'à la commande de 1724 (Chavanne, dans cette période, n'ayant travaillé qu'en 1732 pour le Roi, et les deux tableaux qu'il fit à ce sujet étant connus) :

Un *Paysage* dans lequel on voit plusieurs personnes qui tiennent conversation proche un pied d'Estal, sur lequel il y a un vase; ayant 4 pieds de haut sur 3 pieds 1/2 de large; dans sa bordure dorée.

Un autre *paysage* où l'on voit plusieurs figures, assises sur un morceau d'architecture, proche une fontaine; de pareille mesure que le précédent; dans sa bordure dorée.

Un autre où l'on voit une femme qui s'appuye sur un homme près d'un chien; pareille mesure que le précédent; dans sa bordure dorée.

Ces trois tableaux, en 1732, se trouvaient au Luxembourg dans l'appartement de Mme de Berry (3).

---

(1) A. N. O' 1934 B.

(2) A. N. O' 1965.

(3) Il se pourrait que le n° 171 de Trianon fût un des tableaux de cette commande, de même que le n° 133 du musée de Compiègne. Les dimensions du tableau de Trianon (1 m. 22 — × 1 m. 11) concordent absolument avec celles des tableaux de Chavannes; quant à celui de Compiègne, il provient, comme l'*Apollon chez Admète* et le n° 130, dont nous avons parlé ci-dessus, du château de Saint-Cloud, et ses dimensions, d'ailleurs modifiées (1 m. 30 × 1 m.) n'ont rien de contradictoire.

A Versailles.

1° *Appartement du cardinal Dubois* (?).

Sur l'exercice 1710, à la date du 10 mai, on relève à l'actif de Chavanne la mention du paiement suivant :

Au sieur *Chavannes*, peintre, 370 livres pour quatre tableaux de *paysages* qu'il a faits pour le Roy pendant mars 1709.

Peut-être faut-il voir trois de ces tableaux dans ceux que Bailly, dans son *Inventaire général des tableaux du Roy*, signale au nom de cet artiste, et qui se trouvaient, quelques années plus tard, à Versailles « chez M. le cardinal Dubois » (1).

2° *Petit cabinet du Roi.*

En 1732, Cazes, Galloche et Chavanne furent chargés de décorer le cabinet du Roi à Versailles (2); le payement de ce dernier est en date du 16 juillet 1732 :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 600 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour les cabinets du Roy à Versailles pendant le mois de juin dernier.

Ces tableaux se trouvaient dans le petit cabinet du Roi, où l'*État des tableaux faits depuis 1722, pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (3), les signale ainsi :

Un tableau représentant un *païsage* dans lequel on voit une bergère gardant un troupeau de moutons, et sur le devant un berger avec son chien ; ayant de hauteur 3 pieds sur 2 pieds 4 pouces de large ; dans sa bordure dorée.

Un autre de forme ovale, représentant un *berger, appuié sur son bâton, et gardant des troupeaux*, et plusieurs chèvres ; de pareilles mesures que le précédent ; dans sa bordure dorée.

---

(1) P. 544.
(2) Cf. page 77, *supra*.
(3) A. N. O¹ 1965.

Ce dernier tableau se trouve actuellement au musée de Fontainebleau (n° 77), porté au catalogue comme « genre de Chavannes » : H. et L. 0 m. 70 (1).

3° *Cabinet de la Reine.*

En 1736, Chavannes, Lancret et Coypel eurent à décorer les petits appartements de la Reine à Versailles. Chavanne exécuta notamment deux tableaux pour le cabinet intérieur (2); chacun d'eux fut payé séparément les 4 et 15 juin 1736 :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 200 livres pour son payement d'un tableau représentant une *Moisson*, qu'il a fait pour le cabinet de la Reyne à Versailles dans la présente année.

— 350 livres pour un tableau représentant une *Vendange*, qu'il a fait pour ledit cabinet de la Reine pendant les six premiers mois de la présente année.

L'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'Inventaire général fait en 1709 jusqu'en 1737* (3), mentionne seulement le premier de ces tableaux dans le petit appartement de la Reine et lui donne comme dimensions 15 pouces de hauteur sur 18 de largeur.

A Fontainebleau.

1° *Petits appartements du Roi.*

En 1737, deux tableaux furent commandés à Chavannes pour les petits appartements du Roi à Fontainebleau (4); le paiement est en date du 4 décembre 1737 :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 600 livres pour son payement de deux tableaux, représentant l'un une *Ruine antique*, et l'autre

(1) Ces différences de dimensions proviennent des modifications subies par la toile pour être ramenée à une forme carrée. Voici, au surplus, la description donnée par M. Henry de Chennevières : « Au premier plan des moutons, des chèvres et un pâtre; il est debout, appuyé sur son bâton, et semble parler à un homme assis à terre et vu de dos; à gauche, au delà d'une petite rivière, un château sur le versant d'une montagne. »

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 118.

(3) A. N. O¹ 1965.

(4) Cf. page 41, *supra*.

un *Château dans le goux romain*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau la présente année.

Ces deux tableaux se trouvent actuellement à Trianon (nos 177 et 178), portés au catalogue comme « genre de Chavanne » : H. 1 m. 20 — L. 1 m. 10 (1).

2° *Cabinet de la Reine.*

Les grands travaux de Fontainebleau se poursuivaient encore en 1739 (2) ; cette année-là, Chavanne fut employé avec Francisque Millet, et il eut à faire deux tableaux pour le cabinet de la Reine. La mention suivante en est faite l'*État des tableaux nouvellement faits pour le Roy pendant l'année 1737* (3) :

Un tableau représentant un *paysage* où l'on voit des bergers et des bergères qui gardent des vaches et des chèvres ; figures de 8 pouces ; cintré haut et bas ; ayant de hauteur 3 pieds 8 pouces et demi sur 2 pieds 5 pouces de large.

— des *bergers et bergères qui gardent des vaches et des chèvres* ; on voit un ciel chargé de nuées et fort enflammé ; de même forme et mesure que le précédent.

Le paiement est en date du 30 décembre 1739 :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 600 livres pour son payement de deux tableaux, représentant des *paysages*, qu'il a faits pour le château de Fontainebleau en la présente année (4).

L'un et l'autre sont actuellement à Trianon (nos 173 et 174) : H. 1 m. 17 — L. 1 m. 22.

---

(1) Voici leur description : Deux bergères assises parlent à un homme appuyé sur un bâton ; dans le fond un château et des fabriques à l'italienne. — Des pâtres gardant leur troupeau sur le bord d'un ruisseau près duquel est un édifice en ruines.

(2) Luynes. *Mémoires*, III, p. 68.

(3) A. N. O¹ 1965. — Il ne faut pas donner une interprétation trop étroite à l'intitulé de cet inventaire ; il est constant, en effet, que le rédacteur y a introduit plusieurs tableaux qui furent faits postérieurement à cette date, et qu'il a simplement visé les tableaux commandés à la suite des travaux ordonnés à Fontainebleau en 1737.

(4) En 1760, Jeaurat signalait à Versailles, au magasin de la Surintendance les deux tableaux suivants (A. N. O¹ 1965) : « Deux paysages, ornés de figures, l'un représente une *femme à cheval et un homme sur un asne*, et l'autre une *femme qui lave du linge au bord d'une rivière parlant à une autre femme.* »

CHEVILLON

Aux Gobelins.

Ce fut l'un des artistes, employés par la manufacture des Gobelins pour composer les bordures, qui encadraient les sujets héroïques ou comiques des grandes tentures.

En 1749, avec Tessier et Ladey, il exécutait ainsi, sous la conduite d'Oudry et d'après les dessins de Coypel, les bordures d'une suite des *Scènes de tragédie* de ce dernier peintre, laquelle fut donnée à la Reine de Pologne. Voici la mention faite du travail de ces artistes (1) :

Chevillon, Tessier et Ladey.

Trois tableaux d'ornemens, mêlés de festons de fleurs, faits sur les dessins de M. le premier peintre et sous la conduite de M. Oudry.

Ces tableaux doivent servir d'encadrement aux tableaux des *théâtres tragiques* qu'on exécute en tapisserie pour la Reine de Pologne .... 3,437 livres.

Dans un autre état de dépense (2), cette collaboration est ainsi précisée :

Dépense pour les trois tableaux d'ornemens peints pour les tapisseries de la Reine de Pologne.

au sieur *Chevillon* pour les ornements........... 2,037 »

au feu sieur *Ladey* pour l'ébauche des fleurs et festons .... 300 »

au sieur *Tessier* pour finir lesdits festons de fleurs dans les trois tableaux : prix fait par lui............ 700 »

à M. *Oudry* pour la conduite desdits ouvrages et ce qu'il y a fait lui-même......................... 400 »

TOTAL............. 3,437 »

(1) A. N. O¹ 1932. — *État des ouvrages de peinture distribués aux artistes ci-après :* Direction de Tournehem.

(2) A. N. O¹ 1932.

Les paiements furent effectués en octobre 1749, février, mars et mai 1750.

— Cette même année 1749 (1), Chevillon exécutait, pour la manufacture des Gobelins, le modèle d'une bordure, dont il nous donne dans son mémoire (2) une description très détaillée :

Mémoire d'ouvrages de peinture faits pour le Roy par ordre de M. Coypel, écuyer, directeur et premier peintre de S. M., par le sieur *Chevillon*.

Scavoir :

Une bordure, peinte en fin d'or, de 38 pieds de long sur 17 pouces de haut, composé d'une gorge enrichie de canelure creuse avec ses revers de feullles de refin et double carre ; dans les fonds desdites canelures sont des rosettes culot et graines, tous les fonds de la gorge pointilliés ; au dessous de la gorge est un garderon enrichy de gaudron entre deux carres, avec une couge en amortissement ; au dessus de la gorge est un istelle avec une autre moulure ornée d'œufs dans des cases ; dans le milieu de ladite bordure est un cartouche de 5 pieds de long, composé d'un écusson avec les armes de France, et couronné d'une rocaille aux costés avec des émoulemens de feuilles de refin, accompagnés de deux ailes et de deux branches de palmier au bors desdites ailes ; au milieu de la traverse du bas de la bordure est une grande coquille enrichie de feuilles d'ornement et autres rocailles, ledit cartouche de 4 pieds et demy de long sur 18 pouces de haut.

Plus, dans les quatre angles ornés et enrichis, le milieu d'une rocaille formant un cartel sur lequel est une fleur de lis ornée, aux deux côtés du cartel sont des émoulemens d'ornements, palmette et branches de lauriers, de chacun 4 pieds 10 pouces. Ladite bordure contient de pourtour 65 pieds courants, quoiqu'elle soit plus large que celle que fit M. Perrault (3) pour la tenture

(1) A. N. O¹ 1979, fol. 185.

(2) A. N. O¹ 1934 A.

(3) Il s'agit de Pierre Joseph Peyrotte, l'un des ornemanistes des Gobelins (cf. *infra* l'article consacré à Fontenay). La tenture d'*Esther* en question est celle qui fut faite d'après les modèles de de Troy.

d'*Esther*, je m'en tiens au même prix, à raison de 10 livres le pied courant.................................. 650 l.

Le paiement fut effectué en mars 1750.

— En mai 1750, les Bâtiments payaient à cet artiste les modèles de trois bordures pour une tenture destinée au Dauphin et à la Dauphine, et que l'on peut peut-être identifier avec la *Tenture de Dresde*, commandée à l'occasion du mariage du Dauphin et de Marie-Josèphe de Saxe. Voici le mémoire de Chevillon (1):

Mémoire des ouvrages de peinture faits à trois tableaux pour le Roy, d'après les desseins de M. Coypel, premier peintre de S. M., commencée au 1er novembre 1748, par *Chevillon*, maître peintre.

Scavoir :

Un tableau de 13 pieds de haut sur 7 de large, composé d'un grand cartouche formant la bordure, qui renferme les sujets de figures; lequel dit cartouche est orné de grandes feuilles d'ornements et roulleaux, orné de gaudrons par le bas et d'une tête allégorisse aux sujets du dedans; le milieu dudit cartouche est orné d'un petit paneau de marbre de bresche viollettes de chaque coté avec des fleurons de fin d'or dessus, le haut est orné de canelures dans la gorge et de gaudrons sur le carderon. Surmonté d'un autre cartouche et couronne, dans lesquels sont deux écussons qui renferment les armes de M. le Dauphin et de Madame la Dauphine; ledit grand cartouche est soutenu par un pied destal de marbre de bresche viollette, orné de sa moulure et ornements de fin d'or; sur ledit pied destal est un tapis de velours, orné de ces galons et franches d'or fin; au pourtour dudit tableau une autre bordure, de 7 pouces de profil, d'enfaisseaux peint en bronze antique avec des liens de fin or. Ledit faisseau entre un carderon orné doré et une dousine aussy orné de petits ornements peints en fin or; aux quatre angles de ladite bordure, quatre coins ou agrafes d'ornements en fin or; dans les fonds dudit tableau, quatre parties de mosaïque à fond bleu, composées de plates bandes à double filets et de quatre

(1) A. N. O1 1934 A.

vingt roses dans les cases; le tout peint en fin or. Avoir peint les rubans qui attachent les guirlandes de fleurs et les branches de lauriers.

Un autre tableau de 13 pieds de haut sur 11 de large, composé d'un grand cartouche servant à renfermer les sujets et orné de même que le précédent, de même que la bordure en quatre grandes parties de mosaïques, ornées de plates bandes à doubles filets et de cent vingt roses peintes de fin or de même que les précédentes; les pieds destaux et petits paneaux de bresche viollette avec tapis pareillement disposé, rubans et branches de lauriers comme au premier, les deux écussons et couronne de Mgr le Dauphin et Mme la Dauphine.

Plus un troisième tableau de pareille hauteur sur 10 de large, composé d'un pareil grand cartouche servant à renfermer les sujets, orné de pareils ornements et roulleaux, par en bas cancelures et gauderons comme aux autres, surmonté d'un autre cartouche aux armes et couronne de Mgr le Dauphin et de Mme la Dauphine, soutenu de pied destal bresches viollettes, tapis dessus pareille au premier; une bordure au pourtour comme aux deux autres; orné de coins de fin or; quatre parties de mosaïques pareilles, contenant cent trente roses; le tout de fin or, rubans et branches de lauriers et les menus ornements comme aux premiers.

Réglé à.. 1837 liv.

A la Savonnerie.

Enfin on relève, à la date du 6 novembre 1756, une commande à Chevillon, au prix de 2,400 livres, d'un modèle « pour un tapis camailleux vert pour la manufacture de la Savonnerie, ledit tapis pour le Salon frais de Trianon (1) ».

---

(1) A. N. O¹ 1580.

Joseph CHRISTOPHE (1)

Aux Gobelins.

En 1710, on décida de compléter la célèbre tenture de l'*Histoire de Louis XIV*, que Le Brun n'avait pu achever, et dont les Gobelins ne possédaient que quatorze pièces (2); des tableaux furent alors commandés à Alexandre (3), Bertin, Christophe, Dieu, Houasse, Marot (4), Dulin, Hallé, Silvestre, de Troy, Vernansal. Seuls Christophe, Dieu, Dulin, Hallé et Vernansal achevèrent les pièces qui leur avaient été commandées : celle de Bertin fut terminée par Dieu, et celle de Houasse par Dumesnil; les autres restèrent en suspens.

Le tableau de Christophe représentait le *Baptême du Dauphin;* le paiement est en date du 16 février 1716 (Exercice 1715) :

Au sieur *Christophe*, peintre, 3,800 livres pour, avec 200 à lui ordonnées le 10 may 1710, faire le parfait payement de 4,000 livres pour un tableau représentant le *Baptême de Mgr le Dauphin*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant 1715.

Actuellement au musée de Versailles (n° 2099) : H. 3 m. 53 — L. 5 m. 77.

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, (p. 500), et page 33 *supra*.

(2) Gerspach. *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, p. 64.

(3) Voici, à la date du 10 mai 1710, l'indication de l'acompte versé à Alexandre Ubeleski : « Au sieur *Alexandre*, peintre, 200 livres sur un tableau représentant *le Lit de justice*. »

(4) Le sujet, que devait traiter François Marot, était l'*Ordre du Saint-Esprit;* il perçut un acompte de 200 livres le 10 mai 1710. — Au nom de ce même artiste, on relève sur l'exercice 1713, à la date du 8 juin, l'ordonnance de paiement suivante : « au sieur *Marot*, peintre, 200 livres pour, avec 300 à lui ordonnés ci-devant, faire le parfait payement de 500 livres à quoi monte un tableau représentant *Latone et ses enfants*, qu'il a fait pour les appartemens du palais de Trianon pendant l'année 1706. » Ce paiement se réfère au tableau de Marot, signalé dans notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly (p. 542).

Aux Tuileries.

Christophe, en 1720, eut à exécuter une partie du plafond de la salle des machines des Tuileries (1); son tableau de 4 pieds et demi en carré représentait *la Comédie*, personnifiée par deux enfants (2). Il en demanda 600 livres; les Bâtiments lui en accordèrent 300, dont il fut payé le 15 novembre 1721 (Exercice 1720) :

Au sieur *Christophe*, peintre, 300 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour le plafond de la salle des machines du palais des Tuileries pendant l'année dernière.

A Versailles.

Quand eurent lieu, en 1724, les travaux de décoration de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (3), Christophe reçut la commande d'un tableau, que l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (4), signale ainsi « sur le trumeau du bout en retour de la grande galerie du Pavillon » : « un tableau en ovale, représentant *Diane et Calisto*, de 3 pieds 1/2 de haut « sur 2 pieds 8 pouces de large. » Il en demanda 600 livres, et n'en obtint que 400; le paiement est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A Joseph *Christophe*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Jupiter, sous la forme de Diane, qui vient surprendre Calisto*, qu'il a fait pour les appartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

---

(1) Cf. page 29 *supra*.

(2) A. N. O¹ 1934 B : *État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu' et compris 1729.*

(3) Cf. page 76 *supra*.

(4) A. N. O¹ 1934B.

Hyacinthe COLLIN de VERMONT

Aux Gobelins.

Au Salon de 1740, cet artiste exposait le tableau suivant :

Un grand Tableau en largeur de 14 pieds sur 11 de haut, représentant l'*Arrivée de Roger, prince Africain, dans l'isle de l'enchanteresse Alcine*, qui descend de son palais pour venir au-devant de luy, accompagnée de ses femmes et de plusieurs Amours, dont les uns s'emparent de ses armes, et les autres s'empressent à l'enchaîner avec des guirlandes de fleurs.

Le paiement est en date du 20 juillet 1740 :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 2,000 livres pour son payement d'un grand tableau, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, représentant l'*Arrivée de Roger dans l'isle d'Alcine*, pendant la présente année.

Le tableau demeura aux Gobelins, et, en 1794, le jury de classement des modèles, tout en déclarant « la fiction agréable », le rejetait « sous le rapport de l'art ».

Actuellement au musée de Grenoble, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 86 — L. 4 m. 60.

Concours de 1747.

Collin de Vermont fut l'un des artistes qui participèrent, en 1727, au concours de peinture, organisé par le duc d'Antin (1); en 1747, il prit également part au concours institué par de Tournehem.

---

(1) Le *Mercure de France* de juillet 1727 signale ainsi le tableau qu'il exposa :

« *Antiochus amoureux de sa belle-mère.* Plutarque, dans la vie de Démétrius; de *M. Collin.* — La beauté de Stratonice, femme de Seleucus

Son tableau, de 5 pieds de haut sur 6 de large, fut exposé au salon de 1747, dans la galerie d'Apollon; et le 29 septembre, il parçevait la gratification de 1,500 livres, promise par le Roi :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 1,500 livres à lui accordées par le Roi pour récompense d'un tableau, représentant *Pyrrhus enfant reconnu par Glaucias*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Ce tableau entra alors dans la collection du Roi et, en 1760, il se trouvait au magasin de l'Hôtel de la Surintendance à Versailles (1).

Actuellement au musée de Besançon, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m, 65 — L. 1 m. 94.

A Fontainebleau.

En 1748, Collin de Vermont eut à faire un tableau pour l'oratoire de Madame au château de Fontainebleau; voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau pour l'oratoire de Madame à Fontainebleau, fait par ordre de M. Le Normant de Tournehem, par *Colin de Vermont*.

Ce tableau a 5 pieds de haut sur 4 de large.

Il est composé de trois figures et représente l'*Éducation de la Sainte Vierge par sainte Anne et saint Joachim*.

Estimé.. 800 livres.

Le paiement est en date du 31 janvier 1749 (Exercice 1748) :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 800 livres pour son payement d'un tableau représentant l'*Éducation de la Vierge par*

Nicator, Roi de Syrie, et père d'Antiochus, ayant inspiré à ce dernier une violente passion, qu'il ne lui fut pas possible de vaincre, il tomba dans une langueur qui fit craindre pour sa vie, mais la présence de la Reine, sa belle-mère, qui le vint voir, ayant fait connaître à Erasistrate, médecin du Roi, que la maladie de ce Prince étoit causée par son amour pour Stratonice, Seleucus la céda à son fils. On voit Antiochus, à qui Erasistrate tâte le poux, dans le tems que la Reine paroit, etc. » Les dimensions de cette toile étaient de 6 pieds de large sur 4 et demi de haut.

(1) A. N. O¹ 1965 : *Inventaire des tableaux de la Surintendance*, par Jeaurat.

(2) A. N. O¹ 1934 A.

sainte Anne et saint Joachim, qu'il a fait l'année dernière et qui est destiné à l'oratoire de Madame au château de Fontainebleau.

A Versailles.

1° *Trianon.*

Jusqu'en 1750, Louis XV ne séjourna presque pas à Trianon, car on ne peut donner le nom de séjour aux vingt-deux jours de janvier 1724, où la rougeole de l'infante d'Espagne, alors sa fiancée, le contraignit à habiter ce lieu. Ce ne fut qu'en 1750 que le roi commença à retourner dans cette résidence; alors, on y fit construire le Pavillon français, avec les quatre cabinets servant de salle à manger d'été (1). Ce fut probablement l'une de ces pièces que Collin de Vermont eut à décorer; le mémoire suivant (2) permet, au moins, de le supposer :

Mémoire de quatre tableaux, dessus de porte, faits pour le service de Sa Majesté, sous les ordres de M. de Tournehem, par le sieur *Collin de Vermont*. Année 1750.

Ces quatre tableaux, destinez pour le chateau de Trianon, sont de même grandeur; ils ont 2 pieds et demi de haut sur 3 pieds et demi de large. Sujets tirés des Métamorphoses d'Ovide.

Savoir :

1° *Le rajeunissement d'Iolas par Hébé;*

2° *Jupiter chez Philémon et Baucis;*

3° *Bacchus change en feuilles de vigne les ouvrages des Mineïdes.*

4° *Une danse de nymphes qui changent un berger insolent en olivier sauvage.*

Lesdits tableaux estimés........................ 2,400 livres.

Le parfait payement est en date du 28 août 1752 (Exercice 1750) :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 1,200 livres pour faire, avec 1,200 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1750 le 22 may dernier, le parfait payement de 2,400 livres à quoy ont été estimés

(1) Luynes, *Mémoires*. X, p. 42. — De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 209-211.

(2) A. N. O¹ 1934^A.

quatre tableaux représentans differens sujets tirés de la fable, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1750.

Ces quatre tableaux ne restèrent pas longtemps à leur place, puisqu'en 1760 on les retrouve au magasin de l'hôtel de la Surintendance. En 1767, ils étaient placés dans l'appartement de Madame Victoire à Versailles (1).

Le n° 4, actuellement au musée de Fontainebleau, avec attribution à Jean Restout : H. 0 m. 80 — L. 1 m. 50.

2° *Paroisse Saint-Louis.*

Le 14 mars 1754, le marquis de Marigny prévenait Lépicié que le Roi avait accordé un tableau pour le maître-autel de Saint-Louis de Versailles, et qu'à défaut de Van Loo, alors surchargé de travail, il le priait de lui désigner celui des peintres de l'Académie qui pourrait le mieux s'acquitter de cette tâche. Le 15 mars, Lépicié proposait Collin de Vermont (2); ce choix fut agréé, et le tableau parut au Salon de 1755. Voici le mémoire de l'artiste (3) :

> Mémoire d'un tableau pour l'église Saint-Louis de Versailles, fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *de Vermont* pendant l'année 1755.

Ce tableau, destiné pour le maître autel (4) de la nouvelle paroisse de Versailles, a 17 pieds 3 pouces de haut sur 8 pieds 2 pouces de large.

Le sujet est la *Présentation de la Vierge au Temple.*

Ledit tableau estimé........................ 4,500 livres.

Le parfait paiement est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 200 livres pour faire, avec 4,300 à luy ordonnées acompte, scavoir 2,700 sur l'exercice 1755

(1) A. N. O¹ 1909 : le n° 4 est intitulé dans l'état d'envoi « Apulus changé en olivier sauvage pour avoir insulté des nymphes qui dansaient. »

(2) A. N. O¹ 1907. « C'est — écrivait-il — un habile homme, scavant dessinateur et dont le vrai genre est celui de traiter des sujets pieux. Il se plait dans ces sortes de compositions, et je pense qu'il est toujours à propos pour s'assurer du succès d'un ouvrage d'avoir égard à tout ce qui peut être analogue au caractère de l'artiste. »

(3) A. N. O¹ 1932.

(4) Ces deux mots furent ensuite rayés.

les 11 juillet et 17 décembre 1757, et 1,600 sur l'exercice 1758 en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles le 11 septembre 1759, le parfait payement de 4,500 livres à quoy a esté estimé et arresté un tableau représentant la *Présentation de la Sainte Vierge au temple*, destiné pour la paroisse Saint-Louis de Versailles et livré en 1755.

Ce tableau se trouve actuellement à l'église Saint-Louis de Versailles, dans la chapelle du bas-côté droit (1).

Henri-Philippe-Bon COQUERET

A Versailles.

En 1761, Coqueret, La Roche, Frédou et Prévôt décorèrent le « laboratoire », autrement dit l'atelier où la Reine s'amusait à peindre et à imprimer (2); le goût de Marie Leczinska était alors porté, avec celui du public français, vers les objets de la Chine, et les artistes eurent à exécuter huit sujets chinois, qui leur furent payés le 9 novembre 1762 (Exercice 1761) :

Aux sieurs *La Roche, Frédou, Prévôt et Coqueret*, peintres, 2,000 livres pour leur payement de huit tableaux représentant différents sujets *chinois*, qu'ils ont faits pour le service du Roy et ont été placés dans le cabinet de la Reine au château de Versailles au mois de juin 1761.

Tableaux divers.

La plupart des autres commandes faites à cet artiste visent des copies (3); toutefois, deux tableaux originaux lui furent demandés. Voici, en date du 2 juin 1755 (Exercice 1754), et du 19 janvier 1763 (Exercice 1761), les ordonnances de paiement s'y référant :

---

(1) Cf. Barthélemy. *Les tableaux de l'église Saint-Louis de Versailles* (*Revue de l'art chrétien*, IIe série, tome II).

(2) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 130.

(3) Cf. A. N. O¹ 1932 à 1934 A.

Au sieur *Coqueret*, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *des fleurs et fruits*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année 1754.

— 200 livres pour son payement d'un tableau représentant *Le Silence*, qu'il a fait pour le service du Roy en 1761.

Michel CORNEILLE (1)

A l'église des Invalides.

Le 18 février 1709, la Direction des Bâtiments réglait définitivement à la veuve de cet artiste le paiement des peintures par lui faites à l'église des Invalides (2) :

A la veuve *Corneille*, 2,600 livres, parfait paiement de 12,100 livres pour ses fresques à la chapelle Saint-Grégoire en l'église royalle des Invalides.

Voici, d'après d'Argenville, le détail de ces peintures (3) :

Saint Grégoire distribuant tout son bien aux pauvres. — Eutichès brûlant ses livres en présence de Théodose. — Apparition du Christ à Saint Grégoire. — Cessation de la peste. — Apparition d'un ange à ce Saint. — Son apothéose (4).

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly. pp. 413 et suiv.

(2) Cf. p. 57 *supra*.

(3) *Voyage pittoresque de Paris*, p. 422.

(4) Le frère de Michel, Jean-Baptiste Corneille dit le jeune, avait exécuté, en 1686, un tableau d'autel pour la chapelle du Grand Commun à Versailles, comme l'atteste le mandat suivant (A. N. O¹ 1796) :

« Il est dû à la veuve et héritiers du sieur *Corneille le jeune*.

« Pour le tableau placé à la chapelle du Grand Commun, à Versailles, en 1686, haut de 12 pieds sur 5 pieds et demi de large, représentant *saint Roch*, suivant le mémoire certifié par M. Lambert le 40 mars 1694 et arrêté, la somme de.. 600 l. »

Le paiement est en date du 13 mai 1696 (Cf. Guiffrey, *Comptes des Bâtiments*, t. IV, p. 61).

Noël COYPEL (1)

A l'église des Invalides.

Le 18 février 1709, la direction des Bâtiments réglait définitivement à la veuve de cet artiste le paiement des peintures par lui faites à l'église des Invalides (2) :

A la veuve *Coëpel* père, 2,300 livres, parfait paiement des 9,000, pour les peintures à fresque qu'il a faites à l'église royalle des Invalides.

D'après d'Argenville (3), les morceaux faits par Noël Coypel décorent la voûte au-dessus du maître autel et représentent le *Mystère de la Trinité* et l'*Assomption* (4).

Antoine COYPEL (5)

A la chapelle de Versailles.

Le 25 septembre 1710, les Bâtiments réglaient le compte de cet artiste pour les peintures par lui faites à la chapelle de Versailles :

Au sieur *Coypel*, peintre, 25,000 livres qui lui ont été

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, pp. 387 et s.

(2) Cf. p. 57 *supra*.

(3) *Voyage pittoresque de Paris*, p. 420.

(4) On relève encore, à la date du 15 avril 1711, le paiement suivant : « aux héritiers du sieur *Coypel* père, ancien peintre ordinaire du Roy, 8,900 livres pour le paiement des tableaux, qu'il a faits pour les appartements du palais de Trianon. » Ce paiement vise les nos 7 à 14 de l'article consacré à cet artiste dans l'*Inventaire Bailly* (p. 390), dont les sujets sont pris à l'histoire d'Hercule.

(5) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly. pp. 454 et s.

Dans cet Inventaire, nous avons signalé (p. 456) un paiement de

accordées par le Roy tant par gratification, en considération des ouvrages de peinture qu'il a faits dans la grande partie de la voûte de la chapelle du château de Versailles pendant 1709, que pour le soin qu'il à eu de conduire les ouvrages (1).

La description détaillée des peintures de cette voute a été donnée par Piganiol; elle est trop développée pour pouvoir être reproduite ici (2).

A Meudon.

Dans la biographie d'Antoine Coypel, par son fils Charles (3), on lit le passage suivant : « En 1700, Mgr le Dauphin voulut avoir de ses ouvrages dans l'appartement de Meudon. M. Coypel fit choix de plusieurs sujets piquants, tels que *Mars aux forges de Lemnos*, *Silène barbouillé de mûres*

2,600 livres à cet artiste, pour huit tableaux, qu'il avait faits pour Trianon, la paroisse de Versailles et Saint-Cyr; nous n'avions pu signaler qu'un seul de ces tableaux, le relevé de compte suivant en donne la nomenclature complète (A. N. O' 1795) :

« Extrait du compte général du sieur *Coypel le fils*, peintre du Roy. Il lui est dû :

« *Trianon*. — Pour un tableau livré dans la pièce n° 25 de Trianon sous bois, de 4 pieds et demi de hauteur sur 3 pieds 2 pouces de large, représentant *Apollon et Daphné* changée en laurier, suivant le mémoire certifié par M. Desgodetz le 24 janvier 1696 et arrêté.................. 550 livres.

« *St-Cir*. — Pour un tableau représentant *saint Candide*, à l'autel de la chapelle de ce saint, suivant le mémoire certifié par M. Lambert le 3 mars 1694 et arrêté.. 300 »

« *Paroisse de Versailles*. — Pour le tableau de l'autel de St-Julien, d'environ 7 pieds en caré, représentant le *martire de ce saint*, suivant le mémoire certifié par ledit sieur Lambert le 18 février 1694, tant pour ce tableau que pour les cinq cy après.......................... 500 »

« Pour les deux petits du devant de la table dudit autel, sur le sujet de ce même martire, à raison de 100 l. pièce........................ 200 »

« Pour le tableau de l'autel de St-Louis, de pareille grandeur que celui de St-Julien, représentant *la mort de St-Louis devant la ville de Tunis*.. 800 »

« Pour les deux petits tableaux du devant de la table dudit autel, dont l'un représente *St-Louis dans le bois de Vincennes* auprès d'un cheane recevant les placets de tout le monde et rendant lui-même la justice à son peuple, l'autre ce *Saint donnant une bataille contre les Sarazins*. » .... 250 »

(1) Cf. page 58 *supra*.

(2) *Description de Versailles*. 1764. t. I, p. 71 et s.

(3) *Vies des premiers peintres du Roi*. 1752. t. II, p. 15.

par la nymphe Eglé, Hercule qui ramène Alceste des Enfers (1). ...M. Coypel fit encore deux tableaux pour Meudon ; l'un représente *Psiché qui admire l'Amour endormi*, l'autre l'*Amour qui abandonne Psiché*. Ces ouvrages eurent le bonheur d'être si bien reçus de Monseigneur, que lorsqu'il lui fut proposé par M. Mansart d'ordonner à plusieurs peintres des esquisses pour les deux tableaux de la chapelle de Meudon, ce prince répondit : « Faites en faire « autant que vous le jugerez à propos ; mais je vous avertis que je choisirai « celles de Coypel ». Cette bonté si capable d'animer les talens eut son effet : bientôt on vit paroitre dans la chapelle les tableaux de la *Résurrection* et de l'*Annonciation*. »

Le règlement du compte de l'artiste pour ces travaux est en date du 12 décembre 1710 (Exercice 1710) :

Au sieur *Coypel*, peintre ordinaire du Roy, 2,500 livres pour, avec 7,500 cy dessus recus, faire le payement de 10,000 livres à quoy montent tous les tableaux qu'il a faits et posez au chateau de Versailles, à la Ménagerie, au château et à la chapelle de Meudon, depuis 1700 jusqu'à présent (2).

Le détail des tableaux du château et de la chapelle de Meudon nous est fourni par l'*Inventaire des tableaux qui sont dans l'appartement des Maronniers* (3) :

La Résurrection de Notre-Seigneur, tableau en hauteur cintré par le haut ; il est marouflé ; hauteur, 15 pieds et demi ; largeur, 8 pieds et demi. (Chapelle. Rétable du grand autel.)

L'*Annonciation de la Vierge* ; il y a un rayon de lumière qui donne sur la Vierge, dans le fonds à droite un rideau vert, l'ange sur la gauche, au bas du tableau, dans le coin, une chaise où il y a dessus une draperie bleuâtre ; hauteur, 8 pieds ; largeur, 5 pieds 3 pouces ; cintré par en haut. (Chapelle).

Psiché et l'Amour qui s'envole ; dans le fonds des rochers d'où il sort une source ; hauteur, 4 pieds un pouce ; largeur, 3 pieds 4 pouces. (Chambre de Mme la princesse de Conty.)

Psiché et l'Amour endormi ; elle le regarde tenant une lampe

---

(1) Cf. *Inventaire Bailly*, p. 459.

(2) Ces tableaux de la Ménagerie et de Versailles sont les nos 5, 5 *bis*, 6, et probablement 7 et 8 de notre *Inventaire Bailly* (p. 457 et 458).

(3) A. N. O1 1965 (cf. *Inventaire Bailly*, p. XXXI) : dans un autre inventaire de Meudon (A. N. O1 1968), ces tableaux sont portés comme appartenant à Monseigneur.

de la main gauche, un rideau vert; de même mesure que le précédent. (Chambre de Mme la princesse de Conty.)

Vénus, Mars et Vulcain, Mars tenant Vénus pendant qu'il effraye Vulcain, dans le fond en haut un petit enfant qui regarde Mars avec un ris moqueur; dans le bas du tableau, plusieurs Amours; hauteur, 4 pieds 9 pouces; largeur, 4 pieds 3 pouces (Cabinet de Mme la princesse de Conty.)

Silène ivre et endormy au milieu de deux Satyres et d'une Baccante qui luy frotte le menton avec une meûre; dans le bas du tableau, sur la droitte, il y a une corbeille remply de raisins; hauteur, 4 pieds 9 pouces; largeur, 4 pieds 3 pouces. (Appartements de feu Monseigneur. Antichambre.)

Hercule qui ramène Alceste des enfers et le présente à son mary Admète, qui, levant le voile blanc qu'elle a sur la teste, ne peut s'empescher de marquer sa surprise; le tout sur un fond d'architecture; hauteur, 4 pieds 10 pouces; largeur, 3 pieds 6 pouces (Appartements de Monseigneur. Salle du billard.)

Ces tableaux sont signalés par d'Argenville (1) : les tableaux d'*Alceste* et de *Silène* (de forme ovale l'un et l'autre) dans la salle du billard; ceux de *Psyché et l'Amour* dans un appartement au-dessus de celui du Roi; celui des *Forges de Lemnos* dans le cabinet des glaces; les deux tableaux de sainteté dans la chapelle (2).

Actuellement le tableau de l'*Amour abandonnant Psyché* est au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 10 — L. 0 m. 80 (3).

Aux Gobelins.

1° *L'Ancien Testament.*

« En 1710 — lit-on dans la *Vie d'Antoine Coypel* par son fils (4) — il lui fut ordonné de mettre en grand pour une suite de tapisseries les sujets d'Athalie, Jephté, Suzanne, Esther, Salomon, Tobie, Laban, qu'il avait peints

(1) *Voyage pittoresque des environs de Paris*. 1762. p. 24.

(2) La *Résurrection* a été gravée par Jean Audran, et l'*Annonciation* par Drevet.

(3) Les registres du Louvre mentionnent, à la date de 1872, l'envoi au musée d'Amiens d'une toile d'Antoine Coypel sur le sujet de *Silène et Eglé*; il dut y avoir contre-ordre, car ce musée n'a point reçu ce tableau.

(4) *Vie des premiers peintres du Roi*, p. 31.

en petit quelques années avant et offerts aux regards du public à l'exposition que fit l'Académie de peinture en 1705. » Voici les diverses ordonnances de paiement se référant à cette commande :

Exercice 1710, 22 janvier 1711 :

Au sieur *Coypel*, peintre, 3,500 livres pour le paiement d'un tableau représentant *Athalie et Joas* reconnu pour roy de Juda, contenant 23 pieds de large sur 13 pieds de haut (1).

Exercice 1711, 1er avril 1712 :

— 4,500 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait, représentant *Jessé* (2), pour être exécuté en tapisserie aux Gobelins pendant l'année dernière 1711.

Exercice 1712, 1er mai 1713 :

— 4,500 livres pour son payement d'un tableau représentant l'*Accusation* de *la chaste Suzanne*, qu'il a fait pour servir de dessin aux ouvrages de tapisserie de la manufacture royale des Gobelins pendant 1712.

Exercice 1714, 15 février 1714 :

— 5,000 livres pour son payement tant d'un grand tableau représentant le *Jugement de Salomon*, qu'il a fait pour servir de modèle aux tapisseries des Gobelins, que d'*un cadran solaire*, qu'il a fait à la manufacture de la Savonnerie.

Exercice 1715 :

— 4,500 livres pour son paiement d'un tableau représentant *Tobie recouvrant la vue* qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie pendant 1715.

Actuellement les tableaux d'*Athalie* et de *Suzanne* au musée du Louvre : H. 3 m. 45 et 3 m. 57 — L. 7 m. et 5 m. 82;

(1) L'architecture de ce tableau fut faite par Meusnier, comme l'atteste cette ordonnance de paiement en date du 22 janvier 1711 (Exercice 1710) : « à *Philippe Meusnier*, 624 livres pour peinture d'architecture au tableau de l'*Athalie*, qu'a fait le sieur Coypel pour être exécuté en tapisserie. »

(2) Lire : Jephté.

celui de *Jephté* au musée de Laon (1) : H. 3 m. 65 ; L. 5 m. 90 ;
celui du *Jugement de Salomon* au musée d'Angoulême, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 56 — L. 4 m. 53.

2° *Don Quichotte.*

En 1714, une tenture sur le sujet de *Don Quichotte* fut commandée, par les Bâtiments pour la manufacture des Gobelins. L'artiste, chargé de cette importante entreprise, ne fut, comme on le croit généralement, ni Antoine, ni même Charles Coypel, mais bien Belin de Fontenay, le célèbre peintre de fleurs ; l'ordonnance de paiement suivante, en date du 1er décembre 1714, l'atteste formellement :

Au sieur *Fontenay*, peintre, 1,100 livres pour son payement d'un tableau représentant *Don Quichotte qui croit recevoir l'ordre de chevalerie*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins (2).

---

(1) Ce tableau avait été envoyé, en 1872, par l'État au musée de Soissons, qui l'a rétrocédé en 1891 à celui de Laon.

(2) Ce document et ceux qui vont suivre permettront de rectifier quelques assertions de M. Gerspach dans son livre *La Manufacture nationale des Gobelins* (p. 42) ; c'est ainsi qu'on lit à propos de cette tenture : « Le duc d'Antin avait commandé, en 1723, pour son usage personnel, une suite de *Don Quichotte* à Ch. Coypel ; la tenture eut un tel succès que le roi l'acheta à son cousin, en 1727. Cette résolution fut une bonne fortune pour les Gobelins qui montèrent aussitôt cette tenture distribuée non en 21 ou 23 sujets, mais en 28... »

Belin de Fontenay, sur le compte duquel on ne possède que très peu de renseignements, ne s'en tint pas exclusivement au genre où il excellait : il peignit des portraits et des tableaux de sainteté (Cf. *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1897. Fernand Engerand. *Un portrait prétendu de Mme de Parabère au musée de Caen*) ; il est piquant d'ajouter à son actif le premier tableau de cette tenture de Don Quichotte, jusque-là exclusivement attribuée à Charles Coypel. La gravure, qui en fut plus tard faite par C.-N. Cochin, porte, il est vrai, l'attribution à Ch. Coypel ; mais cet artiste avait alors 20 ans, et il est parfaitement inadmissible qu'à cet âge on lui ait confié une aussi importante entreprise. Il est vraisemblable que Fontenay dût exécuter à la fois le modèle principal et la bordure ; on verra, en effet, que les premières pièces de cette tenture furent comptées 400 livres à Coypel, et Audran, quelques années plus tard, percevait 900 livres pour les bordures (Cf. page 4 *supra*) ; pour Fontenay on dut faire un prix fort de 1,100 livres.

Ce tableau (n° 27 du classement de cette tenture d'après M. Gerspach) (1) se trouve actuellement au musée de Compiègne, avec attribution à Charles Coypel : H. 1 m. 40 — L. 1 m. 60.

Belin de Fontenay mourut deux mois après le paiement de ce tableau, le 1er février 1715 ; Antoine Coypel fut alors chargé de continuer l'œuvre commencée. Les autres pièces furent exécutées à partir de 1716 ; elles se succèdent sans aucun plan et l'artiste, pour les exécuter, ne suivit aucun ordre préalablement établi.

Dans la biographie de son père, Charles Coypel ne dit pas que celui-ci ait participé à l'exécution de cette fameuse tenture de *Don Quichotte*, dont l'honneur entier lui revenait. Cependant, le texte des ordonnances de paiement permet d'inférer que huit des tableaux de cette suite furent exécutés par Antoine Coypel en 1716 ; en effet, c'est seulement à compter du dixième que les paiements sont ordonnancés « au sieur Coypel fils », les autres sont nettement libellés « au sieur Coypel », c'est-à-dire au père de Charles, à Antoine Coypel.

La première pièce, entreprise par Antoine Coypel — la deuxième de la tenture — fut le *Combat de Don Quichotte contre les outres de vin* (n° 17 du classement Gerspach) ; l'ordonnance suivante, en date du 1er octobre 1716, en fait foi :

Au sieur *Coypel*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Don Quixotte qui combat contre les outres*, qu'il a fait pour estre exécuté en tapisserie aux Gobelins pendant avril, may et juin 1716.

Actuellement au musée de Compiègne, avec attribution à Charles Coypel : H. 1 m. 40 — L. 1 m. 60.

Cette même année 1716, Antoine Coypel exécutait encore sept tableaux de cette série, dont il ne nous a pas été donné de retrouver le détail, et dont le paiement eut lieu le 25 mars 1717 (Exercice 1716) :

A luy (*Coypel*) 2,800 livres pour sept tableaux représentans divers sujets dudit *Don Quixotte* qu'il a fait pendant 1716 (2).

En 1717, Antoine Coypel tomba malade et dut modérer son travail ; il ne put poursuivre la tenture de *Don Quichotte*, qui dut alors être confiée à son fils Charles, alors âgé de 23 ans.

---

(1) *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, 1893.

(2) L'*État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O¹ 1934 B) mentionne que l'artiste demandait pour ces sept tableaux 3,000 livres.

Charles COYPEL

Aux Gobelins.

1° *Suite de Don Quichotte.*

Le 10° tableau de la tenture fut exécuté par Charles Coypel, en 1716; peut-être même précéda-t-il les sept précédents, car l'ordonnance de paiement est antérieure à celle sus-indiquée, bien qu'elle soit inscrite après elle aux comptes des Bâtiments de 1716; le sujet traité est *la Rencontre de Don Quichotte et de la duchesse* (n° 19 du classement Gerspach); le paiement est en date du 1er janvier 1717 :

Au sieur *Coypel fils*, peintre, 400 livres pour un tableau représentant *Dom Quichot qui rancontre la duchesse*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie aux Gobelins pendant l'année dernière.

En 1717, Charles Coypel donna trois nouveaux tableaux de cette suite; deux furent payés le 15 décembre 1717 :

Au sieur *Coypel fils*, peintre, 800 livres pour son payement de deux tableaux qu'il a peints pour être exécutés en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins pendant l'année dernière.

Le troisième tableau, fait en cette année 1717, *le Départ de Sancho pour l'île de Barataria* (n° 25 du classement Gerspach), fut payé le 15 janvier 1718 (Exercice 1717) :

Au sieur *Coypel* fils, la somme de 400 livres pour son payement d'un tableau représentant le *Départ de Sancho pour l'isle de Barataria*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à ladite Manufacture des Gobelins, pendant les six derniers mois de l'année dernière.

Trois tableaux furent encore exécutés en 1718; ils furent payés à l'artiste 550 livres; l'ordonnance est du 18 août 1719 (Exercice 1718) :

Au sieur *Coypel* fils, 1650 livres pour son payement de trois tableaux représentans la suitte de l'histoire de *dom Quichot*, qu'il a peints pour être exécutez en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année dernière.

Ces tableaux de 1718 sont, vraisemblablement, ceux relatifs aux noces de Gamache, c'est-à-dire l'*Entrée des Bergers*, l'*Entrée de l'Amour et de la Richesse*, *Don Quichotte protège Bazile qui épouse Quitterie par ruse d'amour* (nos 13, 14 et 15 du classement Gerspach). Ils sont, en effet, désignés comme suit dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1) :

Un tableau de l'histoire de *Dom Quichotte*, représentant des bergers dansant et portant les chiffres de Gamache en guirlandes de fleurs.............................. 550 livres.
Deux autres tableaux de la même histoire..... 1,100 »

La dix-septième pièce fut *le Repas de Sancho dans l'île de Barataria* (n° 5 du classement Gerspach); ses dimensions étaient de 5 pieds de haut sur 6 de large; le paiement est en date du 10 février 1720 (Exercice 1719) :

Au sieur *Coypel* fils, 900 livres pour son payement d'un tableau représentant le *Repas de Sancho Pensa dans l'isle de Barataria*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Deux autres tableaux furent livrés en 1721 et payés le 18 janvier 1722 (Exercice 1721) :

Au sieur *Coypel* fils, 1,000 livres pour faire, avec 1,000 à luy ordonnées le 1er septembre dernier, le parfait payement de 2,000 livres à quoy montent deux tableaux représentans la suitte de l'histoire de *Dom Quichote*, qu'il a faits pour estre exécutez en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant les années 1720 et 1721.

L'un de ces tableaux devait être *Don Quichotte prend le bassin d'un barbier pour l'armet de Membrin* (n° 24 du classement Gerspach); on relève, en effet, à cette date, dans l'état cité plus haut, au nom de Coypel, la mention d'un « tableau représentant *un Amour, ayant en tête l'armet de Man-*

(1) A. N. O1 1934B.

brin, suite de la même histoire de Dom Quichotte, estimé 235 livres; c'était assurément un des accessoires du tableau susdit, et il n'a dû être fait qu'après la pièce principale ou tout au moins en même temps qu'elle.

Le vingtième tableau fut exécuté en 1722, et payé le 30 décembre de cette même année :

Au sieur *Coypel* (1), 1,000 livres pour son payement d'un grand tableau de la suitte de l'histoire de *Dom Guichotte*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant la présente année.

C'est la première fois qu'on rencontre dans le libellé des ordonnances de paiement relatives à cette tenture cette mention : « un grand tableau » : peut-être faut-il y reconnaître la plus grande pièce de cette suite, c'est-à-dire *Don Quichotte au bal chez Don Antonio Moreno* (n° 10 du classement Gerspach).

En 1723, nouveau tableau : *Don Quichotte servi par les demoiselles de la Duchesse* (2) (n° 4 du classement actuel); il fut payé le 10 février 1726 (Exercice 1723) :

Au sieur *Coypel*, 1,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *Dom Guichotte à sa toilette*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année 1723.

La pièce de *Don Quichotte et Sancho montés sur un cheval de bois s'imaginant traverser les airs pour venger la Doloride* (n° 3 du classement Gerspach), date de 1724; l'ordonnance de paiement est en date du 10 février 1726 (Exercice 1724) :

Au sieur *Coypel*, 1,600 livres pour son payement d'un tableau représentant *Dom Guichotte et Sancho sur le cheval de bois*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins et des quatre tableaux qu'il a retouchés.

Le vingt-troisième tableau de cette suite fut livré en 1725, en même temps que cinq tableaux, destinés à cette même manufacture, et dont l'*État des*

(1) Il faut remarquer que l'ordonnance de paiement n'est plus au nom du « sieur Coypel fils »; en effet, Antoine Coypel était mort cette même année 1722.

(2) C'est à ce seul tableau que peut, en effet, s'appliquer l'indication donnée par l'ordonnance de paiement « Dom Guichotte à sa toilette ».

ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729 (1) donne ainsi le détail :

Un tableau de 15 pieds de large sur 11 de haut, représentant *Joseph vendu par ses frères* (2)................. 3,500 livres.
Le vingt-troisième tableau de *Dom Quichotte*.. 1,200 »
Quatre petits tableaux pour des milieux de canapés, représentant les *Quatre éléments* à 150 livres chacun (3).. 600 »

Le paiement est en date du 1er juin 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Coypel*, peintre, 5,300 livres pour six tableaux de différens sujets d'histoire, qu'il a faits pour être exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Le vingt-quatrième fut payé le 15 janvier 1727 (Exercice 1726) :

Au sieur *Coypel*, 1,200 livres pour un tableau de l'histoire de *Dom Guichote*, qu'il a peint pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Le *Mémorable Jugement de Sancho* (n° 9 du classement Gerspach) fut exécuté ensuite et payé le 18 janvier 1728 (Exercice 1727) :

Au sieur *Coypel*, 1,200 livres pour un grand tableau représentant le *Jugement des deux vieillards par Sancho*, qu'il a peint pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

On relève une interruption de huit années entre ce vingt-cinquième tableau et le vingt-sixième, qui ne fut livré qu'en 1734 et payé le 20 mai 1735 (Exercice 1734) :

Au sieur *Coypel*, 1,000 livres pour un tableau de la suitte

---

(1) A. N. O[1] 1934[B].

(2) Ce tableau était le dernier morceau de la tenture de l'*Ancien Testament*, entreprise par Antoine Coypel, et que la mort l'empêcha de terminer (cf. p. 108 *supra*). Il se trouve actuellement au musée de Cluny (Saône-et-Loire), où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 4 m. 50 — L. 3 m. 50.

(3) Cela prouve que la fabrication des dessus de formes commenca aux Gobelins bien avant la date de 1748, officiellement admise, puisque, dès 1725, des modèles étaient commandés et livrés à cet effet.

de l'histoire de *Dom Quichotte*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année dernière.

La vingt-septième pièce fut payée le 2 juillet 1738 :

Au sieur *Coypel*, 1,300 livres pour un tableau de l'histoire de *Don Quichotte*, qu'il a peint pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année 1732.

Le vingt-huitième et dernier tableau fut fait en 1751 ; voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire d'un tableau de l'histoire de D. Quichotte peint pour le Roi par *Charles Coypel*, sous les ordres de M. de Tournehem, pendant l'année 1751.

D. Quichotte étant entré dans une hôtellerie et sentant un extrême besoin de manger, se trouva fort embarrassé parce qu'il n'osoit ôter son vieil armur. qu'il avoit eu beaucoup de peine à s'ajuster et qu'il apprehendoit de ne pouvoir remetre. Deux demoiselles charitables se chargèrent de le faire manger et boire, l'une en lui présentant les morceaux au bout d'une longue fourchette et l'autre en se servant d'une eaune percée dont elle lui mit un bout dans la bouche et lui versa du vin par l'autre.

Ce tableau est composé de neuf figures ; il a 6 pieds 3 pouces de long sur 4 pieds 5 pouces de haut.

Ce tableau estimé la somme de.............. 2,500 livres.

Ce tableau (nº 21 du classement Gerspach) fut payé en 1757, après la mort de Coypel, à ses héritiers, en même temps que deux autres tableaux : l'ordonnance en sera transcrite ci-après (2).

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins signalait vingt-un tableaux de cette suite, savoir : *Don Quichotte se battant contre une outre*. — *Don Quichotte conduit par la Folie*. — *Le Repas de Sancho dans l'isle de Barataria* (2 bandes). — *Le Triomphe de Sancho Pansa*. — *La Princesse de Micomicon aux genoux de Don Quichotte*. — *La Conquête de*

(1) A. N. O¹ 1933.
(2) Cf. p. 134, *infra*.

l'armet de Manbrin. — *Don Quichotte consultant la tête enchantée.* — *Don Quichotte servi par les dames* (2 parties). — *Don Quichotte dansant au bal d'Antonio.* — *Chasse de Don Quichotte.* — *Sancho nommé Gouverneur.* — *Don Quichotte blessé par le chat.* — *Don Quichotte armé chevalier par le maître d'hôtellerie.* — *Don Quichotte suspendu à la grille de l'hôtellerie.* — *Don Quichotte étonné à la vue des enchanteurs.* — *Rencontre de Don Quichotte et de la Duchesse.* — *Don Quichotte* (sujet inconnu au jury). — *Le Combat de Marionnettes.* — *Les Noces de Gamache.* — *Don Quichotte au château de la Prudence.* — *Sancho à cheval sur le bât.*—Voici l'appréciation du jury sur ces divers tableaux : « Tous les tableaux indiqués ci-dessus, quoique plusieurs offrent des détails pleins de mérite et que tous présentent un sujet qui, tournant la chevalerie en ridicule, les rend dignes d'être conservés, sont rejetés comme peu avantageux à être exécutés en tapisserie, parce qu'ils sont trop noirs. »

Les tableaux de cette suite se trouvent actuellement au musée de Compiègne, attribués à Charles Coypel ou portés comme copiés d'après lui : les dimensions varient entre 1 m. 26 à 1 m. 63 de haut sur 1 m. 36 à 2 m. 63 de large.

2° *L'Iliade.*

Charles Coypel, relatant la vie de son père, déclare qu'à partir de 1716 « il partagea son temps entre les grands morceaux qui lui restaient à faire pour la galerie du Palais-Royal, et une nouvelle suite de tableaux des principaux sujets de l'Iliade, destinée à servir de modèles pour les tapisseries : mais le dépérissement de sa santé fit tort à ses dernières productions (1) ».

Nous n'avons retrouvé, au nom d'Antoine Coypel, aucune ordonnance de paiement se référant à un tel travail, mais par contre les documents qui suivent permettent d'établir que deux des modèles de cette tenture furent exécutés par Charles Coypel lui-même.

Le 10 février 1726 (Exercice 1723), on relève, ainsi, à son actif le payement suivant :

Au sieur *Coypel*, peintre, 3,000 livres pour son payement d'un grand tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant le *Départ d'Achille pour aller retirer le corps de Patrocle des mains des Troyens*, pendant l'année 1723.

L'État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729 (2) décrit ainsi ce morceau :

(1) *Vies des premiers peintres du Roy*, t. II, p. 33.
(2) A. N. O¹ 1934ᴮ.

Un tableau de 13 pieds et demi de long sur 11 pieds de haut représentant *Achilles qui part sans armes par le conseil d'Iris pour aller retirer le corps de Patrocle des mains des Troyens;* Minerve descend du ciel pour l'assurer de la protection de Jupiter, elle fait marcher l'épouvante avec lui et fait briller une flame sur la tête qui épouvante les Troyens.

Le 18 décembre 1730, un second tableau, *le Sacrifice d'Iphigénie,* lui était payé :

Au sieur *Coypel*, 6,000 livres pour son payement d'un tableau représentant le *Sacrifice d'Iphigénie*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, pendant la présente année 1730.

Le jury de classement des modèles des Gobelins, en 1794, rejeta ces deux morceaux « sous le rapport de l'art », tout en déclarant, que le sujet « du premier ne présentait rien de répréhensible ».

Le *Départ d'Achille*, se trouve actuellement au musée d'Auxerre, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 30. — L. 4 m. 10 (1);

le *Sacrifice d'Iphigénie*, au musée de Brest, où il fut envoyé par l'État : H. 3 m. 64 — L. 5 m. 70. — Signé : *Ch. Coypel, 1730*.

3° *L'Histoire d'Armide.*

Indépendamment du *Don Quichotte*, la manufacture des Gobelins possède de Charles Coypel trois autres tentures dénommées : *les Fragments d'opéra — les Scènes d'opéra, de tragédie et de comédie — la Tenture de Dresde.*

La première de ces tentures, d'après le *Répertoire détaillé des Tapisseries des Gobelins*, comprend : 1° *Roland ou la Noce d'Angélique ;* 2° *Armide évanouie;* 3° *la Destruction du palais d'Armide;* 4° *Renaud endormi.*

La seconde : 1° *Roxane et Atalide;* 2° *Rodogune;* 3° *Alceste ramenée des enfers par Hercule;* 4° *Renaud endormi;* 5° *Psyché abandonnée par l'Amour;* 6° *Athalie interrogeant Joas.*

La *Tenture de Dresde,* ainsi appelée parce que les tapisseries qui la composent furent commandées à l'occasion du mariage du Dauphin avec la princesse Marie-Josèphe de Saxe, est formée de quatre morceaux détachés des *Scènes d'opéra;* les nos 1, 2, 3 et 5.

---

(1) Une copie, faite vraisemblablement sous la direction de l'artiste pour les besoins de la manufacture des Gobelins, fut également envoyée, en 1872, par l'État au musée de Dijon : elle mesure 3 m. 48 sur 3 m. 06 de large.

Enfin, une pièce de Charles Coypel : *l'Amour et Psyché*, est intercalée dans une tenture factice des *Amours des Dieux*.

Cette classification ne nous paraît pas plus correspondre aux intentions de l'artiste qui exécuta ces divers modèles qu'à celles des ordonnateurs de cette commande, et il semblerait plus logique, en mettant à part la pièce de *Roland*, de partager cette suite de modèles en deux tentures qui pourraient être dénommées l'une *l'Histoire d'Armide*, l'autre *les Scènes d'Opéra, de tragédie et de comédie*, et dans laquelle on intercalerait la *Tenture de Dresde*.

La pièce suivante (1) démontre clairement qu'une suite de tableaux relatifs à l'histoire d'Armide fut commandée à Coypel pour être traduits en tapisserie de haute lisse aux Gobelins :

Tableaux à ordonner représentant l'*histoire d'Armide* pour être exécutés en tapisserie de haute lisse dans la manufacture des Gobelins.

Son Éminence (2) aiant décidé que l'histoire d'Armide formeroit l'une des quatre suites du nombre de tableaux nécessaires pour servir de patron à une tenture de tapisserie d'hautelisse de 28 à 30 aunes de cours, non compris les bordures, il a paru à propos d'indiquer plusieurs des principaux points de cette histoire, pour y pouvoir choisir ceux qui seront jugés les plus convenables.

Ces points de ladite histoire ou sujets particuliers sont au nombre de huit, scavoir :

1° Armide arrivant dans le camp de Godefroy ;

2° Armide, voulant poignarder Renaud, est retenue par l'Amour ;

3° Armide refuse le secours de la Haine qu'elle avoit imploré ;

4° Armide et Renaud au milieu des plaisirs ;

5° Ubalde présente à Renaud le bouclier de diamants ; et ce héros, confus et rendu à luy même, arrache les guirlandes de fleurs dont Armide l'avoit paré ;

6° Renaud s'embarque à regret laissant Armide mourante sur le rivage ;

7° Armide fait détruire par les démons le palais qu'elle avoit fait élever pour renfermer Renaud et les plaisirs ;

(1) A. N. O[1]. 1934 A.
(2) Le cardinal de Fleury.

8° Après la défaite du sultan d'Egipte par Godefroy, Armide veut se tuer et est retenue par Renaud.

Il paroit que dans ces sujets l'on pourroit choisir de quoy composer les tableaux nécessaires pour servir de patron à une tenture de tapisserie de 28 à 30 aunes de cours sur 2 aunes et trois quarts de hauteur, le tout non compris les bordures et que le prix de cette suite de tableaux pourroit être réglé à seize mille livres, ainsi que l'ont été celles de même cours qui ont été ordonnées précédemment.

(Ici est écrit de la main de S. E. Mgr. le Cardinal.) Bon par le sieur Coeppel, 28 mars 1737.

En 1735, avant cette décision, Coypel avait déjà exécuté, pour les Gobelins, un tableau relatif à cette histoire, et qui peut-être donna l'idée de cette commande; il lui fut payé le 15 janvier 1736 (Exercice 1735) :

Au sieur *Coypel*, 4,000 livres pour son payement d'un grand tableau, représentant *Renaud qui abandonne Armide*, qu'il a fait et livré dans l'année dernière à la manufacture royale des Gobelins pour être exécuté en tapisserie.

Au Salon de 1738 parut le second tableau de cette suite *La destruction du palais d'Armide* :

Un grand tableau en largeur de 19 pieds sur 10 de haut, représentant *Armide qui fait détruire par les Génies infernaux le palais qu'elle leur avoit fait élever pour s'y renfermer avec Renaud et les plaisirs*; par M. Coypel, ancien professeur, écuyer, premier peintre de Monseigneur le duc d'Orléans.

Le paiement est en date du 21 septembre 1738 :

Au sieur *Coypel*, 2,000 livres pour son payement d'un grand tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant la *Destruction du palais d'Armide*, pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année 1737.

Actuellement au musée de Nancy, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 39 — L. 6 m. 29.

Le *Sommeil de Renaud*, qui vint après, fut exposé au Salon de 1741 et se trouve ainsi mentionné au livret :

Un grand tableau pour le Roy, en largeur d'environ 22 pieds sur 11 de haut, représentant *Armide qui voulant poignarder Renaud, va céder à l'Amour*, prenant ce Héros sous sa protection; la suite de ce Dieu rit de la colère de l'Enchanteresse et célèbre d'avance le triomphe de son Maître. Comme ce tableau a déjà paru en petit, on a cru devoir se servir de la même description (1).

Le paiement est en date du 22 avril 1744 (Exercice 1743) :

Au sieur *Coypel*, 800 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnez acompte les 10 juillet et 30 octobre 1743, le parfait payement de 2,800 livres à quoy monte un tableau représentant le *Sommeil de Renaud*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Ce tableau, qui par la suite fut agrandi par Clément Belle (2), se trouve actuellement au musée de Nantes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 28 — L. 6 m. 30.

La commande de la tenture des *Scènes de tragédie*, qui fut faite à Coypel en 1748, et à l'exécution de laquelle il consacra les dernières années de sa vie, ne lui permit pas d'achever cette suite, qui devait être complétée par les cinq autres pièces dont on a vu plus haut la nomenclature.

4° *Roland attendant Angélique.*

En 1733, Coypel exécutait pour les Gobelins un tableau sur le sujet de *Roland attendant Angélique*, qui fut payé le 20 mai 1735 (Exercice 1734) :

Au sieur *Coypel*, 600 livres pour son paiement d'un grand tableau représentant *Roland qui se repose sur un gazon en at-*

(1) Ce fut au Salon de 1738 que parut ce tableau en petit, auquel le livret fait allusion; il était de 5 pieds de large sur 4 de haut. C'était, au reste, une habitude de Coypel pour ses tableaux destinés à être traduits en tapisserie, d'exécuter, au lieu de l'esquisse, fournie d'ordinaire aux Bâtiments pour l'acceptation, un tableau de chevalet, d'après lequel il composait le modèle en grand pour la manufacture, quand il ne se contentait pas de le faire copier par ses élèves, se bornant à le retoucher en cas de besoin.

(2) Voir page 27, *supra*.

tendant Angélique, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année dernière.

Ce tableau se trouve actuellement au musée de Compiègne : H. 3 m. — L. 6 m. 15. — Signé : *Ch. Coypel, 1733.*

5° *Les scènes d'opéra, de tragédie, de comédie et la Tenture de Dresde.*

Dans un état de distribution d'ouvrages de peinture en 1748 (1), on trouve au nom de Coypel la mention suivante : « Au premier peintre, une suitte de tableaux de chevalet, sujets tirés des théâtres tragiques ; et leurs copies retouchées de la main de l'auteur, sur lesquelles seront exécutées des tapisseries, dont quatre pièces sont destinées à orner le cabinet de la Reine de Pologne. »

Ainsi donc, pour les pièces qui suivent, il faut distinguer le tableau de chevalet, qui, par suite de la situation exceptionnelle de Coypel, remplaçait l'ordinaire esquisse d'admission exigée des autres artistes et lui était payé à part, et le modèle en grand, exécuté dans son atelier, sous sa direction et destiné aux tapissiers des Gobelins.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que les sujets, qui formaient la *Tenture de Dresde*, servaient également à composer celle des *Scènes d'opéra*.

En 1748, Coypel livra trois tableaux ; deux de chevalet, *Psyché abandonnée par l'Amour, Roxane et Athalide*, et le modèle en grand du premier sujet pour les Gobelins. Voici son mémoire (2) :

Mémoire de trois tableaux peints pour le Roy, sous les ordres de M. de Tournehem, par Charles *Coypel*, premier peintre de Sa Majesté, pendant l'année 1748.

Un tableau de 4 pieds de haut sur 4 pieds de large, représentant *Psiché dans le moment où l'Amour l'abandonne* ; sujet tiré du ballet de Psiché de Molière.................. 1,500 livres.

Le même sujet, repetté par l'auteur pour être exécuté en tapisserie dans la manufacture des Gobelins, haut de 6 pieds 6 pouces sur 5 pieds de large.................. 2,500 livres.

Un tableau de 4 pieds de large sur 4 pieds de haut, représentant *Athalide*, qui s'évanouit en lisant la lettre par laquelle Amu-

(1) A. N. O¹ 1932.
(2) A. N. O¹ 1934^A.

rat demande à Roxane la tête de Bajazet. Sujet tiré de la tragédie de Bajazet, de Racine........................ 1,500 livres.
TOTAL............... 5,500 livres.

Le paiement est en date du 22 mai 1752 (Exercice 1748) :

Au sieur *Coypel* 1,100 livres pour faire, avec 4,400 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1748 les 23 may 1749 et 31 janvier 1751, le parfait payement de 5,500 livres à quoi montent trois tableaux dont deux représentans *Psiché* et l'autre *Athalide*, qu'il a faits pour le service de Sa Majesté pendant l'année 1748.

Deux autres tableaux de cette suite furent exécutés en 1749; voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire de trois tableaux peints pour le Roy, sous les ordres de M. de Tournehem, par *Charles Coypel*, premier peintre de Sa Majesté, pendant l'année 1749.

Un tableau de 6 pieds de longueur sur 4 pieds de haut, représentant *Cléopâtre qui vient d'avaler le poison* qu'elle avoit préparé pour Antiochus son fils et pour Rodogune; sujet tiré de la tragédie de Rodogune, de Pierre Corneille; composition fort étendüe.................................... 2,300 livres (2).

---

(1) A. N. O[1] 1934[A].

(2) Il se produisit, au sujet de ce tableau, une erreur de compte qui motiva la pièce suivante, que nous croyons devoir transcrire parce qu'elle renseigne assez exactement sur la procédure usitée dans l'administration des Bâtiments au sujet de ces commandes de tableaux :

« Erreur de compte sur un mémoire de feu M. Coypel, payé en entier, le 26 décembre 1752, 6,400 livres qui devoit monter à 6,600 livres.

« Cette erreur, qui n'est que de 200 livres, vient de ce que feu M. Coypel, présentoit à M. de Tournehem tous les mémoires de peinture simplement soldés au crayon, pour laisser ensuitte à M. de Tournehem, ou à celui qu'il commettoit, le soin de remettre à l'encre les sommes portées à chaque mémoire. Cette modestie étoit sujette à méprises, comme il est arrivé à un de ses mémoires qui contient trois tableaux, savoir :

La Cléopâtre qui avale le poison, grand et petit tableau, et la mort de saint François Xavier : le grand original, 3,500 liv.; le petit original, 2,500; Saint François Xavier, 600 : total 6,600 livres.

Le même sujet répetté par l'auteur pour être exécuté en tapisserie dans la manufacture des Gobelins, haut de 6 pieds 10 pouces sur 8 pieds 9 pouces de long......... 3,500 livres.

Un tableau pour l'oratoire de Madame la Dauphine représentant la *Mort de saint François Xavier* (1)..... 600 livres.

TOTAL............ 6,400 livres.

Le paiement de ces tableaux eut lieu après la mort de Coypel, le 26 décembre 1752 (Exercice 1749) :

Aux héritiers du sieur *Coypel*, premier peintre du Roi, 400 livres pour faire, avec 6,000 à lui ordonnez acompte sur l'exercice 1749 le 28 septembre de ladite année et le 3 octobre 1750, le parfait paiement de 6,400 livres à quoi monte le prix de trois tableaux, qu'il a faits tant pour le cabinet du Roi que pour l'oratoire de Madame la Dauphine pendant l'année 1749.

En 1750, Coypel achevait le quatrième tableau de cette suite, qui complétait ainsi la *Tenture de Dresde*, et il présenta pour ce travail le mémoire suivant, sur lequel figurent également un pastel et une gouache pour le Dauphin (2).

Mémoire de cinq tableaux peints pour le Roy, sous les ordres de M. de Tourneheim, par Charles *Coypel*, premier peintre de Sa Majesté, etc., pendant l'année 1750.

Un tableau de 5 pieds de long sur 4 pieds de haut, représen-

« C'est sur le petit original de 2,500 livres que le chiffre 5 de M. Coypel a été regardé comme un 3, et a donné occasion de libeller pour le parfait payement une ordonnance de 6,400 livres au lieu de 6,600 livres.

« La preuve certaine de cette erreur, c'est que les tableaux de cette grandeur peints par M. Coypel ont toujours été réglés à 2,500 livres, et que celui-ci seroit seul excepté et exclud d'un tarif proposé par M. Coypel et reçu de M. de Tournehem.

« M. le marquis de Marigny peut faire remédier à cette erreur, soit par une ordonnance particulière *ad hoc*, soit en ajoutant à l'un des mémoires qui restent à acquitter aux héritiers de M. Coypel, cette somme de 200 livres obmise par les raisons susdittes » (A. N. O[1] 1933).

(1) Voir, p. 132, *infra*, le chapitre concernant l'oratoire de la Dauphine à Versailles.

(2) A. N. O[1] 1934A.

tant *Alcide, qui ramène Alceste des Enfers et qui la rend à Admète;* sujet tiré de l'opéra d'Alceste, de Quinaut; composition fort étendue.................................. 2,000 livres.

Le même sujet répetté par l'auteur pour être exécuté en tapisserie dans la manufacture des Gobelins; haut de 6 pieds 2 pouces sur 8 pieds de long.................. 3,000 livres.

L'évanouissement d'Atalide repetté par l'auteur pour être exécuté en tapisserie dans la manufacture des Gobelins; haut de 6 pieds 6 pouces sur 5 pieds de large........... 2,500 livres.

Deux tableaux pour Monseigneur le Dauphin, avec bordures et glaces, savoir :

Un buste au pastel représentant *Vénus Uranie*.. 300 livres.

Un petit tableau peint à guazze représentant une *Bergère qui fait une couronne de fleurs*.................... 200 livres.

Ces cinq tableaux furent payés aux héritiers de Coypel, le 13 mars 1757 (Exercice 1751) :

Au sieur *Coypel de Saint-Philippe*, héritier du sieur *Coypel*, premier peintre du Roy, 800 livres pour le payement de cinq tableaux que le feu sieur *Coypel* a faits pour le service du Roy pendant l'année 1751.

La cinquième pièce des *Scènes d'Opéra* fut *Athalie interrogeant Joas;* le tableau de chevalet seul en fut exécuté par Coypel, et voici son mémoire (1).

Mémoire d'un tableau, peint pour le Roy, sous les ordres de M. de Tournehem, par *Charles Coypel*, premier peintre de Sa Majesté pendant l'année 1747.

Ce tableau a 4 pieds de haut sur 5 pieds de large.

Il représente *Athalie interrogeant Joas;* sujet tiré de la tragédie d'Athalie, de Racine; composition fort étendue. 2,000 livres.

Le paiement eut lieu le 28 mars 1751 (Exercice 1747) :

Au sieur *Coypel*, 2,000 livres pour son paiement d'un tableau

---

(1) A. N. O[1] 1934[A].

représentant *Athalie interrogeant Joas;* sujet tiré de la tragédie de Racine, qu'il a fait pour le service du Roi.

Le modèle en grand pour les Gobelins ne dut pas être exécuté sous la direction de Coypel; nous n'avons, en effet, retrouvé aucune ordonnance de paiement à ce sujet.

Le grand modèle de *Psyché et l'Amour* se trouve actuellement au musée de Boulogne-sur-mer, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 2 m. 06. — L. 1 m. 52;

le petit tableau d'*Athalide et Roxane* au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m. 30 — L. 1 m. 12;

le grand modèle de *Rodogune et Cléopâtre* au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 35 — L. 2 m. — Signé : *Charles Coypel, 1749;*

le tableau d'*Alceste* au musée de Nevers, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m. 25 — L. 1 m. 60;

le petit tableau d'*Athalie interrogeant Joas* au musée de Compiègne : H. 1 m. 33 — L. 1 m. 68 (1).

Au concours de 1727.

Charles Coypel fut l'un des artistes qui, en 1727, participèrent au concours ordonné par le duc d'Antin entre les différents peintres de l'Académie; il traita le sujet de *Persée délivrant Andromède*, et le *Mercure de France*, de juillet 1727, décrivait ainsi son tableau :

« Cassiope, femme de Céphé, Roi d'Éthiopie et mère d'Andromède, avoit eu la présomption de préférer la beauté de sa fille à celle des Néréïdes, et ces Déesses de la Mer, offensées d'un tel mépris, obtinrent de Neptune, qu'il envoyerait ravager le Païs par un Monstre marin. L'Oracle ayant été consulté, la réponse fut, qu'on ne pourroit en être délivré, qu'en exposant la fille de Cassiope, pour être dévorée par le Monstre : mais Persée, touché du malheur de cette Princesse, le combattit et sauva Andromède.

« C'est ce que représente ce tableau, où l'on voit la fille de Cassiope, attachée à un Rocher. Le Monstre s'est avancé, et se sentant blessé par Persée, il tourne sa fureur contre le fils de Jupiter. Le Roi et la Reine sont sur le rivage qui implorent la clémence des Dieux. Dans le lointain, on voit le peuple, monté sur les murailles de la Ville, qui encourage Persée par ses acclamations. »

La bourse de 5,000 livres, donnée par le Roi pour ce concours, fut partagée entre De Troy et Le Moine; mais le duc d'Antin fit acheter pour

(1) Un autre tableau de Charles Coypel sur ce même sujet fut également envoyé par l'État au musée de Chartres : H. 2 m. — L. 1 m. 44.

le Roi, le tableau de Charles Coypel, et il fut présenté, ainsi que ceux des deux autres artistes, le 20 juillet à Louis XV, qui en fut très satisfait (1).
Le paiement est en date du 30 août 1727 (Exercice 1726) :

Au sieur *Coypel*, 2,000 livres pour un tableau représentant *Persée et Andromède*, qu'il a fait pour les prix de l'année de 1726.

L'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (2) signale ce morceau dans le cabinet des tableaux du Roi, avec les dimensions de 4 pieds de haut sur 6 de large.

Actuellement au musée du Louvre (n° 180) : H. 1 m. — L. 1 m. 24.

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand Maître.*

En 1724, Charles Coypel fut l'un des dix artistes employés pour la décoration de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (3); le sujet par lui choisi fut celui d'*Apollon et Issé*. Son tableau fut livré en 1724 et payé le 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

Au sieur *Coypel*, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Apollon déguisé en berger pour plaire à la nymphe Issé*, accompagné de deux Amours, qu'il a fait pour les appartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Les dimensions de cette toile étaient de 3 pieds et demi de haut sur 3 pieds de large.
Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles, sous le titre *Flore et Zéphire*, H. 1 m. 02 — L. 0 m. 95.

2° *Cabinets de Marie Leczinska.*

Les cabinets de la Reine subirent, du fait de Marie Leczinska, vers 1728, des modifications profondes et un aménagement nouveau (4); d'importants embellissements y furent apportés, et Coypel, pour la nouvelle décoration de ces pièces, n'exécuta pas moins de quinze tableaux.

---

(1) *Mercure de France*, août 1727.
(2) A. N. O' 1965.
(3) Cf. page 76, *supra*.
(4) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 118.

Ce furent, d'abord, en 1728, deux tableaux pour la petite galerie (1) qui furent payés le 15 mai 1731 (Exercice 1728) :

Au sieur *Coypel*, 800 livres pour deux tableaux qu'il a faits pour la petite galerie de la Reine au château de Versailles pendant l'année 1728.

Ces deux tableaux sont ainsi désignés dans l'*État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) :

Un tableau, de 3 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large, représentant *la Nativité de Notre Seigneur*, avec la Vierge, saint Joseph et plusieurs têtes de chérubins.

Un autre tableau rond, de 2 pieds 4 pouces de diamètre, garni de plusieurs groupes d'anges, représentant le *Gloria in excelsis*.

Le premier tableau était estimé 600 livres et le second 200 (3).

— L'année suivante, 1729, Coypel exécuta deux autres tableaux pour l'oratoire de la Reine; il en fut payé le 8 janvier 1731 (Exercice 1729) :

Au sieur *Coypel*, 800 livres pour son paiement de deux tableaux représentant l'un la *Salutation Angélique* et l'autre le *Père Éternel*, qu'il a faits et fournis pour l'oratoire de la Reyne à Versailles pendant l'année dernière.

Voici une description de ces deux tableaux, d'après l'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (4) :

Un tableau représentant la *Salutation Angélique ;* ayant

---

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 119.

(2) A. N. O[1] 1934[B].

(3) Ces deux tableaux sont ainsi décrits, comme décorant la petite galerie de la Reine, dans l'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (A. N. O[1] 1965) :

« Un tableau, représentant la *Nativité de N.-S.*, où l'on voit un bœuf sur la gauche qui est couché; ayant 3 pieds de haut sur 3 pieds 3 pouces 5 li. de large; » — « Un autre, au dessus de la *Nativité*, représentant un ange avec un ruban où est écrit *Gloria in excelsis*, et plusieurs enfants jouant de différents instruments; ayant 2 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds 4 pouces de large. »

(4) A. N. O[1] 1965.

3 pieds de haut sur 3 pieds 3 pouces 5 lignes de large ; dans sa bordure dorée.

Un autre, en rond, représente le *Père Éternel dans une gloire d'anges*, placé au-dessus de la *Salutation Angélique ;* ayant 2 pieds de haut sur 2 pieds 4 pouces de large; dans sa bordure dorée.

— En 1733, Marie Leczinska voulut avoir le portrait de sa fille Marie-Louise de France, dite Madame Troisième, qui venait de mourir : Coypel, suivant le goût du jour, fit une composition allégorique, dont il fut payé le 20 juillet 1734 (Exercice 1733) :

Au sieur *Coypel*, 400 livres pour un tableau représentant l'*Ange gardien qui enlève Madame Troisième dans le ciel*, qu'il a fait pour le petit appartement de la Reyne à Versailles pendant l'année dernière.

Du Rameau, dans son Inventaire de 1784 (1), donne les dimensions de ce tableau, 2 pieds 3 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large; mais nous n'avons pu déterminer exactement la pièce à laquelle il était destiné ; c'était peut-être celle pour laquelle, l'année suivante, le même artiste exécutait deux dessus de cheminée, dont il était payé le 17 avril 1735 (Exercice 1734) :

Au sieur *Coypel*, 600 livres pour deux tableaux de dévotion, qu'il a faits pour une cheminée de l'appartement de la Reyne au château de Versailles pendant l'année dernière.

Ces tableaux sont très vraisemblablement les deux suivants, ainsi mentionnés dans l'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis celui du mois d'avril 1732* (2) :

L'*Apothéose de Mgr le duc d'Anjou*, accompagné de plusieurs anges ; ayant de hauteur 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds 4 pouces de large.

Sainte-Geneviève et des moutons dans un fond de paysage; ayant de hauteur 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds 7 pouces de large.

Il est à remarquer que le sujet du premier de ces tableaux est assez sem-

---

(1) Archives du Louvre.

(2) A. N. O' 1965.

blable à celui de l'*Apothéose de Madame Troisième* et qu'ils semblent l'un et l'autre se référer à une même décoration.

— En 1736, Coypel exécutait quatre nouveaux tableaux pour une pièce des petits cabinets de Marie-Leczinska, qui ne se trouve désignée ni dans les inventaires, ni dans les ordonnances de paiement. Voici ces ordonnances de paiement portées à l'exercice 1736, aux dates du 4 juin 1736 et du 8 avril 1738 :

Au sieur *Coypel*, 350 livres pour deux tableaux représentant l'un *Sainte-Azelle* à la porte de son hermitage s'occupant à la lecture, et l'autre *la Conversion de Saint-Augustin*, qu'il a faits pour le cabinet de la Reyne à Versailles dans la présente année.

— 700 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour l'appartement de la Reyne au chateau de Versailles, représentans l'un la *Prière de Jésus-Christ au Jardin des Oliviers*, et l'autre *Sainte-Thays dans sa cellule*, pendant l'année 1736.

L'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis celui du mois d'avril 1732* (1) donne les dimensions de ces tableaux, en les signalant dans le petit appartement de la Reine :

Une *Sainte* (Thaïs) *assise, joignant les mains dans une cellule ;* ayant de hauteur 3 pieds 5 pouces sur un pied 10 pouces de large ;

Jésus Christ en prière au Jardin des Olives ; ayant de hauteur 3 pieds 5 pouces sur un pied 10 pouces de large ;

une *Sainte* (Azelle) *dans un désert*, en méditation ; ayant de hauteur 21 pouces sur 16 pouces de large ;

la *Conversion de Saint Augustin ;* ayant 2 pieds de haut sur 16 pouces de large.

Ce même inventaire signale encore, dans ce même appartement, ces deux autres tableaux de Coypel :

Sainte Eustocie, accompagné d'une gloire d'anges ; ayant 5 pieds de haut sur 2 pieds de large (2) ;

(1) A. N. O¹ 1965.

(2) Ce tableau, en 1752, se trouvait à Paris à la garde de Cochin, et ce

la *Vierge et le petit Jésus dans un berceau*, une gloire de chérubins ; ayant 20 pouces de haut sur 16 pouces de large.

Ces deux tableaux assurément faisaient partie d'une commande faite à Coypel en 1738, et payée le 15 avril 1739 :

Au sieur *Coypel*, 1400 livres pour des tableaux qu'il a faits et retouchés pour l'appartement de la Reyne au château de Versailles pendant l'année dernière et la présente.

Le tableau de *Sainte Azelle* fut, en 1819, mis par l'État à la disposition de la communauté des Sœurs de Montreuil (1).

— En 1747, Coypel exécutait encore deux tableaux destinés à orner la porte du « Cabinet de la Reine communiquant aux bains » (2); voici son mémoire (3) :

> 1747. Mémoire de deux tableaux pour le petit appartement de la Reine, peints par *Charles Coypel* sous les ordres de M. de Tournehem.

Le premier représente l'*Annonciation;* de 6 pieds 5 pouces de haut sur 2 pieds et demi de large.

Le second représente *Sainte-Eustochie lisant au pied d'un arbre* à l'entrée du clos de son monastère ; de 6 pieds 7 pouces de haut sur 2 pieds et demi de large.

Lesdits ouvrages estimés la somme de......... 1200 livres.

Le paiement est en date du 19 janvier 1748 (Exercice 1747) :

Au sieur *Coypel*, 1200 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour le petit appartement de la Reyne au château de Versailles pendant l'année dernière.

---

dernier dans son inventaire (A. N. O¹ 1965) le mentionne ainsi : « Sainte Eustochie en prières dans son oratoire avec une gloire d'anges. »

(1) *Nouvelles archives de l'art français*, 1878 : L. Courajod. Objets d'art concédés en jouissance sous la Restauration.

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 123.

(3) A. N. O¹ 1934 A.

3° *Oratoire de la Dauphine.*

Coypel, en 1745, exécuta pour l'oratoire de la première Dauphine à Versailles, deux tableaux, dont il ne nous a pas été donné de reconnaître les sujets, et qui furent payés le 12 juin 1746 (Exercice 1745) :

Au sieur *Coypel*, 1000 livres pour son payement de deux tableaux qu'il a faits pour l'oratoire de Madame la Dauphine au château de Versailles pendant l'année dernière.

— Lors de son second mariage avec Marie Josèphe de Saxe, en 1747, de nouveaux aménagements furent faits aux appartements du Dauphin et une décoration spéciale fut commandée pour l'oratoire de la Dauphine (1).

Voici le mémoire de deux tableaux que fit Coypel (2) :

1747. Mémoire de deux tableaux pour l'oratoire de Madame la Dauphine, peints par *Charles Coypel* sous les ordres de M. de Tournchem.

Le premier représente *Sainte Landrade* instruisant les veuves et les jeunes personnes qui s'étoient mises sous sa conduite ;

Le second représente *Sainte Piame* retirée avec sa mère dans un village d'Égypte.

Chacun de ces tableaux a 3 pieds 8 pouces de haut sur 2 pieds 5 pouces de large.

Lesdits ouvrages estimés.......... .... 1200 livres.

Le paiement est en date du 19 janvier 1748 (Exercice 1747) :

---

(1) Le 13 juin de cette année, le directeur des Bâtiments, Lenormant de Tournehem, écrivait d'Étioles à Coypel (*Archives nationales*. O¹ 1907) : « M. le Dauphin demande trois tableaux pour l'oratoire de Madame la Dauphine. Un de l'*Adoration des Rois* et deux autres de deux saintes du désert pour mettre à côté. Il désire que les deux saintes soient faites par vous et l'*Adoration des rois* par M. Vanlo. Je vous prie de dire à M. Vanlo de me faire une esquisse de celuy de l'*Adoration des Rois*, et si vous avez le tempe, travaillez, je vous prie, à ceux des saintes du désert, et, quand elles seront faites, nous les porterons à M. le Dauphin pour les luy faire voir.

« Ce sont des tableaux de 3 pieds ou environ, la mesure ne me paroit pas nécessaire pour les esquisses. »

(2) A. N. O¹ 1934 A.

Au sieur *Coypel*, 1200 livres pour son paiement de deux tableaux, qu'il a faits pour l'oratoire de Madame la Dauphine au château de Versailles, pendant l'année dernière.

Le tableau de *Sainte Landrade* fut, en 1819, mis par l'État à la disposition de la communauté des sœurs de la Charité de Versailles (1).

— Enfin, on a vu précédemment (2) qu'en 1749, Coypel exécutait encore pour ce même oratoire de la Dauphine un tableau représentant *La Mort de Saint François-Xavier*, estimé 600 livres, et dont le mémoire a été déjà transcrit.

4° *Appartements de Mme de Pompadour.*

L'installation de Mme de Pompadour à Versailles, dans les appartements de la comtesse de Toulouse, donna lieu à des travaux considérables (3); en 1751, Coypel fournissait à la favorite deux tableaux peints sur glace, et ainsi décrits dans ce mémoire (4) :

> Mémoire de deux tableaux, peints sur glace, pour l'appartement qu'occupe à Versailles Madame la marquise de Pompadour. Ces tableaux ont été faits sous les ordres de feu M. de Tournehem par Charles Coypel pendant l'année 1751.

Ces tableaux représentent *un Écolier* et *une Jeune enfant qui tient un poupard*. L'écolier regardant la petite personne cesse d'étudier sa leçon et la petite fille oublie son poupard en voyant l'écolier.

Lesdits tableaux estimés...................... 1,000 livres.

Cette double composition fut payée le 24 décembre 1747 en même temps que le tableau suivant.

5° *Chapelle de Trianon.*

Cette même année 1750, d'importantes réparations furent faites à Tria-

---

(1) *Nouvelles archives de l'art français*, 1878.

(2) Cf., p. 124, *supra*.

(3) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 207.

(4) A. N. O' 1933.

non (1), et Coypel exécuta pour la chapelle un tableau dont voici le mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau pour la chapelle du Roi à Trianon, peint par Charles Coypel, sous les ordres de M. de Tournehem, pendant l'année 1751.

Ce tableau représente *Saint Louis armé et prêt à partir pour la première croisade;* ce monarque est à genoux devant une table sur laquelle est posé le vase, où la couronne d'épines est encore aujourd'hui renfermée ; des anges et des chérubins environnent cette vénérable relique d'où partent des rayons qui éclairent tous les objets dont ce tableau est composé.

Ce tableau a 7 pieds 7 pouces de haut sur 4 pouces de large.

Ledit tableau estimé........................ 2,500 livres.

Le paiement de ce tableau, ainsi que celui des deux précédents et du dernier modèle de *Don Quichotte*, fut effectué, après la mort du peintre, à Coypel de Saint-Philippe, son frère, le 24 décembre 1757 (Exercice 1752) :

Au sieur *Coypel de Saint-Philippe*, héritier de feu *Coypel* son frère, premier peintre du Roy, 4,000 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1750 le 17 septembre 1753, le parfait payement de 6,000 livres à quoi ont été estimés et arrêtés trois tableaux représentant le premier *Saint Louis*, le second *deux enfans*, le troisième un sujet de *Don Quichotte*, que ledit feu sieur *Coypel* a faits pour le service du Roy en 1751.

A Compiègne.

Le 6 mai 1752, le Directeur des Bâtiments, de Vandières, futur marquis de Marigny, écrivait de Marly à Coypel (3) :

« La Reine veut, Monsieur, un tableau représentant une *Magdeleine debout dans un désert*, pour l'autel d'un oratoire que S. M. a fait faire pour Elle aux Carmélites de Compiègne... « Voyez si vos affaires vous permettent de faire ce tableau. Il faut qu'il soit en place à Compiègne avant que la Cour y arrive, le voyage prochain ; si vous ne pouvez le faire, ayez agréable

(1) De Nolhac, *op. cit.*, p. 209.
(2) A. N. O¹ 1933.
(3) A. N. O¹ 1907.

de choisir à Paris celuy que vous estimerez le plus capable de l'entreprendre, en lui recommandant qu'il faut qu'il soit fait et mis en place au plus tard la veille de l'arrivée de la Reine à Compiègne. »

Coypel ne laissa pas à un autre le soin de faire ce tableau, et pour donner à la Reine plus complète satisfaction, il donna à la Madeleine demandée les traits de Madame Henriette, morte au début de l'année.

Dans un mémoire des tableaux faits par Coypel en 1752 (1), on trouve, en effet, cette mention :

Madame Henriette de France, vêtue en religieuse dans un désert.

Estimé.. 600 livres.

C'est là, bien vraisemblablement, le tableau commandé pour l'oratoire de la Reine aux Carmélites de Compiègne, et il fut payé au frère de Charles Coypel, le sieur Coypel de Saint-Philippe, le 19 novembre 1760, en même temps que les deux autres tableaux dont il sera parlé ci-après.

Ce tableau, en 1753, se trouvait au Louvre, et Cochin dans son Inventaire (2) lui donne comme dimensions un pied 9 pouces de haut sur un pied 5 pouces de large, et ajoute en note : « Remis à la Reine par M. Vandières, M. Bailly tenant le tableau. »

Il fut, en 1819, mis par l'État à la disposition de la communauté des sœurs de Montreuil (3).

— Voici le mémoire de Coypel, auquel il vient d'être fait allusion (4) :

Exercice 1752. Mémoire de trois tableaux et quelques avances faites pour le service du Roi pendant l'année 1752.

1° *La France recevant dans ses bras M. le duc de Bourgogne*, peint en pastel................................ 600 livres.

2° *Le Grand Seigneur, assis sous une tente, prenant du caffé au milieu de ses favorites*..................... 2,400 »

3° *Madame Henriette de France vêtue en religieuse dans un désert*.................................... 600 »

Cette dernière commande fut réglée le 19 novembre 1760 (Exercice 1756) :

(1) A. N. O' 1934 A.
(2) A. N. O' 1965.
(3) *Nouvelles archives de l'art français*, 1878.
(4) A. N. O' 1934 A.

Au sieur *Coypel de Saint-Philippe*, 3,825 livres 4 sols, dont 3,820 en contrats sur les états de Bretagne à 5 o/o et 5 livres 4 sols comptant, pour son payement de trois tableaux, représentant *M. le duc de Bourgogne*, le deuxième le *Grand Seigneur prenant du caffé* et le troisième *Madame Henriette de France vêtue en religieuse dans un désert*, que feu le sieur *Coypel* a faits pour le service du Roy pendant l'année 1752.

Nicolas COYPEL

A Versailles.

A l'actif de cet artiste, fils de Noël et oncle de Charles Coypel, on ne relève qu'une commandé, faite en 1724, lors des travaux de décoration de l'hôtel du Grand Maître (1); le paiement est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A Nicolas *Coypel*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Arion porté sur un dauphin* dans la mer, jouant de la lyre pour attirer les divinités autour de lui, qu'il a fait pour les apartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Les dimensions étaient de 3 pieds et demi de haut sur 4 de large; l'artiste en demandait 800 livres.

Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles : H. 1 m. 19 — L. 1 m. 19 (2).

---

(1) *Cf.* page 76, *supra*.

(2) Mentionnons, encore, qu'en 1727, Nicolas Coypel prit part au concours organisé par le duc d'Antin; voici, d'après le *Mercure de France*, la description de son tableau : « *L'Enlèvement d'Europe*. Métam., L. 3; de M. *Noël Coypel*. — Jupiter, devenu amoureux d'Europe, se transforme en taureau pour l'enlever. La scène du tableau est une mer agitée. La fille d'Agénor, Roi de Phénicie, est assise sur le taureau qui nage au milieu des ondes. Neptune et Amphitrite sont à droite, qui admirent ce prodige, et sur le devant on voit un Triton qui contrefait avec sa conque le mugissement du taureau, etc. »

Louis DAVID

Le Serment des Horaces.

La Direction des Bâtiments avait commandé à David, pour le Salon de 1783, un tableau dont le sujet est ainsi mentionné dans l'*État des ouvrages de peinture et de sculpture ordonnés pour le Salon de 1783* (1) : « *Tableaux*. — *Mesure de 10 pieds carrés*. DAVID. — Horace, vainqueur des trois Curiaces, condamné à mort pour le meurtre de Camille sa sœur, défendu par son père, au moment où les licteurs l'entraînent au supplice et absous par le peuple touché de ce spectacle et du grand service qu'il vient de rendre à sa Patrie. 4,000 livres. »

L'artiste dut cependant abandonner ce projet, car le tableau ne parut pas au Salon de 1783. Comme dédommagement il reçut une commande nouvelle pour 1785 ; voici son mémoire (2) :

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Batimens de Sa Majesté, par le sieur *David*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785.

Ce tableau a 13 pieds de long sur 10 de large. Il représente le *Serment des Horaces entre les mains de leur père.*
Estimé................................ 6,000 livres (3).

Ce tableau figura au Salon de 1785 et il fut ensuite réexposé à celui de 1791.
Actuellement au musée du Louvre (n° 199) : H. 3 m. 30 — L. 4 m. 27.

---

(1) A. N. O' 1932.
(2) A. N. O' 1933.
(3) Ce tableau avait été commandé à David en janvier 1784 sur le modèle de 10 pieds carrés qui se payait couramment 4,000 livres ; l'artiste dépassa cette mesure qui lui avait été demandée, et la Direction des Bâtiments, néanmoins, paya la toile 6,000 livres, c'est-à-dire 2,000 livres de plus que ne le comportait le prix fixé d'avance.

Brutus.

Pour le Salon de 1787, David avait proposé les deux sujets suivants (1) :

« 1° Coriolan, après s'être réfugié chez les Volsques et avoir trouvé d'eux du secours, est décidé à se vanger de sa patrie; au moment de son départ pour aller combattre, il en est empêché par sa mère, sa femme et ses enfans.

« 2° Départ d'Attilius Regulus qui aime mieux s'exposer aux plus affreux supplices et à la mort qui l'attendent à Carthage que de consentir aux négociations proposées par les Afriquains; sa mère, sa femme, ses enfants, personne enfin ne peut le détourner de projet. »

Le premier de ces deux sujets fut accepté; mais David ne fut pas prêt pour le Salon de 1787, et ce même tableau lui fut réordonné pour le Salon de 1789 (2).

Contrairement à tous les usages, David, de sa seule autorité, abandonna le sujet convenu et traita celui des *Licteurs rapportant à Brutus le corps de son fils*. Les Bâtiments eussent été dans leur droit strict en refusant un tableau qu'ils n'avaient point commandé; d'Angiviller fit défense à David de l'exposer au Salon : cette mesure était excessive, on eut seulement dû se contenter de ne point comprendre cette toile au nombre des commandes royales. Mais le directeur des Bâtiments était trop mal soutenu par l'opinion publique pour pouvoir maintenir une telle prohibition; le tableau parut au Salon à la fin de l'exposition et souleva un enthousiasme extraordinaire.

David alors réclama et obtint des Bâtiments le paiement de cette œuvre qui ne lui avait pas été commandée par cette administration; voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par le sieur *David*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau est de 13 pieds sur 10.

Il représente *Brutus, premier consul, de retour en sa maison, après avoir condamné ses deux fils*, qui avoient conspiré contre

---

(1) A. N. O[1] 1914-1921. *État des sujets proposés pour le Salon de 1787.*

(2) A. N. O[1] 1932. *Noms des artistes qui peuvent être occupés pour le Salon prochain, 1789.*

(3) A. N. O[1] 1931.

la liberté romaine, et des licteurs raportant leurs corps pour qu'on leur donne la sépulture.
Estimé.. 6,000 livres.

Ce tableau, fut réexposé au Salon de 1791.
Actuellement au musée du Louvre (n° 191) : H. 3 m. 25 — L. 4 m. 23 (1).

Nicolas DELOBEL

Réunion de la Lorraine à la France.

En 1737, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV et roi de Pologne, devint duc de Lorraine et de Bar ; cette province fut réunie à la France, et, pour célébrer cet événement, un tableau allégorique fut commandé à Delobel.

L'artiste dut donner tous ses soins à cette première commande officielle et se mit en tels frais d'imagination qu'il ne fallut pas moins de plusieurs pages du livret du Salon de 1738 pour expliquer congrûment son œuvre (2) :

Un tableau de 5 pieds de haut sur 4 de large, représentant un sujet allégorique de *la Réunion de la Lorraine à la France*, sous le règne de Louis XV et le ministère de Son Éminence Monseigneur le cardinal Fleury, dont voici l'explication :

Son Éminence y est représentée ayant pour appuy le livre des Lois, base du Ministère. Le serpent qui l'environne désigne

---

(1) A la séance de la Convention du 29 mars 1793, après que David eut fait hommage à cette Assemblée de son tableau de *Michel Lepelletier sur son lit de mort*, un membre rappela qu'antérieurement à la Révolution « le citoyen David avait illustré son pinceau par deux chefs-d'œuvre en l'honneur de la liberté : le *Serment des Horaces* et *Brutus* ». Il ajouta ensuite « que le prix des deux tableaux, composés pour le gouvernement, avait été très inférieur à leur valeur par la mesquinerie des Rois » ; il affirma « que les républiques devaient être plus généreuses pour des travaux vraiment républicains » et demanda pour ces tableaux un supplément de 11,000 livres. Il faut reconnaître, à l'honneur de David, qu'il eut le bon goût de refuser cette offre, et qu'il se déclara prêt, s'il la recevait jamais, à en déposer le montant sur l'autel de la Patrie.

(2) L'esquisse en parut au Salon de 1737.

la Prudence ; la continuité du cercle indique la Gloire, fruit de cette rare qualité. L'Équité personnifiée soutient le portrait et le contemple avec satisfaction ; la blancheur de sa robe marque la candeur et l'intégrité de Son Éminence. Le niveau est le symbole du bon ordre ; la balance désigne la justice proportionnelle, qui répand les grâces avec discernement. L'amour de la Vertu couronnée de lauriers tient en main plusieurs couronnes, dont le but est l'immortalité due aux hommes vertueux. Sous les pieds de l'Équité, un monstre terrassé représente les principaux vices opposez à cette vertu. La vipère caractérise l'Envie, mère de la jalousie et de l'ingratitude. Le flambeau marque la Discorde ; le masque la Fourberie. La bourse, étroitement serrée, est le symbole de l'Avarice. Le bandeau couvre l'Erreur, et les oreilles allongées marquent l'Ignorance. — A côté du portrait, la France et la Lorraine personnifiées se donnent la main en signe d'union. La Paix, remarquable par la branche d'olivier, les joint et fait connoître, en montrant le temple de la Concorde, que c'est la bonne intelligence qui fait la richesse des États et qui les rend invincibles. — Au bas du tableau, l'Histoire, assise sur des trophées variez, transmet à la Postérité dans les fastes du temps, figurez par le livre qu'elle tient, les grandes actions de Son Éminence, et entr'autres le traité qui pacifie l'Europe. — Au-dessus de l'Équité se voit un Génie qui allie à l'écusson de la France celui de la Lorraine. La flame qui brille sur la tête de ce Génie désigne le zèle et l'amour pour la Patrie. — On voit dans le ciel la partie du Zodiaque où préside le Bélier, pour signifier que Sa Majesté Polonoise est entrée en possession de la Lorraine au mois de mars 1737. L'Abondance, fille de la Paix et mère des Plaisirs et des Arts, assise sur un nuage, verse ses dons sur les états unis, en demandant aux deux Parques, qui président à la vie humaine, des longs jours pour celui qui ne les emploie qu'à la félicité publique ; par *M. Delobel*, académicien.

Le paiement de ce tableau est en date du 25 mars 1739 :

Au sieur *Delobel*, peintre, 1,500 livres pour son paiement d'un tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant la

Réunion de la Lorraine à la France, pendant l'année dernière.

Ce tableau fut envoyé par l'État au musée de Lyon en 1803, sous cette désignation : « École française. — *Allégorie de la réunion de la Lorraine à la France*. H. : 4 pieds 6 pouces. — L. : 3 pieds 6 pouces. — Ancienne collection. »

Aux Gobelins.

Dans l'éloge qu'il prononça le 27 avril 1748 de Pierre Charles Trémolières, mort en 1739, à l'âge de 36 ans, le comte de Caylus a écrit : « Il fut chargé, un an avant sa mort, d'une suite de tableaux pour les tapisseries du Roi ; elle devoit représenter les Quatre Ages du monde. Il avoit commencé par l'Age d'or, et quoiqu'il ait laissé ce tableau imparfait, il étoit assez avancé pour juger de l'esprit avec lequel il avait composé un sujet qui doit être nécessairement aussi nu : il l'avoit traité avec la plus grande modestie (1). »

Ce tableau de l'*Age d'or*, que Trémolières laissait inachevé, fut confié à Delobel pour être mené à bonne fin ; il parut au Salon de 1740, ainsi mentionné :

Un tableau peint pour le Roy, en largeur de 17 pieds et demy sur onze de haut, représentant l'*Age d'or*.

Ce tableau avoit été ordonné à feu M. *Trémolières*, peintre habile, dont chacun admire les ouvrages ; la mort l'enleva dans le temps qu'il n'avoit encore fait que les deux figures du groupe du milieu : M. *Delobel*, académicien, à qui on l'a confié pour le finir, a apporté toutes ses attentions pour rendre ce tableau dans le goût de son illustre confrère, en y faisant les augmentations convenables (2).

Le paiement est en date du 3 janvier 1742 (Exercice 1741) :

Au sieur *Delobel*, peintre, 1,200 livres pour son payement

(1) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 448.

(2) Ce tableau dut avoir quelque succès, car l'artiste le répéta deux ans après, en y introduisant certaines modifications, comme le prouve la note du livret du Salon de 1742 où ce morceau fut exposé : « Un grand tableau en largeur de plus de 7 pieds sur 5, représentant l'*Age d'or*, avec des changemens ; appartenant à M. Gabriel, premier architecte du Roy. »

d'un tableau représentant l'*Age d'or*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, pendant l'année 1739.

Actuellement au musée de Niort, où il fut envoyé par l'État. H. : 3 m. 60. — L. 5 m. 60 (1).

Pierre De MACHY

Vue de Paris.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller par le sieur *de Machi*, peintre du Roy, pendant l'année 1783 (2).

Ce tableau a 4 pieds de large sur 2 pieds et demi de haut (3). Il représente une *Vue de Paris prise de dessus le Pont-Neuf*, présentant d'un côté la colonnade du Louvre et la Gallerie et de l'autre l'hôtel des Monnoyes et sa bordure.

Estimé.................................... 2,000 livres.

---

(1) Delobel fut encore chargé de peindre l'agrandissement du tableau de Mignard : *Neptune adoptant la bannière de France* (cf. *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly (1709-1710), pp. 345-346).

A la suite de ce travail, Delobel, le 2 décembre 1748, adressait au directeur des Bâtiments le placet suivant (A. N. O' 1922).

« Le sieur *Nicolas Delobel*, académicien, représente, par son mémoire à M. de Tournehem, qu'en considération du travail qu'il a fait au tableau de M. Mignard qui est à Compiègne, dans la salle à manger du Roy, représentant l'*Homage de la mer au Roy*, où il a ajouté de sa composition tout le groupe de l'Amphitrite qui, au dire des connaisseurs, a été trouvé peint et coloré dans le même goût de M. *Mignard*, il soit honoré des ordres de M. le Directeur général pour le service de S. M. comme il a desjà este employé par feu M. Orry. »

(2) A. N. O' 1931.

(3) Le livret du salon de 1783 lui donne comme dimensions 4 pieds 11 pouces de large sur 3 pieds 3 pouces de haut.

Ce tableau figura au salon de 1783.
Actuellement au musée de Versailles (n° 785); H. : 0 m. 89 — L. 1 m. 32.

DEQUOY

Chapelle de l'Hôtel des Mousquetaires à Paris.

On compte plusieurs peintres de ce nom; bien que le prénom de celui dont il est fait mention ici ne soit pas inscrit dans les ordonnances de paiement, il est vraisemblable qu'il s'agit du frère cadet de Simon Dequoy, Dequoy le jeune qui était alors l'un des copistes attitrés de la direction des Bâtiments (1).

On relève à son actif, sur l'exercice 1723, l'ordonnance de paiement suivante, en date du 5 mars 1724 :

Au sieur *Dequoy*, peintre, 500 livres pour son payement d'un tableau représentant *saint Louis prosterné devant un crucifix* avec beaucoup d'ornemens, qu'il a fait pour la chapelle de l'hôtel des Mousquetaires [faubourg Saint-Germain] pendant les années 1723 et 1724.

Autres tableaux.

En 1724, le même artiste exécuta encore, pour le roi, cinq tableaux qui lui furent payés 2,350 livres le 15 juin 1726 (Exercice 1724), et dont il ne nous a pas été donné de retrouver la désignation précise.

Enfin, quatre autres tableaux lui furent payés le 20 juin 1730 (Exercice 1726) :

Au sieur *Dequoy*, peintre, 340 livres pour son payement de quatre tableaux qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1726.

---

(1) Cf. A. N. O[1] 1934[B] : *État des ouvrages de peinture fait pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729.* — Le musée de Caen possède, également de ce même peintre, un *Portrait de Louis XV dans sa jeunesse*, au bas duquel se relève cette signature : *Fait par Dequoy le jeune, peintre du Roy, 1723.*

L'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1) fournit d'assez vagues données sur ces morceaux :

Deux dessus de portes, représentant l'un la *Peinture qui peint Vénus et l'Amour*, etc............................ 200 livres.

Plus deux tableaux en rond, sur la cheminée, représentant la *Poésie épique en pied* (2), etc..................... 100 livres.

François DESPORTES (3)

Aux Gobelins et à la Savonnerie.

1° *de 1717 à 1722.*

Desportes retrouva sous Louis XV la faveur dont il avait bénéficié sous Louis XIV ; dès 1717, il fut employé aux Gobelins et à la Savonnerie.

Il serait assez malaisé de connaître la nature de ces travaux, si son fils n'avait pris soin de les spécifier dans la biographie qu'il donna de son père en 1748 (4) : « Ce fut pendant la Régence, dit-il, qu'il composa de nouveaux dessins coloriés pour des paravents et autres meubles, qui furent exécutés à la manufacture royale des tapis de Turquie, au bas de Chaillot. » Plus loin, il ajoute que Desportes retoucha la tenture des Indes, dont un prince d'Orange avait offert à Louis XIV les modèles, exécutés par des artistes hollandais.

C'est donc à ces divers travaux que se rapportent vraisemblablement les ordonnances de paiement suivantes :

Exercice 1717 : 15 décembre 1717.

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,320 livres pour son payement des ouvrages de peinture et tableaux qu'il a faits pour le service du Roy pour estre executez en tapisserie aux manufactures

---

(1) A. N. O[1] 1934[B].

(2) L'artiste demandait 400 livres du premier tableau et 200 livres du second.

(3) Cf. *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, pp. 512-519.

(4) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 107.

royales des Gobelins et de la Savonnerie, pendant la fin de 1716 et la présente année 1717.

Exercice 1718, 19 août 1719 :

— 170 livres pour son payement des ouvrages de peinture représentant *des animaux*, qu'il a faits pour être exécutés en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Exercice 1719, 25 octobre 1719 :

— 2,730 livres pour son payement de divers ouvrages de peinture, qu'il a faits pour servir de modèles aux ouvrages de tapisserie, façon de Perse et du Levant, de la manufacture royale de la Savonnerie pendant la présente année.

Dans un *État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1), cette dernière somme de 2,370 livres est ainsi détaillée :

Trois tableaux de 6 pieds de haut sur 2 pieds de large, peints sur papier pour paravents........................ 450 livres.
Un deuxième tableau représentant un *Vautour*.. 450 »
Un troisième tableau représentant une *Treille*... 450 »
Trois tableaux de 4 pieds de haut destinés au même usage, estimés chacun.................................. 340 » (2).

Exercice 1720, 13 avril et 22 août 1720 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 1,200 livres pour son payement de trois feuilles de paravents, qu'il a peint pour être exécutés en tapisserie à la manufacture de la Savonnerie pendant la fin de l'année dernière et la présente.
— 320 livres pour son payement des ouvrages de peinture (3)

---

(1) A. N. O[1] 1934[B].
(2) L'artiste demandait 650 livres de chacun des trois premiers tableaux et 460 livres de chacun des trois autres.
(3) Et notamment « un tableau représentant plusieurs animaux » (A. N. O[1] 1934[B] : état cité ci-dessus).

qu'il a faits pour servir de patrons pour les tapisseries de la manufacture royale des Gobelins pendant les mois de février, mars, avril et may derniers.

Exercice 1722 :

— 230 livres pour son payement des tableaux qu'il a faits pour estre exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant la présente année.

2° *Les Nouvelles Indes.*

En 1735, on décida de renouveler aux Gobelins la tenture des Indes, dont Desportes avait déjà retouché les originaux (1); il reçut cette fois encore la commande de huit grands tableaux dans un goût semblable, mais bien plus riches et mieux ordonnés; chacun d'eux fut évalué 2,000 livres.

La première pièce, *Le Cheval pommelé* (n° 2 du classement actuel), fut exposée au Salon de 1737 avec cette mention :

Un grand tableau, représentant un *Cheval, richement orné, conduit par un Nègre,* plusieurs autres animaux, poissons, plantes, fleurs et fruits des Indes ; par M. *Desportes.*

Le paiement est en date du 13 août 1737 :

Au sieur *Desportes,* peintre, 2,000 livres pour son payement d'un grand tableau, représentant des *Animaux, arbres, fruits et fleurs des Indes,* qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins dans la présente année.

Sur ce même exercice 1737, à la date du 8 février 1738, on relève le paiement du second tableau :

Au sieur *Desportes,* peintre, 2,000 livres pour son payement d'un grand tableau représentant un *Tigre qui combat un cheval rayé* tel qu'il s'en trouve aux Indes, qu'il a fait pour estre exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, pendant les six derniers mois de l'année dernière.

---

(1) Cf. *Inventaire Bailly,* p. 369.

Ce tableau, *le Cheval rayé* (n° 3 du classement actuel) parut au Salon de 1748 :

Un grand tableau en largeur de 16 pieds sur environ 12 *de* haut, représentant *un tigre de la grande espèce, qui combat un cheval rayé*, tel qu'on en trouve aux Indes ; et sur le derrière, un rhinocéros et une gaselle ; au bas des Tatous ou Armadilles, un grand arbre dont le fruit est de la Caffé, beaucoup d'oyseaux, poissons, Plantes et arbres des Indes ; par M. *Desportes*, le père, Conseiller de l'Académie (1).

Actuellement au musée de Guéret, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 60 — L. 4 m. 90.

A ce même Salon de 1738 figurèrent aussi *Les Deux Taureaux* (n° 8 du classement actuel) :

Un tableau d'environ 19 pieds sur 12 d'hauteur, représentant *une voiture chargée de cannes à sucre, et autres fruits des Indes, tirée par deux taureaux ;* deux nègres portent un hamac couvert d'un riche tapis, qui sert souvent à porter leur maître : il y a, dans le paysage, un moulin à sucre, beaucoup d'oiseaux, arbres, plantes, fleurs et fruits des mêmes climats ; ce tableau est ordonné par le Roy pour être exécuté en tapisse-

---

(1) Au sujet de ce deuxième tableau, Desportes écrivait au Directeur des Bâtiments, Orry, en date du 15 décembre 1737 (A. N. O' 2041) :

« Monseigneur. — Je prend la liberté de donner avis à Votre Grâce que mon deuxième tableau de la tenture des Indes, plus long de 6 pieds que le précédent, sera en état d'être vu vers le milieu de cette semaine ; quoy que vous m'ayé fait l'honneur de me dire en voyant ce premier que vous vous en reposié sur moy pour le reste, il me semble qu'il ne vous doit pas être indifférent de juger par vos yeux s'il continue bien d'éviter de tomber dans le deffaut de simple copple qu'on avoit tasché de vous faire craindre pour moy. Tant qu'il plaira à Votre Grâce de m'onorer de ses ordres, je seray attentif autant qu'il me sera possible à tascher de mériter son aprobation et à ne rien fairre d'indigne de ma petite réputation ; l'un et l'autre me sont aussi chers que l'honneur d'estre avec un profond respect etc... »

Orry ajoute en note : « Luy marquer qu'il sera bon que le Roy voye son tableau ; qu'à cet effet il faut que le sieur Bailli le fasse transporter à Versailles, la veille du jour de Noël pour être exposé le matin du jour de Noël dans le grand appartement. Je compte qu'il se rendra à Versailles exprès le même jour. Donner ordre en conséquence à M. Bailli. »

rie aux Gobelins par M. *Desportes* le père, Conseiller de l'Académie.

Le paiement est en date du 2 juillet 1738 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,000 livres pour un tableau de *plantes et animaux des Indes*, qu'il a fait et livré pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant les six premiers mois de la présente année.

Le paiement de la quatrième pièce date du 6 décembre 1738 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,000 livres pour son payement d'un tableau de *plantes et animaux*, qu'il a fait et livré pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les cinq derniers mois de la présente année.

Il s'agit du n° 5 du classement actuel : *Le Combat d'animaux*, qui parut au Salon de 1739. Voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Description du quatrième tableau de la tenture des Indes, fait pour le service du Roy par l'ordre de Mgr Orry; peint par *Desportes*, pendant les mois de juillet, aoust, septembre, octobre et novembre 1738.

Ce tableau a 12 pieds de long sur onze et demy de haut et représente des *Combats d'animaux et oiseaux*, la plupart des Indes, dans un paisage dont les arbres, fruits, fleurs et plantes marquent les mêmes climats.

Sur un grand arbre chargé de poires d'acajou, produisant la petite noix d'acajou et garny de grands feuillages bien terminés, se trouve perché un espèce de duc ou chat-huant, à qui une grande quantité d'oiseaux d'espèces différentes et rares font la guerre.

Sur le plan de derrière paroit un grand arbre appelé chou-palmiste chargé de son fruit, dont le tronc est environné de la plante volubilis avec ses fleurs et feuilles. Sur le même plan, un aiglon fond à tire d'aisle sur une autruche, que le masle, de l'autre côté, semble vouloir secourir.

(1) *Nouvelles archives de l'art français*, t. VIII, pp. 195-196.

Sur le plan en deçà, un lion tient avec ses dents et ses grifes une espèce d'élan singulier qui tâche de s'échapper. Un peu derrière, un tigre de la petite espèce s'élance sur un sanglier animé, et appuyant sa griffe sur sa hure, cherche à s'emparer de l'oreille pour le coëffer.

Sur le devant du tableau, un cerf terrassé et aux abois est saisy à la gorge par une lionne, tandis qu'un chien, animé de colère et de crainte, regarde cette bête fauve comme sa proye et n'ose l'abandonner, ni le disputer contre un si rude adversaire. Un autre chien, jeté par terre, marque par son attitude la douleur qu'il ressent de sa blessure. Derrière la tête du cerf un croquodille, sorty de dessous des plantes aquatiques, emporte dans sa gueulle un bellier ds Barbarie.

Dans l'eau, qui règne au bas du tableau, sont plusieurs poissons rares, et, sur les bords, quelques crabes auprès de l'autruche masle. Il y a aussi la plante poussée par la racine de cassave ou manioc, dont les habitants des isles font leur pain ; derrière le cerf est la plante Sollanum furieuse, et, derrière le sanglier, celle du tabac et plusieurs autres d'espèces curieuses. Le tout finy avec beaucoup de soin.

Actuellement au musée de Reims, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 71. — L. 3 m. 88.

La Négresse portée (n° 6 du classement actuel, intitulé *Le Roi porté*) fut également exposée au Salon de 1739 :

Un grand tableau en largeur de 14 pieds sur onze et demi de haut, représentant une *Négresse de distinction, portée dans un hamac* ou branle, par deux forts nègres ; elle tient d'une main un parasol de plume, varié de diverses couleurs, et de l'autre un arc et des flèches, dans un fond de paysage, conforme au climat ; il y a, sur des arbres de lattanier et palmier sauvage, plusieurs singes et oiseaux d'espèce singulière ; au bas du tableau, on voit sur un espèce de rasdeau, flottant sur l'eau, un grand nombre de Poissons de diverses formes et couleurs, et des rézeaux pour la pêche ; on voit aussi sur la terrasse de derrière, deux moutons de Barbarie, d'espèce rare, et plusieurs oiseaux, comme l'Oiseau Royal, le Roy des Corbeaux, des Herclans ; par *M. Des-*

portes le Père, Conseiller de l'Académie ; pour être exécuté en tapisserie pour le Roy à la manufacture des Gobelins.

Le paiement est en date du 24 février 1740 (Exercice 1739) :

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,000 livres pour son payement d'un tableau représentant des *Personnages, animaux et fruits des Indes*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant les six premiers mois de l'année dernière.

Les trois dernières pièces de cette tenture furent exécutées pendant les années 1740 et 1741. La première en date fut *Le Chasseur indien* (n° 7 du classement actuel), réglée le 29 mars 1741 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 500 livres pour faire, avec 1,500 à luy ordonnez le 9 novembre de l'année dernière, le parfait payement de 2,000 livres à quoy monte un tableau représentant un *Chasseur indien*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Ce tableau parut au Salon de 1740 :

Un grand tableau en largeur d'environ 14 pieds sur 11 de hauteur, le sixième de la *Tenture des Indes* qui doit être exécuté en tapisserie aux Gobelins, représentant un *Chasseur Indien* tenant son arc, qui se repose appuyé contre un figuier d'Inde, dont le tronc, les branches et le fruit sont très singuliers ; plusieurs oiseaux des mêmes climats sont perchés sur les branches. Dans le même tableau paroit un grand arbre portant des limons, les fleurs et les fruits duquel forment un fond nécessaire audit figuier. Au côté gauche est un autre grand arbre, d'où se tire le sang du Dragon, dont le pied est environné de plantes de melon, de lierres et du roseau panaché. Entre ces arbres, il y a une Demoiselle de Numidie et un Casuel groupez ensemble. A l'autre côté du tableau, dans une rivière qui passe au bas, se voyent beaucoup de poissons et de reptiles extraordinaires.

Actuellement au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1873 : H. 3 m. 60. — L. 3 m. 92.

Les deux derniers tableaux de cette tenture furent exposés au Salon de 1741 ; ce sont : *L'Éléphant ou le Cheval isabelle* et *Les Pêcheurs indiens* (nos 4 et 1 du classement actuel) :

Deux grands tableaux qui achèvent la *Tenture des Indes*, composée de huit tableaux faits par M. *Desportes* pour le service du Roy, pour être executez en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Le premier en largeur de 17 pieds sur onze et demi de haut, représente un *Cheval maron ou sauvage* qui paroit s'inquiéter de l'action d'un grand léopard qui le regarde avec une fierté mêlée de fureur ; un éléphant et un pecon se trouvent derrière, avec un grand arbre chargé de poires d'acajou et de ses feuilles. On y voit un serpent monstrueux, comme il s'en trouve fréquemment dans les Indes. Autour du tronc d'arbre, et auprès des pieds du cheval, paroit l'animal appelé gobe-mouche, dont la langue étendüe est chargée de mouches et de fourmis ; et au bas un aigle et un grand nombre de toutes sortes de fruits, d'oiseaux et animaux de ces contrées.

Le second, faisant le huitième et dernier tableau est en largeur de 12 pieds sur 11 de haut, représentant des *Pêcheurs indiens*, une Négresse qui tient un panier de fruits et un autre Indien qui tire à l'arc sur des oiseaux. Il y a differens oiseaux perchez sur l'arbre appelé bananier, chargé de ses grandes feuilles et de son fruit ; quelqu'autres oiseaux et des poissons des mêmes climats et quantité de fruits.

Le parfait paiement est en date du 31 janvier 1742 (exercice 1741) :

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 2,000 livres à luy ordonnés à compte le 18 octobre dernier, le parfait payement de deux grands tableaux qu'il a faits pour être exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les années 1740 et 1741.

Le tableau des *Pêcheurs indiens* se trouve actuellement au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1873 : H. 3 m. 60. — L. 3 m. 33.

A Marly.

Sur l'exercice 1709, à la date du 12 février 1710, on trouve mention du paiement à Desportes d'un tableau destiné à Marly :

Au sieur *Desportes*, 400 livres pour un tableau représentant un fonds de païsage avec *chasse de bestes fauves*, qu'il a posé à Marly sur une machine du père Sébastien (1).

Peut-être pourrait-on reconnaître ce tableau dans *la Prise du loup*, qui se trouvait à Meudon en 1733, et dont nous avons donné la description dans l'*Inventaire général des tableaux du roy*, par Bailly (page 518 *f*). Ce tableau est actuellement au Louvre ; il porte la date de 1709 et non de 1702, comme il a été imprimé par erreur.

A Paris.

1° *Hôtel de Longueville.*

En 1709, Desportes exécutait pour l'hôtel de Longueville, rue Saint-Thomas du Louvre (2), trois tableaux qu'il livra dans les premiers mois de 1710 et dont il fut payé le 25 novembre de la dite année (Exercice 1710) :

Au sieur *Desportes*, peintre, 840 livres pour trois tableaux de divers animaux, posés au vieil hôtel de Longueville à Paris pendant février et mars derniers.

On peut vraisemblablement reconnaître ces trois tableaux dans les nos 17, 18 et 19 de l'Inventaire Bailly (p. 515), signalés à Paris au cabinet des tableaux (3).

---

(1) Peut-être s'agit-il ici du père Sébastien Truchet, célèbre mathématicien et mécanicien de l'époque (cf. Brice, *Description de la ville de Paris*, 1725, t. II, p. 461).

(2) Brice, *Description de Paris*, t. I, p. 170 ; — d'Argenville. *Voyage pittoresque de Paris*, 1757, p. 103.

(3) Cet inventaire Bailly, commencé en 1709, fut continué et achevé en 1710, et ces trois tableaux ne sont mentionnés que dans l'édition de 1710. On peut supposer qu'ils avaient été commandés en vue du séjour de quelque grand seigneur, à l'hôtel de Longueville, et que, par suite du départ du destinataire, ils furent remisés au cabinet des tableaux. — En 1872, 61 ta-

2° *Hôtel du duc d'Antin* (?)

Le 25 mai 1715, le paiement suivant fut fait à Desportes :

Au sieur *Desportes*, peintre, 1,000 livres pour son payement de deux tableaux représentant *des légumes et des fruits*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant février dernier.

Peut-être faut-il voir là deux des tableaux, signalés en 1715 à Paris, chez le duc d'Antin, et que nous avons déjà mentionés dans l'inventaire Bailly (p. 519, *k. l.*) : l'un d'eux se trouve actuellement au musée de Lyon.

3° *Aux Tuileries.*

En 1720, les Bâtiments commandèrent à Desportes deux dessus de portes pour l'appartement du duc d'Antin aux Tuileries ; l'artiste en demandait 1,100 livres, il n'en eut que 1,000, qui lui furent comptées le 13 avril 1720 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 1,000 livres pour son payement de deux tableaux représentant des animaux, qu'il a faits pour les appartements du palais des Tuilleries pendant la fin de l'année dernière et la présente.

Ces deux tableaux sont ainsi mentionnés dans un *État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1).

Un *chien*, dont il ne paroit que la teste et les pattes de devant, *regardant trois faisans cachés dans des plantes ;* ayant 2 pieds et demi de haut sur 2 pieds 8 pouces de large.

— *Un chien qui tient un canard par le col*, embarrassé par des plantes ; de mêmes mesures et formes que le précédent.

Appartement de Mgr le duc Dantin aux Thuilleries.

---

bleaux attribués à Desportes et représentant des animaux et oiseaux divers furent envoyés aux musées de Calais, Rouen, Laval, Aubusson, Montpellier, Lille, Chambéry, Sedan, Angers, Agen, Nice, Rennes, Roubaix, Mâcon, Nîmes, Bordeaux, Limoges, Pau, Cette, Carpentras, Nancy, Perpignan, Tours et Charleville.

(1) A. N. O¹ 1965 : le titre est, on le voit, assez peu justifié.

A l'exercice 1712, chapitre « Paris et dépendances », on relève encore le paiement suivant en date du 23 juillet 1713 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,350 livres pour son payement de trois tableaux représentant *divers animaux*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant la présente année.

Ces trois tableaux sont peut-être les *chiens en arrêt*, signalés en 1733, à Marly, et dont il a été fait mention dans l'Inventaire Bailly (page 517, *a. b. c.*) ; l'un d'eux serait alors actuellement au Louvre, il porte la date de 1714.

— Enfin, en date du 15 février 1715 (Exercice 1714), on trouve le paiement suivant :

Au sieur *Desportes*, peintre, 3,500 livres pour son payement de quatre tableaux, représentant *des chasses,* qu'il a faits pour le service du Roy pendant 1714 (1).

Cette suite est probablement celle signalée à Meudon en 1733 et que nous avons mentionnée dans l'Inventaire Bailly (pp. 518 et 519, *d. e. g. h*) : deux de ces tableaux sont actuellement au Louvre et au musée de Besançon.

Au château de la Muette.

Au début du règne de Louis XV, le régent confia à Desportes la décoration du château de la Muette, qu'habitait alors la duchesse de Berry, et lui commanda plusieurs tableaux, « dont les deux plus grands étaient composés de fleurs, fruits, animaux, paysage, architecture (2). » Voici, d'après l'inventaire susdit de 1732 (3), la description détaillée de ces tableaux :

1° *Un paon posé sur une balustrade* près d'un vase de pierre, au haut duquel on voit une basse de viole proche un chien blanc, marqué de noir ; ayant 6 pieds 2 pouces de haut sur 7 pieds de large.

2° *Un canard qui boit à une fontaine*, d'où il sort une nappe

---

(1) On relève encore, sur l'exercice 1711, en date du 12 février 1712, la mention d'un paiement de 60 livres à cet artiste « pour avoir agrandi un tableau de Mme la Dauphine à Fontainebleau pendant l'année 1711 ».

(2) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 107.

(3) A. N., O¹ 1965.

A Versailles (1).

Quand Louis XV organisa ses petits cabinets, et que fut résolue « la création d'un nouveau cabinet où étoit la volière d'oiseaux (2) », Desportes et Oudry furent chargés de décorer cette pièce. Desportes reçut une commande de quatre tableaux pour lesquels, en 1729, il présentait aux Bâtiments le mémoire suivant (3) :

> Mémoire de quatre tableaux de chasse faits pour le cabinet du Roy par l'ordre de Mgr le Duc Dantin, pendant les mois de May, Juin et Juillet, par *Desportes*.

Le premier représente un *Cerf aux abois*, assailli par sept ou huit chiens, qui le mordent ou qui crient de leurs blessures, dans un paysage. . . . . 600 livres.

Le second, de la même grandeur, représente un *Sanglier coeffé par deux lévriers* du trait et environné par plusieurs autres chiens, qui le mordent ou sont blessés, dans un paysage. 600 »

Le troisième en hauteur représente un *Retour de chasse*, une chevrette, femelle de chevreuille, est attachée à un arbre avec un cors de chasse ; plusieurs chiens lèchent le sang de la bête, la regardent ou se reposent dans un païsage ; pour ce. . 400 »

Le quatrième représente un *Loup attaqué par six chiens* dont plusieurs sont blèssés, le tout fait avec beaucoup de soins ; pour ce. . . . . 400 » (4)

Le parfait paiement est en date du 13 juillet 1729 :

Au sieur *Desportes*, peintre d'animaux, 1,000 livres pour faire

---

(1) A la date du 6 mars 1724 (Exercice 1722), on relève à l'actif de Desportes cette ordonnance de paiement :

« Au sieur Desportes, peintre, 1,215 livres pour faire, avec 5,000 à luy ordonnés depuis le 9 may 1722 jusqu'au 28 novembre 1723, le parfait payement de 6,965 livres à quoi montent les ouvrages de peinture et les couleurs qu'il a employées pour repeindre les oyseaux et animaux du parc de Versailles pendant l'année 1722. »

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 176-179.

(3) A. N., O¹ 1796.

(4) Desportes demandait 700 livres pour chacun des deux premiers tableaux et 600 pour chacun des deux autres.

avec les 1,000 cy dessus (en date du 2 juillet 1729), le parfait payement de 2,000 livres à quoy montent quatre tableaux représentant *différents sujets de chasse*, qu'il a faits pour le nouveau cabinet du Roy à Versailles, à la place de la volière d'oiseaux, pendant les mois de may, juin et juillet derniers.

Voici, d'après l'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1), les dimensions de ces tableaux :

1° *Un Chien qui arrête un sanglier* avec cinq chiens, sur un fond de paysage ; ayant 3 pieds de haut sur 3 pieds un pouce de large.

2° *Une Chasse de cerf* poursuivi par plusieurs chiens, sur un fond de païsage ; de mêmes mesures.

3° *Une Chasse de loup*, poursuivi par six chiens, sur un fond de paysage ; ayant 3 pieds un quart de haut sur 2 pieds de large.

4° *Deux biches et un cerf*, sur un fond de païsage ; ayant 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 7 pouces de large (2).

Au château de Compiègne.

En 1737, de grands travaux furent faits à Compiègne, qui, pour le seul château, motivèrent une dépense de 800,000 livres (3). A ce propos, le fils de Desportes, rapporte que, pendant le cours de ses grands ouvrages pour les Gobelins, son père « fit pour le roi cinq autres morceaux destinés pour Compiègne, représentant des portraits des plus beaux chiens de l'appartement et de la meute de Sa Majesté (4) ».

Les ordonnances de paiement sont à la date du 8 juillet 1739 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 5,000 livres pour cinq tableaux représentant *des chiens, des oiseaux et gibiers* sur fonds de paysage, qu'il a faits pour être placés dans le cabinet du jeu du château de Compiègne pendant les années 1738 et 1739.

Au même, 100 livres pour un tableau qu'il a aggrandi, repré-

(1) A. N., O¹ 1965.

(2) Voir ci-après, page 159.

(3) Luynes, *Mémoires*, t. I, p. 273.

(4) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 110.

sentant un *Retour de chasse* (1) destiné pour être placé au chateau de Compiègne en la présente année.

Un de ces tableaux se trouve mentionné dans un mémoire de restauration présenté en 1757 à la Direction des Bâtiments par la veuve Godefroid et Colins (2) : « Ce tableau (qui se trouve dans la salle à manger du Roy à Compiègne) représente les *portraits de deux chiens du Roi*, dont l'un est appelé Mignone, peints par M. Desportes le père ; il a 5 pieds de large sur 4 de haut. Il étoit écaillé, pourri et par lambeaux ; il a fallu le remettre sur toile, faire reprendre les parties écaillées, remplir les endroits endommagés, repeindre le paysage, la terrasse et plusieurs parties dans l'un des deux chiens. 145 livres. »

Peut-être pourrait-on en reconnaître trois de ces « portraits des plus beaux chiens de l'appartement et de la meute du Roi » dans les trois tableaux suivants du Louvre et du musée de Fontainebleau, signés et datés de 1739 et provenant de l'ancienne collection du Roi :

Au Louvre, n° 235, *Pompée et Florissant* : H. 1 m. 71. — L. 1 m. 41 ;

au musée de Fontainebleau, n° 84, *Merlusiné et Coco* : H. 1 m. 44. — L. 1 m. 38 ; n° 85, *Herminie et Muscade* : H. 1 m. 49. — L. 1 m. 37 (3).

Au château de Choisy.

En 1742, Desportes travailla à la décoration de Choisy, avec Francisque, Boucher, Caresme, Dumont, Aubert et Oudry (4) : « Sa Majesté — lit-on dans sa biographie — fit placer au château de Choisy, vers la fin de l'année 1742, un grand tableau représentant un cerf aux abois, assailli de plusieurs chiens, avec des dessus de portes, où l'on voit des

---

(1) Ce *Retour de chasse* ainsi agrandi, était très probablement le n° 4 de la précédente commande de Versailles.

(2) A. N., O¹ 1933.

(3) Dans un inventaire de 1737 (A. N., O¹ 1965), on trouve encore la mention de trois autres tableaux de Desportes :

« *Un Chien qui arrête un faisan blanc*, ayant 5 pieds et demi en quarré. —*Un paon, un perroquet et un singe* avec des fruits ; ayant de hauteur 6 pieds et demi sur 5 pieds et demi de large. — *Un Chien blanc, un lièvre et un chat noir et blanc* ; ayant de hauteur 6 pieds 7 pouces sur 4 pieds de large. »

Ces deux derniers se réfèrent aux tableaux que nous avions signalés dans l'*Inventaire des tableaux du Roy* par Bailly (p. 519) comme figurant dans la salle de la duchesse en l'hôtel du duc d'Antin, et dont le premier figure au musée de Lyon : H. 2 m. 05. — L. 1 m. 80.

(4) Voir page 44 *supra*.

oiseaux rares et singuliers des Indes, sur un fond de paysage dans le même caractère (1). »

Le parfait paiement fut effectué le 11 mai 1746, après la mort de l'artiste (Exercice 1745) :

Aux héritiers du sieur *Desportes*, peintre, la somme de 800 livres pour faire, avec 2,000 livres ordonnez audit *Desportes*, scavoir 1,000 livres sur 1742 le 3 octobre audit an, et 1,000 livres sur 1743 le 21 août de la même année, le parfait payement de 2,800 livres à quoy montent un tableau et deux dessus de portes qu'il a faits pour le service du Roy au château de Choisy pendant l'année 1742.

Le *Cerf aux abois* fut exposé au Salon de 1742 :

Un grand tableau en la largeur d'environ 10 pieds sur 8 pieds 1/2 de haut, représentant un *Cerf aux abois*, assailli par douze ou quinze chiens, les uns le tenant par la gorge, d'autres par les oreilles, quelques-uns s'élançant pour y prendre part, tandis que le cerf qui en a déjà blessé plusieurs, s'efforce encore de se défendre ; le tout dans un paysage, au sortir d'un bois, et sur le bord d'une rivière. Ce tableau est retenu pour le Roy.

Actuellement au musée de Grenoble, où il fut envoyé par l'État en 1799 : H. 3 m. 08. — L. 2 m. 83. — Signé : *Desportes, 1742, âgé de 82 ans.*

Antoine DIEU (2)

Aux Gobelins.

En 1710, cet artiste obtint l'un des tableaux de la suite de l'*Histoire de Louis XIV* : la *Naissance du duc de Bourgogne*. Puis il advint, à quelque

(1) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 111.

(2) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy* par Nic. Bailly, p. 501 ; — et *supra* les articles consacrés à Bertin et à Christophe, pp. 38 et 97.

temps de là, que Bertin renonça à son tableau du *Mariage du duc de Bourgogne*, sur lequel il avait touché un acompte de 200 livres (1); Dieu fut chargé de le suppléer, et le parfait paiement des deux tableaux fut ordonnancé en date du 16 février 1716 (Exercice 1715) :

A *Antoine Dieu*, peintre, 7,600 livres pour, avec 400 à luî ordonnées ci-dessus, faire le parfait payement de 8,000 livres pour deux tableaux représentant *la Naissance et le Mariage de feu Mgr le duc de Bourgogne*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant 1715.

Actuellement, tous les deux, au musée de Versailles (n°s 2094 et 2095) : H. 3 m. 43. — L. 5 m. 63 et 5 m. 78.

François DOYEN

Au château de Bellevue.

En 1766, une décoration nouvelle du château de Bellevue fut décidée et des tableaux commandés à Lagrenée, Taraval, Du Rameau, Fragonard, Bernard Restout, Robert et Doyen (2).

Ce dernier, en 1768, au lieu et place de Du Rameau, occupé au plafond de la salle de spectacle de Versailles, eut à faire un tableau pour la chapelle de ce château; voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sr *Doyen* pendant l'année 1768.

Ce tableau a 7 pieds 9 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces

---

(1) Dieu participa au concours de 1727; voici la mention faite par *le Mercure Galant* de son tableau : « *Horatius Coclès*, de M. *Dieu*. Ce moment est représenté dans ce tableau, où l'on voit un intrépide Romain qui fait tête aux Ethruriens, en ayant tué un grand nombre, pendant que l'on abat le pont. »

(2) Voir ci-après l'article relatif à Lagrenée l'aîné.

(3) A. N. O¹ 1514.

de large, sans y comprendre les racordemens ; il est placé dans la chapelle du château de Bellevue.

Le sujet représente l'*Adoration des Mages*.

Estimé .... 2,400 livres.

Le paiement en fut effectué le 15 février 1772 (Exercice 1768) :

Au sieur *Doyen*, peintre, la somme de 2,400 livres pour son payement d'un tableau représentant l'*Adoration des Mages*, qu'il a fait pour le service du Roy et placé dans la chapelle du château de Bellevue en 1768.

A Trianon.

Cette même année 1768, Doyen fut également employé à la décoration du nouveau Trianon : on lui réserva l'un des quatre grands panneaux de la salle à manger. Les sujets à traiter : la Pêche, la Chasse, la Moisson, la Vendange, étaient répartis entre Pierre, Vien, La Grenée et Doyen (1). Dans la suite, un changement survint, et Pierre eut à faire la Vendange en place de la Pêche, qui échut à Doyen.

Voici, d'ailleurs, la proposition faite par Cochin à Marigny à cet effet, le 22 mars 1768 (2) :

Les quatre grands tableaux de la salle à manger sont :

1° *La Pêche*, caractérisée par Neptune et Amphitrite, environnés de Nimphes et de Tritons et présentant aux humains des poissons, des coquilles et autres richesses de leur Empire.

Pierre, remplacé par DOYEN.

2° *La Chasse*, ou Diane partageant son gibier entre ses nymphes et en donnant aux paysans.

VIEN.

3° *La Moisson* ou Cérès et Triptolème, distribuant du grain, enseignent aux peuples l'art de préparer le bled et président aux moissons.

LA GRENÉE.

---

(1) A. N. O¹ 1931. — Le 21 octobre 1767, Cochin recommandait spécialement Doyen pour lui prouver qu'on ne néglige les hommes de talent « qu'autant qu'ils se négligent eux-mêmes et, dès qu'ils renaissent avec « éclat, on saisit l'occasion de les encourager » (A. N. O¹ 1072).

(2) A. N. O¹ 1072.

4° *La Vandange* ou le triomphe de Bacchus et les paysans cultivant les raisins.

Doyen, remplacé par Hallé.

Et pour les quatre dessus de porte :

Bacchus et Erigone ; — Zéphire et Flore ; — Vertumne et Pomone ; — Vénus et Adonis.

Belle et Monnet.

Dans le cabinet sur le fleuriste, il y aura trois tableaux :

1° *L'Amour qui se présente aux Grâces*, ses armes demi-cachées, d'un air humble, pour être introduit dans leur temple ;

2° *L'Amour enchaîné de fleurs par les Grâces* et témoignant son impatience ;

3° *L'Amour qui a rompu ses liens* et qui lance des traits sur les Grâces fuyantes.

Amand remplacé par Renou.

Dans le grand cabinet sur le fleuriste, quatre dessus de porte, savoir :

Adonis changé en anémone ; — Clitie changée en héliotrope ; — Hyacinthe changée en la fleur de son nom ; — Narcisse changé en la fleur de son nom.

Jollain et l'Épicier.

Dans la pièce servant d'antichambre, deux dessus de porte :

Minthe nimphe changée en herbe ;—Mirrhe changée en myrthe.

Caresme.

Le tableau de Doyen dut être livré en 1772 ; car à la suite de la mention ci-dessus, on trouve cette première note de Pierre, en 1771 : « Sera sans doute fait en avril 1772 » ; et cette autre, de l'année suivante : « Il est bien avancé et sera en état d'être livré dans peu de tems, une maladie est cause de ce retard. » Voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Doyen*, pendant l'année 1768 et suivantes.

Ce tableau est destiné pour la salle à manger du petit Tria-

(1) A. N. O¹ 1933.

non; il a 9 pieds 3 pouces 6 lignes de haut sur 7 pieds 3 pouces 6 lignes de large.

Ce tableau représente *la Pêche*, allégoriquement traitée par Neptune et Amphitrite.

Le dit tableau estimé la somme de............ 4,000 livres.

Le paiement est en date du 13 février 1775 (Exercice 1768) :

Au sieur *Doyen*, la somme de 4,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *la Pêche*, allégoriquement traitée par Neptune et Amphitrite, destiné pour la salle à manger du petit Trianon, qu'il a fait pendant l'année 1768.

Actuellement au Louvre, n° 260 : H. 2 m. 90. — L. 2 m. 41.

Mars vaincu par Minerve.

Au Salon de 1781, Doyen exposa un grand morceau sur le sujet de *Mars vaincu par Minerve;* ce tableau ne lui avait point été commandé par les Bâtiments, car il n'en est fait aucune mention dans les listes relatives à ce Salon et l'indication « pour le Roi » ne figure pas au livret. Les Bâtiments toutefois l'achetèrent; voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi sous les ordres de M. le comte d'Angiviller par le sieur *Doyen*, pendant les années 1780 et 1781.

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *Mars vaincu par Minerve*.
Estimé.. 6,000 livres.

Le paiement est en date du 21 janvier 1785 (2) :

Au sieur *Doyen*, peintre de S. M., 1,500 livres pour faire, avec 4,500 livres à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1781, le parfait payement de 6,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Mars vaincu par Minerve*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant les années 1780 et 1781.

(1) A. N. O[1] 1933.
(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Ce tableau fut ensuite attribué aux Gobelins, et, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « sous le rapport de l'art », spécifiant toutefois que « le sujet n'impliquait point contradiction avec les idées politiques ».
Actuellement au musée de Poitiers, où il fut envoyé par l'État en 1873 : H. 3 m. 30. — L. 4 m. 20. — Signé : *Doyen*.

Priam demandant à Achille le corps d'Hector.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur Doyen, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (1).

Ce tableau a dix pieds quarrés.
Il représente *Priam demandant à Achille le corps d'Hector*.
Estimé.. 4,000 livres.

Ce tableau passa ensuite aux Gobelins et le sujet en fut rejeté en 1794 par le jury de classement des modèles.
Actuellement au musée d'Alger, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 28 — L. 4 m. 25.

Hubert DROUAIS (2)

Portrait du Dauphin.

En 1744, le Dauphin, fils de Louis XV, âgé de 15 ans, épousait à Madrid Marie-Thérèse, infante d'Espagne, fille de Philippe V ; au mois de décembre 1744, Hubert Drouais exécutait un portrait en pastel du Dauphin, destiné au roi d'Espagne, son beau-père. Voici son mémoire (3) :

Mémoire de se que *Droüay*, peintre ordinaire du Roy et de son academie, a fait par ordre de M. le Contrôleur général dans le moy decembre dernier (1744).

---

(1) A. N., O¹ 1933.
(2) Il s'agit ici du père du célèbre portraitiste.
(3) A. N. O¹ 1934 C.

Livré à monsieur Dargensson, ministre des afaires étrangères, le 19 décembre 1744, un *portrait de monsieur le Dauphin*, envoyé au Roy d'Espagne pour lequel Droüais a esté obligé de faire troy voyages à Versailles pour le faire d'après nature.

Ledit portrait de la grandeur de l'original......... 200 liv.

Le paiement est en date du 15 septembre 1745 :

Au sieur *Drouay*, peintre, la somme de 200 livres pour son payement d'un *portrait de M. le Dauphin* qu'il a fait d'après le pastel pendant le mois de décembre dernier.

François-Hubert DROUAIS

Portraits du duc de Berry et du comte de Provence.

La première commande officielle faite à Drouais date de 1757.

Au salon de cette année, il avait exposé un tableau représentant « Monseigneur le duc de Berry tenant des fruits et Monseigneur le comte de Provence jouant avec un chien ». Trois copies en furent demandées à l'artiste, dont voici le mémoire (1) :

Mémoire de trois tableaux pour le service du Roy, faits sous les ordres de M. le marquis de Marigny par *Drouais* le fils pendant l'année 1757.

Copie des *portraits de Monseigneur le duc de Berry tenant des fruits, et Monseigneur le comte de Provence jouant avec un chien*, peints dans le même tableau ; ayant 3 pieds de hauteur sur 4 pieds de largeur. Estimé.................. 1,200 liv.

Autre copie des mêmes portraits et de la même grandeur.. 1,200 »

Autre copie des mêmes portraits et de la même grandeur.. 1,200 »

(1) A. N. O¹ 1934 B.

Ces tableaux furent payés le 10 décembre 1760 (Exercice 1759) :

Au sieur *Drouais* le fils, peintre, la somme de 100 livres à luy ordonnée pour faire, avec 3,500 à luy aussi ordonnés acompte, scavoir : 2,000 des fonds de l'exercice 1758 en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles, le 11 septembre 1759, et 1500, sur 1759 en contracts à 5 o/o sur les états de Bretagne, le 30 avril dernier, le parfait payement de 3,600 livres à quoi montent trois tableaux, copies du *portrait de Mgr le duc de Berry et de Mgr le comte de Provence joüant avec un chien*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1757.

Portraits des enfants de France.

De 1762 à 1764, Drouais, à la requête de Mesdames, exécuta leurs portraits et ceux du Dauphin et de sa famille; voici son mémoire (1) :

Mémoire des ouvrages de peinture commandés par Mes Dames, et livrés dans le courant des années 1762, 1763 et 1764, à *Drouais* le fils, peintre du Roi.

Les portraits de Monsieur le Dauphin, de Madame la Dauphine, et de Monseigneur le duc de Berry dans le même tableau; sur toile de 4 pieds de haut sur 5 et demi de large. 3,600 liv.

Les portraits de Madame Victoire, de Madame Sophie, et de Madame Louise dans le même tableau; de la même grandeur et pour servir de pendant au précédent .... 3,600 »

Le portrait de Madame Adélaïde, sur toile de 20, avec deux mains (2)........................ 800 »

Le portrait de Madame Victoire, sur toile de 20, avec deux mains........................ 800 »

Le portrait de Madame Sophie, sur toile de 20, avec deux mains........................ 800 »

Le portrait de Madame Louise, sur toile de 20, avec deux mains........................ 800 »

---

(1) A. N. O[1] 1934 [B].

(2) Les dimensions de la toile de 20 étaient de 2 pieds 3 pouces sur un pied 10 pouces.

Un second *portrait de Madame Sophie*, de même grandeur que le précédent........................	800 »
Une copie des *portraits de Monseigneur le comte d'Artois et de Madame* pour Madame Adélayde (1).	1,800 »
Total...............	13,000 »

Le paiement est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1764) :

Au sieur *Drouais*, peintre, la somme de 13,000 livres, en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles, pour son payement de huit tableaux de la famille royale qu'il a faits pour le service du Roy et peints d'après nature en 1763 et 1764.

Voici, très vraisemblablement, d'après deux copies qui en furent faites en 1781 par le peintre Coqueret, la description des portraits de Mesdames Victoire et Louise (2) :

Madame Victoire en habit de cour, verd cannelé avec une mantille de fillie aussi verd, manchettes de dentelles brodées, la main droitte appuyée sur un éventail de nacre de perle.

Madame Louise en robe de satin gris de perle rayé et brodé de fleurs variées et de soucils d'annetons (3) ; cette princesse est

(1) Au mémoire est jointe la note suivante :

« Notte sur le mémoire présenté par M. Drouais :

« Les deux premiers (1° M. le Dauphin, Mme la Dauphine, M. de Berri ; 2° Mme Victoire, Mme Sophie, Mme Louise) à ne considérer que la grandeur du tableau et en le comparant avec les prix ordinaires, paroîtroient assez payés chacun à 3,000 liv. Cependant, ces prix sont relatifs à ce que ordinairement ces tableaux ne contiennent qu'une seule figure, or, ceux cy en contenant trois, ce qui coûte plus de temps à exécuter et d'ailleurs entraîne beaucoup plus de perte de temps pour obtenir les séances, il ne paroit pas que le peintre ait excédé les bornes raisonnables en demandant 4,000 liv. de chacun. Cependant, si M. le Directeur croit que ce soit trop, on pourroit les mettre à 3,600 chaque pour les deux, 7,200 liv.

« Les cinq portraits sur toile de 20 par les prix ordinaires paroîtroient assez payés à 800 liv. chacun, cependant comme le séjour à Versailles à l'attente des séances coûtait des dépenses et du temps à l'artiste, il paroit qu'on peut les porter à 1,000 liv. chacun, pour les cinq 5,000 liv. ; pour la copie, elle paroit assez payée à 1,800 liv. »

(2) A. N. O1 1931.

(3) *Les soucis d'hanneton* étaient des touffes de découpures de soie, assorties aux couleurs du vêtement.

debout, le bras droit appuyé sur une balustrade; elle tient un livre ouvert de main droite, et de la gauche ses gants.

Le portrait de Mme Sophie est actuellement au musée de Versailles (n° 3,800) : H. o m. 69. — L. o m. 68.

A ce même musée, on peut probablement aussi reconnaître le portrait de Mme Louise, et le second portrait de Mme Sophie dans les nos 3813 et 3809, attribués par le catalogue à Nattier (1) : H. 2 m. 24. — L. 1 m. 46; ce sont, il est vrai, des portraits en pied, mais il se pourrait que le copiste ait agrandi la composition primitive, ou même que Drouais ne l'ait fait lui-même à la demande et pour le compte de Mesdames.

Le même musée possède également la répétition du groupe du comte d'Artois et de Mme Clotilde (n° 3898) dont l'original est au Louvre : H. 1 m. 29. — L. o m. 97; ainsi qu'une copie ancienne du groupe de Mesdames Victoire, Sophie et Louise (2) (n° 4459).

Portraits de Marie-Antoinette et de la comtesse de Provence.

Drouais exposa, au salon de 1773, trois portraits que le livret mentionne ainsi : « Le portrait du Roi (3). — Le portrait de Mme la Dauphine. — Le portrait de Mme la comtesse de Provence. — Tableaux ovales destinés à orner le cabinet du Roi à Choisy. »

Ces deux derniers portraits seuls avaient été commandés par les Bâtiments, et on en trouve la mention dans l'état des ouvrages ordonnés pour 1773 (4).

Drouais. Un mémoire de deux tableaux :

Le portrait de Mme la Dauphine, peinte en Hébé à mi-corps et avec deux mains;

---

(1) De Nolhac et Pératé, *Le musée national de Versailles*, p. 199.

(2) Le catalogue remplace à tort Mme Louise par Mme Adélaïde.

(3) Ce portrait de Louis XV est actuellement au musée de Versailles (n° 4438) : H. o m. 73. — L. o m. 59. — Signé : *Drouais en aoust 1773.*

De ce portrait Drouais exécuta l'année suivante une copie, qui lui fut commandée pour le marquis de Montucla, comme l'atteste cette phrase d'une lettre adressée le 27 juin 1774 par Pierre au comte d'Angiviller :

« M. Drouais vous supplie de faire connaître vos intentions sur le payement d'un portrait du feu Roy qu'il a fait depuis du temps par ordre de Sa Majesté. Le portrait a été donné à M. le marquis et à Madame la marquise de Montucla. »

(4) A. N., O' 1933.

le portrait de Mme la comtesse de Provence sous le vêtement de Diane ;

en ovale ; 3 pieds dans le grand diamètre.

Faits et livrés.......................... 4,000 livres.

Le paiement est en date du 14 février 1779 (Exercice 1774) :

Aux héritiers du sieur *Drouais*, la somme de 4,000 livres pour son payement de tableaux qu'il a faits pour le service du Roy en 1774, l'un représentant *Madame la Dauphine* et l'autre *Madame la comtesse de Provence.*

Le portrait de Marie-Antoinette est actuellement au musée Condé, à Chantilly : H. o m. 96. — L. o m. 80 ; ovale.

Une copie ancienne du portrait de la comtesse de Provence se trouve au musée de Versailles (n° 3971).

Pierre DULIN

Aux Gobelins.

Cet artiste fut de ceux que les Bâtiments, en 1710, chargèrent de continuer l'*Histoire de Louis XIV* pour les Gobelins (1) ; le parfait paiement du tableau qu'il exécuta, et qui mesurait 11 pieds de haut sur 18 de large, est en date du 25 octobre 1719 :

Au sieur *Dulin*, peintre, la somme de 3,800 livres pour faire, avec 200 à luy ordonnées le 10 mai 1710, le parfait payement de 4,000 à quoy monte un grand tableau, représentant *l'Établissement de l'hôtel royal des Invalides*, qu'il a fait pour le service du Roy et livré au mois d'avril 1717.

Actuellement au musée de Versailles (n° 2100) : H. 3 m. 53. — L. 5 m. 76.

(1) Voir p. 97 *supra*.

Louis DU MESNIL (1)

Aux Gobelins.

En 1710, les Bâtiments commandèrent à Houasse, pour la tenture de l'*Histoire de Louis XIV*, un tableau représentant l'*Audience donnée par le Roi à l'ambassadeur de Perse* (2); mais cet artiste mourut cette même année 1710, après avoir touché un acompte (3) et la commande fut reportée à Du Mesnil.

Les dimensions de la toile étaient de 11 pieds sur 19 environ de large; l'artiste demandait 8,680 livres (4); il fut réduit à 4,000 livres qui lui furent payées par ordonnance du 15 janvier 1718 (Exercice 1717) :

Au sieur *Dumesnil*, peintre, la somme de 4,000 livres pour son payement d'un grand tableau représentant *le feu Roy Louis XIV qui donne audiance à l'ambassadeur de Perse dans la grande gallerie du château de Versailles*, qu'il a fait pour estre exécuté en tapisserie à ladite manufacture [des Gobelins] pendant les années 1716 et 1717 (5).

---

(1) Sur cet artiste, peintre de la ville de Paris, professeur à l'Académie de Saint Luc, voir les *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. IV, p. 70 et la *Revue de l'art français*, t. III, p. 95.

(2) Voir p. 97 *supra*. — Saint-Simon et Dangeau, dans le récit qu'ils donnent de cette audience du 19 février 1715, déclarent que Coypel se trouvait au bas du trône « pour faire le tableau de cette cérémonie. »

(3) En date du 25 novembre 1710 : « Au sieur *Houasse*, peintre, 200 livres sur un tableau représentant l'*Audience des Siamois* pour être exécuté en tapisserie. »

(4) A. N. O[1] 1934[B] : *État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

(5) Dans la collection Rothan se trouvait un tableau de 0 m. 70 sur 1 m. 53 de large, attribué à de Troy sur ce même sujet : ce tableau a été acquis pour le musée de Versailles par les soins de M. de Nolhac, qui l'attribue à A. Coypel.

Un tableau semblable se trouve également au musée de Saintes : H. 0 m. 92. — L. 1 m. 30.

Jacques DUMONT, dit le Romain

Au château de Choisy.

Quand, en 1742, une décoration nouvelle fut décidée pour le château de Choisy, les Bâtiments, en même temps qu'à Boucher (1) et à Careme, commandèrent à Dumont le Romain deux tableaux, dont le paiement fut effectué le 21 août 1743 :

Au sieur *Dumont le Romain*, peintre, la somme de 1,200 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour le château de Choisy, pendant la présente année.

Ces tableaux figurèrent au salon de 1743 et le livret les enregistre ainsi :

Un tableau représentant *un Repos de Diane*, de 3 pieds et demi de haut sur 4 de large.

Autre. Suite du même sujet, de forme ovale ; tous deux pour le cabinet du Roy à Choisy.

D'Argenville, en 1762, les signalait encore dans le cabinet du Roy à Choisy ; ils durent en être ôtés en 1764, quand les pièces de ce château furent à nouveau décorées ; mais ils ne figurent point dans l'*Inventaire des tableaux du château de Choisy-le-Roy fait le 30 mai 1792* (2).

A Versailles.

En novembre 1747, la seconde Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, quitta les appartements qui lui avaient été assignés à Versailles, au premier étage de l'aile du Midi, pour occuper les quatre pièces du rez-de-chaussée, situées au-dessous de l'appartement de la Reine (3). Des commandes spéciales furent faites à cet effet, et Dumont exécuta deux tableaux pour la chambre à coucher ; voici son mémoire (4) :

---

(1) Voir p. 44 *supra*.

(2). *Inventaire des richesses d'art de la France*. Archives du musée des monuments français, IIe partie, p. 11.

(3) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 149, 154.

(4) A. N. O¹ 1934 A.

Mémoire de deux tableaux pour la chambre à coucher de Madame la Dauphine, peins par *Dumont le Romain*, sous les ordres de M. de Tournchem.

Ces tableaux ont 3 pieds 6 pouces de long sur 4 pieds 6 pouces de haut.

Le premier représente *le Sommeil entouré de songes agréables.*

Le second représente l'*Aurore accompagnée de petits zéphirs.*

Lesdits ouvrages estimés.................... 1,200 livres.

Le paiement est en date du 14 février 1748 (Exercice 1747) :

Au sieur *Dumont le Romain*, peintre, la somme de 1,200 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour la chambre à coucher de Madame la Dauphine à Versailles pendant l'année dernière.

Concours de 1747.

Cette même année 1747, Dumont le Romain fut des onze peintres qui participèrent au concours ordonné par le Roi à l'instigation de M. de Tournehem.

Il traita le sujet de Mutius Scevola se brûlant le poing dans le camp de Porsenna, et son tableau, de 5 pieds de haut sur 6 de large, fut exposé au salon de 1747, dans la galerie d'Apollon.

L'artiste perçut la gratification promise, le 29 septembre 1747 :

Au sieur *Dumont le Romain,* peintre, la somme de 1,500 livres pour son payement d'un tableau, représentant *Muceius Scevola*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Actuellement au musée de Besançon, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m. 65. — L. 1 m. 92. — Signé : *Dumont le Romain, 1747.*

Au château de la Muette.

En 1748, comme les séjours de Louis XV devenaient de plus en plus fréquents au château de la Muette, les Bâtiments aménagèrent ce château et le mirent en état de loger le Roi. Oudry fut principalement chargé de la décoration et on lui adjoignit Dumont le Romain, qui eut à exécuter quatre dessus de porte pour le salon (1).

(1) Cette pièce s'appelait aussi l'antichambre des Seigneurs.

Le 5 mai 1749, cet artiste proposait comme sujets « la Paix, la Victoire, la Valeur figure d'homme s'appuyant sur un lion, la Vertu Héroïque figure d'homme en Hercule, ou quatre figures de femmes, l'Abondance et la Générosité en plus des deux premières (1) ».

Ces quatre tableaux furent évalués 2,400 livres, soit 600 livres chaque; l'artiste fut payé le 30 janvier 1751 (Exercice 1749):

Au sieur *Dumont le Romain*, peintre, la somme de 1,200 livres pour faire, avec pareille somme à lui ordonnée acompte sur l'exercice 1749 le 4 septembre 1750, le parfait payement de 2,400 livres à quoi montent quatre tableaux, qu'il a faits pour le salon du château de la Meutte pendant l'année 1749.

Deux de ces tableaux, la *Victoire* et la *Paix* se trouvent actuellement au musée de Compiègne, identifiés à *la Force* et à *la Paix* : H. 1 m. 05. — L. 1 m. 55. — Signés : *J. Dumont le Romain 1749* (2).

---

(1) A. N. O[1] 1582. — Le 13 mai le directeur des Bâtiments, Lenormant de Tournehem, écrivait à ce propos à Coypel, le premier peintre : (A. N. O[1] 1912).

« M. Dumont le Romain m'a proposé pour les quatre dessus de porte du salon de la Meutte plusieurs sujets entre lesquels j'ai choisi les quatre suivants : *La Paix* sous la figure d'une femme avec ses attributs; *la Victoire* sous la figure d'une femme tenant un laurier; *l'Abondance* et la *Générosité* aussi sous la figure d'une femme.

« En conséquence du choix que j'ai fait, je vous prie de dire à M. Dumont de travailler incessamment à ces quatre tableaux. »

(2) Dans un état général des ouvrages de peinture distribués aux artistes en 1752 (A. N. O[1] 1932), on trouve à l'actif de Dumont le Romain, la mention suivante : « Une suitte de sept tableaux de l'histoire de Samson, 24,500 livres », et, au-dessous, ce nota : « Il n'a point encore commencé à y travailler : on pourrait donner cette suite de tableaux à deux autres artistes. » Dans un autre état similaire (A N. O[1] 1933), on relève cette note : « Il n'y a qu'un tableau d'ébauché. Il n'y travaille point. » Le prix de ces tableaux (3,500 livres pièce) désigne clairement des modèles pour les Gobelins; Dumont n'en exécuta aucun et ce projet ne fut pas repris.

Joseph DUPLESSIS

Portraits de Louis XVI.

A l'avènement de Louis XVI (1), le peintre Joseph Duplessis fut choisi par la Direction des Bâtiments pour exécuter le portrait officiel du nouveau monarque.

Celui-ci ne donna que quelques séances pour permettre à l'artiste d'esquisser la tête; pour le reste du corps, Duplessis travailla d'après le portrait de Louis XV par Louis-Michel Van Loo; la stature n'était point par trop contradictoire et l'opération pouvait se faire sans trop d'invraisemblance. Le 6 juillet 1775, Duplessis écrivait au comte d'Angiviller (2):

« J'exécuteray vos ordres avec toutte l'exactitude que vous devez attendre de moy; il n'y a pas d'autre moyen, comme vous l'avez fort bien vu, que de mettre la tête de Louis XVI sur le corps d'un autre portrait. Je ne vois pas sur lequel ma tête allât mieux que sur le corps du portrait de Louis XV par M. Vanloo. Ma tête est nue, précisément la même chose. Indépendamment de l'original qui est dans le grand appartement de Versailles, il y en a sans doute un autre au cabinet de la Surintendance; je désirerois que vous me permissiez de le faire prendre et l'emporter chez moy; par ce moyen, je me ferois aider et je serois à même de diriger et retoucher tous les jours l'ouvrage que l'on m'auroit fait; je vous prie de me faire sçavoir si la chose ne souffre point de difficultés; en ce cas, on y mettroit la main tout de suite. »

Il fut fait comme l'artiste le demandait; le 8 juillet 1775, le garde des tableaux Jeaurat recevait l'ordre de livrer à Duplessis une copie du portrait de Louis XV, d'après Louis-Michel Van Loo. Mais il faut croire que le résultat de l'opération ne fut pas très satisfaisant, car le portrait ainsi obtenu fut donné... à des Indiens, comme l'atteste cette ordonnance de payement en date du 8 mai 1776 :

Au sieur *Duplessis*, peintre, la somme de 3,000 livres pour son payement d'un tableau *portrait représentant le Roy* qu'il a

---

(1) En 1771, Duplessis avait reçu la commande d'un « portrait de Mme la Dauphine à cheval », la mention s'en trouve à cette date dans un état des ouvrages commandés (A. N. O¹ 1933).

(2) A N. O¹ 1934 C.

fait l'année dernière. Ce tableau est destiné pour le Roy de Carnate, dans l'Inde.

Cette première tentative fut donc considérée comme non avenue, et, en 1776, Duplessis se remit à l'œuvre. Le roi peut-être lui donna quelques séances supplémentaires; la ressemblance fut plus exactement saisie, et l'artiste, présentait un premier portrait, sorte d'esquisse achevée soumise au Roi et d'après laquelle il travaillerait dans la suite aux grands portraits qu'il aurait à exécuter. Voici son mémoire à ce sujet (1) :

Mémoire des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Duplessis* pendant l'année 1776 :

Le portrait du Roy Louis XVI, grandeur de buste, en ovale. Estimé.. 1,200 livres.

NOTA. — Ce tableau est l'original d'après nature.

Ce portrait est actuellement au musée de Versailles (n° 3966) : H. 0, 80. — L. 0, 62; forme ovale.

Mais un portrait aussi simple ne pouvait être considéré comme le modèle officiel; le monarque devait être représenté en costume d'apparat et dans le plus pompeux décor. L'artiste demanda donc qu'on lui livrât les habits du sacre, et la correspondance, qui s'engagea à ce propos donne de curieux détails sur la façon dont les paintres officiels travaillaient à ces portraits de souverains.

Le 25 avril 1776, Duplessis exposait ainsi ses *desiderata* (2) :

« M. le comte d'Angiviller demande quels sont les habits du sacre qui me sont nécessaires.... ce sont : le manteau royal, la tunique de satin cramoisy qui est dessous, la culotte, les bas et les souliers, les boucles ou agrafes, car je ne sçais desquelles de ces deux façons ces souliers sont attachés, le collier de l'Ordre, les gands, les manchettes, les jarretières, la cravate. Si j'oublie quelque chose, ceux qui ont habillé le Roy le jour du sacre n'oublieront rien, s'ils sont consultés.

---

(1) A. N. O¹ 1933.

(2) A. N. O¹ 1934a. — L'artiste avait fait le voyage de Reims pour assister au sacre du Roi, comme l'atteste une ordonnance de 360 livres à lui passée, en date du 26 septembre 1775 (A. N. O¹ 2278¹²) « pour son remboursement des frais de voyage qu'il a faits pour aller à Reims et son retour pour assister à la cérémonie du Sacre et y dessiner les objets accessoires au portrait du Roi qu'il est chargé d'exécuter ».

« Mon intention est de tirer parti de cet habillement, mais j'ay observé que mes prédécesseurs, tels que MM. Vanloo, Rigaud et autres, n'ont pris de l'habit du sacre que le manteau royal et qu'ils ont mis dessous l'habit des novices du Saint-Esprit. Si, après avoir essayé de l'habit du sacre tel qu'il est dans toutes ses parties, je m'aperçois que ces messieurs ont eu de fortes raisons de préférer ce mélange des deux habits, je prendrai comme eux cette licence et il faut par conséquent que j'aye encore l'habit des novices du Saint-Esprit... Je ne dois pas oublier que j'ay besoin de l'épée de Charlemagne avec son ceinturon, de la couronne, du sceptre et de la main de justice. »

La lettre de cachet autorisant le prieur de Saint-Denis à délivrer les ornements royaux au peintre est en date du 4 mai 1776 (1) :

« De par le Roy, *Chers et bien amés*, notre bien amé le sieur Duplessis ayant besoin pour l'exécution de nos ordres de l'habit de cérémonie et du manteau royal qui a servi à notre sacre et que nous avons ordonné, suivant l'usage, être déposé dans le trésor de notre abbaye royale de Saint-Denis, dont la garde vous est confiée, nous vous mandons et ordonnons de les remettre sans aucune difficulté audit sieur Duplessis, lorsqu'il se présentera pour les retirer de notre part, lesquels vous seront ensuite reportés par luy lorsque l'objet dont nous l'avons chargé sera remply. Si ny faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le 4 may 1776. — Louis. »

Le 19 mai, Duplessis écrivait en ce sens au Père dom Forcade, garde du trésor de Saint-Denis, lui donnant le détail des ornements nécessaires. De cette lettre, il ressort que le peintre a renoncé à son projet de représenter fidèlement le costume du sacre ; il suivra les traditions de ses prédécesseurs ; sous le manteau royal, en place de la tunique de satin cramoisi, il mettra l'habit blanc des novices du Saint-Esprit (2).

La correspondance de l'artiste nous permet de le suivre exactement dans la marche de son travail. La tête posée, il commence le manteau qu'il finit d'abord ; le 31 mai, il demande le collier du Saint-Esprit qu'il avait oublié

---

(1) A. N. K. 161, n° 7.

(2) A. N. K. 161, n° 7. — « Je mets cy après le détail des pièces dont j'auray besoin pour le portrait du Roy (le manteau royal — l'agrafe qui sert à l'attacher — l'épée de Charlemagne — le ceinturon — le sceptre du sacre — la couronne de diamants). J'ay vu dans le trésor une agraffe pour relever probablement le manteau sur l'épaule, je ne connaissois pas cette piece et je ne vous l'aurois pas demandée quoy qu'elle soit absolument nécessaire si vous ne me l'aviez faitte connaitre ; s'il en étoit quelqu'autre de ce genre quoyqu'elle ne fut pas sur la liste, je vous prie de ne pas l'oublier ; puisque vous voulez bien prendre la peine d'apporter vous même à Paris ce que j'ay été vous demander, je vous pris que ce soit dans la semaine le jour qu'il vous plaira avant samedi, car, ce jour-là, je seray à Versailles... »

dans sa lettre du 19; au commencement d'août, le corps du roi est terminé. De la main gauche le monarque doit tenir le sceptre et de la droite le chapeau du sacre : le 16 août, Duplessis demande à Dom Forcade de bien vouloir lui envoyer le sceptre de Henri IV (1) et il réclame à d'Angiviller le second de ces objets; le directeur des Bâtiments en écrit de suite au directeur des Menus, et de la Ferté, le 18 septembre, de répondre (2) qu'il n'est resté aux Menus aucun des habits du sacre, qui ont été remis, suivant l'usage, au trésor de Saint-Denis, à l'ordre du Saint-Esprit et à la garde-robe du roi; c'est donc là qu'on doit reclamer « le chapeau de velours garni de plumes ».

Enfin, l'artiste s'occupe des accessoires de son tableau; le 10 octobre 1776, le comte d'Angiviller écrit de Fontainebleau au garde-magasin de Versailles (3) :

« Vous vous rappellerez, Monsieur, que vous avez prêté à M. Duplessis un fauteuil de l'appartement du Roy et du meuble d'hiver pour former le trône qu'il peint dans son tableau; comme l'hiver s'approche et qu'il craint que ce fauteuil ne soit demandé, il m'expose et me prie de vous prévenir que, le manteau portant sur le fauteuil, on ne peut retirer ce dernier sans déranger toute sa draperie, ce qui le mettrait dans le cas de recommencer son tableau. Il est donc nécessaire de lui laisser ce fauteuil... M. Duplessis a aussi deux portières, mais qu'il peut rendre sans inconvénient, pour les reprendre ensuitte quand elles seront libres. Il vaudrait cependant mieux les lui laisser, s'il est possible, pour que rien ne suspende l'exécution de ce tableau. »

Cette œuvre fut achevée à la fin de juillet 1777, mais alors Duplessis n'en eut point satisfaction; il trouva que la tête du roi était mal placée, il la refit; naturellement il fut encore moins content de sa retouche, et il

---

(1) A. N. K. 161, n° 7. — « Mon Révérend Père, il m'est extrêmement important de scavoir la largeur du sceptre de Henri IV qui est au thrésor de St-Denis; je vous prie de me faire la grâce d'en prendre la mesure et de me l'envoyer, vous obligerés sensiblement celuy qui a l'honneur d'être avec un profond respect, mon Révérend Père, votre très humble et tres obéissant serviteur. »

(2) A. N. O[1] 1911. — « J'ai pris les informations les plus exactes pour procurer, ainsi que vous le désirez, à M. Duplessis un chapeau de velours garni de plumes; mais il n'est resté aux Menus aucun des habits du sacre. Les uns ont été remis suivant l'usage au Trésor de Saint-Denys, les autres à l'ordre du Saint-Esprit, et le garderobe du Roi conserve le surplus. J'ai envoyé dernièrement à M. le duc de Fleury, en conséquence, le certificat du garde magazin des Menus. Le chapeau ne peut donc être qu'entre les mains des officiers de l'ordre du Saint-Esprit ou des officiers de la garde-robe du Roi. J'aurois souhaité bien sincèrement, pouvoir mieux répondre à vos désirs. »

(3) A. N. O[1] 1911.

fallut, pour le tranquilliser et qu'il laissât sa toile en repos, l'intervention du comte d'Angiviller lui-même (1). Le 25 août, il écrivait à dom Fercade qu'il n'avait plus besoin du manteau royal (2).

Ce portrait de Louis XVI parut alors au Salon de 1777, et Duplessis présentait aux Bâtiments le mémoire suivant (3) pour obtenir son payement :

Mémoire du grand *portrait du Roy Louis XVI*, fait pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Duplessis* pendant l'année 1777.

Ce tableau porte 8 pieds 6 pouces de hauteur sur 6 pieds de largeur.

Le Roy est représenté en pied, dans le grand habit du jour de son sacre, la main droite appuyée sur son sceptre, et sa couronne de diamants posée sur un carreau semé de fleurs de lys.

Estimé.................................... 12,000 livres.

Ce portrait se trouve actuellement au Grand Trianon (n° 84), faussement attribué à Callet (4) : H. 2 m. 27 — L. 1 m. 84 (5).

En plus de ces originaux, Duplessis exécuta au moins quarante-six répliques de ce portrait de Louis XVI ; la nomenclature en est donnée à la suite de son premier mémoire.

---

(1) A. N. O' 1934 C.

(2) A. N. K. 161. — « Le portrait du Roy est fini pour ny plus revenir. Je puis vous rendre, par conséquent, ce que vous avez eu la bonté de me donner. Comme vous désirés que le manteau du Roy passe par les mains du fourreur avant que d'être remis à sa place, je crois devoir vous avertir qu'il faut le luy livrer sans délay. Je m'aperçois que dans le tems où nous somes, les papillons, qui voltigent partout, font plus de ravages dans un jour qu'ils n'en pouvaient faire dans quinze, il y a un mois ; ainsi, si vous faittes bien, ma lettre reçue, vous donnerez ordre à notre fourreur de venir le prendre avec l'attention pourtant de me montrer votre lettre sans laquelle je ne le livrerois pas. Pour ce qui regarde les autres objets, je vous les rendrai aussi quand vous voudrés. »

(3) A. N. O' 1933.

(4) De Nolhac et Pératé. *Le musée national de Versailles*, p. 234.

(5) Il est hors de doute qu'un assez grand nombre de répétitions de ce portrait se trouvent dans les musées de province sous une attribution fausse. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le dernier catalogue du musée de Besançon signale un portrait de Louis XV, d'après L.-M. Van Loo, qui n'est autre qu'une répétition de ce portrait de Louis XVI par Duplessis.

« Quatre, entièrement exécutées de sa main, étaient destinées l'une au Affaires Étrangères, une autre à l'Impératrice reine et livrée à l'ambassadeur d'Autriche, la troisième au cardinal de Bernis et la dernière M. d'Angiviller : les trois premières furent payées 600 livres chaque et la dernière 300.

Pour vingt-deux autres, il se contenta seulement de faire la tête, laissant à ses élèves le soin d'achever le tableau ; des copies de cette sorte, payées 300 livres chaque, furent données au duc d'Aumont, au comte de Mercy Argenteau, à M. de Sartine, au comte de Saint-Priest, au lieutenant de police Lenoir, au maréchal de Mouchy, au marquis de Bridges, M. Amelot, à la maison de Saint-Cyr, au marquis de Levis, au comte de Mailly, à M. de la Michodière, à M. de la Boullaye, intendant d'Auch, au maire de Reims Coquebert, à la manufacture de Sèvres, à la cour des aydes de Clermont-Ferrand, à l'évêque de Séez, au marquis de la Roche du Maine, à M. de Saint-Sauveur, au comte de Fumel, à l'évêque du Puy, M. Gojard, premier commis des finances.

De 1780 à 1790 (1) il exécutait dix-neuf nouvelles copies de ce portrait en buste, à 300 livres chaque : en 1780 et 1781 pour M. de Monthion, l'abbé de Radonvilliers, l'abbé Gaston depuis évêque (le nom manque dans le mémoire), M. de Marville, le vicomte de Monteil, le comte de Fougières, Perronnet, le chapitre de Saint-Martin de Tours, M. de Beaujon, M. de Caumartin, le garde des sceaux, Madame Louise ; en 178[?] pour le comte de la Touche, M. de Neyrac, M. de la Bretonnière, M. de Lamoignon ; en 1789 et 1790 pour M. de Barentin, M. Albert de Rion et l'ordre de Saint-Michel.

Les paiements relatifs à ces divers travaux sont ordonnancés aux dates suivantes (2) :

---

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) Ces diverses ordonnances de paiement sont prises du registre d'ampliations (1762-1785). *Archives du Louvre.*

Après Duplessis, Callet et Guérin furent chargés d'exécuter le portrait de Louis XVI.

Le premier portrait que Callet fit de Louis XVI, date de 1778-1779 ; il était destiné à l'hôtel de la Guerre. Les ornements royaux furent spécialement confiés à l'artiste ; cette lettre de cachet en est la preuve (A. N. K. 161, nº 7) :

« De par le Roy, *Chers et bien amés,* notre bien amé le sieur Callet, ayant besoin pour l'exécution de nos ordres du manteau royal, du pourpoint, du chapeau à plumes, de la chausseure, du sceptre, de la main de justice et de la couronne qui ont servi à notre sacre et que nous avons ordonné, selon l'usage, être déposés dans le trésor de notre abbaye royale de Saint-Denis, dont la garde vous est confiée, nous vous mandons et ordonnons de les remettre sans aucune difficulté audit sieur Callet, lorsqu'il se présentera pour les retirer de notre part ; lesquels vous seront ensuite reportés par lui

19 février 1780.

Au sieur *Duplessis*, peintre, 5,000 livres pour faire, avec 13,800 livres à lui ordonnées acompte savoir 1,200 sur 1775 le 17 août audit an, 3,600 sur 1776 le 15 février 1777, 3,000 sur 1777 le 10 décembre audit an, et 6,000 sur 1778 le 2 février

---

lorsque l'objet dont nous l'avons chargé sera rempli. Si ny faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le 10 septembre 1778. Louis. »

Le portrait fut achevé au mois d'août 1779, comme le prouve la lettre suivante adressée le 10 de ce mois par Amelot à M. Le Bègue, doyen des secrétaires du roi (A. N. K. 161, n° 7) :

« Je vous autorise, Monsieur, à retirer des mains du sieur Calais, peintre, les habits royaux que je lui ai fait prêter de l'abbaye de Saint-Denis pour le portrait du Roy qu'il est chargé de faire pour l'hôtel de la Guerre. Vous pourrez les déposer ensuite chez M. Guérin pour servir au portrait de Sa Majesté que votre compagnie fait faire, mais à la condition cependant que vous vous chargerés de les faire reporter aussitôt que votre tableau sera fini à l'abbaye de Saint-Denis, lieu de leur dépôt ».

Ces deux lettres établissent donc qu'au mois d'août 1779, Callet avait achevé le portrait de Louis XVI destiné à l'hôtel de la Guerre, et que François Guérin en exécutait un autre pour le bureau des secrétaires du Roi.

A la fin de 1779, un nouveau portrait de Louis XVI fut commandé à Callet, et le Roi consentit même à donner quelques séances à l'artiste. Ce portrait était destiné à servir de modèle aux copies qui devaient être envoyées dans les cours étrangères, comme le prouve cette lettre que le comte de Vergennes écrivait, le 5 octobre 1779, au comte d'Angiviller (A. N. O¹ 1934ᴮ) :

« Vous savez, M. le comte, que j'ai chargé le sieur Calet, peintre de l'Académie royale de peinture, de faire le portrait du Roi en pied, pour servir de modèle à ceux qui doivent être envoyés dans les cours étrangères. Cet artiste a porté son ouvrage au point qu'on devoit attendre de quelques séances momentanées que Sa Majesté a daigné accorder pendant les déjeuners aux petits appartemens. Le sieur Calet m'annonce queles accessoires du tableau vont être achevés, mais que, pour mettre la tête au même degré, il auroit besoin de deux séances posées qu'il espère obtenir de Sa Majesté. Pour y parvenir, il se propose de faire apporter le tableau de Paris à Versailles dans la fin de cette semaine et de le faire placer dans une des pièces de l'appartement du Roi. C'est cette autorisation qu'il vous demande. »

Ce portrait par Callet fut gravé à la manière noire par J. Pichler: le roi est vu de face, la tête légèrement tournée à gauche ; le corps est de trois quarts à gauche et revêtu du manteau royal, la main gauche tenant le chapeau du sacre, la droite étendue à gauche; derrière le monarque, à hauteur de l'épaule, la couronne posée sur une sorte de support ; une grande draperie ornementée fait le fond du tableau.

1780, le parfait payement de 18,900 livres à quoi montent les divers tableaux *portraits du Roy*, qu'il a faits pendant les années 1776, 1777 et 1778.

On a vu précédemment que le peintre Guérin avait été chargé en 1779 d'exécuter un portrait de Louis XVI; les ornements royaux, rendus par Callet à l'abbaye de Saint-Denis, lui furent remis le 28 septembre de la dite année, comme le prouve le procès-verbal suivant (A. N. K. 161, nº 7) :

« M. Guérin, peintre du Roy et de l'Académie, apporta cette lettre à Saint-Denis pour prouver qu'il etoit autorisé à retirer des mains de M. Calais les habits royaux qui lui avoient été prestés, en conséquence de la lettre de cachet du 10 septembre 1778. Mais comme M. Calais ne pouvoit point se dessaisir de ces habits royaux sans avoir sa décharge et la reconnoissance qu'il avait donnée au trésorier de l'abbaye de Saint-Denis, M. Guérin fut chargé de remettre à M. Calais la reconnoissance qu'il avait donnée aux religieux de Saint-Denis, et, après la remise de cette reconnoissance, M. Guérin fit porter chez lui tous les effets qui lui furent remis par M. Calais et dont M. Guérin donna la reconnaissance suivante :

« Je soussigné reconnois que D. Laforcade, garde du trésor de l'abbaye royale de Saint-Denis en France, m'a remis les effets suivants, qu'il a tirés du trésor, conformément à l'ordre du Roy et à la lettre du ministre, dont je luy ai remis l'original, datté de Versailles le 10 aoust 1779, signé : *Amelot*;

Scavoir : 1º Le grand manteau royal qui a servi au sacre de Louis XVI; 2º l'agraffe dudit manteau royal qui est une lozanche formée par une fleur de lys d'or émaillé, garnie de perles et autres pierres précieuses; 3º la couronne d'or faite pour le sacre de Louis XVI, la dite couronne garnie d'un bonnet de satin cramoisi, orné d'un gallon d'or en broderie; 4º la main de justice du roy Henri IV, qui est d'argent doré; 5º le sceptre du Roy Henri IV, qui est également d'argent doré; 6º l'épée que l'on appelle communément l'épée de Charlemagne, qui a coutume de servir à tous les sacres; 7º le foureau et le ceinturon de la dite épée, qui sont l'un et l'autre de velours violet parsemé de fleurs de lys d'or fin en broderie; 8º un étuit qui enferme la couronne d'or et un étuit qui en ferme l'agraffe du manteau Royal.

« Le tout enfermé dans une caisse de bois de chesne et garnie d'un drap blanc et d'une serviette blanche pour servir d'enveloppe aux susdits effets; lesquels effets je promets remettre à Messieurs les Religieux de la dite Royale Abbaye, lorsque l'objet dont je suis chargé sera rempli. En foi de quoi j'ai signé la présente reconnoissance ce 28 septembre 1779. Signé : *Guérin* avec paraphe.

« Et ensuitte, suivant une notte de Dom Laforcade, il a été remis à Monsieur Callet les effets cy après et qui ne sont pas compris dans le recepisse de l'autre part : scavoir une seconde serviette blanche, un morceau de serge jaune qui a servi anciennement d'enveloppe au manteau royal de

13 juin 1782 :

Au sieur *Duplessis*, peintre du Roy, 3,600 livres pour faire, avec 2,000 livres à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1779 le 18 juillet 1781, le parfait payement de 5,600 livres à quoi montent trois tableaux *portraits du Roy*, l'un en pied, les deux autres grandeur de buste, et un tableau *portrait de M. le comte d'Angiviller*, qu'il a faits en 1778 et 1779.

5 avril 1784 :

Au sieur *Duplessis*, peintre du Roy, 1,600 livres pour faire, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1781, le parfait payement de 3,600 livres à quoi montent douze tableaux *portraits du Roy*, en buste, grandeur d'ovale, qu'il a faits pour le service de S. M. pendant les années 1780 et 1781.

29 septembre 1784 :

Au sieur *Duplessis*, peintre du Roy, 3,000 livres pour son

Louis XV, un morceau de toile violette propre pour envelopper ou couvrir une chasuble, un sac de toile d'environ une auine de haut sur 2/3 ou 3/4 de large et où il y a des fleurs de lys noirs, un cadenat avec une clef qui ferme la caisse.

« M. Guérin ayant désiré quand il remit les effets contenus au mémoire d'autre part qu'on lui rendit et la lettre du ministre et la reconnoissance qu'il avoit donnée, on lui a remis le tout, et voilà pourquoi on en a tiré copie, et au bas du mémoire de M. Guérin on a mis la décharge suivante :

« Je soussigné, Procureur de l'abbaye, Royale de Saint-Denis en France et Garde du trésor de l'Église de la dite abbaye reconnois que M. Guérin nous a remis tous les effets dont il est fait mention cy dessus et des autres parts, de tous lesquels effets je le décharge pleinement et entièrement, en foi de quoy je luy ai donné la présente reconnoissance en lui remettant ce présent billet fait à l'abbaye de Saint-Denis en France, ce 26e jour de juin 1780. D. Louis Laforcade, *Procureur de Saint-Denis*. »

Enfin, en 1789, Callet exécutait un nouveau portrait de Louis XVI, qui parut au Salon de cette même année, et qui, s'il en faut croire la légende de la gravure qu'en fit Bervic, fut « présenté au Roi et à l'Assemblée nationale par l'auteur ». L'artiste s'est borné à reproduire l'attitude du Louis XV de Vanloo, et pour satisfaire au goût du jour, il a introduit dans l'ornementation du trône les attributs de la justice et les faisceaux de la liberté.

On trouve des exemplaires de ce portrait au musée de Versailles (no 3890) et au petit Trianon : H. 2 m, 82. — L. 1 m. 64.

payement de dix *bustes de Sa Majesté*, qu'il a faits pendant les années 1782 et 1783 à raison de 300 livres chacun.

Portrait du comte d'Angiviller.

Au Salon de 1779, Duplessis exposa le portrait du comte d'Angiviller; cette œuvre avait été commandée par les Bâtiments, et voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire d'un portrait fait pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Duplessis*, peintre, pendant l'année 1779.

Ce portrait a été donné par le Roy à son Académie royale de peinture et de sculpture en 1779.

Il représente *M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtiments, assis dans un fauteuil.*

Estimé.................................... 2,000 livres.

Le paiement est en date du 13 juin 1782; on en a vu plus haut la mention.

Actuellement au musée de Versailles (n° 3926): H. 1 m. 44. — L. 1 m. 06.

Louis DURAMEAU

A Versailles.

En 1753, une salle de spectacle avait été aménagée au château de Versailles sur les dessins de Gabriel; le peintre Durameau fut chargé d'en exécuter le plafond; en 1768, il adressait au marquis de Marigny le placet suivant (2) :

« M. le Marquis de Marigny, directeur et ordonnateur des Bâtiments du Roi, voulant orner la nouvelle salle de spectacle du château de Versailles, a chargé le sieur Du Rameau, peintre du Roy, d'en faire le plafond, ce qu'il a exécuté ainsi qu'il sera détaillé cy après sous la conduite de M. Gabriel, l'architecte de Sa Majesté et sous les yeux de M. l'Écuyer, contrôleur du département du château.

(1) A. N. O¹ 1933.
(2) A. N., O¹ 1783.

« Le grand plafond ovale, qui a 36 pieds de long sur une largeur proportionnée, représente *Apollon couronnant les arts*, lequel est composé de différents groupes considérables et d'une fort grande étendue. Les douze autres plafonds, d'environ 6 pieds carrés chacun, qui décorent le sophite de la gallerie, représentent *les Amours des Dieux* caractérisés par des enfans qui ornent de fleurs les attributs de chaques divinités.

« Touts les ouvrages désignés cy devant ont étés approuvés sur des exquisses par M. le marquis de Marigny.

« Le sieur Du Rameau espère que M. le Directeur général voudra bien lui faire accorder pour le grand plafond la somme de .... 24,000 livres.

« Pour les douze autres, qui ensemble forment une grande étendue, il les porte à la somme de.............. 12,000 liv.

« Il a été supprimé par changement dans le milieu de la colonnade un plafond de 14 pieds de long ou environ, dont les études, les esquisses et même les dessins en grand etoient resté.

« Le sieur Du Rameau a été chargé de faire une exquisse pour le petit model de la salle et qui y est resté.

« Il a été chargé par M. Gabriel, en conséquence d'une délibération faite par les ordres de M. le marquis de Marigny, de présider seul à l'exécution des peintures et dorures, des ornements et marbres, tant de la salle que de la gallerie qui la précède. Il a employé un tems considérable à suivre cet ouvrage jusqu'à son entière perfection, étant obligé de prescrire tous les différents tons de couleurs et d'y avoir continuellement l'œil, afin que l'ensemble forme un bel accord.

« Il laisse ces trois objets à la justice de M. le Directeur général. »

Nous n'avons point retrouvé l'ordonnance de paiement relative à ce travail; il était en tous cas terminé en 1770, puisque la nouvelle salle de spectacle fut inaugurée le 17 mai de cette même année, lors des fêtes de mariage du Dauphin.

Cléobis et Biton. — La continence de Bayard.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Du Rameau*, pendant les années 1776 et 1777 (1).

(1) A. N. O¹ 1833. — Cf. page 35 *supra* (note).

Le premier tableau porte 10 pieds en quarré.

Il représente *un trait de piété chez lés Grecs :* Cléobis et Biton craignant que le retard des bœufs, qui devoient trainer le chariot de leur mère (prêtresse) ne fit manquer l'heure du sacrifice, se mettent sous le joug et le tirent jusqu'à la porte du Temple.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Le deuxième, de 7 pieds de large sur 10 de haut, représente *un trait de respect pour les mœurs :* le chevalier Bayard remet sa prisonnière à sa mère et la dotte.

Estimé.................................... 3,000 livres.

Le premier de ces tableaux fut exposé au salon de 1777; le second au salon de 1779; le paiement est en date du 30 septembre 1778 (1) :

Au sieur *Du Rameau*, peintre, 2,100 livres pour faire, avec 6,900 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1776 les 29 janvier, 21 mai, 11 septembre 1777, le parfait paiement de 6,900 livres à quoi montent deux tableaux représentant l'un *Cléobis et Biton*, l'autre la *Continence de Bayard*, qu'il a faits pour le service du Roi pendant les années 1776 et 1777.

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins, où ces deux tableaux étaient allés, rejetait le premier sous « le rapport de l'art, quoique le sujet présente un exemple de piété filiale ».

Actuellement, le tableau de la *Continence de Bayard* se trouve au musée de Grenoble, où il fut envoyé par l'État en 1872, avec fausse attribution à Brenet (2) : H. 3 m. 20. — L. 1 m. 52.

Entelle et Darès.

Mémoire d'un des dix tableaux pour le service du Roy fait sous les ordres de M. le comte d'Angiviller et par le sieur *Du Rameau* pendant les années 1778 et 1779 (3).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 13 pieds de large.

Il représente *le combat des deux athlètes Entelle et Darès* aux

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) Quant au tableau de *Cléobis et Biton*, il fut attribué en 1872 au musée de Melun, qui le refusa.

(3) A. N. O¹ 1933.

jeux funèbres qu'Énée fait célébrer sur le tombeau d'Anchise, son père; ce héros les sépare et sauve Darès de la fureur du vieil Entelle.

Estimé.................................. ..... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1779; le paiement est en date du 4 février 1780 (1) :

Au sieur *Du Rameau*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 4,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1768 les 26 janvier et 3 août, le parfait payement de 6,000 livres à quoi monte un tableau représentant le *combat de Darès et d'Entelle*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau, en 1794, fut rejeté par le jury de classement des modèles des Gobelins, « sous le rapport de l'art, quoique le sujet soit convenable ».
Actuellement au musée de Riom, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 25. — L. 4 m. 25.

Herminie.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Du Rameau* pendant les années 1782 et 1783 (2).

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *Herminie chez le vieillard.*
Estimé...................................... 3,000 livres.

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O' 1931. Pour le salon de 1785 Durameau avait proposé et d'Angiviller avait agréé le sujet suivant : « Cléopâtre fut soupçonnée par Antoine du dessein de le faire périr par le poison; en conséquence il voulut que l'on fit l'essai de ce qui se servait devant lui lorsqu'il mangeoit avec elle. Cléopâtre se joua de ses frayeurs et se fit un plaisir de lui prouver l'inutilité de ses précautions. Tout le monde connoit le repas que cette Princesse lui donna et l'aventure des couronnes empoisonnées. »

Mais à la suite existe une note qui déclare : « M. Durameau n'ayant pu par suite de diverses circonstances travailler à ce tableau, M. le comte a agréé qu'il ne le fit point. C'est un sujet à donner pour le sallon de 1787. » (A. N. O' 1913.)

Ce tableau fut exposé au salon de 1785; le paiement est en date du 21 janvier 1785 (1):

Au sieur *Du Rameau*, peintre du Roy, 1,500 livres pour faire, avec 1,500 à lui ordonnés acompte en 1783, le parfait payement de 3,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Herminie sous les armes de Clorinde*, qu'il a fait en 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins rejetait ce tableau « sous le rapport de l'art, bien que le sujet n'ait rien de répréhensible ».

A Fontainebleau.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Du Rameau* pendant les années 1780 et 1781 (2).

Ces deux tableaux, de forme ovale de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, font partie des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau (3).

Le premier représente la *guérison du Paralytique*.

Le deuxième représente les *marchands chassés du Temple*.

Estimé.. 1,600 livres.

Le paiement est en date du 3 avril 1784 (4) :

Au sieur *Du Rameau*, peintre du Roy, 1,000 livres pour faire,

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O¹ 1931. — Pour le salon de 1781, les Bâtiments avaient réservé à Du Rameau le sujet de *Virginius poignardant sa fille* (A. N. O¹ 1928); mais cette proposition fut retirée, ce sujet fut donné à Brénet pour le salon de 1783.

(3) *Cf.* page 16 *supra*. — Une lettre de Du Rameau du 3 août 1783 (A. N. O¹ 1912) indique que ces deux tableaux ne plurent pas à d'Angiviller. Leur exécution avait été retardée « par les peintures du catafalque de l'Impératrice dont il avait été chargé », et pour cela ils ne parurent point au salon de 1781 : l'artiste demandait qu'avant d'aller à Fontainebleau ils figurassent à celui de 1783, mais cette faveur ne lui fut pas accordée. Ils furent exposés au salon de 1789.

(4) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

avec 2,200 à luy ordonnés acompte sur les exercices 1780 et 1781, le parfait payement de 3,200 livres à quoy montent deux tableaux l'un représentant *la guérison du Paralytique*, l'autre *les marchands chassés du Temple*, qu'il a faits en 1780 et 1781 pour la chapelle du château de Fontainebleau (1).

Henri de FAVANNE

A Versailles.

En 1724, quand on décora les appartements de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (2), Henri de Favannes eut un tableau à faire, sur le sujet de *Renaud et Armide* : les dimensions étaient de 3 pieds et demi de haut sur 2 pieds 10 pouces de large et la forme ovale (3).

L'artiste demandait 600 livres; les Bâtiments lui en accordèrent 400, qu'il toucha le 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A *Henry Favannes* (4), peintre, la somme de 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Renaud et Armide*, qu'il a fait pour le service du Roy pour les appartements de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724 (5).

Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles : H. 1 m. 05. — L. 0 m. 95, ovale.

---

(1) Ces tableaux subirent en 1789 un nettoyage; voici la note du restaurateur Martin : « Deux tableaux ovales de la chapelle de Fontainebleau par M. Du Rameau, les avoir nettoyés et raccordés : 48 livres. » (A. N., O[1] 1931).

(2) Cf. p. 76 *supra*.

(3) A. N. O[1] 1934 B : *État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour*.

(4) Le scribe, après avoir inscrit ce nom de Favannes, trompé sans doute par l'analogie, le raya et le remplaça par celui de Chavannes; mais l'attribution de ce tableau à Favannes est reconnue dans tous les états où ce tableau est signalé, notamment dans l'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (A. N. O[1] 1965) et dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O[1] 1934 B), sans compter celui cité ci-dessus.

(5) Favanne prit part au concours de 1727; voici, d'après le *Mercure galant*, le titre et la composition de son tableau :

« *La tendresse filiale d'Hérode*. Josèphe, liv. 14, ch. 25; de *M. de Favanne*.

Jean-Baptiste BELIN DE FONTENAY, le fils (1)

Aux Gobelins.

Fontenay le fils fut, de 1715 à 1730, spécialement attaché aux Gobelins où il travailla aux divers ouvrages de peinture, que nécessitaient les services de la manufacture.

Nous n'avons donc mentionné ici que les travaux nettement spécifiés dans les mémoires ou dans les ordonnances de paiement, laissant de côté ceux qui n'ont qu'un caractère général et indéfini et qui sont enregistrés sous la vague dénomination d'« ouvrages de peinture ».

1° *Les Enfants jardiniers.*

A la date du 19 août 1719 (Exercice 1718) on relève l'ordonnance de paiement que voici :

> Au sieur *Fontenay*, peintre, 330 livres pour son payement des ouvrages de peinture, représentant des *fleurs et des outils de jardins*, qu'il a faits pour être exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les mois de may, juin et juillet de l'année dernière.

Une mention spéciale qui est portée à l'*Etat des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) signale ainsi

---

« L'accident qui arriva à Hérode lorsqu'il fuïoit de Jérusalem pour la trahison des Parthes, fait le sujet de ce tableau. Le chariot où étoit la mère d'Hérode ayant versé, elle paroit dangereusement blessée et la douleur qu'en ressent son fils, avec l'appréhension d'être joint par les ennemis dans ce retardement, le porte à un tel désespoir, qu'il veut se percer de son épée, mais on l'en empêche, etc. » Les dimensions étaient de 6 pieds de large sur 4 de haut.

(1) Il s'agit ici du fils du célèbre peintre de fleurs ; il avait le même prénom que son père, il signa comme lui et travailla dans le même genre.

(2) A. N. O¹ 1934 B.

cette œuvre : « un tableau *des Enfans jardiniers avec outils de jardin,* fleurs, eaux, plantes, etc. de 10 pieds de haut sur 20 de large. » L'artiste demandait 500 livres.

2° *Le tapis du Trône.*

Peu après, Fontenay composait, en collaboration avec Pierre Josse Perrot (1), le modèle du tapis du trône, qui devait être exécuté par la manufacture royale. Le détail de ce travail se trouve mentionné dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) :

Pour le tapis du trône du Roy, les ornemens, bordures, branches de feuilles avec les attributs, etc.; le dessus de l'estrade

(1) Ces deux mêmes artistes travaillèrent en commun, en 1725, à la tenture des *Arabesques* d'après Raphael, comme l'atteste une ordonnance de paiement à la date du 12 août 1726 (Exercice 1725) :

« Aux sieurs *Perrot* et *Fontenay*, peintres, 688 livres pour les ouvrages de peinture et desseins qu'ils ont faits pour une tenture des *Arabesques de Raphael* pour être exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les trois premiers mois de l'année dernière. »

A la date du 15 novembre 1725 (Exercice 1724) on relève à leur actif l'ordonnance de paiement suivante :

« A Pierre Josse *Perrot* et Jean-Baptiste *Fontenay*, 3,362 livres pour faire avec les 3,000 cy dessus à eux ordonnez (le 8 novembre 1724) le parfait payement à quoi montent les ouvrages de peinture et desseins qu'ils ont faits pour être exécutez en tapisserie aux manufactures des Gobelins et de la Savonnerie pendant les six premiers mois de l'année dernière. »

Enfin, sur l'exercice 1738, se trouva l'ordonnance de paiement suivante, au seul nom de Perrot :

« Au sieur *Perrot*, peintre, 500 livres pour faire, avec 600 à luy ordonnez les 17 septembre et 5 novembre derniers, le parfait payement de 1,100 livres à quoy montent les ouvrages de peinture qu'il a faits pour les nouveaux plafonds des petits appartemens du Roy et de la Reyne au château de Versailles pendant la présente année. »

Ce même Perrot exécuta encore les bordures de la tenture d'*Esther*, d'après de Troy (cf. page 95 *supra*).

Il s'agit très vraisemblablement ici du peintre d'ornements, Pierre-Joseph Peyrot, signalé par Mariette dans l'*Abecedario :* comme son nom en provençal se prononçait « Peyrotte », il prit dans la suite cette orthographe. C'est à lui sans doute qu'on doit attribuer les deux « singeries » (n°s 264 et 297), mentionnées dans la liste des tableaux inconnus de notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly (pp. 576 et 581). (Cf. *Revue de l'art français*, v. 203.)

(2) A. N. O^1 1934^B.

dudit trône, ayant 8 pieds 11 pouces de profondeur sur 10 pieds de face.. 800 livres.

Plus l'épaisseur de la marche de l'estrade, ayant 7 pouces de haut sur 28 pieds pour les trois faces, peintes en ornemens fin or, sur fond rouge.................................. 168 »

Plus le morceau sur le parquet, de 2 pieds 2 pouces de large sur 32 pieds et demi pour les trois côtés, peint de même, les ornements, etc..................................... 640 »

Six grands festons de fleurs dans la bordure dudit tapis composant 24 pieds de longueur......................... 360 »

Plus dans ladite bordure, deux grands cornets de fruits et de fleurs d'abondance, composant 7 pieds de longueur 210 »

Plus, dans le milieu de la bordure dudit tapis, huit grands cornets d'abondance, de fruits et de fleurs, qui tournent autour des ornements, peints au naturel, contenant chaque cornet 3 pieds en quarré et plus, ce qui fait pour les huit cornets 24 pieds en quarré de longueur.................................. 360 »

Plus, dans le milieu du même tapis, une grande couronne de fleurs d'été et d'automne, peinte au naturel; 6 pieds de tour.. 100 »

Au Louvre, à Versailles : tableaux divers.

On relève encore, à l'actif de Fontenay les ordonnances de paiement suivantes :

Exercice 1720, 13 avril 1720 :

Au sieur *Fontenay*, 250 livres pour son payement d'un tableau représentant *un vase remply de fleurs*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les trois premiers mois de la présente année.

Exercice 1721, 20 mai 1722 :

Au sieur *Fontenay*, 300 livres pour faire, avec 300 à luy aussy ordonnés le 7 février dernier, le parfait payement de 600 livres à quoy montent *quatre tableaux de fleurs* qu'il a faits aux nouveaux logemens du Louvre pendant la présente année.

Exercice 1722 : 6 mars 1724.

Au sieur *Fontenay*, 480 livres pour faire, avec 100 livres à luy ordonnez le 28 aoust, le parfait payement de 580 livres, à quoy montent les ouvrages de peinture et de couleurs qu'il a employez pour repeindre les fruits et fleurs du Labirinthe du parc de Versailles pendant l'année 1722 (1).

(1) Voici enfin plusieurs tableaux, mentionnés dans divers inventaires, et qu'il est impossible, vu l'imprécision des ordonnances de paiement, d'identifier avec aucun de ceux signalés ci-dessus.

Dans l'*Inventaire général de tous les tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709 jusques en 1737* (A. N. O[1] 1965), les trois tableaux suivants sont mentionnés, les deux premiers dans le grand cabinet de la Reine à Compiègne, le troisième dans l'appartement de M. le Dauphin, à Marly :

« Deux tableaux représentant des fleurs et des fruits ; ayant 4 pieds 2 pouces de haut sur 4 pieds de large. Un autre représentant des fruits, dessus de cheminée. »

Un autre inventaire postérieur à celui-ci (A. N. O[1] 1965) signale de Fontenay dans la galerie d'Apollon à Paris :

« Un tableau représentant un vase remply de fleurs, posé sur un soc (*sic*) de pierre, avec un tapis bleu ; ayant de hauteur 6 pieds sur 4 pieds de largeur ; »

et, dans le logement du premier architecte du Roy à Paris, les dix tableaux suivants :

« Un panier remply de fleurs et un enfant tenant des fleurs. H. : 3 pieds un pouce. — L. : 4 pieds 2 pouces.

« Fleurs dans un vase. H. : 3 pieds un pouce. — L. : 2 pieds 11 pouces.

« Pareil vase remply de fleurs. H.: 4 pieds 2 pouces.— L. : un pied 8 pouces.

« Pareil vase de fleurs. Mêmes mesures.

« Vase de pierre avec bas-relief, remply de fleurs, posé sur un soc de pierre. : H. 3 pieds un pouce et demi. — L. : 3 pieds 7 pouces.

« Vase d'or avec bas-relief, posé sur un tapis bleu brodé, remply de fleurs. H.. : 3 pieds un pouce. — L. : 4 pieds un pouce.

« Vase de pierre avec bas-relief remply de fleurs, posé sur un tapis bleu. H. : 3 pieds. — L. : 4 pieds 2 pouces.

« Vase d'or avec bas-relief remply de fleurs, sur le côté une jatte avec des fruits connus, pesches. H. : 3 pieds et demi. — L. : 3 pieds 11 pouces.

« Vase rempli de fleurs, posé sur un piédestal, avec une espèce de citrouille étrangère, des raisins, des pesches, sur un tapis brodé d'or. H. : 3 pieds et demi. — L. : 4 pieds 2 pouces.

« Vase d'or avec bas-relief remply de fleurs, avec deux piédestaux, lesquels portent chacun une jatte. Mêmes mesures. »

J.-H. FRAGONARD

Aux Gobelins.

A peine rentré de Rome (1), Fragonard recevait la commande d'un tableau de 2,400 livres, destiné aux Gobelins, sur le sujet de *Callirhoé au pied de l'autel prête à être sacrifiée.*

Ce tableau parut au salon de 1765; voici le mémoire de l'artiste (2) :

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Fragonard*, pendant l'année 1765.

Ce tableau, de 12 pieds 6 pouces de largeur sur 9 pieds

---

(1) Voici le jugement que Natoire, en 1758, portait sur l'envoi de Fragonard, pensionnaire du Roi à l'Académie royale de France à Rome (A. N. O¹ 1923) :

« Du sieur Fragonard une figure académique d'homme peinte, on a été moins satisfait de cette figure qu'on ne l'auroit été, si l'on avoit moins connu les dispositions brillantes qu'il a fait paroitre à Paris, non qu'il y paroisse aucune marque de négligence, mais on craint que l'imitation de quelques maîtres ne lui nuise et ne le fasse tomber dans des tons de couleurs maniérés, comme il paroit dans cette figure par plusieurs demies teintes trop bleües et d'autres aurores qui ne sont point naturelles. On peut croire qu'il les a imitées du Barocci, peintre admirable à plusieurs égards, mais dont la couleur peut être dangereuse à imiter; on l'exorte à ne regarder dans les grands maîtres que ce qui caractérise en eux une imitation vraye de la Nature. Il en est de même d'une tête de prêtresse, qu'on trouve peinte d'une manière un peu trop doucereuse. On a esté plus satisfait des dessins du sieur Fragonard, qu'on trouve dessinez avec finesse et vérité. »

Le 18 octobre 1758, le même Natoire écrivait au marquis de Marigny :

« Le sieur Fragonard avance la copie qu'il fait d'après Pierre de Cortone aux Capucins; ce jeune artiste a un peu de peine à peindre les chairs et à donner le vray caractère des airs de teste. Je l'exorte à ne point se lasser pour la retoucher de nouveau, car il s'imagine dejà avoir tout fait ce qu'il falloit et tout ce qu'il pouvoit. »

(2) A. N. O¹ 1934^B.

6 pouces de hauteur, est destiné à être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Le sujet représente *le Grand Prêtre Corézus qui se sacrifie pour sauver Callirhoé*..

Estimé.............. .... 2,400 livres.

Le parfait payement est en date du 1er janvier 1773 (Exercice 1769) :

Au sieur *Fragonard*, peintre, 600 livres pour faire, avec 1800 à lui ordonnés acompte sur 1765 les 12 aout 1765 et 13 may 1766, le parfait payement de 2,400 livres à quoy monte un tableau représentant *le Grand Prêtre Corézus qui se sacrifie pour sauver Callirhoé*, qu'il a fait en 1765 pour être exécuté en tapisserie par la manufacture royale des Gobelins.

En 1792, le jury de classement des modèles des Gobelins rejetait ce tableau, dont « le sujet ne rappelait que des idées superstitieuses ».
Actuellement au Louvre (n° 290) : H. 3 m. 09. — L. 4 m. (1).

---

(1) En 1765, Fragonard recevait des Bâtiments la commande d'un autre tableau pour les Gobelins; le sujet était à son choix, les dimensions semblables à celles de *Callirhoé*, mais le prix en était porté à 4,500 livres.

En 1767, il recevait une autre commande de deux dessus de portes pour le château de Bellevue, au prix de 1,600 livres, représentant *le Jour* et *la Nuit:* le Jour personnifié par Apollon sur son char, précédé de l'Aurore qui répand des fleurs et suivi par les Heures; la Nuit par Diane sur son char, traîné par des biches et précédée de la Nuit qui étend son voile parsemé d'étoiles et suivie par les Songes (A. N. O¹ 1072).

En 1770 les Bâtiments lui demandaient également deux tableaux pour la salle à manger des petits appartements de Versailles, le sujet à son choix, au prix de 1,600 livres.

Aucune de ces commandes ne fut achevée, comme l'atteste ce relevé d'un *État des ouvrages de peinture ordonnés pour le Roy*, en date de 1774 (A. N. O¹ 1933) :

« 1765. Un tableau pour les Gobelins de même grandeur que celui de *Callirhoé*.. 4,500 livres.

« 1767. A lui ordonné deux tableaux dessus de porte : 1° *Le Jour* sous la figure d'Apollon; 2° *La Nuit* représentée par Diane. Ces tableaux sont destinés pour Bellevûe... 1,600 livres.

« 1770. A lui ordonné deux autres tableaux dont les sujets sont au choix de l'auteur. Ils sont destinés pour la salle à manger des petits appartements de Versailles.. 1,600 livres.

« *Nota*. L'auteur ne paroit pas beaucoup s'occuper des trois articles cy dessus, il vient de retourner à Rome ».

Les Bâtiments insistèrent cependant auprès de Fragonard, au sujet

Jean-Martial FRÉDOU

A Versailles.

En 1748, le Dauphin et la Dauphine firent disposer dans la cour intérieure de leurs appartements de Versailles un petit jardin formé de terre rapportée, orné de rocailles et clos de treillages (1). En 1757, on commanda à Fredou un tableau-perspective, destiné à renforcer l'illusion de ce coin de nature; le paiement en eut lieu, le 15 février 1758, en même temps que celui d'une copie du portrait du Roi :

Au sieur *Frédou*, peintre, 1.300 livres pour son payement de deux tableaux, l'un représentant *une perspective* qu'il a fait pour être placé dans le petit jardin de Mme la Dauphine au château de Versailles et d'*un portrait du Roy*, qu'il a aussi fait pendant l'année dernière (2).

Portrait en pied de la Dauphine.

Le 17 novembre 1764 (Exercice 1762) le paiement suivant était ordonnancé à Frédou :

Au sieur *Frédou*, peintre, 1,800 livres pour son payement d'un tableau *portrait de Mme la Dauphine en pied*, qu'il a fait

---

de la commande de 1770; il répondit par le billet suivant (A. N. O1 1514) :

« Fragonard a eu l'honneur de passer chez M. de Montuclas pour l'assurer de ses civilitez et luy rendre réponse à la lettre qu'il a reçu touchant les tableaux qu'il a à faire pour le roy; jusqu'à présent il n'a pu y travailler ayant été occupé des tableaux dont il était chargé pour Madame du Barry, présentement il assure qu'il va y travaillé avec tout le zèle et l'assiduité. »

Mais sa bonne volonté se manifesta guère, car les tableaux en question jamais ne furent livrés.

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 139.

(2) Voir p. 103 *supra*.

pour le service du Roy et destiné pour l'École royale militaire, pendant le mois de septembre 1762.

Il s'agit peut-être d'une copie, librement interprétée, du portrait de Marie-Josèphe de Saxe par Nattier ou La Tour (1).

Portraits des Enfants de France (2).

Sur l'exercice 1762, on relève, à la date du 25 mai 1766, l'ordonnance de paiement suivante :

Au sieur *Frédou*, peintre, 795 livres pour faire, avec 500 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1761 le 15 mars 1763, le parfait payement de 2,295 livres à quoy montent plusieurs tableaux et études représentant *les Enfants de France*, qu'il a faits pendant les années 1760 et 1761.

Le détail de ces divers portraits se trouve dans le mémoire suivant de l'artiste (3) :

> Mémoire de l'ouvrage fait par *Jean Martial Frédou* au Cabinet des tableaux du Roy, par ordre de M. le marquis de Marigny... pour les études et portraits des Princes, demandés par Madame la Dauphine, en l'année 1760 et 1761.

Le 15 mars 1760.

Le portrait de Monseigneur le duc de Bourgogne; étude dessinée aux trois crayons mêlé de pastels; de 15 pouces de haut sur 12 de large.. 72 livres.

Pour le verre blanc et la bordure................ 9 »

Le 25 avril.

(1) Au mois d'avril 1850, un portrait de Marie-Josèphe de Saxe, par Frédou, d'après La Tour, était envoyé à Saint-Denis, à la maison de la Légion d'honneur.

(2) Voici, d'après leur ordre de naissance, la liste des enfants du Dauphin, fils de Louis XV et de Marie-Josèphe de Saxe : 1° Marie-Zéphirine, 1750 + 1755. — 2° Le duc de Bourgogne, 1751 + 1761. — 3° Le duc de Berry, plus tard Louis XVI, 1754 + 1793. — 4° Le comte de Provence, plus tard Louis XVIII, 1755 + 1824. — 5° Le comte d'Artois, plus tard Charles X, 1757 + 1836. — 6° Madame Clotilde, épouse de Charles IV, roi de Sardaigne, 1759 + 1802. — 7° Madame Élisabeth, 1764 + 1794.

(3) A. N. O¹ 1931.

Le portrait de Monseigneur le duc de Berry, couvert d'un bonet garny de plumes; étude dessignée aux trois crayons mêlé de pastels; de 15 pouces de haut sur 12 de large... 72 livres.

Pour le verre blanc et bordure dorée............. 9 »

Le portrait de Monseigneur le comte de Provence, couvert d'un bonet garny de plumes; étude aux trois crayons mêlé de pastels; même forme et même grandeur............ 72 »

Pour pareil verre et bordure..................... 9 »

Le portrait de Monseigneur le comte d'Artois, en jaquette, la tette découverte; étude aux trois crayons, même forme et même grandeur.. 72 »

Pour la bordure et le verre blanc................ 9 »

Le 28 décembre 1760.

Un second *portrait de Monseigneur le duc de Bourgogne* en robe de chambre et bonet de nuit; étude aux trois crayons mêlé de pastels; de 15 pouces de haut sur 12 pouces de large. 72 »

Pour le verre et la bordure dorée................ 9 »

Le 30 juillet 1761.

Le portrait de Monseigneur le duc de Bourgogne, peint à l'huille, avec beaucoup de soin, en habit de velour coulleur de cerise, brodé en argent; buste de 5 pouces de large sur 7 pouces de hauteur, cy :................................. 300 »

Pour la bordure sculptée et dorée.............. 18 »

Le portrait de Monseigneur le duc de Berry, aussy à l'huille, de même forme et grandeur, en habit d'husart bleu et argent, la tette couverte d'un bonet garny de plumes; buste.... 300 »

Pour la bordure sculptée et dorée.............. 18 »

Le portrait de Monseigneur le comte de Provence, aussy en habit d'hussart vert et argent, la tette couverte de son bonet d'hussart garny de plumes; même forme et grandeur, aussy en buste....................................... 300 »

Pour la bordure dorée et sculptée................ 18 »

Un autre *portrait de Monseigneur le comte de Provence*, aussy à l'huille, de même forme et grandeur, en habit d'hussart vert et argent, garny de brandebourg d'argent, la tette decouverte; en buste, cy :...................................... 300 »

Pour la bordure pareil sculptée et dorée......... 18 »

Le portrait de Monseigneur le comte d'Artois, peint aussy à l'huille, même forme et même grandeur, en jaquette de velour coulleur de cerise, garny de martre, la tette découverte, cy :.. 300 livres.

Pour la bordure sculptée et dorée.............. 18 »

Avoir livré cinq bordures sculptées et dorées à raison de 36 livres chaque bordure........................ 180 »

Plus le 4 avril 1762.

Une copie du *portrait de Monseigneur le duc de Bourgogne* en robe de chambre et bonet de nuit ; aux trois crayons mêlé de pastels, très soignée.............................. 72 »

Pour la bordure sculptée dans le goût antique et dorée avec soin; de 12 pouces de large sur 15 pouces de haut d'arazement et 3 pouces de bois avec un couronnement, cy........ 48 »

TOTAL............ 2,295 livres.

Le second portrait du duc de Bourgogne est actuellement à Versailles (n° 4398) : H. o m. 45. — L. o m. 37 (1). — Derrière le portrait on lit : « Dessiné aux trois crayons le 28 décembre 1760 par Frédou, en présence du Roy, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Mme la Dauphine, de Mme Adélaïde, de Mme Victoire, de Mme Sophie et de Mme Louise ».

(1) A la Bibliothèque Nationale, il existe des photographies de trois des autres portraits exécutés par Frédou; le dépôt légal fut fait en 1860 par un nommé Courville, 132, rue du Bac. Pour deux de ces portraits les identifications proposées sont erronées.

L'un représente une enfant au visage émacié et maladif, coiffé d'une perruque, vêtu d'un habit de velours brodé, sur lequel sont posés le cordon et la plaque du Saint-Esprit; on a mis en bas des deux photographies de ce portrait les noms du comte d'Artois et du duc de Berry; le titulaire de ce portrait, qui au reste fut gravé par Beauvarlet, est le duc de Bourgogne.

La seconde photographie montre un enfant habillé en hussart et la tête couverte du bonnet orné de plumes; on a vu que Frédou peignit également sous ce costume le duc de Berry et le comte de Provence, seule la couleur de l'habit était différente; la vue directe du tableau en permettrait donc l'identification.

Quant au troisième portrait, il est identifié à la fois avec celui du duc de Berry et du comte d'Artois; c'est avec ce dernier seulement que l'identi-

Autres portraits.

— En 1778, Frédou exécutait d'après Roslin et Natoire un portrait du Dauphin, dont voici le mémoire (1).

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Frédou*, pendant l'année 1778.

Ce tableau porte 8 pieds de haut sur 6 pieds 6 pouces de large. Il est destiné pour M. le duc de La Vauguion et représente *feu Monseigneur le Dauphin, père de Louis XVI.* La tête a été copiée d'après le pastel peint par M. Roslin.

Ce prince, prêt à monter à cheval, tient de la main droite le bâton de commandement, posé sur une table couverte d'un tapis de velours verd, sur laquelle on voit le plan du siège de Tournay, avec plusieurs livres et un globe; la [gauche] est posée sur la hanche. Il est vêtu en habit d'écarlatte brodé d'or, d'un corsard, d'une écharpe blanche et décoré des ordres du Saint-Esprit et de la Toison d'or. Le fond du tableau est orné de colonnes torses, d'un rideau, et d'un fauteuil sur lequel est jetté le manteau de ce Prince.

Estimé.................................... 1000 livres.

Ce portrait du Dauphin est actuellement à Versailles (n° 3792) : H. 2 m. 71. — L. 1 m. 95 (2).

— En 1776, Frédou exécutait pour le duc de Parme une copie arrangée du portrait d'Anne d'Autriche d'après Porbus; voici son mémoire : (3).

---

fication est valable; à la différence des deux précédents, cet enfant n'a point de perruque, mais de longs cheveux bouclés, sa figure est intelligente, voire malicieuse, les yeux sont éveillés, il porte une sorte de robe décolletée, garnie de fourrures et sur laquelle sont posés le cordon du Saint-Esprit et l'ordre de la Toison d'Or.

(1) A. N. O¹ 1933.

(2) De Nolhac et Pératé. *Le musée national de Versailles*, p. 182.

(3) A. N. O¹ 1933.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Frédou*, premier peintre de Monsieur, frère du Roy, pendant l'année 1776.

Ce tableau porte 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 6 pouces de large. Il est destiné pour le duc de Parme, et représente *Anne d'Autriche, reine de France, veuve de Louis XIII*. La tête a été copiée d'après l'original peint par Pourbus, conservé dans la Surintendance, à Versailles.

L'attitude et l'habillement sont entièrement du sieur Frédou : la Reine a la main droite appuyée sur sa robe, et de la main gauche tombante, elle tient le bas de son voile : elle est en grande fraise de baptiste, costume du tems, soigneusement observé.

Estimé.................................... 1,000 livres.

Le paiement de ce tableau figure sur l'exercice 1778, en même temps que celui d'une copie à 300 livres d'un portrait du Roi et d'une autre, fixée à 600, de la *Sainte-Famille* de Gennari, destinées toutes deux à Madame Louise et placées aux Carmélites de Saint-Denis (1) (Arch. Nat. O[1] 1932).

FREY

Portraits de Mesdames, filles de Louis XV.

Cet artiste fit au pastel les portraits des filles de Louis XV, dont La Tour avait suspendu l'exécution pour punir ces princesses de leur inexactitude aux rendez-vous assignés. En 1754, il livrait le portrait de M[me] Louise; voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un portrait peint en pastel par le sieur *Frey* au mois de novembre 1754.

Ce portrait, peint au pastel et fixé ensuite, a 2 pieds de haut sur 15 pouces de large. Il représente *Madame Louise de France*

(1) A. N. O[1] 1932.

(2) A. N. O[1] 1934 B.

en corps de robe richement orné................ 700 livres.
avec la bordure.............................. 832 »

Le paiement est en date du 17 décembre 1756 (Exercice 1754) :

Au sieur *Frey*, peintre en pastel, 832 livres pour son payement d'un tableau *portrait de Madame Louise*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année 1754.

L'année suivante, le même artiste exécutait deux copies de ce portrait, dont il fut payé le 10 décembre 1760 (Exercice 1756) :

Au sieur *Frey*, 672 livres pour son payement de deux copies du *portrait de Madame Louise*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année 1755 (1).

— En 1764, Frey recevait la commande des portraits de quatre des filles de France Mesdames Adelaïde, Victoire, Sophie et Louise ; l'indication s'en trouve sur le relevé de compte suivant (2) :

Quatre tableaux originaux représentant *les portraits de Mesdames de France, Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise*, peints au pastel d'après nature........................ 2880 livres.
Trois tableaux repettés représentant *les portraits de Mesdames Victoire, Sophie et Louise*........................ 1200 »
Plus sept bordures........... 504 »

Le paiement est en date du 5 juillet 1775 (Exercice 1772) :

Au sieur *Frey*, 2,584 livres pour faire, avec 2,000 livres à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1772 le 17 mars audit an, le parfait payement de 4,584 livres à quoy montent les tableaux qu'il a peints en pastel d'après nature, en 1766, représentant *Mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise de France* (3).

---

(1) Un mémoire de cet artiste (A. N., O[1] 1934[B]) indique que ces copies furent peintes à l'huile sur toiles de 15 (2 pieds × un pied 8 pouces).

(2) A. N. O[1] 1721.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785). — Il se pourrait que trois de ces portraits, ceux de Mesdames Louise, Adélaïde et Sophie fussent en la possession de MM. Alfred Bégis et Charles Moisson. Ces pastels, attribués à La Tour, ont 0 m. 37 de haut sur 0 m. 31 de large. L'artiste a donné tous ses soins à la figure et a négligé les autres ornements.

Louis GALLOCHE

Aux Tuileries.

En 1720, cet artiste travailla à la décoration du plafond de la salle des Machines du palais des Tuileries (1) : il eut à faire la Musique et ses attributs, qu'il représenta par deux enfants avec des instruments de musique. Il demanda 600 livres de son ouvrage (2), et en reçut 300 livres le 15 novembre 1721 :

Au sieur *Galloche*, peintre, 300 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour le plafond de la salle des machines du palais des Tuilleries, pendant l'année dernière.

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand-Maître.*

En 1724, lors des travaux de décoration faits aux appartements de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (3) Galloche traita le sujet du *Départ d'Adonis pour la chasse*. Dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (4), ce tableau est indiqué de forme ovale, de 3 pieds 2 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces de large (5).

Le payement est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724).

Au sieur *Louis Galloche*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *le Départ d'Adonis pour aller à*

---

(1) Cf. page 39 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934[B] : *État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

(3) Cf. page 76 *supra*.

(4) A. N. O[1] 1934[B].

(5) Dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (A. N. O[1] 1965), les dimensions indiquées ne sont plus que de 3 pieds et demi de haut sur 2 pieds 10 pouces de large.

La chasse, qu'il a fait pour le service du Roy pour les appartements de l'Hôtel du Grand Maître à Versailles, pendant l'année 1724.

Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles, avec attribution à Verdier : H. 1 m. 25. — L. 0 m. 90.

2° *Église du Parc aux Cerfs.*

En 1727, Galloche eut à faire un tableau pour la nouvelle église du Parc aux Cerfs, à Versailles (1). Sa toile est mentionnée dans l'état des tableaux ci-dessus indiqués (2) : « La Magdeleine pénitente, qui a sa main sur la poitrine et ses cheveux épars »; ses dimensions étaient de 3 pieds et demi en hauteur sur 3 pieds en largeur. Il en demandait 700 livres, on ne le lui paya que 300 à la date du 2 octobre 1728 (Exercice 1727) :

Au sieur *Galloche*, peintre, 300 livres pour un tableau représentant *la Magdeleine pénitente*, qu'il a fait pour le principal autel de la nouvelle église du Parc aux Cerfs pendant l'année dernière.

Dans un *État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (1737 ?) (3), ce tableau est ainsi mentionné comme figurant à la paroisse Saint-Louis de Versailles sur un des petits autels à côté du chœur : « Un tableau de forme ovalle, représentant *la Magdeleine pénitente*; de 4 pieds de hauteur sur 3 pieds et demi de largeur, peint par *M. Galloche.* »

Actuellement à la cathédrale de Versailles.

3° *Cabinets du Roi et de la Reine.*

En 1732, quand une disposition nouvelle fut apportée aux appartements particuliers de Marie Leczinska (4), Galloche reçut une commande de six tableaux, dont voici le détail (5) :

---

(1) Cf. page 77 *supra*.
(2) A. N. O[1] 1934[B].
(3) A. N. O[1] 1965.
(4) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 118.
(5) A. N. O[1] 1934[A].

« Six tableaux pour le cabinet de la Reine, dont les quatre premiers sont tirés du *Pastor fido* de Guarini :

« Le 1°, Dorinde blessée par Silvio ; le 2°, Dorinde guérie par Silvio ; le 3°, Silvio chassant le sanglier envoyé par Diane ; le 4°, le jeu du Colin-Maillard ; le 5°, Roland apprend la perfidie d'Angélique ; le 6°, tableau allégorique ; la Reine, sous la figure de l'Aurore sort du sein de Thétis accompagnée de son auguste postérité. »

Cette commande fut par la suite réduite à cinq, le premier sujet ayant été écarté, et deux des tableaux furent destinés au petit cabinet du Roy. Ce sont, d'après l'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1) :

Un tableau représentant un sujet du *Pastor fido*, sçavoir *Amarillis ayant un bandeau sur les yeux, et jouant à Colin-Maillard avec Mirtil* qui, poussé par l'Amour, le saisit par le bras ; ayant 2 pieds 11 pouces de haut sur 2 pieds 7 pouces de large ; de forme ovale ; dans sa bordure dorée.

— *Mirtil en chasseur qui pique un sanglier*, plusieurs femmes et plusieurs Amours l'accompagnent ; de mêmes mesures que le précédent.

Ces deux tableaux étaient achevés au mois de juin 1732 ; l'artiste en était payé à la date du 16 juillet de ladite année :

Au sieur *Galloche*, peintre, 600 livres pour deux tableaux qu'il a faits pour les cabinets du Roy à Versailles pendant le mois de juin dernier (2).

Les autres tableaux furent réservés aux appartements de la Reine.

Les deux suivants furent payés le 28 mars 1733 :

Au sieur *Galloche*, peintre, 750 livres pour son payement de deux tableaux allégoriques représentant l'un l'*Aurore sortant du sein de Thétis*, et l'autre *Rolland attendant Angélique*, qu'il a faits pour l'appartement de la Reyne au château de Versailles en 1733.

Le premier de ces deux tableaux prit place dans le cabinet de la Reine,

---

(1) A. N. O¹ 1965.

(2) La décoration du cabinet du Roi était complétée par quatre pastorales de Cazes et de Chavannes. *Cf.* p. 77, 78, 90, 91 *supra*.

le second dans sa garde robe; ils sont ainsi décrits dans l'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1) :

Un tableau représentant *la Reine, sous la figure simbolique de l'Aurore, sortant du sein de Thétis :* la France attentive s'élève et tend les bras vers Sa Majesté pour témoigner son zèle et la joie qu'elle ressent de la naissance du Dauphin, qui assure le bonheur et le repos de toute l'Europe; ayant 3 pieds et demi de haut sur 3 pieds de large; de forme ovale; dans sa bordure dorée (2).

Un autre, représentant le moment que *Rolland, après avoir attendu inutilement Angélique,* on lui ôte toute espérance, en lui montrant le brasselet dont ce héros lui avait fait présent et qu'elle vient de donner au père de la fiancée pour récompense de l'avoir conduite au port le plus proche avec Médor, le tout sur un fond de paysage; ayant 2 pieds 8 pouces de haut sur 4 pieds de large; de forme irrégulière dans sa bordure dorée.

Le cinquième de ces tableaux du cabinet de la Reine est ainsi mentionné (3) :

Un tableau représentant *la Guérison de Dorinde par Silvio :* ce chasseur l'ayant trouvé blessée la fit conduire dans un endroit à couvert et fut chercher dans les montagnes quelques herbes pour la guérir, le tout sur un fond d'architecture; ayant 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 10 pouces de large; de forme irrégulière dans sa bordure dorée.

Ce tableau fut payé le 20 janvier 1734 (exercice 1733) :

Au sieur *Galloche,* peintre, 450 livres pour un tableau représentant *Dorinde guérie par Silvio,* qu'il a fait pour l'appartement de la Reyne audit château (de Versailles) pendant l'année dernière.

---

(1) A. N. O[1] 1965.
(2) En 1760, cette allégorie était reléguée au magasin de la Surintendance, à Versailles.
(3) A. N. O[1] 1965. Cf. l'État ci-dessus.

Le tableau de *Roland apprenant les amours de Médor et d'Angélique* est actuellement au musée de Caen, où il fut envoyé par l'État en 1804 : H. 0 m. 80. — L. 1 m. 10. — Signé : *Galloche 1733.*

4° *A Trianon.*

Dans une liste de Distribution d'ouvrages en date de 1750 (1), Galloche est désigné comme ayant à faire deux dessus de portes pour Trianon : il fit le *Printemps* et l'*Été*, qui lui furent payés 500 livres chaque, sur l'exercice 1750, les 2 mars et 20 juillet 1751 :

Au sieur *Galloche*, peintre, 500 livres pour faire, avec pareille somme à luy ordonnée le 2 mars dernier, le parfait payement de 1,000 livres à quoy montent deux tableaux représentant le *Printemps* et l'*Été*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière.

Ces deux tableaux furent exposés au Salon de 1751 et ainsi mentionnés au livret :

Un tableau d'environ 3 pieds et demi sur 2 de hauteur, représentant le *Printemps*. On a taché d'exprimer la fraîcheur du matin dans cette saison naissante. Une forêt paroît séparée de la prairie par une rivière, laquelle, en serpentant, annonce un pays assez vaste.

L'autre qui fait pendant, représente l'*Été* par une Moisson. L'auteur a voulu indiquer par les ombres plus courtes que c'est le milieu du jour : il a tâché d'observer que les feuilles fussent d'un vert plus foncé, d'un ton presque égal et la terre plus desséchée qu'au Printemps. Dans le lointain est une de ces processions que les anciens nommoient *Ambarvales;* elle monte au temple de Cérès.

Ces deux tableaux sont au Roy.

Actuellement tous les deux à Saint-Denis, à la maison de la Légion d'Honneur, où ils furent envoyés par l'État en 1872.

---

(1) A. N. O¹ 1932.

Au château de Fontainebleau.

En 1737, lors de la décoration des petits appartements de Fontainebleau (1), Galloche eut à faire deux paysages, au prix de 200 livres chacun. Dans l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (2), ils sont ainsi désignés :

Un tableau représentant *un paysage* où l'on voit un pont, une chutte d'eau, un berger qui garde des moutons et chèvres, un joueur de musette vestu de bleu, sur la gauche du tableau une femme ; ayant de hauteur 3 pieds un pouce sur 3 pieds un pouce ; à oreilles haut et bas.

Un tableau de même mesure que le précédent, représentant encore *un paysage* où il y a un homme qui pesche et plusieurs autres figures ; à oreilles haut et bas.

Le parfait paiement est en date du 4 décembre 1737 :

Au sieur *Galloche*, peintre, 200 livres pour faire, avec les 200 à luy ordonnez le 14 juillet 1737, le parfait payement de 400 livres, à quoy montent *deux tableaux de paysage*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau pendant la présente année.

Ces deux tableaux, à Fontainebleau, étaient placés dans le cabinet de la Reine ; en 1760, ils furent portés à Versailles, et relégués au magasin de l'hôtel de la Surintendance (3).

Actuellement, tous les deux, à Trianon sous Bois (n°s 180, 179) : H. 1 m. 17 et 1 m. 23. — L. 1 m. 14 et 1 m. 28. Signés : *Galloche* (4).

---

(1) Cf. page 41 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) A. N. O[1] 1965 : *Inventaire des tableaux du cabinet du Roy placés à la Surintendance des Bâtiments de S. M.*... fait par Jeaurat.

(4) L'ancienne forme chantournée est encore apparente sur les toiles.

Au concours de 1747 (1).

Galloche fut l'un des peintres qui participèrent au concours de 1747 : il traita le sujet de *Coriolan* ; les dimensions imposées étaient de 6 pieds sur 5.

Le 29 septembre 1747, il reçut la gratification promise :

Au sieur *Galloche*, peintre, 1,500 livres à luy ordonnez par le Roy pour récompense d'un tableau représentant *Marcus Coriolan*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Son tableau fut exposé au Salon de 1747, dans la galerie d'Apollon.

Actuellement au musée d'Orléans, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m. 61. — L. 1 m. 95.

GIRARD

A Versailles.

1° *Cabinet de la Reine.*

Le 28 janvier 1739 (Exercice 1738), cet artiste recevait le paiement d'un plafond qu'il avait exécuté pour l'un des cabinets de la Reine à Versailles :

---

(1) Galloche avait déjà pris part au concours de 1727; voici, d'après le *Mercure Galant*, le titre et la composition de son tableau :

« *Hippomène et Atalante.* Métam. Liv. X, f. XI de *M. Galloche.*

« Atalante, effrayée de la réponse de l'Oracle qui lui disoit qu'elle ne devoit point se marier, déclara qu'elle n'épouseroit que celui qui la surpasseroit à la course, et que la mort seroit le prix de ceux qu'elle vaincroit. Hippomène, qui avoit concu une grande passion pour elle, invoqua Vénus qui lui donna trois pommes d'or. Le peintre a choisi le moment où il vient de jeter la dernière. Hippomène, se recommandant à Vénus qui n'est vûe que de lui, et accompagné d'un Amour, devance Atalante qui veut ramasser la troisième pomme ayant les deux autres dans son écharpe. Le but d'où ils sont partis paroit dans le lointain, et le peuple, qui fait des acclamations, remplit la scène des deux côtés. »

Les dimensions des tableaux de ce concours étaient environ de 4 pieds de haut sur 6 de large.

Au sieur *Girard*, peintre, 1,400 livres pour faire, avec 2,300 à luy ordonnez les 17 septembre, 5 novembre et 17 décembre derniers, le parfait payement de 3,700 livres à quoy montent les ouvrages de peinture, qu'il a faits à un plafond du cabinet de la Reyne au château de Versailles, pendant les six derniers mois de l'année dernière.

Il s'agit peut-être ici du plafond du petit cabinet de retraite de Marie Leczinska, qui fut, en effet, exécuté à cette date et que La Martinière décrit ainsi (1) : « Le plafond est cintré en calotte; la peinture en est en manière de treillages en perspective, avec différentes fleurs et feuillages mêlés d'oiseaux. »

2° *Oratoire de la Reine.*

En 1739, ce même artiste exécutait le plafond de l'oratoire réservé à la Reine dans la chapelle de Versailles; le paiement est en date du 13 mai 1739 :

Au sieur *Girard*, peintre, 300 livres pour son payement d'un plafond, qu'il a fait pour l'oratoire de la Reyne dans la chapelle du château de Versailles, pendant les trois premiers mois de la présente année (2).

---

(1) *Dictionnaire géographique*. — Cf. également de Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 120.

(2) Dans l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709 jusqu'en 1737* (A. N. O[1] 1965), on trouve également, au nom de cet artiste, la mention du tableau suivant qui se trouvait dans le cabinet de la Surintendance :

« Un tableau représentant *la Rencontre de Jephté*; haut de 18 pouces sur 24 de large; peint sur sattin; couvert d'une glace dans sa bordure dorée. »

Pierre GOBERT (1)

Portraits exécutés de 1719 à 1724.

On ne trouve dans les Comptes des Bâtiments que deux paiements au nom de cet artiste ; le premier est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A *Pierre Gobert*, peintre, 3,500 livres, pour son payement des quatre tableaux de portraits de cour, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1719, 1720 et 1724.

L'*État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1727* (2) donne comme suit le détail de cette commande :

Le portrait du Czar (3) ; de 9 pieds de haut sur 6 pieds de large.. 2,500 livres.
Le portrait de l'ambassadeur Turc (4) ; de 3 pieds et demi de haut sur 3 pieds et demi de large.................. 600 liv.
Copie du *portrait de Monsieur le Duc*........... 200 liv.
Copie du *portrait de Madame la comtesse de Toulouse*.
.... 200 liv. (5).

La copie du portrait de Monsieur le Duc (alors Louis-Henri, prince de Condé, duc de Bourbon, chef du conseil de Régence et surintendant de l'éducation du Roi) est peut-être celle que signalait, dans l'appartement du duc d'Antin à Versailles, l'*État des tableaux faits pour le Roi depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (6) : « un tableau représentant

(1) Cf. Fernand Engerand, *Pierre Gobert, peintre de portraits* (*L'Artiste*, mars 1897).

(2) A. N. O¹ 1934 B.

(3) C'est assurément en 1717, lors du séjour de Pierre-le-Grand à Paris, que Gobert exécuta ce portrait ; peut-être pourrait-on en reconnaître une réduction dans le n° 3692 du musée de Versailles.

(4) Mehemed-Effendi, le fameux ambassadeur turc, dont Charles Parrocel a représenté l'entrée aux Tuileries.

(5) L'artiste demandait 3,500 livres pour le premier portrait, 1,000 livres pour le second, et 400 livres pour chacun des deux autres.

(6) A. N. O¹ 1965.

le portrait de Mgr le duc de Bourbon; réduit à la hauteur de 20 pouces sur 2 pieds de large; de forme ovale (1). »

Portraits de la famille royale.

Le deuxième paiement fait à Gobert est en date du 12 août 1726 :

A *Pierre Gobert*, peintre, 3,200 livres pour quatre tableaux représentans *le portrait de la Reine et celui de feue Madame la Dauphine*, qu'il a faits pour le service du Roy dans la présente année.

Le détail de cette seconde commande est ainsi mentionné, avec une majoration de 100 livres, dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) :

Portrait de la Reine en pied orné de tous ses attributs; de 7 pieds de haut sur 4 pieds de large............... 1,500 livres
Autre portrait de la Reine.................... 600 »
Autre portrait de la Reine.................... 600 »
Un tableau de *Monseigneur le Dauphin*, grand comme nature.................................... 600 » (3)

Deux portraits de « la Reyne en pied » sont signalés dans l'*État des tableaux*

---

(1) Le même état signale encore, dans l'appartement du duc d'Antin à Fontainebleau, « un autre (tableau) représentant le même portrait de Mgr le duc de Bourbon, ayant 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 6 pouces de large ». — L'original du portrait du duc de Bourbon est à Chantilly, dans le salon de Condé. (Cf. A. Gruyer, *La peinture à Chantilly*; *École française*, Paris, 1898, p. 241-244). — Sous les numéros 3696, 3727 et 3757, le catalogue du musée de Versailles range aux inconnus de l'école française trois portraits du duc de Bourbon, qui peuvent être rendus à Pierre Gobert; aucun d'entre eux ne saurait être identifié avec la copie ci-dessus signalée; mais Gobert répétait indéfiniment ces portraits, et ceux de Versailles semblent bien être de cette manufacture, comme le prouve au reste la comparaison qu'on en peut faire avec les portraits des princes de Lorraine (nos 3734 et 3738).

(2) A. N. O[1] 1934[B].

(3) L'artiste demandait 3,000 livres pour le premier portrait et 1,000 livres pour chacun des trois autres.

faits pour le Roy de 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732 (1), ainsi que dans l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (2); tous deux figuraient à Versailles au cabinet de la Surintendance, l'un avait 6 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 4 pouces, l'autre 6 pieds 6 pouces sur 4 pieds 8 pouces de large. L'Inventaire de Durameau (3) n'en mentionne qu'un en 1783 au magasin de la Surintendance, de 6 pieds de haut sur 4 pieds 3 pouces de large, et 7 pouces de profil.

Quant au dernier portrait, il y a assurément dans l'état de commande une erreur de rédaction, et il s'agit du portrait de « feue Madame la Dauphine », comme l'indique au reste l'ordonnance de paiement. L'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (4) signale ce tableau dans l'appartement du duc d'Antin à Fontainebleau et le dit de 5 pieds de haut sur 4 de large; ces dimensions ne sont plus, sur l'inventaire de Durameau, que de 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds 6 pouces; enfin, ce tableau est mentionné à l'actif de Gobert par l'inventaire Jeaurat, avec cette indication : « Portrait de la duchesse de Bourgogne dans sa jeunesse » (5).

---

(1) A. N. O' 1965.

(2) A. N. O' 1965.

(3) *Archives du Louvre.* — Dans l'inventaire de Jeaurat, en date de 1760, (A. N. O' 1965), ce tableau est ainsi mentionné : « Portrait de la Reine alors que Sa Majesté était à Vissembourg, par Gobert. » — Pierre Gobert avait été le peintre de la cour de Lorraine (cf. *Archives de l'art français*, V, 88-91). C'est Madame de Prie qui l'avait envoyé auprès du roi Stanislas pour faire le portrait de la jeune princesse de Pologne (Cf. de Nolhac, *Le mariage de Marie Leczinska*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1900).

(4) A. N. O' 1965.

(5) Il existe, en outre, dans différents inventaires et états de tableaux du XVIIIe siècle, un nombre assez considérable de portraits, mis à l'actif de Gobert, et qui furent commandés et payés en dehors des Bâtiments. L'énumération de ces portraits présente un certain intérêt, puisque la presque totalité s'en retrouve à Versailles sans aucune attribution. Nous croyons donc utile de le donner.

1° « *Le portrait de feue Madame la Dauphine et des trois Princes*; ayant 8 pieds de haut sur 6 de large. » — Ce portrait est signalé dans le cabinet de l'hôtel de la Surintendance par l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (A. N. O' 1965).

2° *Les portraits de Mesdames de France, l'aînée et la seconde en pied*; de 3 pieds de haut sur 2 pieds 8 pouces de large; de forme ovale.

3° *Le portrait de Madame troisième en pied*; de même forme et mesure que le précédent.

On peut vraisemblablement identifier cette dernière peinture avec le n° 2102 du musée de Versailles, porté par le catalogue aux inconnus de l'école française : les dimensions sont de 1m 29 sur 0m 98 de large; cette

---

L'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (A. N. O¹ 1965) mentionne ces deux derniers dans l'appartement de la Reine en ce château; l'inventaire Jeaurat (A. N. O¹ 1965) les signale, en 1760, à l'hôtel de la Surintendance dans l'appartement du marquis de Marigny.

Ces deux portraits sont actuellement au musée de Versailles (nos 4395 et 4396), inscrits au catalogue comme inconnus de l'école française : H. 1 m. 08. — L. 0 m. 88 (cf. P. de Nolhac et Pératé. *Le musée national de Versailles*, p. 196).

Les tableaux suivants sont signalés soit dans l'inventaire Jeaurat (A. N. O¹ 1965), soit dans l'inventaire Durameau (*Archives du Louvre*) :

4° *Le Duc de Chartres en Amour tenant un pigeon*. H. 3 pieds un pouce. L. 2 pieds 10 pouces.

5° *Portrait d'une jeune fille tenant une pomme qu'elle montre à un singe*. H. 3 pieds un pouce. — L. 2 pieds 10 pouces.

6° *Une dame en nayade*, de forme ovale. H. 3 pieds un pouce.— L. 2 pieds 8 pouces.

7° *Portrait d'une princesse faisant une couronne de fleurs*; mêmes dimensions.

8° *Portrait d'un enfant qui tient un singe et un chien*; mêmes dimensions.

9° *Portrait d'une dame en Hébé*; de forme ovale; mêmes dimensions.

10° *Portrait d'une petite fille faisant des bouteilles de savon*. H. 3 pieds un pouce. L. 4 pieds 2 pouces 6 lignes.

11° *Portrait d'un enfant tenant un chien*; mêmes dimensions.

12° *Portrait de femme sous la figure d'Érigone* (ce portrait n'est mentionné que par Jeaurat, dont l'inventaire ne donne point de dimensions).

On peut reconnaître le n° 5 de cette série dans le n° 4359 du musée de Versailles, porté, comme les suivants, aux inconnus de l'école française et identifié par le catalogue avec le portrait de Marie-Anne de Bourbon-Conty, duchesse de Bourbon. Ce tableau, comme au reste la plupart des suivants, a eu, par le fait des modifications d'encadrement, ses dimensions réduites à 0 m. 80 sur 0 m. 62 de large; mais sa description est parfaitement concordante. Une répétition de ce portrait se trouve également au musée de Bayeux.

Le n° 6 n'est autre que le n° 3821 de ce même musée de Versailles, identifié avec le portrait de la septième fille du Régent, Louise Diane d'Orléans, princesse de Conty : la toile, de forme ovale, mesure 0 m. 98 de haut sur 0 m. 83 de large (cf. de Nolhac et Pératé, *Le musée national de Versailles*, p. 206).

Le n° 7 peut être reconnu dans le n° 3697, identifié avec le portrait de

différence de quelques centimètres s'explique aisément par le fait des modifications d'encadrement que la toile dut subir pour être amenée en pendant aux nos 2101, 2103 et 2104 de la même salle.

Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, princesse de Conty : les dimensions de la toile, sont de o m. 80 sur o m. 62 de large, pour les mêmes raisons que le n° 4359.

Peut-être faut-il chercher le n° 8 dans le n° 4432 de Versailles ; ce portrait semble bien de Pierre Gobert, sa comparaison avec les nos 4424 et 4433, dont l'attribution est formelle, est en ce sens très concluante ; d'autre part, les dimensions (1 m. sur o m. 83) concordent exactement avec celles indiquées dans l'inventaire de Durameau : ce tableau représente un enfant en bonnet et habillé d'une robe verte ornée de galons d'or, debout devant un tabouret derrière lequel se trouve un singe. L'indication de la présence d'un chien, faite par l'inventaire de Durameau, s'opposerait peut-être à cette identification ; alors le n° 4434, qui peut être également attribué au même Gobert, y satisferait davantage, car il montre un enfant portant sur une robe blanche une écharpe rose, et jouant avec un chien monté sur un tabouret ; mais dans ce cas il manquerait le singe ! Les dimensions de cette toile sont de o m. 80 de haut sur o m. 63 de large. Quoi qu'il en soit de l'identification, ces deux portraits peuvent être attribués à Pierre Gobert.

Le n° 9 correspond exactement au n° 4360, que le catalogue de Versailles identifie avec le portrait de Charlotte d'Orléans, duchesse de Modène ; ses dimensions sont de 1 m. 20 de haut sur o m. 90 de large ; cette différence est aisément explicable par les modifications qu'il dut subir pour être ramené à la forme rectangulaire, et l'ancien ovale est au reste parfaitement visible sur la toile (cf. Nolhac et Pératé, *op. cit.*, p. 206).

Le n° 10 répond, trait pour trait, au n° 4433, et représente un enfant, debout devant une table et faisant des bulles de savon ; ce portrait offre au surplus une certaine ressemblance avec l'enfant représenté au n° 4424 et que le catalogue identifie avec le prince de Lorraine, Léopold-Clément ; s'il y a là autre chose qu'une illusion, cette constatation aurait son importance, car elle pourrait permettre de placer parmi les princes de la maison de Lorraine les modèles de ces divers portraits d'enfants (nos 4424 à 4434).

Quant au n° 11, c'est bien ce n° 4424 de Versailles, que l'on vient de signaler tout à l'heure, et qui représente le prince Léopold enfant, tenant un chien en laisse (o m. 80 de haut sur o m. 60 de large) ; sous le n° 3734, on trouve dans le même musée un portrait de ce même prince dans un âge plus avancé et attribué cette fois par le catalogue à Pierre Gobert.

Enfin l'attribution à cet artiste du n° 4424 entraîne également celle de son pendant le n° 4425 qui représente, — d'après le catalogue de Versailles, — le prince Charles-Alexandre de Lorraine enfant, tenant un papillon de la main droite et une cage de la gauche.

Hubert François BOURGUIGNON, dit GRAVELOT

Aux Gobelins.

Gravelot fut employé à diverses reprises à la manufacture des Gobelins. Il semble qu'il ait été assez irrégulièrement payé, et son règlement de compte n'alla pas sans quelque difficulté, ainsi que l'atteste le mémoire suivant, qui énumère les divers travaux exécutés par cet artiste pour la manufacture royale (1) :

État des ouvrages que *Gravelot* a faits pour le Roy sur les ordres de MM. de Torneham (*sic*), Coypel et Disle, ainsi que des déboursés qu'ils lui ont occasionné.

La bordure pour la tenture du Jason de M. de Troye, en neuf morceaux, sçavoir : les quatre coins (2), les deux milieux d'en haut et d'en bas (3), celui des côtés, et deux courants (4) des entredeux, pour en donner juste la lumière et l'ombre horisontalement ou perpendiculairement. Cette bordure estimée par M. Coypel, comme il m'a paru sur sa note....... 650 livres.

Je ne me rappelle pas positivement la date de cet ouvrage, ce peut être vers 1752.

Une portière actuellement aux Thuilleries dans l'atelier de M. Bachelier; relativement à laquelle j'ai les quittances de *M. Texier* (5) qui y a peint les fleurs, montant à la somme de 596 livres, et celle de *M. le Maire le jeune*, qui a peint la partie

(1) A. N. O[1] 1933.

(2) Dans un autre mémoire on trouve cette indication complémentaire : « ornés de cartouches, de 4 pieds de haut sur 4 de large. »

(3) Le même mémoire ajoute : « celui d'en haut orné des armes du Roy et celui d'en bas étant un cartouche pour l'inscription, de près de 5 pieds chacun. »

(4) Toujours dans la même mémoire, on lit : « 4 courans pour les montans des côtés et les traverses du haut et du bas de la tapisserie, de 6 pieds de long chacun. »

(5) Lire : Tessier.

courante d'ornement qui y entre, qui est de 400 livres. J'ai peint moi-même les Enfans, les Sphinx, etc. Je laisse à MM. Cochin et Soufflot l'estimation du morceau; mais, mis au prix de la bordure du *Jason*, ils voyent que, bien loin d'être payé, je perdrois beaucoup de mon debourcé.................... 400 livres (1).

Un tapis pour la chambre de Mme la Dauphine, de 30 pieds en carré, dont le dessein, sur lequel M. de Tourneham avoit mis aprouvé, ainsi que celui de la portière, m'ont été pris dans l'attelier de la Bibliothèque du Roy où je les travaillois. Ayant fait choix de *M. Carpentier*, peintre en ornement, je m'arrangeai d'abord avec lui pour le payer, son garçon compris, tant par semaine. Vers le milieu de l'ouvrage, en 1753 je crois, ne pouvant obtenir de M. Disle qu'il vint donner un coup d'œil à notre travail, ni qu'il me fit toucher quelques fonds, j'abandonnai l'ouvrage et ne le repris qu'en 1754 que M. Disle, pressé lui-même par les demandes qui étoient faites de ce tapis, me procura enfin une ordonnance de 1,200 livres : au moyen de laquelle je fis un nouvel arrangement avec M. Carpentier, qui s'engagea d'avoir fini ce qui étoit de sa partie au 15 septembre de la dite année 1754, moyennant la somme de 1,000 francs : ce qui fut fait et dont j'ai ses quittances. C'est moi qui ai fait le dessin et qui ai pris soin de le faire tracer sur le papier réglé; j'y ai peint les quatre trophées de la Guerre, de la Paix, des Arts et des Sciences. J'ai été assujeti à la dépense des chassis, des échafaux et des couleurs, ayant pour ce dernier article retrouvé le mémoire de M. Dijon, montant à la somme de 58 livres. Je ne mets pas en compte le retard du payement................. 800 livres.

Sur ces ouvrages je ne me ressouviens pas d'avoir touché d'autre argent que deux ordonnances de 1,200 livres chacune, l'une chez M. Denis, et l'autre chez M. Pélion. S'il se trouve d'autre quittance de moi, je n'ai rien à dire et prie seulement ces Messieurs de ne m'accuser que d'un oubli parfait : car, en vérité, j'ai eu tant de dégoût dans cette espèce de tentative de ma part, M. Allard pouvant témoigner quelle perte de tems elle m'a occasionnée, que j'avois pour ainsi dire passé l'éponge sur tout ce qui y avoit raport.

(1) Gravelot demandait 1,000 livres pour cet ouvrage.

J.-B. GREUZE (1)

Portrait du Dauphin.

Greuze, en 1761, eut à faire le portrait du Dauphin; son tableau, de 2 pieds de haut sur un pied 6 pouces de large, fut exposé au salon de cette même année.

Le paiement est en date du 26 avril 1763 (Exercice 1762) :

Au sieur *Greuze*, peintre, 200 livres pour faire, avec les 1,000 ordonnés le 15 mars 1763, le parfait payement de 1,200 livres à quoi monte un tableau *portrait en buste de M. le Dauphin*, qu'il a fait pour le service du Roi pendant 1761.

---

(1) Greuze était encore à l'école de Rome qu'il recevait déjà une commande de deux tableaux, du marquis de Marigny lui-même; la lettre suivante, adressée à Natoire, le 28 novembre 1756, l'atteste (A. N. O[1] 1923):

« J'aprends, Monsieur, avec bien du plaisir que le sieur De Greuse s'applique entièrement à cultiver ses talens pour la peinture, et j'ai vu à Paris des tableaux qu'il a envoyé de Rome dont j'ai été si content que, sachant que ses facultez du côté de la fortune sont extrêmement bornées, j'ai résolu de lui procurer les occasions de se soutenir par son travail et par ce moyen de se perfectionner dans son art. Voyez, je vous prie, à détacher du lógement qu'occupoit à l'Accadémie M. de Weugles, une chambre qu'il pût habiter et dans laquelle il eut le jour nécessaire à son travail, et donnez la lui, il épargnera son loyer, dont la dépense, quelque mince qu'elle puisse être, sera un petit soulagement pour lui. Vous trouverez cy-inclus, coupée en ovale, une mesure que vous aurez agréable de lui remettre, afin qu'il fasse deux tableaux de la même grandeur de cet ovale; je lui laisse la liberté de son génie pour choisir le sujet qu'il voudra, ces deux tableaux sont destinés à être placés dans l'appartement de M[me] de Pompadour, au château de Versailles; exhortez-le à y donner toute son application, ils seront vus de toute la Cour, et il pourroit en naître de gros avantages pour lui s'ils sont trouvés bons. Recommandez lui de ma part aussi ces deux tableaux et assurez le que je choisirai avec plaisir les occasions de son avancement lorsqu'elles se présenteront. Répondez-moi tout au plustot et informez-moi du prix que vous estimez ces deux tableaux ovales, je vous en ferai tenir le montant pour que vous le remettiez à ce jeune homme. »

Natoire répondait le 22 décembre : « J'ai reçu l'honneur de votre lettre au

Charles Léopold de GREVEMBROECK (1)

Au château de la Muette.

En 1738, quelques aménagements nouveaux furent apportés aux appartements particuliers du Roi à la Muette; et des commandes furent faites à de Grevembroeck, Lancret et Martin. Grevembroeck eut à faire pour la chambre du Roi quatre dessus de portes, représentant des vues des environs de Paris; ces tableaux étaient sur cuivre et de deux pieds en carré (2). Ils furent exposés au salon de 1738, et le livret les mentionne ainsi :

Quatre tableaux de différentes vuës pour la chambre du Roy, à la Meutte :

La vûë de Saint Cloud et du pont de Sève,

---

sujet de M. Greuse et sur les bontés que vous voulés bien avoir pour lui, je lui en ai fait part, en lui lisant les articles dont il m'a paru être sensible; cependant, après avoir bien réfléchi, il me prie de vous dire, Monsieur, que sa santé, ne lui permettant pas de faire un long séjour à Rome, il s'étoit déterminé à en partir dans deux mois environ et que, si vous vouliez bien lui continuer vos mêmes bontés dès qu'il sera arrivé, il travailleroit à les mériter en faisant les deux morceaux que vous lui demandés. C'est un garçon qui travaille difficilement et avec peine, et avec beaucoup de talens qu'il a, il est facile à se former mille impressions qui l'empêchent d'être tranquille. »

Et Marigny de répondre le 13 janvier 1757 : « Puisque M. Greuse se propose de partir de Rome incessamment pour retourner à Paris, j'attendrai son retour pour avoir de lui les deux morceaux que je lui ai demandés; il est bien sûr du plaisir que j'aurai à l'encourager et à le favoriser en tout ce qui dépend de moy. »

(1) L'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (A. N. O¹ 1965) mentionne à l'actif de ce peintre le tableau suivant :

« Un tableau représentant *la sortie des troupes de la ville de Milan après le dernier siège;* hauteur : 8 pouces; largeur : 11 pouces. »

En 1737, ce tableau se trouvait à Versailles dans le petit appartement du Roi.

(2) A. N. O¹ 1582 : *Inventaire des tableaux du château de la Meutte en 1746.*

La vûë du chateau de Meudon et du village du côté du parterre.

La vûë des Invalides, avec une partie du faux-bourg Saint Germain.

La vûë du chateau de la Meutte, avec l'arrivée du Roy.

Ces quatre tableaux, estimés 1,200 livres chaque, furent payés à l'artiste sur l'exercice 1737, le 22 juillet 1738 :

Au sieur *Grevembrock*, peintre, 4,800 livres pour son payement de quatre tableaux dessus de porte, représentant *diverses vûës des environs de Paris*, qu'il a faits pour la chambre du Roy au chateau de la Meutte pendant la présente année.

Les vues des *Invalides* et du *vieux Pont de Sèvres* figurent actuellement au musée Carnavalet; ils sont peints sur cuivre, signés et datés de 1738.

Vues de Paris.

En 1738, les Bâtiments commandaient à Grevembroeck quatre tableaux, représentant diverses vues de Paris. L'artiste y travailla sans relâche; ces tableaux furent exposés au Salon de 1741, et la mention suivante en est faite au livret :

Quatre vues de Paris peintes pour le Roy.

La première est prise au-dessous *du Pont-Royal*, où l'on apperçoit, derrière le quay des Théatins, le haut du Portail de Saint-Sulpice, tel qu'il doit être exécuté.

La seconde, *des Champs Élisées*.

La troisième, *de Belleville*.

Et la quatrième, *du côté de la Tournelle* (1).

---

(1) Quelques mois après l'exposition, l'artiste adressait au directeur général Orry, par l'intermédiaire de Gabriel, le placet suivant (A. N. O¹ 1923) :

« Monseigneur, le sieur *Grevenbrock*, peintre ordinaire du Roy, représente très humblement à Votre Grandeur que les quatre tableaux de vues de Paris qu'il vien de finir l'ont occupé trois ans et demi sans rien faire autre chose, que n'ayant receu que dix mil livres, pendant ce tems il a été obligé d'avoir recour à de l'emprunt pour pouvoir vivre, cette somme n'ayant peus y suffire. Il supile Monseigneur de vouloir bien avoir égard à la triste scituation où il se trouve, en luy acordans un acompte de mil

Le parfait payement de ces tableaux est en date du 25 juillet 1742 (Exercice 1742) :

Au sieur *de Grevembrock*, peintre, 1,600 livres pour faire, avec 10,400 livres à luy ordonnez à compte, sçavoir 400 des fonds de l'Exercice 1738 le 6 octobre audit an, et 10.000 de ceux de l'Exercice 1739 les 3 juin même année, 6 janvier et 12 octobre 1740 et 12 avril 1741, le parfait payement de 12,000 livres à quoy montent quatre tableaux représentant *différentes vües de Paris*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1739, 1740 et 1741.

Ces quatre tableaux furent envoyés en 1799 par l'État au musée de Lyon (1) : tous les quatre sont mentionnés dans l'édition de 1808 du catalogue de ce musée ; l'édition de 1847 n'en signale plus que deux ; celle de 1861 un seul ; les quatre reparaissent à nouveau dans l'édition de 1877 pour disparaître totalement dans celle de 1887. H. 0 m. 94. — L. 1 m. 60. — Signés : *de Groevenbroeck. F. A. D. 1741.*

Claude-Guy HALLÉ

Aux Gobelins.

Lorsque les Bâtiments, en 1710, commandèrent une série complémentaire de l'*Histoire de Louis XIV* (2), Hallé eut à faire l'*Audience du doge de Gênes*; le paiement fut parfait en date du 16 février 1716 (Exercice 1715) :

écu, en attendant le règlement desdits tableaux pour qu'il puisse satisfaire ceux à qui il a eu recour pendant le tems d'un si long ouvrage. »

A ce placet était jointe l'attestation suivante de Gabriel, en date du 1er décembre 1741 : « Les tableaux de M. de Grevembrock n'ont pas été réglés, il n'y a pas eu encore de mémoire, on ne luy a donné que des acomptes pendant son travail. Si Monseigneur veut s'en rapporter à mon jugement, je les estimerois ensemble à 14,000 livres. Ç'a été un grand travail pour luy, qui luy a couté bien des transports sur les lieux pour faire des études de toutes les parties qu'il y a si précisément exprimées. Je puis dire que pendant trois années qu'il a employées à les faire, je ne l'ay pas vu travailler à autre chose. »

(1) Sur l'état d'envoi, on lit : « de Guernebrock. Quatre vues de Paris prises de différents points : H. 3 pieds. L. 5 pieds. Ancienne collection ».

(2) Cf. page 97 *supra*.

Au sieur *Hallé*, peintre, 3,800 livres pour, avec 200 à lui ordonnées le 10 mai 1710, faire le parfait payement de 4,000 livres pour un tableau représentant la *Soumission faite par le doge de Gesnes au roi Louis XIV*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant 1715.

Actuellement au musée de Versailles (n° 2107) : H. 3 m. 43. — L. 6 m. 03 (1).

Noël HALLÉ

A Trianon.

1° *Pavillon Français.*

En 1750, des agrandissements assez considérables furent faits à Trianon, où l'on construisit le pavillon français (2). Hallé reçut à ce propos la commande de deux tableaux, destinés à être placés en dessus de portes; il les exécuta en 1754 et voici son mémoire (3) :

Mémoire de deux tableaux pour les nouveaux appartements du Roy à Trianon, faits sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Hallé* pendant l'année 1754.

Deux tableaux, dessus de porte, dont l'un représente *Apollon et la Sybille de Cumes*, et l'autre *Jupiter et Calisto*.

Estimés chacun 600 livres.................. 1,200 livres.

---

(1) Dans *l'État des ouvrages de peinture faits pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O¹ 1934 B), on relève la mention suivante, à la date de 1716 : « Un tableau de 8 pieds de long sur 2 pieds 3 pouces de haut, représentant *Notre-Seigneur que l'on met au tombeau*. 300 livres. » Actuellement à Saint-Germain-en-Laye, où il fut envoyé par l'État en 1872.

(2) De Nolhac, *Le Château de Versailles sous Louis XV*, p. 209.

(3) A. N. O¹ 1933.

Ces deux tableaux furent exposés au Salon de 1755; le paiement est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Hallé*, peintre, 200 livres pour faire, avec 1,000 livres a luy ordonnés acompte sur l'exercice 1758, le 11 septembre 1759, en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles, le parfait payement de 1200 livres, à quoi ont été estimés et arrestés deux tableaux dessus de portes, représentant l'un *Apollon et la Sibille de Cumes*, et l'autre *Jupiter et Calisto*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1754.

2° *Petit Trianon*.

En 1766, lors de la proposition de distribution d'ouvrages pour le Petit Trianon (1), Pierre avait reçu la commande pour la salle à manger d'un tableau de 9 pieds 3 pouces 6 lignes de haut et de 7 pieds 3 pouces 6 lignes de large sur le sujet de *Bacchus au milieu de sa cour*, allégorie de la Vendange. Mais Pierre, qui d'autre part avait à décorer la galerie de Choisy, n'eut pas le temps d'exécuter ce tableau, et proposa Hallé pour le suppléer (2). Il ne semble point qu'Hallé ait mis grande diligence à exécuter ce tableau, puisque le 1er décembre 1773, Pierre proposait de reprendre son travail; cette menace dut avoir pour résultat de presser Hallé, et de mettre un terme à son inaction.

---

(1) Cf. p. 162 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1910. Le 1er décembre 1773, il écrivait à M. de Montucla :

« La salle à manger du Nouveau Trianon doit être décorée de quatre tableaux, représentant la Pêche, la Chasse, la Moisson et la Vendange ; il y en a trois de placés, et le quatrième n'a pas fait fortune : il a été supprimé. On m'avoit d'abord ordonné la Vendange, mon tableau étoit presque fait, lorsque pour accélerer je fus chargé d'annoncer l'exactitude des payemens. Je scavois que M. Hallé, professeur, étoit sans occupation et le tems accordé pour l'exécution d'un morceau pareil me paroissoit plus que suffisant. Je ne balancay point à me sacrifier, à prier M. le marquis de Marigny de donner à M. Hallé le tableau auquel je travaillois, et en même temps de solliciter l'agrément du Roi pour que je peignisse la galerie de Choisy qui languissait faute de soins. Le tems du voyage du Nouveau Trianon approche, ce tableau n'est pas remplacé et le choix d'un artiste devient embarrassant. Si on se détermine en faveur de l'un des trois dont les ouvrages sont reçus, on mortifie les exclus.... »

Pour tout arranger, il proposait d'achever son tableau, dont l'exécution avait été suspendue. Cette proposition fut agrée, mais néanmoins les choses en restèrent là, Hallé ayant terminé son tableau.

Ce tableau fut estimé 4,000 livres ; le parfait paiement est en date du 28 décembre 1776 (1).

Actuellement au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872.

A Choisy.

En 1764, d'importants travaux de décoration furent décidés pour le château de Choisy, et Cochin fut chargé par le marquis de Marigny de prendre des dispositions en conséquence. Le 14 octobre 1764 (2), il proposait donc pour la galerie de ce château une décoration dont l'histoire romaine devait faire les frais :

« J'ay l'honneur de vous proposer d'employer ces quatre espaces précieux à représenter quelques-unes de ces actions qui ont fait la gloire des empereurs Auguste, Trajan, Titus, Marc-Aurèle ; que le Roy en voyant célébrer leurs vertus reconnaisse quelques-unes de celles qui le rendent si cher à son peuple. Rien ne peut être plus relatif au cœur pacifique de notre monarque que le sujet d'Auguste fermant les portes du temple de Janus, sujet très favorable à la peinture. Nous trouvons encore dans l'histoire de Titus un sujet qui peut retracer avec plaisir au Roy ce sentiment digne de son humanité après la bataille de Fontenoy : Titus, après avoir réduit en cendres Jérusalem, revenant de l'Égypte et revoyant les ruines de cette grande ville, ne put se refuser à l'attendrissement qu'il éprouva à cette

---

(1) Voir p. 233 *infra*.

(2) A. N. O¹ 1909. — Sa lettre débute ainsi :

« Conformément à vos ordres, j'ay été voir la galerie du château de Choisy. Le nombre de quatre tableaux qui y sont nécessaires m'entrainerait bien à vous proposer ou les quatre Saisons, ou les quatre Élémens ; mais je considère que ce sont des sujets rebattus et qui ne fournissent que des choses très ordinaires aux génies les plus abondans. D'ailleurs, les ornemens qui décorent la galerie tiennent au militaire et il semble qu'il est nécessaire que les sujets représentent quelques actions de grands hommes ou au moins de héros. Ma seconde idée auroit été d'y placer quatre beaux sujets de l'Iliade, qui fourniroient beaucoup au peintre, mais ces sujets ont aussi été traittés tant de fois qu'ils n'ont presque plus rien d'intéressant. Je crois que l'idée que je vais avoir l'honneur de vous proposer vous paroistra beaucoup plus convenable. On a tant célébré les actions guerrières qui ne vont qu'à la destruction du genre humain ; n'est-il pas raisonnable de représenter quelque fois les actions généreuses et pleines d'humanité qui chés les bons Rois font le bonheur de leurs peuples, et quand peut-on mieux développer ce sentiment que sous le meilleur des Rois ? Retraçons-lui sous l'emblême des plus excellents Princes qui ayent jamais gouverné le portraict des sentiments que toute l'Europe reconnoist en lui. »

vue et se répandit en imprécations touchantes contre les malheureuses factions qui l'avoient forcé à la réduire en un si triste état. Une autre circonstance de la vie de Trajan nous peut fournir un sujet rempli de justice et d'humanité : Trajan, pressé de partir pour une expédition militaire, s'arresta néanmoins et descendit de cheval pour rendre justice à une femme qui la lui demandait ; ce sujet parut dans le temps mériter qu'il en fut érigé une statue ; à plus forte raison est-il digne de la peinture, à laquelle d'ailleurs il est favorable. Enfin, Marc-Aurèle prit un soin extrême pour soulager son peuple dans un temps de famine et de peste, scène touchante qui fournit beaucoup à l'artiste ingénieux et expressif, et qui a de plus l'avantage de peindre l'âme des rois vraiement dignes d'être adorés de leurs sujets. Il ne sera besoin que d'indiquer le sujet, l'application se fera naturellement par tous les cœurs sensibles à un Roy chéri et si digne de l'être. C'est, Monsieur, ce que j'ay l'honneur de vous proposer pour la galerie de Choisy ; elle donne en outre lieu à deux dessus de portes, mais les sujets en seront faciles en personnifiant les vertus qui seront célébrées dans les tableaux. »

Le surlendemain, Cochin proposait les artistes qui pourraient être employés à cet effet :

« Décorer de tableaux une galerie royale sera certainement un objet d'émulation très piquant pour les artistes sur qui vous jetterés les yeux. Ce choix paraît donc mériter attention, et surtout à cause de la proportion des figures, qui dans une galerie aussi basse ne peuvent pas être de grandeur naturelle sans y paraître colossales. C'est d'après ces réflexions que j'ay l'honneur de vous proposer de préférence : 1° M. *Carle Vanloo*, dont les talens sont connus dans tous les cas que l'on peut supposer ; 2° M. *Boucher*, qui désire depuis si longtemps d'avoir enfin l'occasion de traitter un morceau d'histoire et pour qui la proportion, à laquelle cette galerie assujettit, est si ordinaire ; 3° M. *Vien*, dont vous connaissés la sagesse dans la composition et le beau fini dans l'exécution ; 4° enfin M. *Deshays*, dont vous voyés les succès éclattans depuis plusieurs années. J'ose assurer que ces tableaux, entre les mains de ces artistes, feront une galerie variée et qui paroistra digne d'estime (1). »

---

(1) Il ajoutait : « Je dois maintenant expliquer pourquoy je n'ay point l'honneur de vous proposer M. Pierre. Je ne me fonde point sur ce qu'il est surchargé d'ouvrage, prétexte dont je pourrais me servir si je ne vous devois pas la vérité : je vous suplie donc de me permettre de vous l'exposer ainsi qu'il me paroist. Les grands talens de M. Pierre me sont connus et personne n'est plus ardent à leur rendre toute la justice qui leur est due, mais je crois que ce n'est pas icy le lieu de leur application. Je ne pense pas que l'on puisse attendre de cet artiste assés de correction dans le dessin, assés de précieux dans l'exécution pour des tableaux qui sont autant

Cette proposition séduisit Marigny, qui demanda seulement qu'on cherchât un autre sujet dans la vie de Titus; Cochin proposa alors l'un des deux suivants (1) :

---

sous les yeux. En rendant justice à tous les hommes d'un vray mérite, on peut cependant prévoir, d'après ce qu'ils ont faits, ce qu'il leur convient d'entreprendre pour s'assurer d'un plein succès. »

(1) La lettre se poursuit ainsi :

« Quant aux quatre dessus de portes qui doivent décorer la pièce du salon dit des jeux, et que vous souhaittés qui soyent des sujets d'histoire, il ne seroit pas possible de les ramener exactement au même but, les actions célèbres par la bonté ne sont pas nombreuses, ou du moins je m'en rappelle peu : j'ay donc l'honneur de vous proposer des sujets qui ne s'en éloignent pas et qui ont de la dignité. Ils sont connus, mais néanmoins très beaux à traitter. D'ailleurs, je crois nécessaire qu'ils soient faciles à reconnoistre par ce qu'on n'a pas la facilité d'inscrire rien au bas qui puisse les indiquer; avantage qui se trouve aux quatre grands tableaux de la galerie où il y a des cartels ou espaces ménagés pour recevoir une courte inscription qui auroit designé le lieu des conquêtés que l'on devoit représenter. J'ai donc l'honneur de vous proposer.... (Suivent l'énumération et l'explication des sujets, savoir : Coriolan et sa mère, le maître d'école de Falérie, Camille venant au secours de Rome, Albinus et les Vestales.)

« A propos de ces quatre dessus de porte, je remarque que vous paroissés incliner à ce que les deux dessus de porte de la gallerie soyent traittés en fleurs; mais je vous suplie de me permettre de vous représenter que toute la galerie se trouvant décorée de sujets d'histoire, il semble qu'il y auroit plus d'analogie à y continuer des choses plus relatives à ce genre, en observant que les figures y conservassent à peu près la même proportion que dans les grands tableaux. D'ailleurs, j'auray l'honneur de vous observer qu'il y a déjà eu quelques tableaux de fleurs placés à Choisy et que, ce genre de décoration n'ayant pas paru agréable au Roy, on les a changés. Si donc vous n'êtes pas entièrement déterminé, je crois qu'il y pourroit convenir, dans l'un la Clémence et la Justice, dans l'autre la Bonté et la Générosité. D'après cette supposition j'ay l'honneur de vous proposer tant pour les quatre dessus de porte du sallon que pour les deux de la gallerie *M. Hallé* et *M. De La Grenée*. Ces deux artistes sont très capables, et j'opine d'autant plus à ce que ce soit eux, que cela leur fera connoitre qu'en faisant la distribution des grands morceaux, vous n'avés point oublié leurs talens et que vous leur avés réservé une occasion de les mettre au jour. Je pense donc qu'on pourroit distribuer ces six dessus de porte de manière à exciter leur émulation en les mettant vis à vis l'un de l'autre; c'est-à-dire en donnant à chacun d'eux un dessus de porte de la galerie, et deux du salon dit des Jeux.

« Dans un autre salon qui précède celui des Jeux, il y a trois dessus de porte; on pourroit y mettre les principaux arts, tels que l'Architecture, la

« J'ay cherché dans Suétone et l'historien Flavius Joseph d'autres sujets du règne de Titus, mais en laissant à part ses actions guerrières qui sont étrangeres au but actuel, ce que l'histoire nous a conservé des faits qui lui ont mérité d'être nommé les Délices du Monde, se borne à des ordonnances remplies d'humanité, ou à des dits sententieux qui faisoient connoître la beaute de son âme, mais qui ne sont point susceptibles d'être rendus en tableaux : d'ailleurs, ce prince n'a régné que trois ans. Voici cependant un sujet qui présente un beau spectacle et qui caractérise son humanité : après la prise de Jérusalem, les prisonniers lui étant amenés avec leurs familles pour être vendus comme esclaves, il permit à plus de 40,000 de se retirer où ils voudroient. On pourroit encore tirer quelques sujets des efforts qu'il fit pour faire éteindre le feu mis par ses soldats au temple de Jérusalem. C'est tout ce que j'ay pu trouver : les historiens malheureusement sont moins attentifs à élever les actions qui font honneur à l'humanité que celles qui la font gémir. »

Le premier de ces sujets fut agréé; mais par la suite il advint que Boucher, trop surchargé de besogne, ne put répondre aux intentions de Cochin, et qu'un accident mortel empêcha Deshays de donner là toute la mesure de son talent. Il fallut remplacer ces deux artistes; Cochin alors proposa *Hallé* et *Lagrenée l'aîné*, qui furent acceptés. La décoration des autres pièces fut répartie entre *Joseph Vernet* et son neveu, *Bachelier* et *Chardin* (1).

Peinture, et la Musique. Ce seroit le moins dispendieux. Mais si vous désiriés que ce fussent des sujets tirés de l'histoire, ce qui seroit bien plus agréable aux artistes, on pourroit y placer : « 1° Licurgue blessé dans une sédition excitée à l'occasion de ses loix; « 2° Solon présentant aux Athéniens les tables de ses loix et faisant jurer de les exécuter; « 3° Numa Pompilius qui attache au temple de Mars les boucliers sacrés. « On pourroit aussi dans cette pièce, les artistes les plus connus étant suffisamment occupés, essayer les talens de quelques artistes moins célèbres; ainsi on en pourroit confier deux à *M. Belle* et un à *M. Bachelier* qui marche avec succès dans la carrière de l'histoire. Je n'en propose qu'un pour M. *Bachelier* par ce qu'il trouvera encore de l'occupation dans une pièce suivante.

« Autre proposition à l'égard de ces mêmes trois dessus de portes. Il seroit encore peut-être plus agréable au public et aux connoisseurs de demander à M. *Vernet* trois tableaux, non de ceux précieusement finis qu'il fait ordinairement et dont presque tout le mérite seroit perdu à cette hauteur, mais des compositions de peu d'ouvrage, et avec des figures de la proportion de 15 à 18 pouces, d'un pinceau heurté de goust, comme ceux qu'il a fait à Rome chès don Jacques Borghèse.

« Enfin il reste encore deux dessus de porte dans une pièce qui précède tout, c'est là que je pense qu'on pourroit mettre des vases et des fleurs, et alors il est naturel de penser à M. *Bachelier*, le plus distingué dans ce talent. »

(1) Cf. page 81 *supra*.

Hallé eut donc à exécuter un des tableaux de la grande galerie de Choisy (1): voici son mémoire (2):

Mémoire d'un tableau, fait pour le Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Hallé* pendant l'année 1765.

Ce tableau, de 9 pieds 8 pouces de haut sur 8 pieds 4 pouces de large, est destiné pour la gallerie de Choisy.

Le sujet représente l'*Empereur Trajan, partant pour une expédition militaire, qui a l'humilité de descendre de cheval pour écouter les plaintes d'une pauvre femme et lui rend justice.*

Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau parut au salon de 1765 (3). Le parfait payement est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1767).

---

(1) Le 12 novembre 1765, Cochin fixait ainsi les prix d'estimation : « Je me proposais d'attendre au moment d'un travail pour vous présenter les estimations des tableaux qui viennent d'être achevés pour le château de Choisy, mais il paroist nécessaire pour l'ordre des bureaux qu'elles soyent arrêtées plus promptement. Par mes lettres des 24 et 25 octobre 1764, j'eus l'honneur de vous proposer 4,000 livres pour chacun des grands tableaux, ce que vous approuvâtes. Le prix des dessus de portes est resté plus indécis; comme il avoit d'abord été question d'y mettre des sujets d'histoire, qui auroient produit des figures de petite proportion, je vous avois proposé d'accorder 1,500 livres pour chacun; mais, le projet n'ayant pas eu lieu, j'eus l'honneur de vous proposer le prix ordinaire, c'est à dire 1,000 livres pour chacun, si les figures étoien t de grandeur approchante du naturel, c'est le cas des deux dessus de porte de M. de La Grenée. J'ajoutois que ce même prix conviendroit, ou même celui de 1,200 livres, s'il étoit question de tableaux de M. Vernet. Je comptois que M. Vernet n'entreroit pas dans un aussi grand fini et qu'en y faisant entrer moins d'objets ils pourroient être assés payés à 1,000 livres ; mais l'habitude, où il est maintenant de terminer tous ses tableaux avec le plus grand soin, l'a entraîné dans beaucoup de travail, c'est pourquoi je crois qu'il seroit lézé si vous ne lui accordiez pas 1,200 livres. Les tableaux de M. Chardin sont de la plus grande beauté et font parfaittement leur effet en place à Choisy, où je les ay vus et j'estime que c'est les avoir à bon marché que de ne les payer que 800 livres chacun. Quant aux deux dessus de porte de fleurs par M. Bachelier, il paroist qu'ils seront assez payés 600 livres chacun. »

(2) A. N. O¹ 1933.

(3) Le livret déclare que « la tête de Trajan est imitée de l'antique ».

Au sieur *Hallé*, peintre, 6,600 livres en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles pour faire, avec 2,400 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1765 les 13 mars et 18 septembre 1766, le parfait payement de 9,000 livres à quoi montent deux tableaux, l'un représentant *l'Empereur Trajan partant pour une expédition militaire* et qui par humanité descend de cheval pour écouter les plaintes d'une pauvre femme et lui rend justice, et l'autre *la Course d'Hypomène et d'Atalante*, qu'il a faits, le premier pour être placé dans la gàllerie du château de Choisy, et le second pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins (1) en 1765 et 1767.

Actuellement au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 2 m. 66. — L. 3 m.

Aux Gobelins.

1° *Les Génies des Sciences.*

En 1761, en même temps que Boucher exécutait pour les Gobelins une grande pièce représentant *les Génies des Arts* (2), Hallé recevait la commande d'un morceau complémentaire, de mêmes dimensions et d'estimation analogue *les Génies des sciences*. Voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau, destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, par le sieur *Hallé*, pendant l'année 1761.

Ce tableau a 10 pieds en quarré.

Il représente *les Génies des sciences*, scavoir de l'Histoire, de la Poésie, de l'Astronomie et de la Physique.

Ledit tableau estimé.............................. 2,500

Ce tableau parut au salon de 1761 ; le paiement est en date du 26 février 1766 (Exercice 1762) :

„ Au sieur *Hallé*, peintre, 2,500 livres pour son payement d'un tableau, représentant *les Génies des sciences*, savoir de l'Histoire,

(1) Cf. page 231 *infra*.
(2) Cf. page 55 *supra*.
(3) A. N. O[1] 1933.

de la Poésie, de l'Astronomie, et de la Phisique, qu'il a fait pendant l'année 1761 pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins.

En 1794, le sujet de ce tableau fut rejeté par le jury de classement des modèles des Gobelins; l'inventaire le signale ainsi : « Génies des sciences entourant le médaillon de Louis XV. »

2° *Sujets de la fable.*

En 1762, grâce à l'intervention de Cochin (1), Hallé recevait la commande d'un tableau pour les Gobelins; voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau, destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, fait sous les ordres du marquis de Marigny par le sieur *Hallé* pendant l'année 1767.

---

(1) Voici la lettre que Cochin écrivait au marquis de Marigny, à la date du 20 septembre (A. N. O' 1908) :

« Vous connaissez les talens distingués de M. Hallé, aussi je me dispense de vous en faire l'éloge. Il se trouve sans ouvrage et m'a confié l'ennuy que lui donne la position de travailler sans but et de faire des tableaux sans destination. Je crois qui seroit important de ne point laisser oisif ou occupé à des objets sans intérêt un pinceau dont on peut tirer des ouvrages très agréables, et, pour cet effet, de lui ordonner quelques tableaux pour des tapisseries; sa couleur est claire, belle, agréable, et vrayment propre à réussir. Je suis assuré qu'il ne tourmentera point pour le payement; il jouit de quelque bien de patrimoine, qui, au moyen d'une économie sage, le met en état d'attendre tout le temps qui sera nécessaire. C'est même sur cette condition expliquée avec lui que j'ay l'honneur de vous écrire. Son but est de s'occuper à quelque chose d'utile et qui puisse être propre à soutenir sa réputation au Salon. Si donc il vous plaisait le lui ordonner, il pourrait traitter quelques sujets dans le genre de la tenture des Dieux dont notre salon à Paris est décoré et qui paroit très propre à être goûté du public. Il auroit l'honneur de vous présenter des esquisses, et, sur votre approbation, il passeroit à l'exécution, et ces tableaux se trouveroient faits pour le temps où la paix pourra ranimer la manufacture des Gobelins... Cette manufacture est maintenant dans un ordre et dans un état à pouvoir exécuter avec la plus grande perfection et d'une manière qui soit utile à la soutenir florissante, mais la base de ses succès sera toujours d'avoir un fonds de tableaux plus agréable que ceux qu'elle exécutoit par le passé et dont elle puisse offrir le choix aux amateurs assez riches pour se décorer de ses productions. »

(2) A. N. O' 1933.

Ce tableau, de 22 pieds de long sur 10 pieds de hauteur, est destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Le sujet représente *la Course d'Hyppomène et d'Attalante*.

Estimé.................................... 5,000 livres.

Il fut exposé au salon de 1765, et payé sur l'exercice 1767 (1).

— En 1769 et en 1771, Hallé exécutait encore deux autres tableaux pour la manufacture des Gobelins. Le premier, sur le sujet d'*Achille à la cour de Déidamie*, fut exposé au salon de 1769, et le livret le mentionne ainsi :

Achille reconnu à la cour de Déidamie par le choix qu'il fait des armes, qu'Ulisse avoit mêlées avec les bijoux de femmes à dessein de le découvrir.

Ce tableau, de 15 pieds de long sur 10 de haut, est destiné à être exécuté à la manufacture royale des Gobelins.

Il fut évalué 4,500 livres (2), ainsi que le second, *Silène et Eglé*, que l'artiste exposait au salon de 1771, et que le livret annonçait ainsi :

Silène dans sa grotte, barbouillé de mûres par Eglé.

Ce tableau, de 12 pieds de long sur 10 pieds de haut, est destiné à être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Le parfait payement de ces deux tableaux, ainsi que d'un troisième, destiné au petit Trianon, et dont il a été précédemment parlé (3), est en date du 28 décembre 1776 (Exercice 1772) :

Au sieur *Hallé*, peintre, 7,000 livres pour faire, avec 6,000 livres à lui ordonnés acompte sur 1771 le 3 mars 1775, le parfait payement de 13,000 livres à quoi montent trois tableaux qu'il a faits pendant les années 1769, 1771 et 1772, savoir deux pour être exécutés en tapisserie à la manufacture des Gobelins, et le troisième destiné pour être placé dans la salle à manger du petit Trianon.

---

(1) Cf. page 229 *supra*.
(2) A. N. O¹ 2721. — *État des ouvrages commandés.*
(3) Cf. page 223 *supra*.

Actuellement, *Achille à la cour de Déidamie* au musée de Limoges, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. — L. 4 m. 50 ;

Silène et Églé au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 23. — L. 3 m. 88. — Signé *Hallé*. *1771* (1).

Au Salon de 1777.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Hallé* pendant les années 1776 et 1777.

Ce tableau porte 10 pieds quarrés (2).

Il représente un trait de désintéressement chez les Grecs : *Cimon, fils de Miltiades, fait renverser les murs de ses possessions* et invite le peuple à partager ses récoltes.

Estimé.. 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1777.

Le parfait payement est en date du 30 septembre 1778 (3) :

Au sieur *Hallé*, peintre, 1,500 livres pour faire, avec 4,500 à lui ordonnées acompte sur l'exercice 1777, le parfait paiement de 6,000 livres, à quoi monte le prix du tableau de *Cimon*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1776 et 1777.

Ce tableau, par la suite, passa aux Gobelins, où, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « sous le rapport de l'art », tout en en louant le sujet « vraiment républicain ».

---

(1) Une copie s'en trouve également au musée de Fontainebleau : H. 3 m. 30. — L. 3 m. 35.

(2) A. N. O¹ 1933.

(3) *Archives du Louvre*, Registre d'ampliations (1762-1785).

Louis HELLART

A Versailles.

En novembre 1749, Marie Leczinska modifia la disposition de ses cabinets de Versailles (1), et notamment des petites pièces adossées au grand cabinet, et dont l'une servait d'oratoire (2).

En 1750, le peintre Hellart exécutait, vraisemblablement pour cette dernière pièce, le tableau mentionné dans ce mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau fait par *Hellart*, peintre du cabinet du Roi, à Versailles en 1750.

Un tableau original par Hellart pour le cabinet de la Reine, portant de hauteur 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds de large, représentant *Sainte Rose du Pérou ;* cette sainte est vêtue de blanc, tenant une bêche, s'occupant à l'agriculture; sur le devant, un puis avec un corps de bâtiment : les plantes du pays font le devant du tableau, le fond représente un beau ciel avec paysage.. 100 livres.

— On relève, encore, à l'actif de ce peintre, le paiement suivant, en date du 5 avril 1857 (Exercice 1756) :

Aux héritiers du sieur *Hellart*, peintre, 2,600 livres pour son payement de deux *portraits du Roy* et d'un tableau de *Saint Louis*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière (4).

---

(1) Luynes, *Mémoires*, X, 40.

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 127.

(3) A. N. O[1] 1934 B.

(4) Hellart faisait partie de l'atelier des copistes de Versailles, et, à ce titre, il exécuta de nombreuses copies qui n'ont pas à être mentionnées ici. Notons toutefois qu'en 1754, il exécutait une copie du portrait de l'Infant dom Philippe « vêtu d'un habit de velours cramoisi, une main dans son habit et l'autre tenant la reversure de sa veste ». (A. N. O[1] 1934 A).

René-Antoine HOUASSE (1)

A Trianon.

On relève, sur l'exercice 1711, en date du 15 avril, le paiement suivant, fait aux héritiers de cet artiste :

Aux héritiers du sieür *Houasse*, peintre ordinaire du Roy, 1,300 livres pour le paiement du tableau, qu'il a fait pour la salle de billard du palais de Trianon.

Il s'agit, très certainement, d'un des tableaux de l'histoire de Minerve, mentionnés dans l'Inventaire Bailly (n°s 7 à 16, p. 404).

Jean-Baptiste HUET

A Versailles.

En 1770, cet artiste recevait la commande de deux dessus de portes pour la salle à manger des petits appartements du Roi à Versailles; les sujets

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy* par Nic. Bailly, p. 404 et suiv. — et p. 171 *supra*.

A la liste des tableaux d'*Houasse* signalée par Bailly, il convient d'en ajouter un, mentionné en 1760 et en 1784 à la Surintendance : « *Deux anges en adoration*; de 3 pieds 8 pouces en carré »; — et les quatre suivants faits vers 1687, et signalés ainsi dans les *Mémoires des tableaux qui sont à la paroisse et aux Récollets et chapelle du Grand Commun de Versailles* (A. N. O¹ 1965) : les trois premiers à la chapelle Sainte-Geneviève de la paroisse Saint-Louis de Versailles, le quatrième dans la chapelle du chœur de l'église des Recollets de cette même ville :

« *Sainte Geneviève à genoux tenant un cierge allumé*; — un petit tableau représentant *sainte Geneviève qui touche une femme aveugle*; — un petit tableau représentant *sainte Geneviève recevant le voile de saint Marcel*; — *J.-C. crucifié, la Vierge et saint Jean debout auprès de la croix.* »

étaient à son choix. Il n'apporta pas grande diligence à ce travail, les notes suivantes, mises en marge d'un *État de la distribution d'ouvrages de peinture pour les petits appartements du Roi à Versailles* (1) en font foi.

Une première, en date de 1771, est ainsi conçue : « Avoit promis les tableaux pour le sallon et il ne les a point envoyés »; une seconde est de la main de Pierre : « La raison est connue »; une troisième : « obligé d'en faire d'autres »; la quatrième qui date assurément de la fin de 1772 (2) : « Un presque fini et l'autre ébauché. »

Ces deux tableaux étaient estimés 1,600 livres (3); ils furent exposés au salon de 1773, avec cette mention au livret :

L'Europe — l'Asie.

Ces deux tableaux, de 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds de haut, sont pour le Roi.

Il ne nous a pas été donné de retrouver d'ordonnance de paiement se référant à ces tableaux.

Pierre Nicolas HUILLIOT

A Versailles.

En 1739 (4), cet artiste fut chargé par les Bâtiments de divers ouvrages

---

(1) A. N. O¹ 1072.

(2) En effet, le 25 novembre 1772, Huet écrivait à Pierre cette lettre, dont nous aurions scrupule de modifier l'orthographe (A. N. O¹ 1514) :

« Les tableau don je suis chargé pour le roy il li enna un dé bauché et un en train de finire j'ai l'honneur daitre, Monsieur, votre trés humble et trés obeissant serviteur, Huët, paintre de Roy. »

(3) A. N. O¹ 1933 : *État des commandes en 1774*. Il y est dit que ces tableaux de Huet étaient « pour faire pendant à ceux de *Fragonard* » dans la salle à manger des petits appartements de Versailles. On a vu, précédemment (p. 195) que ces tableaux de *Fragonard* ne furent jamais livrés.

(4) En 1737, cet artiste adressait au directeur des Bâtiments Orry le placet suivant (A. N. O¹ 1925) :

« Le sieur Huilliot, peintre ordinaire du Roy et de son académie royalle de peinture et sculpture ainsi que feu son père, a l'honneur de supplier très humblement votre Grandeur de vouloir luy accorder quelques

de décoration par le cabinet de la Reine à Versailles. Il en fut payé le 27 juillet 1740 (Exercice 1739) :

Au sieur *Huilliot*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec les 2,500 livres à luy ordonnez le 10 juin, 27 juillet, 28 octobre 1739, le parfait payement de 3,500 livres à quoi montent les ouvrages de peinture (et tableau) qu'il a fait dans le cabinet de la Reyne au château de Versailles, pendant l'année dernière.

Étienne JEAURAT

A Versailles.

En 1745, cet artiste exécutait pour un appartement de Versailles, qu'il ne nous a pas été donné de pouvoir préciser, quatre tableaux sur le sujet de *Daphnis et Chloé*. Il fut payé le 3 décembre 1746 :

---

ouvrages en chef chez le Roy, tant à Versailles, Fontainebleau, Compiègne, que pour les autres maisons royalles. Ayant travaillé à Fontainebleau pour le sieur Vanlo à la galerie de François Ier dans les croisées en différens attributs et mesme dans les apartements de la Royne pour le sieur Audran. C'est pourquoy il espère que Votre Grandeur luy fera la grâce de le faire employer dans des ouvrages concernant les fruits, fleurs, animaux, attributs de chasse, musique, armes pour la guerre, et pour restaurations, tapisseries et attributs convenables pour les ouvrages qui se font à l'hôtel Royalle des Gobelins, ainsy qu'à la manufacture de la Savonerie, qui se trouvent gastés, de les faire réparer par d'habilles gens qui les entretiendroient dans un bon état. »

La note suivante qui accompagne ce placet indique très nettement le sens de la réponse qui y fut faite :

« Il y a peu d'exemples que l'on ait confié en chef à des peintres de fleurs de grands ouvrages d'une certaine importance. Fontenay le père, qui en ce genre était un homme de premier ordre, n'a dans ces sortes d'entreprises jamais été employé que sous les sieurs Desportes, Audran et autres. Les talens que le sieur Huilliot a montrés jusqu'ici pour le genre des fruits et pour ce qu'il apelle des attributs sont certainement très inférieurs à ceux des sieurs Desportes et Oudry ; ainsi, tant que le Roy pourra être servi par eux, il paroit assés difficile qu'on puisse leur préférer le sieur Huilliot. »

Il était également répondu par un refus à la demande concernant les Gobelins.

Au sieur *Jeaurat*, peintre, 1,200 livres pour son payement de quatre tableaux, sujets de l'histoire de *Chloé et Daphnis*, qu'il a faits pour le château de Versailles pendant l'année dernière.

Au concours de 1747.

Jeaurat fut l'un des onze officiers de l'Académie qui participèrent au concours de 1747; il traita le sujet suivant : « Diogène, voyant un jeune homme boire dans le creux de sa main, brise sa tasse comme un meuble inutile ». Ce tableau fut exposé au Salon de 1747, dans la galerie d'Apollon (1); le 29 septembre 1747, il percevait les 1,500 livres, attribuées à chacun des concurrents :

Au sieur *Jeaurat*, 1,500 livres à lui accordées par le Roy pour récompense d'un tableau représentant *Diogène brisant sa tasse*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Actuellement au musée de Fontainebleau : H. 1. m. 63. L. 1 m. 95.

Nicolas-René JOLLAIN

Au Petit Trianon.

En 1768, lors de la distribution d'ouvrages relative au Petit Trianon (2), cet artiste eut à faire deux dessus de portes « pour le grand cabinet sur le fleuriste au Pavillon. » Les sujets en étaient pris des fables de Clitie et

---

(1) De la longue notice, qu'en donne le livret, on ne doit retenir que la description suivante : « On y voit ce philosophe cynique à demi couvert d'une étoffe grossière; son bâton et sa besace sont toute sa richesse; il est assis près d'une fontaine publique, au pied de la déesse Minerve, déesse tutélaire d'Athènes, et il paroit à l'entrée du tonneau qu'il avoit trouvé dans un temple consacré à Cybelle et dont il avoit fait sa demeure. Ce tonneau n'étoit au reste qu'un ample vase de terre. »

(2) Cf. p. 30 et 62 *supra*.

d'Hyacinthe, et les dimensions fixées à 4 pieds 2 pouces 6 lignes sur 2 pieds 7 pouces de haut (1).

Ces deux tableaux figuraient au Salon de 1769; le parfait payement est en date du 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Jollain*, peintre, 700 livres pour faire, avec 700 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1768 le 23 avril 1776, le parfait payement de 1,400 livres à quoy montent deux tableaux qu'il a faits en 1768, le premier représentant *Clitie changée en tournesol*, et le second *Hyacinthe changée en la fleur du même nom*.

Le tableau de la *métamorphose d'Hyacinthe* se trouve actuellement au palais de l'Élysée, où il fut placé le 24 mai 1867 : H. 0 m. 95. L. 1 m. 30.

Au château de Fontainebleau.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Jollain* pendant les années 1780 et 1781 (2).

Ces deux tableaux, de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, font partie des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau.

Le premier représente *Jésus au Temple*.

Le second représente *Jésus au milieu des docteurs*.

Estimés chacun............................ 1,600 livres.

Ces tableaux furent exposés au Salon de 1781 ; le parfait paiement est en date du 3 avril 1784 (3) :

Au sieur *Jollain*, peintre du Roy, 1,200 livres pour faire, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1780, le parfait payement de 3,200 livres à quoi montent deux tableaux, l'un

(1) A. N. O¹ 1072 : *État de la distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon* (cf. page 163 *supra*).

(2) A. N. O¹ 1933. Cf. page 16 *supra*.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

représentant *Jésus présenté au Temple*, l'autre *Jésus au milieu des docteurs*, qu'il a faits pour la chapelle du château de Fontainebleau pendant les années 1780 et 1781.

Le second de ces tableaux se trouve actuellement à Fontainebleau, dans la chapelle Sainte Trinité : H. 2 m. 38. — L. 1 m. 48.

Au château de Marly.

En 1781, Jollain exécutait un tableau, destiné à décorer la chambre à coucher de Marie-Antoinette à Marly; voici son mémoire (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Jollain*, peintre, pendant l'année 1781.

Ce tableau, destiné pour la chambre à coucher de la Reine à Marly, a 4 pieds 3 pouces de large sur 3 pieds 8 pouces de haut environ.

Il représente par des enfans *le Sommeil*.

Estimé.. 500 livres.

Le paiement est en date du 21 janvier 1785 (2) :

Au sieur *Jollain*, peintre du Roy, 500 livres pour son payement d'un tableau, ayant pour sujet *le Sommeil* représenté par des enfans, qu'il a fait en 1781 pour le service de Sa Majesté.

Au Salon de 1783.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Jollain*, pendant les années 1782 et 1783 (3).

---

(1) A. N. O[1] 1933.
(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).
(3) A. N. O[1] 1931.

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente le *Frapement du rocher*.
Estimé.................................... 3,000 livres.

Ce tableau figure au salon de 1783; le parfait payement est en date du 21 janvier 1785 (1):

Au sieur *Jollain*, peintre du Roy, 1,500 livres faisant, avec 1,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1783, le parfait payement de 3,000 livres à quoi monte un tableau représentant le *Frapement du rocher*, qu'il a fait pendant les années 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

Ce tableau passa ensuite aux Gobelins, et, en 1794, le sujet en était rejeté par le jury de classement des modèles.

François JOULLAIN

Au Louvre.

A l'actif de cet artiste, on relève l'ordonnance de paiement suivante, en date du 2 juin 1755 (Exercice 1753):

Au sieur *Joulain*, peintre, 175 livres pour son payement tant de trois tableaux, représentant *Notre-Seigneur en croix*, qu'il a fournis au Louvre pour le service du Roy, et de quatre dessins de l'*église Saint-Pierre de Rome*, qu'il a collés sur chassis et mis en bordures aussi pour le service de Sa Majesté, le tout pendant l'année 1753.

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Jean JOUVENET (1)

A l'église des Invalides.

Le 18 février 1709, la direction des Bâtiments régla définitivement le compte des divers peintres qui avaient travaillé à la décoration de l'église des Invalides (2); Jouvenet fut du nombre :

Au sieur *Jouvenet*, peintre, 9,700 livres, parfait payement des 24,200 livres pour les peintures à fresque à la grande voûte du dôme de l'église royalle des Invalides.

Ces peintures représentaient *les douze Apôtres* (3).

A Versailles.

Le paiement définitif des travaux, faits par cet artiste à la chapelle de Versailles, est en date du 25 septembre 1710 (4) :

Au sieur *Jouvenet*, peintre, 18,000 livres, tant par gratification à cause de la peinture qu'il a faite au dessus de la tribune du Roy à la chapelle Saint Louis du château de Versailles, que pour le soin qu'il a eu de conduire les ouvrages.

Le morceau visé est la *Descente du Saint-Esprit* (5).

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, p. 410.

(2) Cf. page 57 *supra*.

(3) D'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris*, p. 421.

(4) Cf. page 57 *supra*.

(5) La description détaillée en est donnée par Piganiol de la Force (*Descript. de Versailles*, t. I, p. 79).

Jouvenet avait précédemment exécuté pour cette chapelle Saint-Louis le tableau suivant, qui fut restauré en 1789 par Martin : « Chapelle du Roy à Versailles, de *Jouvenet*, *Saint-Louis malade de la peste*, tableau de 8 pieds sur 6, nettoyé et raccordé en plusieurs places, 24 livres » (A. N. O[1] 1931).

Aux Gobelins.

En 1706, Jouvenet avait exécuté, pour l'église des religieux de Saint-Martin-des-Champs, quatre grands tableaux sur des sujets tirés du Nouveau Testament ; ces peintures furent particulièrement appréciées de Louis XIV, qui ordonna à l'artiste de les répéter pour être exécutées en tapisserie aux Gobelins.

La première pièce qu'il livra fut le *Repas chez le Pharisien ;* le paiement est en date du 1er avril 1712 (Exercice 1711) :

Au sieur *Jouvenet*, peintre ordinaire du Roy, 4,500 livres pour le paiement d'un tableau représentant *Notre Seigneur à table chez le Pharisien*, qu'il a fait pour les Gobelins pendant l'année 1711.

Actuellement au Louvre (n° 436) : H. 3 m. 88. — L. 6 m. 82.

Les deux tableaux qui suivirent, *la Pêche miraculeuse* et *la Résurrection de Lazare*, furent payés le 1er mai 1713 (Exercice 1712) :

Au sieur *Jouvenet*, 9,000 livres pour son payement de deux grands tableaux représentant *la Pesche de Saint Pierre* et la *Résurrection de Lazare*, qu'il a faits et livrés pour le service du Roy pour servir aux ouvrages de la manufacture royalle des Gobelins pendant 1712.

Actuellement *la Pêche miraculeuse* au musée d'Amiens, où elle fut envoyée en 1872 : H. 3 m. 92. — L. 6 m. 64 ;
la Résurrection de Lazare au musée de Lille, où elle fut par l'État en 1872 : H. 3 m. 79. — L. 6 m. 70.

Le quatrième morceau, *les Vendeurs chassés du temple*, fut payé le 1er décembre 1714 :

Au sieur *Jouvenet*, 4,500 livres pour son paiement d'un grand tableau représentant *Notre Seigneur qui chasse les marchands hors du temple*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie aux Gobelins pendant l'année dernière et la présenté.

Actuellement au Louvre (n° 435) : H. 3 m. 88. — L. 6 m. 82 (1).

(1) A la liste des tableaux de Jouvenet, signalée dans l'Inventaire Bailly, il faut ajouter les suivants, qui furent faits en 1687 pour la chapelle Saint-

Augustin Oudat JUSTINAT

Portrait de Mehemet Effendi.

En 1721, cet artiste exécutait, concurremment avec Gobert (1), un portrait de l'ambassadeur de la Porte Mehemet Effendi ; le paiement est en date du 12 juin 1725 (Exercice 1721) :

Au sieur *Justina*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant *le portrait de l'Ambassadeur de la Porte*, pendant l'année 1721.

Jean Marc LADEY (2)

Au vieux Louvre.

En 1743, cet artiste exécutait pour les appartements du Vieux Louvre plusieurs tableaux, dont il ne nous a pas été donné de retrouver le détail. Il en fut payé le 24 décembre 1745 :

Au sieur *Ladey*, peintre, 720 livres pour son payement de tableaux, qu'il a faits pour un appartement au Vieux Louvre, à Paris, pendant l'année 1743.

Nicolas de la paroisse Saint-Louis de Versailles et qui sont ainsi mentionnés dans les *Mémoires des tableaux qui sont à la paroisse et aux Récollets et chapelle du Grand Commun de Versailles* (A. N. O' 1965) :

« *Saint Nicolas revestu d'une chasuble, eslevé sur des gradins* et des peuples à ses pieds, et une lueur qui aparoist à luy. — Un petit tableau représentant *saint Nicolas sur la proûe d'un vaisseau battu de la tempeste.* — Un autre petit tableau représentant *l'Enterrement de saint Nicolas.* »

(1) Cf. page 211 *supra*.

(2) Cf. page 93 *supra*.

Charles de LA FOSSE (1)

A l'église des Invalides.

Le règlement du compte de cet artiste, relatif aux travaux par lui exécutés à l'église des Invalides (2), est en date du 18 février 1709 :

Au nommé *Lafosse*, peintre, 22,398 livres 15 sols à quoi montent les ouvrages de peinture à fresque, qu'il a faits au dôme de l'église royalle des Invalides.

Ces peintures représentaient *la Gloire du Paradis* (3).

A Versailles.

Le 25 septembre 1710, La Fosse recevait le paiement des peintures par lui faites à la chapelle de Versailles (4) :

Au sieur *de Lafosse*, peintre, 9,000 livres tant par gratification à cause de la peinture qu'il a faite dans le cul de four de la grande voûte au dessus du maître autel de la chapelle du château de Versailles que pour le soin qu'il a eu de conduire ledit ouvrage.

Cette peinture représentait *la Résurrection* (5).

— Enfin, sur ce même exercice 1710, on relève encore à l'actif de ce peintre le paiement suivant :

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, p. 399.
(2) Cf. p. 57 *supra*.
(3) D'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris*, p. 421.
(4) Cf. p. 57 *supra*.
(5) Une description détaillée en est donnée par Piganiol de la Force (*Desc. de Versailles*, t. II, p. 77).

Au sieur *de La Fosse*, peintre ordinaire du Roy, 3,000 livres pour, avec 2,000 cy dessus reçus, faire le parfait payement de 5,000 livres, à quoi montent les ouvrages de peinture, qu'il a faits pour le service du Roy pendant 1700 et 1701.

Ces paiements se réfèrent très vraisemblablement aux nos 1, 6, 7, 9, 10, ainsi qu'au tableau du *Triomphe de Bacchus*, signalés dans notre *Inventaire général des tableaux du Roy* (pp. 399, 401, 402) (1).

Louis-Jean-François LAGRENÉE, dit l'aîné.

Au château de Choisy.

Lagrenée l'aîné fut l'un des artistes, qui, sur les indications de Cochin, furent employés à la décoration de la galerie de Choisy (2); voici le mémoire des tableaux qu'il fit à ce propos (3) :

Mémoire de deux tableaux dessus de portes, faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *De la Grenée*, pendant l'année 1765.

Ces deux tableaux dessus de portes sont destinés pour la galerie de Choisy.

L'un représente *la Justice et la Clémence ;*

L'autre *la Bonté et la Générosité.*

Estimés.................................... 2,000 livres.

Ces tableaux furent exposés au Salon de 1765 ; le paiement est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1765) :

---

(1) A la liste des tableaux de La Fosse, que donne l'*Inventaire Bailly*, il convient d'ajouter le suivant, qui se trouvait en 1750 au Luxembourg : « *Marie aux pieds du Sauveur après la mort de Lazare*, de 3 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds de large. » Restauré par la veuve Godefroid et Colins en 1751 (A. N. O1 1934 A); par Godefroid vers 1784 : « avoir lavé et verni et repointillé une raie » (A. N. O1 1933). Au Louvre en 1785.

(2) Cf. pages 224 et suivantes *supra*.

(3) A. N. O1 1934B.

Au sieur *La Grenée*, peintre, 2,000 livres en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles pour son payement de deux tableaux dessus de porte, l'un représente *la Justice et la Clémence*, l'autre *la Bonté et la Générosité*, qu'il a faits pour le service du Roy en 1765 pour être placés dans les appartemens de Choisy.

Le tableau de *la Justice et la Clémence* se trouve actuellement au musée d'Autun, où il fut envoyé par l'État en 1895 : H. 1 m. 05. — L. 1 m. 55; forme ovale;

celui de *la Bonté et la Générosité* au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 10. — L. 1 m. 54.

A Bellevue.

En 1766, Louis XV décida d'aménager le château de Bellevue qui devait servir de résidence à Mesdames, et d'importants travaux décoratifs furent alors résolus. Cochin fut spécialement chargé de rédiger le programme d'après lequel les artistes devaient travailler, et voici la proposition qu'il soumettait au marquis de Marigny le 15 juillet 1766 (1) :

---

(1) A. N. O¹. 1909. Cochin écrivait en même temps à Marigny :

« Conformément à vos ordres, j'ai l'honneur de vous proposer un projet de distribution des tableaux que vous avés dessein d'ordonner pour Belle-vûe. Pour entrer dans vos vues, j'ay cherché à y employer les jeunes artistes qui commencent à se distinguer. J'ay cru devoir leur partager l'ouvrage à peu près en portions égales, afin qu'aucun n'aperçoive de préférence mortifiante. Je n'ay cependant employé pour les plus grands morceaux que ceux dont les talens ont acquis quelque estime à l'Académie.

« Dans la chambre à coucher du Roy il y a trois tableaux que j'ay l'honneur de vous proposer de donner à *M. de la Grenée* : c'est un artiste dont les talens sont bien prouvés, et je crois qu'il ne faut point y admettre de tableaux d'une autre main, afin que les oppositions de manière ne s'entre-nuisent point, et aussi afin qu'ayant trois tableaux, tandis que chacun des autres n'en a que deux, et ayant la chambre où le Roy est plus particulièrement, il aperçoive que vous faites une distinction particulière de lui.

« J'ay cherché pour la salle à manger des sujets de la fable qui eussent quelque rapport à sa destination, et qui fussent en même temps favorables pour en faire des tableaux soignés et riches, j'ay l'honneur de vous proposer les quatre tableaux à partager entre M. *Taraval* et M. *Du Rameau*. Taraval peint agréablement et précieusement; Du Rameau est un génie chaud dans l'exécution, tendant au grand art et celui qui paroit le plus

Chambre à coucher du Roy.

Deux dessus de porte :

Vulcain, averti par Apollon, surprend Mars avec Vénus.
Psiché surprend l'Amour endormi.

---

propre à remplacer les talens, que nous avons perdus dans la personne de feu M. Deshays. Ce partage de la même pièce excitera leur émulation, et il y a lieu de croire qu'ils feront tous leurs efforts pour ne se point céder l'un à l'autre. C'est encore une des raisons pour laquelle je partage les sujets de manière que chacun a un sujet d'action et un sujet gracieux.

« Dans le salon des jeux, il y a deux dessus de porte que j'ay l'honneur de vous proposer de donner à M. *Fragonard;* les sujets proposés du Jour et de la Nuit avec leurs emblèmes poétiques, fournissent à son génie pittoresque. Quant aux quatre petits tableaux entre les croisées de ce même salon, j'ay l'honneur de vous proposer de les donner à un autre peintre; d'une part, afin qu'il ne paroisse point une prédilection mortifiante pour les autres s'il avoit six tableaux à faire tandis que les autres n'en ont chacun que deux; en second lieu, afin d'exercer les talens et d'exciter l'émulation de quelque autre; comme ils sont forts petits, n'ayant que deux pieds, j'estime qu'il est bon de les donner tous quatre au même, et j'ay l'honneur de vous proposer un des quatre artistes débutans mentionnés sur la feuille de proposition cy jointe. Cependant, entre ces quatre, j'inclinerais particulièrement pour le fils de M. *Restout* ou pour *Jollain :* Restout est un coloriste harmonieux, fera de l'effet et sera, je pense, plus analogue avec la manière de Fragonard; Jollain, ayant les parties de l'art à un moindre degré, pourra néanmoins donner des caractères de têtes plus agréables à ses femmes.

« Je pense aussi que tous les tableaux, dessus de porte et autres, cy devant mentionnés, doivent être traités dans la proportion de figures de deux pieds et demi au plus, afin que l'on ne puisse pas dire que ce sont des tableaux d'église, qu'ils en deviennent plus précieux et ce que l'on appelle des tableaux de chevalet. Il s'ensuivra qu'ils seront beaucoup plus chargés d'ouvrage, mais aussi d'une exécution plus délicate.

« La salle de musique me paroistroit demander quelque chose de relatif à sa destination. C'est pourquoi je penserois qu'elle seroit convenablement décorée avec deux dessus de porte de M. *Chardin.* Cet artiste atteint à un degré de perfection unique dans son genre. Jusqu'icy je n'ay point trouvé à placer les talens de M. *Robert :* comme particulièrement attaché à l'architecture il ne traite point la figure au dessus de 4 à 5 pouces. Cette proportion me paroit ne pouvoir être placée à côté de figures de deux pieds et demi : c'est pourquoy il me semble ou qu'il n'y doit point entrer, ou qu'il doit avoir

Un tableau entre les croisées :

Jupiter et Junon sur le sommet du Mont Ida, Morphée verse sur eux ses pavots.

M. DE LA GRENÉE.

Salle à manger.

Quatre dessus de porte :

Les Noces de Persée troublées par Phinée, et ce dernier avec ses soldats changés en statues à l'aspect de la tête de Méduse.

Le Festin donné aux Dieux par Tantale, où Jupiter ressuscite Pélops et lui met une épaule d'yvoire, la sienne ayant été mangée par Cérès.

M. TARAVAL.

Le Combat d'Hercule et des Lapithes contre les Centaures aux noces de Pithoüs.

Le Festin des Dieux, décrit au premier livre de l'Iliade, où, Vulcain leur servant à boire, il s'éleva entre eux un rire inextinguible.

M. DU RAMEAU.

Salon des jeux.

Deux dessus de porte :

Le Jour, représenté par Apollon sur son char, précédé de l'Aurore qui répand des fleurs et suivi par les Heures ;

La Nuit, représentée par Diane sur son char traîné par des

---

une pièce à lui seul. Je n'aurois en conséquence pu vous proposer pour lui que la pièce du salon de musique pour laquelle j'ay eu l'honneur de vous proposer M. Chardin : j'ay préféré d'employer des talens faits et connus, et qui, d'ailleurs, ont plus de rapport à la destination de cette pièce. Si cependant il vous plaisait de luy donner l'encouragement qui s'ensuit d'avoir été choisy pour faire un tableau pour le Roy, j'aurois l'honneur de vous proposer de luy accorder de faire un tableau pour la première pièce, qu'à la vérité vous aviés rayé de la proposition parce qu'il n'y en a point encore eu, mais il y a une pièce convenable pour en recevoir un ; c'est un objet de peu de conséquence, de plus il peut encourager un artiste de mérite et le château en sera plus complètement décoré. »

biches, précédée de la Nuit qui étend son voile parsemé d'étoiles et suivie par les Songes.

M. Fragonard.

Quatre petits tableaux entre les croisées :

Le Printemps, représenté par la déesse Flore;
L'Été, par Cérès;
L'Automne, par Bacchus;
L'Hiver, par un vieillard avec les attributs ordinaires.

M. Restout le fils (1).

Salle de musique.

Deux dessus de porte :

Deux groupes *d'instrumens de musique* en deux tableaux.

M. Chardin.

(Si M. le Directeur Général accorde qu'il soit mis un tableau dans la première pièce de l'appartement, quoique jusqu'icy il n'y en ait point eu...)

Première pièce.

Un dessus de porte :

Ruines d'architecture.

M. Robert.

Du Rameau et Fragonard ne firent point les tableaux, qui leur avaient été demandés; à la place un tableau religieux pour la chapelle fut commandé à *Doyen*.

Quant à Lagrenée, il exécuta d'abord le tableau d'entre-croisées, voici son mémoire (2) :

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *De La Grenée* pendant l'année 1767.

Ce tableau est destiné pour la chambre à coucher du Roi au château de Bellevue; il a 3 pieds 9 pouces de haut sur 4 pieds 11 pouces de large.

(1) Les autres artistes proposés étaient Jollain, Monnet et Lépicié.
(2) A. N. O¹ 1934B.

Il représente *Jupiter et Junon sur le mont Ida* endormis par Morphée.

Estimé....................................... 1,200 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1767 et payé le 1er avril 1771 (Exercice 1767) :

Au sieur *de Lagrenée*, peintre, 1,200 livres en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles pour son payement d'un tableau, représentant *Jupiter et Junon sur le mont Ida* endormis par Morphée, qu'il a fait en 1767 pour être placé dans la chambre du Roi à Bellevue.

Les deux dessus de portes furent exécutés l'année suivante; voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Mémoire de deux tableaux dessus de porte, pour le service du Roi, faits par ordre de M. le marquis de Marigny, pendant l'année 1768, par le sieur *La Grenée.*

Ces deux tableaux sont destinés pour la chambre à coucher du Roi au château de Bellevue.

L'un représente *Vulcain qui, étant averti par Apollon, surprend Mars avec Vénus ;*

L'autre *Psiché qui surprend l'Amour.*

Estimés ensemble........................ 2,400 livres (2).

Ces tableaux furent exposés au Salon de 1769 et payés le 1er avril 1771 (Exercice 1768), en même temps qu'un autre tableau destiné à Trianon, dont nous parlerons ci-dessous :

Au sieur *de La Grenée,* peintre, 6,400 livres en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles pour son payement de trois tableaux, le premier présente *Vulcain qui, étant averti par Apollon, surprend Mars avec Vénus,* le second *Psiché qui surprend l'Amour,* et le troisième une Moisson allégoriquement traitée sous l'emblème de *Cérès qui enseigne à Triptolème l'art*

(1) A. N. O¹ 1931.

(2) Ce prix d'estimation semble indiquer que les dimensions de ces tableaux étaient pareilles à celles du précédent.

de cultiver la terre, qu'il a faits pour le service du Roy en 1768, les deux premiers pour la chambre à coucher de Sa Majesté à Bellevue, et le troisième pour les nouveaux appartemens de Trianon.

Le tableau de *Mars et Vénus surpris par Vulcain* se trouve actuellement au musée de Nîmes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 0 m. 38. — L. 0 m. 50.

Au petit Trianon.

En 1768, Lagrenée fut également choisi pour travailler à la décoration du petit Trianon (1) ; il eut à faire, au prix de 4,000 livres, l'un des quatre grands tableaux de la salle à manger du Roi, sur le sujet de *La Moisson*, allégoriquement figurée par Cérès enseignant à Triptolème l'art de cultiver la terre.

On a vu ci-dessus l'ordonnance de paiement ; ce tableau fut exposé au Salon de 1769, avec cette mention au livret :

Cérès enseigne l'agriculture au roi Triptolème,, dont elle nourrissoit le fils de son propre lait.

Ce tableau, de 9 pieds 4 pouces de haut sur 7 pieds 4 pouces de large, est destiné à décorer la salle à manger du nouveau Pavillon de Trianon.

Deux notes, mises par Pierre en marge de l'*Etat de la distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon* (2), montrent que ce tableau, pendant trois ans, fut déposé dans la galerie d'Apollon ; il ne fut mis en place que le 29 novembre 1772.

Il se trouve actuellement au château de Vincennes, dans les anciens appartements du duc de Montpensier, occupés par le Général (3) : H. 3 m. L. 2 m. 34. — Signé : *Louis Lagrenée 1769*.

Fabricius.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné* pendant les années 1776 et 1777 (4).

Ce tableau porte 8 pieds de large sur 10 de haut.

---

(1) Cf. p. 30 et 162 *supra*.

(2) A. N. O¹ 1072.

(3) L. Dimier. *Le château de Vincennes* (dans l'*Œuvre d'art* du 1er décembre 1897.)

(4) A. N. O¹ 1933.

Il représente un trait de désintéressement chez les Romains : *Fabricius, environné de sa famille, refuse les présens que luy envoye Pyrrhus.*

Estimé.................................... 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 30 septembre 1778 (1) :

Au sieur *Lagrenée l'aîné*, peintre, 800 livres pour faire, avec 3,200 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1777, le parfait payement de 6,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Fabricius refusant les présens de Pyrrhus*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1776 et 1777.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1777; il passa ensuite aux Gobelins, où le jury de classement des modèles, en 1794, le rejetait « sous le rapport de l'art ».

Actuellement au musée de Libourne, où il fut envoyé par l'État en 1820 : H. 3 m. 45. — L. 2 m. 84. — Signé : *L. Lagrenée, 1777.*

Popilius.

Mémoire d'un des dix tableaux faits pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné* pendant les années 1778 et 1779 (2).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 13 pieds de large.

Il représente *le consul Popilius envoyé en ambassade auprès d'Antiochus Epiphanes;* il l'environne d'un cercle tracé sur le sable et lui dit : « Vous ne sortirés point de ce cercle que je sache si je dois vous regarder comme ami ou ennemi. »

Estimé.................................... 6,000 livres.

Le parfait payement est en date du 4 février 1780 (3) :

Au sieur *Lagrenée l'aîné*, peintre, 1,500 livres pour faire, avec 4,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1778, les 26 janvier et 30 août 1779, le parfait payement de 6,000 livres à quoi monte

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).
(2) A. N. O¹ 1933.
(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

un tableau représentant *Popilius traçant un cercle avec sa canne*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779; il passa ensuite aux Gobelins et, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait sous le rapport de l'art, « bien que le sujet soit beau ».

Actuellement au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 4 m. 18. — L. 3 m. 22. — Signé : *L. Lagrenée*, 1779.

Le Serment de Priam.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné*, peintre du Roy, pendant les années 1780 et 1781 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *le Serment de Priam et d'Agamemnon*, qui jurent d'observer les conditions d'un traité accepté par les deux armées, par lequel Hélène avec toutes ses richesses doit être remise au vainqueur, après un combat singulier proposé par Pâris contre Ménélas (*Iliade*).

Ledit tableau estimé........................ 4,000 livres.

Le parfait payement est en date du 22 août 1781 (2) :

A M. *Lagrenée l'aîné*, 2,000 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnés acompte de l'exercice 1780, le 2 may 1781, le parfait payement de 4,000 livres d'un tableau, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1780-1781. Ce tableau représentant *le Serment de Priam et d'Agamemnon* sur les conditions du combat proposé par Paris à Ménélas.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1781 ; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, il était rejeté par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Reims, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. et L. 3 m. 22.

---

(1) A. N. O¹ 1933.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Les deux Veuves d'un Indien.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné* pendant les années 1782 et 1783 (1).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *les deux Veuves d'un Indien* (2).
Estimé.................................... 6,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (3) :

Au sieur *Lagrenée l'aîné*, peintre du Roy, 3,000 livres faisant, avec 3,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1783, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *les deux Veuves d'un Indien*, qu'il a fait en 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « comme rappelant des idées atroces ».

Actuellement au musée de Dijon, où il fut envoyé par l'État en 1811 : H. 3 m. 25. — L. 4 m. 22.

---

(1) A. N. O' 1933.

(2) Voici, d'après le livret du salon, l'explication du sujet de ce tableau : « Eumène, un des successeurs d'Alexandre, après une bataille contre Antigone, faisant ensevelir les morts, il se trouva parmi les corps, celui d'un officier indien, qui avoit amené ses deux femmes. Il avoit épousé l'une d'elles tout récemment. La loi du pays ne permettoit pas à une femme de survivre à son mari...; mais la loi ne parloit que d'une seule femme et il s'en trouvoit deux; chacune prétendoit devoir être préférée...; on jugea en faveur de la seconde. La première se retire fort triste et baignée de larmes, déchirant ses habits et s'arrachant les cheveux; l'autre, au contraire, parée de ses plus riches ornemens, comme dans un jour de noces, s'avance avec gravité vers le lieu de la cérémonie où, placée sur le bûcher par la main de son propre frère, elle expira au milieu des acclamations et des regrets de tous les spectateurs. »

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Mort de la femme de Darius.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné* pendant les années 1784 et 1785 (1).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *la Mort de la femme de Darius.*
Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1785; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, le jury de classement des modèles en rejetait le sujet « sous le rapport des idés politiques ».

Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1798 : *H.* 3 m. 33. — L. 4 m. 35.

Supplice de Bétis.

Pour le Salon de 1787, Lagrenée l'aîné avait demandé aux Bâtiments de traiter le sujet suivant (2) : « Alexandre enorgueilli de ses conquêtes, voulant se faire passer pour Dieu, outré de ce que Bétis, eunuque de Darius et satrapa de la ville de Gaza, dont il eut quelque peine à faire le siège, ne paroissoit pas devant lui en fléchissant le genouil, le fait attacher à un char et trainer autour de la ville, ce que ce satrape soufrit, sans vouloir témoigner la moindre parolle de soumission à l'ennemi de son maître. » On lui fit l'objection suivante, qui se trouve formulée dans une note mise en marge de ce billet : « L'on ne sait quel moment M. Lagrenée choisit, mais si c'est celui où Bétis est attaché au char et trainé, ce sera encore un sujet hideux pour le public, et que l'on confondra d'ailleurs avec celui d'Hector. » Il y répondit par cette note : « J'observerai cependant, malgré la remarque « que l'on pourrait confondre » que j'ai peine à croire qu'on confondit parce qu'Hector était attaché mort et Bétis vivant, ce qui doit opérer une grande différence capable de mettre à l'abri de l'erreur. »

Lagrenée eut gain de cause; voici son mémoire (3) :

---

(1) A. N. O¹ 1933.
(2) A. N. O¹ 1914-1921.
(3) A. N. O¹ 1931.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy par le sieur *La Grenée l'aîné*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787.

Ce tableau a 16 pieds de long sur 10 pieds de haut.
Il représente la *Fidélité d'un satrape de Darius*.
Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787, ainsi que son esquisse, de 6 pieds de long, qui appartenait au président Bernard; il passa ensuite aux Gobelins, d'où en 1794 il fut rejeté par le jury de classement des modèles. Actuellement au musée d'Aurillac, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 25. — L. 5 m. 50. — Signé : *Lagrenée Roma 1787*.

Alexandre et l'oracle d'Apollon.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, par le sieur *La Grenée l'aîné*, pendant les années 1788 et 1789 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *Alexandre qui consulte l'oracle d'Apollon*.
Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1789; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.
Actuellement au musée de Montpellier, où il fut envoyé par l'État en 1803 : H. et L. 3 m. 20. — Signé : *Lagrenée, 1789*.

Louis LAGRENÉE, dit le jeune.

Au château de Fontainebleau.

1° *Chambre du Conseil.*

En 1774, cet artiste eut à terminer le plafond de la chambre du Conseil, que Boucher avait commencé en 1753 (2). Voici son mémoire (3) :

(1) A. N. O[1] 1931.
(2) Cf. page 43 *supra*.
(3) A. N. O[1] 1934 B; dans ce carton, ce mémoire sert de dossier à une liasse de documents.

Mémoire d'un tableau en plafond, fait pour le service du Roi, sous les ordres de Mgr l'abbé Terray, Commandeur des ordres du Roi, Directeur et Ordonnateur général des Batimens de S. M., par le sieur *Lagrenée le jeune* pendant l'année 1774.

Ce tableau est destiné pour le cabinet du conseil du Roi à Fontainebleau; il porte environ 6 pieds de diamètre.

Ce tableau représente *une Gloire,* elle est *environnée de Génies* ou enfants, dont les uns apportent des branches de laurier et les autres des fleurs; ils forment une couronne au dessus de Sa Majesté, au moment qu'Elle préside à son conseil.

Le dit tableau estimé.......................... 600 livres.

Le paiement de ce tableau en date du 27 décembre 1775 (Exercice 1774):

Au sieur *La Grenée*, peintre, 600 livres pour son payement d'un tableau représentant *une Gloire environnée de Génies ou enfants*, qu'il a fait en 1774 pour être placé dans le cabinet du conseil au château de Fontainebleau.

2° *Chapelle.*

En 1780, Lagrenée le jeune fut un des artistes qui travaillèrent à la décoration de la chapelle de Fontainebleau (1); il eut à faire deux tableaux, et voici son mémoire (2) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le Roy par le sieur *Lagrenée le jeune*, pendant les années 1780 et 1781.

Ces deux tableaux, de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, font partie des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau

Le premier représente *le Baptême de Jésus-Christ* par saint Jean.

Le second représente les *Noces de Cana*.

Estimés chacun.............................. 1,600 livres.

---

(1) Cf. page 16 *supra*.
(2) A. N. O[1] 1933.

Le parfait paiement est en date du 3 avril 1784 (1) :

Au sieur *Lagrenée le jeune*, peintre du Roy, 1,200 livres pour faire, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur les exercices 1780 et 1781, le parfait payement de 3,200 livres, à quoi montent deux tableaux, l'un représentant *le Baptême de Jésus-Christ*, l'autre *les Noces de Cana*, qu'il a faits pour la chapelle du château de Fontainebleau pendant les années 1780 et 1881.

Actuellement, tous les deux, à Fontainebleau, dans la chapelle de la sainte Trinité : H. 2 m. 38. — L. 1 m. 48.

Au Petit Trianon.

Mémoire des ouvrages de peinture faits au petit Trianon par les ordres de M. Mique, intendant des Bâtimens de la Reine, par *Lagrenée le jeune*, peintre du Roy (2).

Premièrement avoir fait, en 1779, un plafond à la détrempe de 24 pieds de haut sur 18 de large, pour la salle de spectacle de Trianon, représentant *Apollon au millieu des Grâces et des Muses*, pour la somme de 9,600 livres à laquelle somme je me suis réduit avec Monsieur Mique.............. 9,600 livres.

Pour avoir fait, en 1781, un petit plafond, peint à l'huile, au belvédère du même Trianon, représentant des *Enfans jouant avec des fleurs*, pour la somme de.............. 500 livres.

Total.................. 10,100 livres.

L'esquisse du plafond de la salle de spectacle fut exposée au salon de 1779; le parfait paiement est en date du 22 octobre 1782.

Lucius Albinus et les Vestales.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, par le sieur *Lagrenée le jeune* pendant les années 1776 et 1777 (3).

(1) *Archives du Louvre*. Régistre d'ampliations (1762-1785).
(2) A. N. O^1 1884.
(3) A. N. O^1 1933.

Ce tableau porte 10 pieds en quarré.

Il représente un trait de piété religieuse chez les Romains ; *Lucius Albinus qui rencontre les Vestales à pied, chargées de vases sacrés :* il fait descendre de son char sa femme et ses enfants et fait monter ces vestales.

Estimé.. 6,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 30 septembre 1778 (1) :

Au sieur *Lagrenée le jeune*, 1,500 livres pour faire, avec 4,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1777, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Lucius Albinus rencontrant les Vestales*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1776 et 1777.

Ce tableau fut exposé au salon de 1777 ; il passa ensuite aux Gobelins, où le jury de classement des modèles, en 1794, en rejetait le sujet « comme retraçant des idées supertitieuses. »

Actuellement au musée de Lorient, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 18. — L. 3 m. 15.

Fermeté de Jubellius Taurea.

Mémoire d'un des dix tableaux faits pour le Roy, par le sieur *Lagrenée le jeune*, pendant les années 1778 et 1779 (2).

Ce tableau a 10 pieds en quarré.

Il représente *la Fermeté de Jubellius Taurea*, l'un des sénateurs et des rebelles de Capoüe ; il s'avance vers Fulvius Flaccus, consul Romain, et lui dit : « Je vais te donner un exemple digne de ta cruauté » ; à l'instant il poignarde sa femme et ses enfans et se tue.

Estimé.. 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 4 février 1780 (3) :

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O¹ 1933.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Au sieur *Lagrenée le jeune*, 1,400 livres pour faire, avec 2,600 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1778, le parfait payement de 4,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Fulvius faisant suspendre l'exécution des rebelles de Capoue*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau fut exposé au salon de 1779; ensuite il passa aux Gobelins, où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.
Actuellement au musée de Montpellier, où il fut envoyé par l'État.

L'Automne.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy par le sieur *La Grénée le jeune*, pendant les années 1782 et 1783 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *La fête à Bacchus* ou *l'Automne*.
Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783.
Actuellement au musée de Compiègne, où il fut envoyé par l'État en 1872.

Moïse sauvé des eaux.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy par le sieur *La Grenée le jeune*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (2).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.
Il représente *Moyse sauvé des eaux*.
Estimé.................................... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785; il passa ensuite aux Gobelins, où il fut rejeté, comme « insignifiant » en 1794, par le jury de classement des modèles.
Actuellement à Chambéry, à la préfecture, où il fut envoyé par l'État, le 24 août 1867 : H. 2 m. 80. — L. 2 m. 35.

(1) A. N. O¹ 1931.
(2) A. N. O¹ 1933.

Ulysse chez Circé.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi par le sieur *La Grenée le jeune*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *Ulysse arrivant dans le palais de Circé*.
Estimé.. 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787; il passa ensuite aux Gobelins, où le jury de classement des modèles le rejetait, en 1794, sous le rapport de l'art, tout en proclamant l'excellence du sujet « en ce qu'il avertit les hommes de fuir les dangers de la volupté ».
Actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État en 1872.

Télémaque dans l'île de Calypso.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi (2) par le sieur *La Grenée le jeune*, peintre du Roi, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *Télémaque et Mentor, jettés dans l'isle de Calypso*.
Estimé.. 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1789; il passa ensuite aux Gobelins, où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles, le sujet étant maintenu à cause de sa moralité.
Actuellement au musée de Lyon, où il fut envoyé par l'État en 1811.

---

(1) A. N. O[1] 1933.
(2) A. N. O[1] 1933.

Nicolas LANCRET

L'accident de Montereau.

Le 15 août 1725, Marie Leczinska, épousée au nom du roi par le duc d'Orléans, se rendit de Strasbourg à Fontainebleau, pour rejoindre Louis XV qu'elle devait épouser le 5 septembre. Le 3 septembre, dans la soirée, un des carrosses de la suite de la Reine, où se trouvaient les duchesses de Tallard, de Béthune, d'Épernon, les marquises de Prie, de Rupelmonde, de Nesle, de Matignon et la comtesse d'Egmont, s'embourba si bien, près de Montereau, qu'ont dut procéder à un sauvetage digne du *Roman comique*.

Cet accident égaya fort la Cour, et le roi voulut qu'on en fixât le souvenir : un tableau fut donc commandé à Lancret (1).

Le paiement est en date au 10 octobre 1727 :

Au sieur *Lancret*, peintre, 400 livres pour un tableau repré-

---

(1) M. Paul Mantz naguère a retrouvé dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale la copie de la lettre, que le Directeur des Bâtiments écrivit alors à l'artiste :

« Dans le voyage de la Reine il est arrivé plusieurs accidens, mais surtout de Provins à Montereau, où le second carrosse des dames s'embourba de façon qu'on ne put le retirer. Six dames du palais furent obligées de se mettre dans un fourgon avec beaucoup de paille, quoiqu'en grand habit et coëffées; il faut représenter les six dames le plus crotesquement qu'on pourra et dans le goust qu'on porte les veaux au marché, et l'équipage le plus dépenaillié que faire se pourra. Il faut une autre dame sur un cheval de charette, harnaché comme ils le sont ordinairement, bien maigre et bien harassé, et une autre en travers sur un autre cheval de charette comme un sac, et que le panier relève de façon qu'on voye jusqu'à la jarretière, le tout accompagné de quelques cavaliers, culbutés dans les crottes, et de galopins qui éclairent avec des brandons de paille. Il faut aussi que le carosse resté paroisse embourbé dans l'éloignement, enfin tout ce que le peintre pourra mettre de plus crotesque et de plus dépenaillié. »

Cf. également Guiffrey, *Éloge de Lancret*, par Ballot de Sovot, et Pierre de Nolhac. *Le mariage de Marie Leczinska* (*Revue des Deux Mondes*, mars 1900).

sentant l'*Accident arrivé dans le voyage de la Reine près Montereau*, qu'il a fait pour le service du Roy en l'année 1725.

Il n'est fait mention de ce tableau dans aucun des inventaires du siècle dernier.

A Versailles.

1° *Petits cabinets du Roi.*

En 1732, à la suite des changements apportés aux petits cabinets du Roi à Versailles (1), d'assez nombreuses commandes furent faites aux artistes. En 1735, Lancret et de Troy exécutaient, au prix de 2,400 livres chacun, deux tableaux en pendant pour la salle à manger de ces petits appartements ; Lancret eut à faire le *Déjeuner de jambon*, ainsi mentionné dans l'*Inventaire des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (2):

Un tableau représentant une *Partie de jeunes gens à table*, faisant la débauche, dont il y en a un qui rit sur un fond de paysage. Hauteur : 5 pieds. Largeur : 4 pieds.

Le payement est en date du 20 janvier 1738 (Exercice 1735) :

Au sieur *Lancret*, peintre, 2,400 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour la salle à manger des petits appartemens du Roy à Versailles, pendant l'année 1735.

En 1784, ce tableau se trouvait au magasin de la Surintendance, sous ce titre « Déjeuné sous un berceau », et avec les dimensions de 5 pieds 10 pouces de haut sur 3 pieds de large (3).

Actuellement à Chantilly, au musée Condé : H. 1 m. 28. — L. 1 m. 23.

— En 1736, Lancret exécuta l'un des tableaux de cette série des chasses étrangères, que l'on avait commandée pour décorer la petite galerie du Roi (4). Il eut à faire *la Chasse au léopard;* son tableau est ainsi décrit dans l'inventaire précité (5) :

---

(1) Cf. page 40 *supra*.
(2) A. N. O¹ 1965.
(3) *Archives du Louvre*. Inventaire des tableaux du cabinet du Roi, placés à la Surintendance des Bâtimens de S. M. à Versailles faits en 1784 par le sieur Du Rameau.
(4) Cf. page 40 *supra*.
(5) A. N. O¹ 1965.

Un tableau représentant une *Chasse de léopards* dans un païs chaud, l'air paroissant en feu sur un fond de paysage; ceintré à oreilles; ayant 5 pieds 10 pouces de hauteur sur 3 pieds 11 pouces de largeur.

Le parfait paiement est en date du 13 mars 1737 :

Au sieur *Lancret*, peintre, 1,200 livres pour faire, avec 1,200 à luy ordonnés le 7 janvier 1737, le parfait payement de 2,400 livres à quoy monte un tableau représentant une *Chasse étrangère du léopard*, qu'il a fait pour la petite gallerie du château de Versailles pendant l'année dernière.

Actuellement au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 76. — L. 1 m. 28. — Signé : *Lancret*, *1736*.

2° *Petits cabinets de la Reine*.

En 1736, Lancret travailla, avec Chavannes (1) et Coypel, à la décoration des petits cabinets de la Reine. Il exécuta deux petits tableaux, que l'inventaire précité (2) signale ainsi dans le petit cabinet de l'appartement d'en haut :

Un tableau ovale, représentant *un Paysan endormy*, *une bergère qui le réveille*. Hauteur : 14 pouces. Largeur : 18 pouces.

Un autre, de mêmes forme et dimensions, représentant *une Bergère avec des tourterelles*, sur un fond de paysage.

Le paiement, en date du 8 avril 1738, est porté sur l'exercice 1736 au chapitre « Décoration des appartements de la Reine » :

Au sieur *Lancret*, peintre, 600 livres pour son payement de deux petits tableaux, représentant des *sujets d'églogues*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Versailles, pendant 1736.

3° *Appartement de Mme de Châteauroux (?)*

Au mois de décembre 1742, le roi donnait à Versailles à Mme de la Tournelle, plus tard duchesse de Châteauroux, les neuf pièces qui composaient

(1) Cf. page 91, *suprà*.
(2) A. N. O¹ 1965.

l'ancien appartement de la marquise de Matignon (1). Des commandes spéciales durent être faites à ce propos, et Nattier, notamment, exécutait, à cette date, quatre petits dessus de porte pour la chambre à coucher de la favorite (2). Comme il n'y eut pas, cette année-là, de commandes pour aucune autre pièce du château, il ne serait pas impossible que ce fût à cet appartement de Mme de la Tournelle qu'étaient destinés les cinq tableaux suivants, visés dans ce mémoire de Lancret (3) :

Mémoire des tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. Orry, Directeur et Ordonnateur général des Batimens de Sa Majesté, et de M. Gabriel, premier architecte, par le sieur *Lancret*, peintre ordinaire du Roy, pendant l'année 1743 :

Fait cinq tableaux contournés, tous de 3 pieds sur 2 pieds 8 pouces, représentant *différens sujets galants et champêtres ;* chacun desdits 5 tableaux composé de quatre figures, architectures, animaux et paysages, à raison de 600 livres chacun, pour le tout, cy.................................. 3,000 livres.

Arresté à 350 livres châcun, soit 1,750 livres pour le tout, 16 août 1743.

Le paiement est à la date du 2 octobre 1743 (Exercice 1743) :

Au sieur *Lancret*, peintre, 1,750 livres pour son payement de quatre tableaux, représentans différens sujets, qu'il a faits pour un appartement du château de Versailles en la présente année (4).

Il y a certainement une erreur dans le libellé de l'ordonnance de paiement, et c'est 5 tableaux qu'on doit lire, et non 4. En effet, l'Inventaire Jeaurat, en 1760, mentionnait au magasin de la Surintendance « 4 tableaux de même forme, représentants différents sujets galands », peints par Lancret, et un cinquième tableau du même auteur « représentant un berger qui enseigne à jouer de la flûte à une bergère » (5).

Et, en 1784, l'Inventaire de Du Rameau signalait encore, au même endroit,

---

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 195-198.

(2) Voir l'article consacré à cet artiste.

(3) *Revue de l'art français ancien et moderne*, IX, 96.

(4) L'ordonnance du paiement, fait à Nattier, n'indique également pas la pièce à laquelle étaient destinés les tableaux visés.

(5) A. N. O¹ 1965 : *Inventaire des tableaux du Roy placés à la Surintendance des Bastimens de S. M. à Versailles...*

« cinq paysages pastoraux par Lancret, de 2 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds de large » (1).

Le cinquième tableau, gravé par Le Bas, sous le titre *le Maître galant* « d'après le tableau original de Lancret, qui est dans le cabinet du Roy à Versailles », se trouve actuellement au musée de Fontainebleau (nº 101) : H. 0 m. 89. — L. 0 m. 96. — Signé : *Lancret 17...*

Deux autres tableaux de cette commande sont probablement au Louvre (nºˢ 468, 469) : H. 0 m. 88 et 0 m. 85. — L. 0 m. 98 et 0 m. 96; de forme contournée (2).

Enfin les deux derniers de cette série sont au musée de Compiègne (nºˢ 68 et 69) : H. et L. 1 m. 02 (3). — Signés : *Lancret*, la date est illisible.

Au château de Fontainebleau.

En 1737, Lancret fut au nombre des peintres employés à Fontainebleau, à la suite des grands travaux faits à ce château (4). Il eut à fournir un grand tableau pour la « petite salle à manger du Roi contigüe à la grande », et deux autres toiles de moindres dimensions pour le cabinet de Louis XV.

Dans l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (5), ces tableaux sont ainsi décrits :

Un tableau représentant une *Nopce de village :* le curé, à table avec la jeune mariée, semble luy donner des leçons ; Charpentier, excellente musette, au coin de la table joüe de son instrument pour faire danser un berger et une bergère, sur un fond de paysage ; ayant de hauteur 7 pieds un pouce sur 5 pieds un pouce ; cintré haut et bas.

— un *Concert de bergers et de bergères* gardant leurs moutons ; un berger, dans le fond, paroist tenir une bergère en jouant de la flûte ; une fontaine et du paysage ; ayant de hauteur 2 pieds 7 pouces sur 2 pieds 9 pouces ; cintré haut et bas.

---

(1) *Archives du Louvre.*

(2) Ces deux tableaux du Louvre comportent seulement trois personnages au lieu de quatre mentionnés au mémoire de Lancret; les dimensions concordent rigoureusement.

(3) Cette différence est due à un agrandissement opéré pour ramener ces deux tableaux de la forme contournée à la forme rectangulaire; le raccord est parfaitement visible. Le sujet de ces tableaux est « pastoral » et « galant »; chacun d'eux comporte quatre personnages, comme il est indiqué au mémoire de Lancret.

(4) Cf. page 41 *supra*.

(5) A. N. O¹ 1965.

— une *Danse de bergers et bergères*, un berger joüe du tambourin ; mêmes forme et mesure que le précédent; sur un fond de paysage.

Ces trois tableaux furent exposés au Salon de 1737; le paiement est en date du 4 décembre de la même année :

Au sieur *Lancret*, peintre, 4,222 livres pour son payement de trois tableaux représentant des *Festes de village*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau, pendant la présente année.

Au château de la Muette.

En 1738, Lancret exécutait pour le cabinet du Roi au château de la Muette (1) une suite de tableaux, sur le sujet des *Quatre Saisons*, ainsi décrits dans l'*Inventaire des tableaux du château de la Muette* (2) :

Un tableau cintré représentant *l'Automne*, sous la figure de plusieurs personnes qui vandangent; dans sa bordure dorée ; de 2 pieds de haut sur 2 de large;

— *L'Hyver*, sous la figure de gens qui glissent en patins et en traineaux ; dans sa bordure dorée ; mêmes forme et mesure que le précédent;

— *L'Été*, sous la figure de personnes qui font la moisson; dans sa bordure dorée; mêmes forme et mesure que le précédent;

— *Le Printemps*, sous la figure de personnes qui tendent des filets pour prendre des oiseaux; dans sa bordure dorée; mêmes forme et figure que le précédent.

Le paiement est en date du 22 juillet 1738 (Exercice 1737) :

Au sieur *Lancret*, peintre, 2,000 livres pour son payement de quatre tableaux représentant *les Quatre Saisons*, qu'il a faits pour le cabinet du Roy au château de la Muette pendant la présente année.

---

(1) Cf. pege 219 *supra*.
(2) A. N. O¹ 1582.

L'Inventaire Duplessis (1) mentionne, en 1785, ces tableaux au magasin du Louvre et leur donne comme dimensions 2 pieds un pouce sur 2 pieds 9 pouces de large.

Actuellement, tous les quatre, au Louvre (n°s 310-313) : H. o m. 68. — L. o m. 88.

Roland de LA PORTE

Mémoire de deux tableaux, dessus de porte, imitant des bas-reliefs, faits par ordre de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Roland de la Porte* pendant l'année 1767 (2).

Ces deux tableaux imitans des bas-reliefs. Estimés chacun 400 livres.

Cy.. 800 livres.

Le paiement est en date du 23 avril 1776 (Exercice 1768) :

Au sieur *Roland de la Porte*, peintre, la somme de 800 livres pour son payement de deux tableaux imitant des bas-reliefs, qu'il a faits en 1767.

LA ROCHE (3)

A Versailles.

Le 25 septembre 1753 un bon du Roi accordait à Mme de Pompadour « une tribune dans la chapelle de Versailles (4) » ; c'est vraisemblablement à la

---

(1) *Archives du Louvre* : Catalogue des tableaux du Roi qui étaient au Luxembourg et qui sont présentement déposés au Louvre dans deux salles au rez-de-chaussée et dans un magasin au pavillon neuf, au second étage.

(2) A. N. O1 1934 A. — Peut-être cette commande se rapporte-t-elle à la décoration de Bellevue, qui était en cours d'exécution à cette date.

(3) Cf. page 103 *supra*.

(4) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 214.

décoration de cet oratoire que se réfère la commande suivante faite à La Roche, et payée le 28 mai 1757 (Exercice 1756) :

Au sieur *La Roche*, peintre, 600 livres, pour son payement de deux tableaux qu'il a faits pour l'oratoire de Madame la marquise de Pompadour au château de Versailles, pendant l'année dernière.

Maurice Quentin de LA TOUR

Portraits divers.

Un mémoire de trois tableaux représentant des seigneurs de la Cour, qu'il a peints par ordre du Roi pendant les années 1744 et 1747 (1).

1° *Le duc d'Ayen.* — 2° *Le comte de Sassenage.* — 3° *Le chevalier de Montaigu.*

Estimés chacun........................ 1,500 livres (2).

Cy.................................... 4,500 livres.

Le parfait paiement est en date du 14 mars 1750 (Exercice 1747) :

Au sieur *De La Tour*, peintre, 1,300 livres pour faire, avec 3,200 à lui ordonnez à compte sur l'exercice 1747, les 20 mars et 6 août de l'année dernière, le parfait payement de 4,500 livres, à quoi monte le prix de trois portraits au pastel, représentant des seigneurs de la Cour, qu'il a faits par l'ordre de Sa Majesté, pendant les années 1744 et 1747.

(1) A. N. O[1] 1934 A.

(2) Le prix de ces portraits, qui est pareil à celui des huit portraits ci-dessous de la famille royale, semblerait indiquer que les dimensions étaient de 2 pieds 7 pouces sur un pied 7 pouces.

Portraits de la famille royale.

Les portraits des divers membres de la famille royale, exécutés par La Tour, sont assez nombreux; ils s'espacent entre 1746 et 1762. Huit sont visés dans le mémoire suivant (1).

Mémoire de huit portraits de la famille royale, peints en pastel pendant les années 1746, 1747, 1748 et 1749. Sçavoir :

Deux portraits du *Roi*. — Deux de la *Reine*. — Trois de *Mgr le Dauphin*. — Un de feue *Mme la Dauphine*.

Estimés ensemble.......................... 12,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 25 mars 1752 (Exercice 1749) :

Au sieur *De la Tour*, peintre, 1,100 livres pour faire, avec 10,900 à lui ordonnés acompte, scavoir 6,000 livres sur l'exercice 1745, les 19 may et 24 décembre audit an, et 4,900 livres sur l'exercice 1749, les 6 may, 3 aoust 1750, 28 mars et 9 octobre 1751, le parfait payement de 12,000 livres à quoi ont esté mis deux portraits du *Roy*, deux de la *Reine*, trois de *M. le Dauphin*, et un de *Mme la Dauphine*, qu'il a faits en pastel pendant les années 1744, 1745, 1746, 1747, 1748 et 1749.

L'Inventaire de Du Rameau (2), qui, en 1784, signale six de ces portraits à l'hôtel de la Surintendance à Versailles, leur donne comme dimensions 2 pieds 7 pouces de haut sur un pied 7 à 8 pouces de large.

Les portraits du Roi, de la Reine (3) et du Dauphin sont actuellement au Louvre (Département des dessins, nos 813, 814, 816) : H. 0 m. 64. — L. 0 m. 54.

---

(1) A. N. O[1] 1934 A.

(2) *Archives du Louvre*. Dans la copie annotée en 1788 (cf. *Inventaire des tableaux du Roy* par Bailly, p. XXIX), on relève cette note : « Un des portraits de feu Mgr. le Dauphin commence à se moisir ; les autres sont bien conservés. »

(3) D'après les Goncourt (l'*Art au XVIIIe siècle*, appendice du chapitre sur La Tour), le Louvre posséderait également le second exemplaire du portrait de la Reine, fait par La Tour.

— En 1749, La Tour exécutait le portrait de la Dauphine Marie Joséphe de Saxe; voici son mémoire (1) :

Mémoire d'un portrait de *Madame la Dauphine de Saxe*, peint au pastel, sous les ordres de feu M. de Tournehem, par le sieur *De La Tour*, pendant l'année 1749.

La princesse est représentée avec deux mains, tenant un papier de musique (2).

Pour le dit ouvrage la somme de............. 2,400 livres.

Le paiement est en date du 20 juin 1752 (Exercice 1749) :

Au sieur *De la Tour*, peintre, 2,400 livres pour son payement d'un portrait de *Mme la Dauphine* qu'il a fait pour le service du Roy, pendant l'année 1749.

— Enfin, en 1762, La Tour exécutait le portrait du duc de Berry, le futur Louis XVI; voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un portrait peint au pastel, pour le service du Roi sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *De La Tour* pendant l'année 1762.

Ce portrait représente *Monseigneur le duc de Berry*.

Estimé .... 2,400 livres.

Il est probable que le prix d'estimation de ce portrait fut par la suite majoré, car, à la date du 12 août 1765 (exercice 1762), on relève le paiement à La Tour d'un acompte de 3,000 livres « pour un portrait représentant M. le duc de Berry, qu'il a fait en 1762 ».

Ce portrait est signalé, en 1784, par Du Rameau (4), à l'hôtel de la Surintendance, à Versailles : les dimensions indiquées sont de 2 pieds 7 pouces de haut sur un pied 7 pouces de large.

---

(1) A. N. O¹ 1934 A.

(2) Voici, d'après le mémoire d'une copie qui en fut faite, cette même année 1749, la description détaillée de ce portrait : « Madame la Dauphine, en déshabillé de moire blanche garnie de rezeaux d'or et ruban violet, un fichu de dentelle et coiffée en négligé, tenant d'une main un papier de musique ». (A. N. O¹ 1934 A).

(3) A. N. O¹ 1934 A.

(4) *Archives du Louvre*. Le même inventaire mentionne également à la Surintendance un portrait de *Monsieur* (comte de Provence) par La Tour, ayant un pied 4 pouces de diamètre.

Jean-Jacques-François Le BARBIER, dit l'aîné.

Sully et Henry IV.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Le Barbier l'aîné*, pendant les années 1782 et 1783 (1).

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *Sully aux pieds de Henri IV*.
Estimé.................................... 3,000 livres.

Le parfait payement est en date du 21 janvier 1785 (2) :

Au sieur *Le Barbier l'aîné*, peintre du Roy, 1,500 livres pour faire, avec 1,500 à lui ordonnées acompte sur 1783, le parfait payement de 3,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *le duc de Sully aux pieds de Henri IV*, qu'il a fait pour le service de S. M., pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, où, en 1784, il fut rejeté par le jury de classement des modèles.

Aristomène et les femmes de Sparte.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Le Barbier*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (3).

---

(1) A. N. O[1] 1931. Au Salon de 1781, Le Barbier avait exposé un tableau représentant *Jeanne Hachette au siège de Beauvais*; en 1783, il demandait que ce tableau fût acquis pour le Roi comme sujet national (A. N., O[1] 1912) ; dans cette lettre, il se félicite de la protection de la marquise de Créquy.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O[1] 1931. — Voici, d'après l'état de proposition (A. N. O[1] 1914-1921), le sujet précis de ce tableau : « Les Lacédémoniennes célébroient une

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *le Courage des femmes de Sparte*.
Estimé .... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1787.

Antoine LEBEL

A Versailles.

A la fin de 1744, cet artiste eut à exécuter deux tableaux pour un appartement du château de Versailles, qu'il ne nous a pas été possible de pouvoir préciser.

Le paiement est en date du 17 février 1745 :

Au sieur *Lebel*, peintre, 240 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour le château de Versailles pendant les six derniers mois de l'année dernière.

Actuellement, tous les deux, au musée de Caen, où ils furent envoyés par l'État en 1811 : H. 0 m. 90. — L. 1 m. 15 (1).

fête de Cérès dans un bourg de la Laconie, célèbre par un temple consacré à cette déesse. Aristomène, général des Messéniens, résolut d'aller enlever ces femmes le jour de cette solennité; mais les femmes de Sparte, appelant Cérès à leur secours, se deffendirent courageusement. Elles s'armèrent de tous les instruments que leur fournit l'appareil du sacrifice et repoussèrent les Messéniens. Aristomène lui-même terrassé auroit succombé sous les coups de ces vaillantes femmes, si la prêtresse Archidamie ne l'eût délivré. »

(1) L'un représente une marine, et l'autre des rochers. L'état d'envoi mentionne qu'ils provenaient de l'ancienne collection de la Couronne.

Élisabeth-Louise VIGÉE-LEBRUN

Portrait de Marie-Antoinette.

De tous les portraits de Marie-Antoinette qu'exécuta Mme Vigée-Lebrun (1), un seul fut directement commandé par les Bâtiments.

Le 12 septembre 1785, d'Angiviller informait Pierre des intentions de la Reine (2) et annonçait officiellement cette commande à l'artiste (3).

Le tableau parut au Salon de 1787; voici le mémoire de l'artiste (4) :

---

(1) Au salon de 1783, Mme Vigée-Lebrun exposa un portrait de Marie-Antoinette, de 3 pieds 10 pouces de haut sur 3 pieds 2 pouces de large; dans son rapport de septembre 1783 (A. N. O¹ 1912), Pierre déclare que « Mme Le Brun a placé un autre portrait de la Reine, vêtue avec une robe ordinaire; il est dans le stile de celui de Mme de la Guiche ».

(2) A. N. O¹ 1913. — « La Reine est aussi dans le dessein de faire faire son portrait en grand et avec ses trois enfans par Mme Le Brun. J'en préviens généralement cette artiste, mais il est à propos que vous lui communiquiez les intentions de la Reyne, d'après lesquelles il faut que Mme Le Brun travaille incessamment à une esquisse de la disposition de ce tableau. Je la mettrai ensuite sous les yeux de S. M. pour avoir son approbation et, cette esquisse arrêtée, elle pourra travailler à son grand tableau et le disposer de manière à n'avoir plus besoin pour le terminer que des études des têtes. »

Cette lettre contient encore l'indication suivante : « La Reyne vient de me dire qu'elle vouloit qu'on plaçât au Salon son portrait, que Mme Le Brun a fait pour M. le baron de Breteuil. Il me suffit de vous avoir fait part des intentions de S. M. pour ne pas douter que vous ne vous concerties avec M. Amédée Vanloo pour remplir au plutot ses intentions à cet égard. Ne pourrait-on pas placer ce tableau au lieu de celui d'une Mme Olivier ? »

(3) A. N. O¹ 1913. — « La Reine m'ayant, Madame, fait part de l'intention où elle étoit de se faire paindre en grand avec ses trois enfans, je lui ai proposé de vous charger de cet ouvrage, ce qu'elle a agréé. C'est avec un vrai plaisir que je vous fais part des intentions de S. M. à cet égard. J'ai chargé du reste M. Pierre de vous expliquer ce qu'il est nécessaire de faire pour remplir de la manière la plus propre à la satisfaire. Je suis bien flatté d'avoir à vous annoncer cette marque de distinction particulière que la Reine fait de vos talens. »

(4) A. N. O¹ 1931. — « Mon tableau fut placé dans une des salles du château de Versailles, et la reine passait devant en allant et en revenant de

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par *M*me *Le Brun*, peintre du Roi, pendant l'année 1787.

Ce tableau a 8 pieds 6 pouces de haut sur 6 pieds 8 pouces de large.

Il représente *la Reine, tenant Monseigneur le duc de Normandie sur ses genoux, accompagné de Monseigneur le Dauphin et de Madame, fille du Roi.*

Estimé .... 18,000 livres.

Actuellement au musée de Versailles (n° 4520) : H. 2 m. 75. — L. 2 m. 15. Signé : *L. Vigée-Le Brun 1787* (1).

Sébastien LECLERC, fils.

Aux Tuileries.

En 1720, cet artiste fut employé par les Bâtiments, à l'occasion de la décoration de la salle des machines aux Tuileries (2). Il fit l'une des pièces du plafond, ainsi mentionnée dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (3) :

Un tableau représentant *la Louange, accompagnée de la Récompense ;* ayant 4 pieds et demi de diamètre.

Il demanda 600 livres, et en obtint 300, qui lui furent payées le 15 novembre 1721 (Exercice 1720) :

---

la messe. A la mort de M. le Dauphin, cette vue ranimait si vivement le souvenir de la perte cruelle qu'elle venait de faire, qu'elle ne pouvait plus traverser cette salle sans verser des larmes. Elle dit à M. d'Angiviller de faire enlever ce tableau ; mais, avec sa grâce habituelle, elle eut soin de m'en instruire aussitôt, en me faisant savoir le motif de ce déplacement. » (Mme Vigée-Le Brun. *Souvenirs.*) — Sur la protection accordée à Madame Vigée-Lebrun par Marie-Antoinette, voir le *Bulletin de l'Art* du 2 décembre 1899 (F. Engerand. *Mme Vigée-Le Brun à l'Académie de peinture.*)

(1) Ce tableau a été plusieurs fois reproduit en tapisserie. Une de ces copies figurait à l'Exposition de 1900.

(2) Cf. page 39 *supra*.

(3) A. N. O¹ 1934 B.

Au sieur *Le Clerc*, peintre, 300 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour le plafond de la salle des machines du palais des Tuilleries pendant l'année dernière.

Au concours de 1747.

Leclerc fut l'un des peintres qui participèrent au concours de 1747; il traita le sujet de *Moïse sauvé de l'eau par l'ordre de la fille de Pharaon*; son tableau, de 6 pieds de large sur 5 de haut, fut exposé au Salon de 1747, dans la galerie d'Apollon. Le 29 septembre 1747, il percevait la gratification promise :

Au sieur *Leclerc*, peintre, 1,500 livres à luy ordonnez par le Roy pour récompense d'un tableau, représentant *Moïse sauvé des eaux*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Ce tableau était signalé en 1785 au magasin du Louvre (1).

A Trianon.

En 1751, lors de la construction du Pavillon Français à Trianon, Leclerc eut à faire deux dessus de portes (2); voici son mémoire (3) :

Mémoire de deux tableaux pour le Roy, faits par *Le Clerc* et ordonnés par M. Le Normant de Tournehem.

Le premier représente *des Enfans dans une salle de concert*, paroissans vouloir faire usage des instrumens et papiers de musique qu'ils y trouvent.

Le second, *des Enfans sur un théâtre*, joüant une scène de l'opéra d'*Armide*.

Ils ont été exposés au salon du Louvre, cette année 1751.

Grandeur : 3 pieds 2 pouces sur 2 pieds et demi.

Lesdits ouvrages estimés la somme de........ 1,200 livres.

---

(1) *Archives du Louvre. Catalogue des tableaux du Roy..... présentement au Louvre*, par Duplessis.

(2) A. N. O¹ 1979.

(3) A. N. O¹ 1934 A.

Le paiement est en date du 2 mars 1752 (Exercice 1751) :

Au sieur *Leclerc* peintre, 1,200 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière.

LEFEVRE, fils (1)

A Versailles.

1° *Petits cabinets de la Reine.*

Cet artiste exécuta, en 1741 et 1742, divers tableaux de sainteté pour les petits cabinets de la Reine à Versailles (2).

En 1741, il donnait ainsi, au prix de 96 livres (3) un tableau représentant *Sainte Guiborat*, dont il était payé le 3 janvier 1742 (Exercice 1741) :

Au nommé *Lefebvre le fils*, peintre, 96 livres pour son payement d'un tableau représentant *Sainte Guiborat*, qu'il a fait pour l'appartement de la Reine pendant l'année dernière.

— En 1742, il exécutait à nouveau trois tableaux pour ces mêmes appartements ; voici son mémoire (4) :

Mémoire de trois tableaux faits pour l'appartement de la Reine au château de Versailles, de l'ordre de M. Orry, directeur général des Bâtiments du Roy, sous le controlle de M. Gabriel, controlleur général d'iceux, par le sieur *Lefèvre*, peintre, pendant les six premiers mois de la présente année 1742.

Un tableau, haut de 4 pieds 7 pouces sur 2 pieds 7 pouces, re-

(1) Il s'agit sans doute du membre de l'Académie de Saint-Luc, qui exposait au salon de 1753, sous ce titre « Lefèvre, Professeur, fils d'ancien directeur ».

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 128.

(3) On peut, se référant à ce chiffre, qui est le prix d'évaluation des tableaux formant la commande suivante, préjuger que cette peinture avait comme dimension 4 pieds 7 pouces sur 2 pieds 7 pouces.

(4) A. N. O¹ 1774.

présentant *Sainte Marie*, nièce d'Abraham, pour ce.. 80 livres.

Un autre, même grandeur, représentant *Sainte Landrade* .... 80 »

Un autre pour le devant de cheminée du petit cabinet de Sa Majesté.. 80 »

L'artiste avait demandé 96 livres pour chaque tableau; il fut payé le 22 août 1742 :

Au sieur *Lèfebvre fils*, 240 livres pour son payement de trois tableaux, qu'il a faits pour l'appartement de la Reyne au château de Versailles pendant les six premiers mois de la présente année.

— Enfin, c'est assez vraisemblablement encore aux appartements de la Reine, qu'était destiné un tableau fait en 1743 et représentant *Saint Jean Népomucène*, dont Marie Leczinska venait d'introduire la dévotion en France (1). Le paiement est en date du 13 mai 1743 :

Au sieur *Lefebvre, fils*, 300 livres pour un tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant *Saint Jean Népomucène*, pendant les trois premiers mois de la présente année.

LE GUAY

A Compiègne.

On trouve, à l'actif de cet artiste, un mémoire sans estimation de prix, « de quatre tableaux dessus de porte, destinés pour l'appartement de Mme de Pompadour à Compiègne » (2), à la suite, on relève cette note : « L'ordonnance n'a pas passé par mes mains, mais ce mémoire a été payé vers 1750. »

Il n'existe, à ce sujet, aucune ordonnance aux *Comptes des Bâtiments*.

---

(1) Luynes, *Mémoires*, V, 17. — *17 mai 1743*. « On a fait une chapelle neuve aux Recollets (à Versailles)... qui est dédiée à saint Jean Népomucène... C'est la Reine qui a désiré d'établir cette dévotion ici ; elle est fort grande dans toute l'Allemagne, et en particulier en Bohême. »

(2) A. N. O¹ 1934 A. Dans un état des commandes, qui se trouve dans ce même dossier, cette commande est portée à l'exercice 1749.

François LE MOINE

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand Maître.*

En 1724, Le Moine participa à la décoration de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (1); il eut à faire un tableau de 3 pieds un quart de haut et de 3 pieds de large sur le sujet de *L'Aurore et Céphale* (2). Il en demanda 800 livres et en obtint 400, qui lui furent payées le 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A *François Lemoine*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *L'Aurore amoureuse de Céphale*, qu'il a fait pour les appartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Actuellement à l'Hôtel de ville de Versailles : H. 1 m. — L. 0 m. 94.

2° *Église du Parc aux Cerfs.*

En 1727, ce même artiste exécutait pour le maître autel de l'église Saint Louis de Versailles un tableau, ainsi mentionné dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et plaçés dans les dehors de Versailles depuis 1722 jusqu'à ce jour* (3) :

Un grand tableau de forme quarrée, chantournée par le haut et cintrée par en bas, lequel représente *Saint Louis* à genoux,

(1) Cf page 76 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934[B] : *État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

(3) L'*État des ouvrages de peinture, qui se sont faits pour le Roy depuis 1716 jusqu' et compris 1729* (A. N. O[1] 1965) donne comme dimensions à ce tableau 9 pieds 2 pouces sur 7 pieds 9 pouces et ajoute ce détail à la description qui en est faite : « Saint Louis en extase, priant devant un crucifix couronné d'épines, appuié sur un prie-Dieu. »

environné de plusieurs anges; de 11 pieds et demi de haut sur 6 pieds et demi de large (1).

Ce tableau fut présenté au Roi le 29 juillet 1727 (1); le paiement est en date du 30 août de cette même année :

Au sieur *Le Moine*, peintre, 1,200 livres pour un tableau représentant *Saint Louis*, qu'il a fait pour le principal autel de la nouvelle église du Parc-aux-Cerfs pendant la présente année.

Actuellement à l'église Saint-Louis de Versailles (2) : Signé : *F. Lemoyne*, 1727.

3° *Salon de la Paix.*

En 1728, Le Moine eut à faire, pour la cheminée du Salon de la Paix, un grand tableau allégorique, ainsi décrit dans l'*État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (3):

> Un tableau allégorique pour le sallon de la Paix à Versailles, de 12 pieds 2 pouces de haut sur 9 pieds 4 pouces de large.

Le Roi paraît au milieu du tableau, tenant de la main gauche un gouvernail, de la droite il présente une branche d'olivier à l'Europe, avec tous les attributs de la paix et les figures de Minerve, Mercure. Les figures sur le devant ont 6 pieds 1/2 de haut, les autres, à proportion suivant la perspective, qui font le nombre de quatorze; l'architecture, qui fait le fond, représente le temple de Janus d'ordre ionique, des trophées d'armes de différentes formes servant à distinguer l'Europe et donner une plus grande magnificence au sujet; de forme ovale.

Ce tableau fut mis en place au commencement de juillet 1729 (4). L'artiste demanda 10,000 livres pour cette œuvre; il lui en fut accordé

(1) *Mercure de France*, août 1727.

(2) Ch. Barthélemy, *Les tableaux de l'église Saint-Louis de Versailles*, p. 9.

(3) A. N. O¹ 1934 B.

(4) Piganiol de la Force. *Nouvelle description des châteaux et parc de Versailles*, etc.

seulement 7,000, dont le paiement fut parfait le 10 mars 1733 (Exercice 1729) :

Au sieur *Le Moine*, peintre, 2,500 livres pour faire, avec les 3,000 cydessus (1) et 1,500 livres sur 1728, le parfait payement de 7,000 livres à quoy monte un tableau allégorique qu'il a fait pour le sallon de la Paix au bout de la Gallerie du château de Versailles, pendant les années 1728 et 1729 (2).

Actuellement à Versailles, sur la cheminée du Salon de la Paix : H. 3 m. 82. — L. 2 m. 95.

4° *Salon d'Hercule.*

En 1731, Lemoine commença le grand plafond de 64 pieds de long sur 54 de large, qui devait décorer le salon d'Hercule à Versailles et représentait l'Apothéose de ce Dieu.

Sur les exercices 1733, 1734 et 1735, on trouve, à l'actif de l'artiste, des paiements successifs de 12,341 livres 48 sols rien que « pour les fournitures de couleurs, huiles et autres ».

Le parfait paiement des 30,000 livres, auxquelles fut évaluée cette œuvre (3), est en date du 20 juin 1738 (Exercice 1736) :

---

(1) En date du 23 octobre 1729.

(2) Les peintures du Salon de la Paix furent restaurées en 1765 par le peintre Godefroid, dont voici le mémoire (A. N. O' 1933) :

« Dans le Sallon de la Paix. Avoir raccommodé la coupole de 24 piés de longueur sur 24 pieds de largeur. Plus raccommodé les quatre tableaux des milieux, 24 piés de longueur sur 8 de largeur. Plus raccommodé les quatre tableaux des angles, de 8 pieds sur 7.

« Ces tableaux étaient très noirs; il a fallu ôter l'ancien verny monter sur des échafauds, qui a coûté beaucoup de peines et de soins et les avoir nétoyés, ce qui a demandé du temps.

« Plus avoir netoyé le tableau de dessus la cheminée, peint par *Le Moine*, représentant *la Fécondité*. Plus nétoyé les dessus de portes de la même pièce. Pour paines et soins de cet ouvrage et avoir verni le tout. 600 livres. »

(3) Voici le mémoire qu'il adressait aux Bâtiments pour réclamer le prix de son travail (A. N. O' 1925) : « Le sieur Lemoine, premier peintre du Roy, représente par un mémoire qu'il a employé près de cinq ans pour parvenir à l'exécution perfaite du plafonds du grand salon. Il demande qu'en réglant son payement on ait égard au temps qu'il a employé pour faire les différens dessins et esquisses peintes et réduites au poulce le pied,

Aux héritiers du sieur *Le Moine*, peintre, la somme de 15,000 livres, pour faire avec 15,000 ordonnez au sieur Le Moine, scavoir 6,000 livres sur l'exercice 1733, 6,000 livres sur celuy de 1735, et 3,000 livres sur celuy de 1736, le parfait payement de 30,000 livres à quoy montent les ouvrages de peinture, qu'il a faits au plafond du nouveau sallon de marbre près la chapelle du château de Versailles et finis en l'année 1736 (1).

---

et aux allées et venues qu'il a été obligé de faire; aux quatre années, pendant lesquelles il a peint le plafond, où il luy a fallu avoir un ménage et un loyer à Versailles et un autre à Paris; que, pendant cinq années de suitte, il n'a pu s'occuper à aucun autre ouvrage de son art, qu'il a été forcé de faire des dépenses extraordinaires et que ses affaires en ont été dérangées. Il ajoute qu'on pourra voir que le sieur Lemoine s'est conduit dans son travail avec œconomie si l'on veut bien se faire raporter les rôles et mémoires fournis pour l'ouvrage de M. Coypel à la chapelle et en faire comparaison. Il compte dans son mémoire, pour chacune des cinq années de sa dépense, 5,000 livres, ce qui fait 25,000 livres. »

(1) Ce plafond au salon d'Hercule fut marouflé à deux reprises, en 1749 et en octobre 1755 par la veuve Godefroid et le sieur Colins; voici leurs mémoires (A. N. O' 1933) :

Plafond d'Hercule. « Avoir marouflé une partie, du côté de la chapelle, de 12 pieds sur 4 de largeur, et une autre partie, du côté de la grille, contenant 6 pieds sur 3 pieds de largeur; le tout faisant 66 pieds à 25 livres par pied quarré.. 82 liv. 10 d.

« Plus j'ay passé quatre journées pour conduire et dicter ce qui convenait à pareil ouvrage, j'ay rempli tous les joins de coutures séparées, à raison de 24 livres par journées.............................. 96 livres. »

« M. Colains est venu repeindre tous les joins que j'avais rempli, a été trois journées.. 72 livres. »

Plafond d'Hercule (marouflage). « Une partie, de 8 pieds de long sur 3 pieds 3 pouces, depuis le Mercure jusqu'à la déesse, conduite par un flambeau.

« Une autre partie au-dessus du Mercure, où il y a une déesse tenant des fleurs du côté de la colonne blanche, de 4 pieds sur 2 pieds 6 pouces.

« Une autre partie, représentant une figure se tenant sur son poing et la partie de l'aigle, porte 7 pieds 6 pouces sur 5 pieds.

« Une autre partie, à côté de la colonne, représentant des enfans, contient 3 pieds sur 2 pieds.

« Une autre partie au dessus la Victoire pour aller à Mars, 4 pieds sur 4 pieds.

« Une autre partie représentant le Temps, les déesses de fleurs jusqu'à

A Paris.

En 1725, le duc d'Antin commandait à Le Moine un grand tableau de 18 pieds et demi de haut sur 8 pieds de large, représentant *la Fuite en Égypte* (1); ce tableau était destiné aux Religieux de l'Assomption de la rue Saint-Honoré, à Paris (2).

L'artiste demanda 2,500 livres, il en obtint 1,800, qui lui furent payées le 12 août 1726 :

Au sieur *Lemoine*, peintre, 1,800 livres pour un grand tableau représentant *la Fuite en Égypte*, qu'il a fait pour le service du Roy dans ladite année 1725.

Au concours de 1727.

Le Moine fut, avec de Troy, le vainqueur du concours de 1727 (3); il avait traité le sujet suivant :

---

la balustrade où sont les enfans de bas-reliefs, 12 pieds sur 4 pieds 6 pouces.

« Une autre partie au dessus du Triton et Neptune, côté de la chapelle, à une figure de bas-relief et la nûée brune, de 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds.

« Une autre partie, représentant le char de la déesse de la terre conduit par des lions, 3 pieds 6 pouces sur 2 pieds.

« Ensemble : 170 pieds à raison de une livre 4 sols le pied. 204 livres. »

—L'esquisse de ce plafond entra plus tard dans la collection de la Couronne. En 1783 elle était ainsi mentionnée par Du Rameau à l'Hôtel de la Surintendance : « l'Esquisse très finie du plafond du grand salon d'Hercule, le sujet est l'*Apothéose d'Hercule ;* 4 pieds 7 pouces de long sur 3 pieds 7 pouces de large. Est aussi belle qu'en 1732, tems où elle a été faite. »

(1) A. N. O[1] 1934[B] : *État des ouvrages de peinture faits par le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

(2) *Vies des premiers peintres du Roy*, p. 101.

(3) Nous avons, au cours de ce travail, signalé les noms et les tableaux de quelques-uns des artistes qui participèrent à ce concours; il faut y ajouter ceux de Courtin et de Massé, dont les œuvres sont ainsi mentionnées au *Mercure de France*, de juillet 1727 :

« *Pan et Syrinx*, de *M. Courtin*. — Cette belle hamadryade ayant été rencontrée par le dieu Pan, il voulut s'en faire aimer; elle prit la fuite et, étant arrivée jusqu'au fleuve Ledon, les Nymphes, ses sœurs, la changèrent en roseau à sa prière. Le tableau représente cette métamorphose.

« *Junon et Eole*. Virg. 2 liv. de l'En.; de *M. Massé*. — On voit Junon qui vient prier Eole de faire périr la flote d'Énée, lui promettant pour

La Continence de Scipion. Tite live, liv. 26, ch. 50; de *M. le Moine*.

Après la prise de Carthage par P. Cornelius Scipion, qui n'avoit que 24 ans, on lui amena une jeune captive d'une grande beauté. Ayant seu qu'elle étoit promise à un seigneur celtibérien, nommé Allucius, il le fit venir avec les parens de la fille et la leur remit, faisant don à son amant de l'or qu'ils lui apportoient pour sa rançon. C'est le moment que le peintre a choisi : on voit, à la gauche du Général des Romains, cette charmante captive, accompagnée de sa mère, et à sa droite Allucius incliné, qui prend la main du vainqueur pour lui marquer sa reconnaissance.

Les suffrages des connaisseurs étaient partagés entre Le Moine, Cazes, Charles Coypel et de Troy. L'Académie semblait le juge naturel de ce différend ; le duc d'Antin le trancha de sa propre autorité en partageant le prix de 5,000 livres entre Le Moine et de Troy, et en achetant pour le Roy le tableau de Coypel. Le Moine toucha la gratification convenue le 8 juillet 1727 (Exercice 1726) :

Au sieur *Lemoine*, peintre, 2,500 livres par gratification et en considération du prix qu'il a remporté sur les tableaux que Sa Majesté a ordonné de faire aux peintres de son Académie de peinture pour les soutenir et les perfectionner dans leur art.

Son tableau fut ensuite acheté 2,000 livres, dont il fut payé le 30 août 1727 :

Au sieur *Lemoine*, peintre, 2,000 livres pour un tableau représentant *la Continence de Scipion* qu'il a fait pour les prix de 1726.

Actuellement au musée de Nancy, où il fut envoyé par l'État : H. 1 m. 76. — L. 2 m. 07.

---

récompense Dyopée, la plus belle de ses Nymphes. Ce Dieu frappe son antre de sa pique, et les vents en sortent. »

Les dimensions des tableaux étaient de 6 pieds sur 4 et demi.

Charles-Anicet LE MONNIER

Chélonis.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Le Monnier*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (1).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente l'amour conjugal, désigné par la fermeté avec laquelle *Chélonis, femme de Cléombrotus, sauva son mari de la fureur de Léonidas, roi de Sparte.*

Estimé .... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787.

Nicolas-Bernard LÉPICIÉ

A Trianon.

Lépicié fut compris, en 1766, dans la liste des artistes, employés à la

(1) A. N. O[1] 1931. — Dans l'État de proposition pour le salon de 1787 (A. N. O[1] 1914-1921), ce sujet est ainsi mentionné :

« Léonidas, Roy de Macédoine, qui poursuit son gendre jusques dans le temple de Neptune et veut le punir de lui avoir arraché la couronne de dessus la tête ; Cléombrotus, effrayé et suppliant, s'attache au pied de la statue de Neptune, où Chélonis, fille de Léonidas et femme de Cléombrotus accourt avec ses deux enfants, le tient tendrement embrassé, montrant ses habits de deuil, ses cheveux épars et négligés, et, tournant les yeux abbatus par la tristesse sur les assistans qui fondent en larmes, elle implore du Roy la grâce de son mari. »

décoration des nouveaux appartements du petit Trianon (1); il eut à faire pour le grand cabinet fleuriste deux sujets de métamorphoses. Voici son mémoire (2) :

> Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Lépicié*, pendant les années 1768 et suivantes.
>
> Ces deux tableaux, dessus de porte, ont chacun 4 pieds 2 pouces 6 lignes de large sur 2 pieds 7 pouces de haut : ils ont été ordonnés pour le grand cabinet fleuriste du pavillon de Trianon.
>
> Le premier représente *Adonis métamorphosé en anémone.*
>
> Le second, *Narcisse changé en la fleur de ce nom.*
>
> Estimés ensemble........................ 1,600 livres.

Le premier de ces tableaux fut exposé au salon de 1769, le second à celui de 1771; le paiement est en date du 14 mars 1781 (Exercice 1774) :

> Au sieur *l'Epicié*, peintre, 1,600 livres pour son payement de deux tableaux dessus de porte, le premier représentant *Adonis métamorphosé en anémone*, le second *Narcisse changé en la fleur de ce nom*, qu'il a faits en 1768 et années suivantes.

Le tableau de *Narcisse* est actuellement au petit Trianon (n° 195): H. 0 m. 73. — L. 1 m. 31. Signé : — *Lépicié 1771*.

A Compiègne.

Un *État des commandes*, dressé en 1774 (3), porte la mention suivante, à la date de 1771 et au nom de cet artiste :

> Mémoire d'un tableau représentant *le Martyre de Saint Denis*, ayant 5 pieds de haut sur 4 de large.
>
> Il est destiné pour la chapelle de la chancellerie à Compiègne.
>
> Il est fait et livré.
>
> Estimé.................................. 800 livres.

(1) Cf. pages 29 et 162 *supra*.
(2) A. N. O¹ 1933.
(3) A. N. O¹ 1933.

Ce tableau fut exposé au salon de 1771; le paiement est en date du 23 avril 1776 (Exercice 1771) :

Au sieur *Lépicié*, peintre, 800 livres pour son payement d'un tableau représentant *Saint Denis*, qu'il a fait en 1771, lequel tableau est destiné pour la Chancellerie à Compiègne.

Portia.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lépicié* pendant les années 1776 et 1777 (1).

Ce tableau porte 8 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente un trait de fermeté romaine : *Porcie instruite de la conspiration formée contre César;* elle prouve à Brutus, son mari, le projet qu'elle a de ne pas lui survivre si cette conjuration lui devient funeste.

Estimé.................................... 4,000 livres.

Le parfait paiement de ce tableau est en date du 30 septembre 1778 (2) :

Au sieur *Lépicié*, peintre, 800 livres pour faire, avec 3,200 à lui ordonnés sur l'exercice 1777 les 29 janvier, 2 mai et 11 septembre, le parfait paiement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Porcie*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau fut exposé au salon de 1777; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il était rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 2 m. 58. — L. 3 m, 22. — Signé : *N. B. Lépicié 1777*.

Régulus.

Mémoire d'un des dix tableaux faits pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lépicié*, pendant les années 1778 et 1779 (3).

---

(1) A. N. O[1] 1933.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O[1] 1933.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 13 pieds de large.

Il représente *Régulus* qui s'écarte de sa famille qui veut s'opposer à son départ de Rome pour se rendre à Carthage.

Estimé.................................. 6,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 4 février 1780 (1) :

Au sieur *Lépicié*, peintre, 1,500 livres pour faire, avec 4,500 à lui ordonnés sur l'exercice 1778 les 26 janvier et 3 août 1779, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Régulus sortant de Rome pour se rendre à Carthage*, qu'il a fait pour le service du Roy, pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau fut exposé au salon de 1779; il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles le rejetait, en 1794, tout en proclamant « le sujet très intéressant, le dévoûment vraiment républicain. »

Actuellement au musée de Carcassonne, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 11. — L. 4 m. 24. — Signé : *N. B. Lépicié 1779*.

Fabius Dorso.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lépicié* pendant les années 1780 et 1781 (2).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente la *Piété de Fabius Dorso*, qui, pour ne pas manquer à un sacrifice institué par sa famille, sort du Capitole, assiégé par les Gaulois, emportant les choses nécessaires à ce sacrifice, et traverse le camp des ennemis pour aller au Mont Quirinal.

Estimé .... 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 7 mars 1783 (3) :

Au sieur *Lépicié*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 3,000 livres à lui ordonnés acompte sur les exercices 1780 et

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).
(2) A. N. O¹ 1933.
(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

1781, le parfait paiement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *la Piété de Fabius Dorso*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1780 et 1781.

Ce tableau fut exposé au salon de 1781; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « comme retraçant des idées superstitieuses ».

Actuellement au musée de Chartres, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. et L. 3 m. 22. — Signé : *N. B. Lépicié 1781.*

Matathias.

Pour le salon de 1783, la direction des Bâtiments avait d'abord donné à Lépicié le sujet de « Salomon sacrifiant aux idoles » (1); mais cette décision fut ensuite rapportée, et il eut à en traiter un autre, ainsi mentionné dans son mémoire (2) :

> Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lépicié* pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *le Zèle de Matathias* qui tue un juif qui sacrifioit aux Dieux Syriens.

Estimé.. 3,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (3) :

Aux héritiers du sieur *Lépicié*, peintre du Roy, 1,500 livres, faisant, avec 1,500 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait paiement de 3,000 livies, à quoi monte un tableau qu'il a fait pour le service de Sa Majesté, représentant *Matathias*, et ce pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles en rejetait le sujet, en 1794, « comme fanatique ».

Actuellement au musée de Tours, où il fut envoyé par l'État en 1806 : H. 3 m. 24. — L. 2 m. 61. — Signé : *N. B. Lépicié*, 1783.

(1) A. N. O¹ 1912.
(2) A. N. O¹ 1935.
(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Pierre LE VIEIL

A l'église des Invalides.

Cet artiste exécuta des vitraux pour l'église des Invalides; il fut payé, en même temps que les autres peintres (1), le 18 février 1709 :

A *Le Vieil*, peintre, 320 livres 15 sols, parfait payement de 920 livres 16 sols pour peintures sur verre à l'église royalle des Invalides.

LOVINFOSSE

Aux Gobelins.

> Mémoire de tableaux et traits faits à la manufacture royale des Gobelins pour le service du Roy, par ordre de M. le comte d'Angiviller, pour l'exécution de diverses tentures, par le sieur *Lovinfosse*, peintre, pendant l'année 1786 (2).

Pour une tenture de *Dom Guichotte*, accordée par le Roy à M. le baron de Breteuil :

Un tableau camé représentant Dom Quichotte; de forme ovale; de 4 pieds de haut sur 3 pieds de large....... 200 livres.

Un autre tableau aussi camé, ovale, représentant Sancho tenant l'armure de Dom Quichotte; de 3 pieds de haut sur 2 pieds de large.................................. 100 livres.

Plus une console d'ornemens avec une guirlande de fleurs colorées.. 72 livres (3).

---

(1) Cf. p. 57 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) L'artiste demandait 250 livres pour le premier tableau, 120 pour le second, 96 pour le troisième.

Loyre TOUTIN (1)

Minerve; de 3 pieds 2 pouces de diamètre.

Une femme sur un nuage versant des fleurs; de mêmes dimensions.

L'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (2) signale le premier de ces tableaux à Versailles chez le duc de Chartres, le second à la Surintendance.

Jean-Baptiste MARTIN l'aîné (3)

A Versailles.

1° *Appartements du château.*

L'*État des ouvrages de peinture faits pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (4) donne la liste de quatorze tableaux que cet artiste exécuta pour les Bâtiments en 1722 et 1723 :

1° Le tableau des *Tuilleries*, veue du côté du jardin; de 8 pieds 5 pouces sur 3 pieds 8 pouces; garni de figures.... 600 livres.

2° — *Vincennes*, du côté du bois; de 8 pieds 5 pouces sur 3 pieds 9 pouces; orné de chasseurs............ 600 »

3° — *Saint-Germain*, veue du côté de la rivière; de même grandeur; garni de bateaux et de figures.......... 600 »

---

(1) Nous reproduisons ce nom comme il est mentionné sur l'inventaire, où ces tableaux sont signalés; s'agit-il d'une collaboration de Nicolas Loir et de Pierre Toutin, ou d'un même artiste qui aurait réuni ces deux noms ?

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) Voir, relativement à cet artiste, notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. 486-492.

(4) A. N. O[1] 1934[B].

4° Le tableau de *Versailles*, du côté du jardin; de 12 pieds 3 pouces de haut sur 8 pieds; garni de figures..... 700 livres.

5° — *Marly*, veue du côté de Saint-Germain; de même grandeur; garni de figures........................ 700 »

6° — *Château de Monsseaux;* de 4 pieds 9 pouces de hauteur sur 3 pieds; figures et chasse sur le devant......... 300 »

7° — *Château de Madrid;* de même grandeur; figures et chasse sur le devant............................... 300 »

8° — *Château de la Meutte;* de même grandeur; garni de figures sur le devant............................... 300 »

9° — *Château du Val* (1); de 4 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds; garni de figures.......................... 300 »

10° — *Bellegarde;* de 18 pieds de haut sur 8 pieds; garni de figures.. 1,600 »

11° — *la grande allée et terrasse du jardin de Petit Bourg;* de 12 pieds de haut sur 7 pieds et demi........... 500 »

12° — *la Maison Rouge;* garni de figures........ 500 »

13° Un second tableau de *Marly;* de 9 pieds de haut sur 6 pieds 8 pouces; sur le devant des chasseurs qui partagent leur chasse... 600 »

14° Un second tableau de *Madrid;* de 4 pieds 8 pouces sur 3 pieds 2 pouces; sur le devant la prise du cerf.... 300 » (2).

Le paiement est en date du 24 mars 1724 (Exercice 1723) :

Au sieur *Martin l'aîné*, peintre, 6,300 livres pour faire, avec 1,600 à luy ordonnez les 5 novembre 1718 et 2 juillet 1719, le parfait paiement de 7,900 livres à quoy montent quatorze tableaux représentant *les Maisons Royales*, qu'il a faits et livrez pour le service du Roy pendant les années 1722 et 1723.

Actuellement le n° 7 à l'Hôtel de ville de Versailles, avec attribution à *Martin le jeune* : H. 1 m. 47. — L. 1 m. 15;

le n° 14, au musée de Versailles (n° 745), avec attribution à Martin le jeune : H. 0 m. 93. — L. 1 m. 31.

---

(1) Ce château se trouvait dans la forêt de Saint-Germain et était une des dépendances de cette maison royale.

(2) Voici les prix demandés par l'artiste pour chacun des tableaux de cette série : 1,000 livres pour les n° 1 à 3 et 13; 1,500 pour les n° 4 et 5; 600 pour les n° 6 à 9 et 14; 2,500 pour les n° 10; 1,000 pour les n° 11 et 12.

2° *Trianon.*

Sur l'exercice 1713, on relève à l'actif de cet artiste l'ordonnance de paiement suivante :

Au sieur *Martin*, peintre, 2,000 livres, parfait paiement de 3,150 livres pour trois tableaux qu'il a faits pour le palais de Trianon, représentant les vues des *Bosquets des bains d'Apollon*, du *Canal du bassin des bains d'Apollon*, et de *l'Obélisque* du jardin du château de Versailles.

Cette ordonnance se réfère aux trois tableaux que nous avons signalés à Trianon dans notre *Inventaire géneral des tableaux du Roy* (pages 492 et 493), et qui sont actuellement au musée de Versailles (nos 755, 757, 759).

2° *Hôtel du Grand-Maître.*

En 1724, Martin l'aîné fut l'un des artistes employés pour la décoration de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (1). Les quatre tableaux, qu'il fit à ce propos, sont ainsi signalés dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis 1722 jusqu'à ce jour* (2) :

Pavillon du Grand-Maitre. Gallerie.

Le premier grand tableau à côté du dessus de porte en entrant, de forme quarrée, chantourné par le haut et ceintré par le bas, représente *la vue du Château et Jardin de Saint-Germain*, avec une chasse de cerf sur le devant du tableau, ayant 9 pieds 1/4 de haut sur 7 pieds de longueur.

Autre tableau de pareille grandeur, représentant *le Château et Parc de Vincennes*, sur le devant du tableau est une chasse au lièvre.

Dessus de porte en retour.

Un tableau de forme chantournée, représentant *le Château de Mònsseaux*, avec une chasse au sanglier sur le devant du tableau.

---

(1) Cf. page 76 *supra*.
(2) A. N. O¹ 1934 A.

Le dessus de la porte d'entrée du sallon.

Un tableau de pareille grandeur et forme, représentant *la vue du Château de Madrid*, avec une chasse de cerf sur le devant.

Le paiement est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

Au sieur *Martin*, peintre, 4,416 livres pour son payement de quatre grands tableaux représentans *les veues des châteaux de Monceaux, Madrid, Saint-Germain* et *Vincennes*, qu'il a faits pour le service du Roy, pour les appartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Actuellement, les tableaux de *Saint-Germain* et de *Vincennes* sont au musée de Versailles (n° 763 et 764), avec attribution à *Gabriel Allegrain* : H. 2 m. 96 (1). — L. 2 m. 23.

Tableaux de batailles.

A la mort de Martin l'aîné, ses héritiers présentèrent aux Bâtiments le mémoire suivant (2) :

État de deux tableaux en vue d'oyseau peints par *feu Jean-Baptiste Martin l'aîné*, peintre du Roy aux Gobelins :

Un tableau, de 7 pieds 2 pouces de haut sur 10 pieds 2 pouces et demi, qui représente *le Siège de Mons* avec toutes les attaques et les différens mouvemens des troupes, avec toutes les lignes de circonvallations et de contrevallations, escadrons et bataillons, le quartier du feu Roy Louis XIV, de glorieuse mémoire, qui est une abbaye sur le devant avec les mousquetaires et la maison du Roy et tout leur camp, dont les desseins ont été faits sur les lieux par ledit sieur Martin en 1691.

Un tableau de même grandeur, représentant *le corps de la place de Namur* et le château, les différentes attaques, et les mouvemens de troupes, avec les lignes de circonvallations, les deux rivières, la Meuse et la Sambre, les bataillons et escadrons, leur camp (3).

(1) Cette légère différence de dimensions s'explique aisement par l'opération que ces toiles durent subir pour être ramenées à la forme rectangulaire.

(2) A. N. O¹ 2041.

(3) Le corps de phrase suivant primitivement inscrit, fut ensuite effacé : « ce tableau quoyque finy n'est reçu que comme ébauche, parce que le

Ces deux tableaux avaient été ordonnés par le feu Roy Louis XIV, sur les desseins de ces deux places prises en l'année 1692.

Lesdits deux tableaux estimés la somme de.. 3,000 livres (1).

Le paiement est en date du 16 juin 1737 :

Aux héritiers du *sieur Martin* la somme de 3,000 livres pour leur payement de deux grands tableaux qu'il a faits pour le service du Roy, représentans l'un *le siège de Mons* avec toutes ses attaques, et l'autre *le corps de la place de Namur et le* château avec le mouvement des trouppes et attaques, pendant l'année 1692.

En 1746, ces deux tableaux se trouvaient au château de la Muette (2) et, en 1784, à Versailles, au magasin de la Surintendance (3).

Pierre-Denis MARTIN, le jeune (4)

A Versailles.

1° *Appartements du château.*

L'*État des ouvrages de peinture faits pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu' et compris 1729* (5) donne la liste suivante des tableaux, que cet artiste exécuta pour le Roi en 1722 et 1723 :

1° Un tableau, de 13 pieds de long ou environ sur 8 à 9 de haut, représentant le Roy menant sa calèche à la chasse accom-

---

sieur Martin est mort sans y donner la dernière main, ce qui fait qu'il est bien plus faible que celuy de Mons. »

(1) On en demandait 6,000 livres.

(2) A. N. O¹ 1582 : *Inventaire des tableaux du château de la Muette.*

(3) *Archives du Louvre.* Inventaire des tableaux de l'hôtel de la Surintendance.... par Du Rameau.

(4) Voir, relativement à cet artiste, notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. 520-523.

(5) A. N. O¹ 1934 B.

pagné de plusieurs seigneurs à *Fontainebleau*... 1,600 livres.

2° *Une veue de Meudon* en perspective, qui comprend tout le parc et le château, Monseigneur y entrant; ce tableau est de 8 pieds de haut sur 6 ou environ de longueur...... 600 »

3° Un autre, de pareille grandeur, représentant *la veue en plan d'oiseau du chateau de Trianon*, le Roy y entrant.. 300 »

4° Un tableau, de 5 à 6 pieds de long sur 4 pieds, représentant *la veüe de Chambord*, le feu Roy allant à la chasse.. 300 »

5° Un autre, de pareille grandeur, représentant *la veüe de la Machine*, avec une composition de plusieurs figures sur le devant.. 300 »

6° Un tableau représentant *la veüe de Chambord*, retour de plusieurs cavaliers au moment d'un bourasque de vent et de pluye; de 5 pieds de haut sur 3 pieds et demi ou environ.. 300 »

7° Un autre tableau, de même grandeur, de *la veüe de la Machine*, avec une composition de plusieurs figures sur le devant.. 300 »

8° Un autre de même grandeur, représentant *la veüe de la Meutte*, le Roy y entrant au retour de la chasse, accompagné de M. le duc d'Orléans et plusieurs seigneurs... 300 » (1).

Le parfait paiement est en date du 24 mars 1724 (Exercice 1723) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 3,275 livres pour faire, avec 1,100 à lui aussi ordonnez les 6 novembre 1718 et 2 juillet 1719, le parfait payement de 4,375 livres à quoy montent huit tableaux représentans *des veues des Maisons Royales*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1722 et 1723.

Dans l'*Inventaire des tableaux qui ont été faits pour le Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire general fait en 1709, jusqu'en 1737* (2), les n°s 7 et 8 sont signalés au château de Lucienne, avec les dimensions de 3 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds de large.

Actuellement au musée de Versailles (3), les n°s 2 et 3, sous les n°s 744

(1) L'artiste demandait 3,500 livres pour le premier tableau, 1,200 pour le second et 600 pour chacun des autres.

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) Il ne faut pas faire trop étroitement fond sur les dimensions données

et 739 : H. 1 m. 37. — L. 1 m. 55 ; le n° 8 sous le n° 742, identifié à tort avec le château de Saint-Hubert : H. 0 m. 95. — L. 1 m. 39 ;
à l'Hôtel de Ville de Versailles, les nos 4 et 5 : H. 1 m. 47. — L. 1 m. 15.

— En 1725, le même artiste exécutait encore, pour Versailles, deux tableaux de 9 pieds de haut sur 13 et 14 de large, représentant des *vues de Fontainebleau et de Chantilly* (1) ; il en demandait 8,000 livres et n'en obtint que 5,500, qui lui furent payées le 12 août 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 5,500 livres pour deux grands tableaux qu'il a faits pour le service du Roy, représentant *les veues des châteaux de Fontainebleau et de Chantilly*, leurs jardins et environs, pendant l'année dernière.

— Enfin, en 1729, il donnait un grand tableau, représentant *la Construction du pont de défense de Blois*, dont il demandait 5,400 livres (2) et qui lui fut payé 4,000, le 25 janvier 1730 (Exercice 1729) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 4,000 livres pour un tableau, de 12 pieds de long sur 7 de haut, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année dernière, représentant *la ville de Blois*, toute la campagne du côté d'Orléans, le fauxbourg de Vienne, tout le courant de la rivière de Loire, les travaux de la construction du Pont, le régiment de Chartres faisant une partie de la manœuvre desdits ouvrages.

Ce tableau se trouvait au magasin de la Surintendance à Versailles en 1737 (3), en 1760 (4) et en 1785, dans les magasins du Louvre (5).

---

dans les inventaires contemporains, car ces tableaux subirent par la suite des modifications de forme parfois considérables (voir à ce sujet notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. XIX).

(1) A. N. O¹ 1934B : *État des ouvrages de peinture faits pour le château de Versailles depuis 1710 jusqu' et compris 1729*.

(2) A. N. O¹ 1934B. État précédemment cité.

(3) A. N. O¹ 1964 : *État des tableaux qui sont au cabinet de la Surintendance, proposez à faire porter à Paris au Louvre dans la gallerie d'Apollon* (30 mai 1737).

(4) A. N. O¹ 1965 : *Inventaire des tableaux du cabinet du Roy*... par Jeaurat.

(5) *Archives du Louvre*. Catalogue des tableaux du Roi, déposés au Louvre... par Duplessis.

2° *Hôtel du Grand Maître.*

En 1724, Martin le jeune fut, en même temps que son frère, employé à la décoration de l'hôtel du Grand Maître, à Versailles (1) ; comme lui il eut à faire quatre tableaux, qui sont mentionnés comme suit dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits pour les dehors de Versailles depuis 1722 jusqu'à ce jour* (2) :

Pavillon du Grand Maître. Gallerie.

Dessus de porte en entrant.

Tableau de forme chantournée avec ornements, représentant *le Château de Chambord*, et le feu roy, de glorieuse mémoire, à cheval sur le devant du tableau avec toute sa cour ; ayant 4 pieds de haut sur 4 pieds 8 pouces de long.

Un tableau, de forme quarrée, chantourné par le haut et ceintré par le bas, représentant *le Château et Jardin de Marly*, vus d'en bas, avec Monsieur le Duc en calèche et plusieurs cavaliers sur le devant du tableau ; de 8 pieds de haut sur 5 pieds 6 pouces de large (3).

De l'autre côté de la cheminée.

Pareil grand tableau représentant *le Château et Jardin de Trianon* à vüe d'oiseau, sur le devant le Roy à cheval avec toute sa cour.

Dessus de porte.

Un tableau de forme chantournée, représentant *la Machine de Marly* et ses environs et sur le devant plusieurs animaux ; de 4 pieds de haut sur 4 pieds 8 pouces de long.

Le paiement est en date du 8 mars 1726 (Exercice 1724) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 4,416 livres pour son payement de quatre tableaux, représentant *des paysages et des veües des maisons royales*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1724.

---

(1) Cf. page 76 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934A.

(3) Les dimensions de ce tableau, omises dans l'état ci-dessus indiqué, sont prises de l'*État des tableaux faits pour le Roy de 1722 à 1732* (A. N. O[1] 1965).

Actuellement tous les quatre au musée de Versailles : les grandes vues de *Marly* et de *Trianon* (nos 762 et 760) : H. 2 m. 96. — L. 2 m. 23 (1); la vue de *Chambord* (no 747) : H. 1 m. 37. — L. 1 m. 50 ; la vue de la *Machine de Marly* (nos 778) : H. 1 m. 15. — L. 1 m. 60.

Au château de la Muette.

En 1737, un tableau fut commandé à Martin le jeune pour le château de la Muette ; il devait représenter *le plan de Marly* et mesurer 6 pieds 7 pouces de haut sur 7 pieds 10 pouces de large (2). Le paiement est en date du 22 juillet 1738 (Exercice 1737) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 1,718 livres pour son payement tant d'un tableau représentant *le plan de Marly* qu'il a fait pour le service du Roy pour le château de la Meutte, que des restaurations et nettoyemens qu'il a faits à divers tableaux d'iceluy, pendant l'année dernière.

Ce tableau fut ensuite mis à Marly, dans l'antichambre de la Reine.

Histoire de Louis XV.

L'Inventaire complémentaire de celui de 1709 (3) signale en 1737 au Louvre, dans la galerie d'Apollon, le tableau suivant de Martin le jeune :

Un tableau représentant *le Roy qui sort du Parlement* après la mort de Louis XIV, avec sa maison, beaucoup de monde, les gardes francoises et suisses en haye. Hauteur : 2 pieds 9 pouces. Largeur : 4 pieds ; dans une magnifique bordure dorée avec les armes du Roy en cartouche.

Le paiement est en date du 20 janvier 1738 (Exercice 1735) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 3,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *le Roy descendant de son palais à Paris* la première fois que Sa Majesté y a esté, iceluy finy et livré en 1735.

---

(1) Ces tableaux ont été élargis de plusieurs centimètres, le raccord est visible sur les toiles.

(2) A. N. O1 1582. *Inventaire des tableaux du château de la Muette.*

(3) A. N. O1 1965. Cf. page 296 *supra*.

Actuellement au musée de Versailles (n° 173), avec attribution à *J. B. Martin l'aîné* : H. o m. 88. — L. 1 m. 25.

— Dans cette même galerie d'Apollon, se trouvait encore le tableau suivant du même artiste (1) :

Un tableau représentant *le roy Louis XV allant en cortège à l'église de Reims* le jour de son sacre, suivy de toute sa maison. Hauteur : 2 pieds 9 pouces. Largeur : 4 pieds.

Le paiement est en date du 11 décembre 1737 :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 3,000 livres pour un tableau, avec sa bordure dorée, représentant *la Cavalcade qui s'est faite à Reims lors du sacre du Roy*, qu'il a fait dans la présente année (2).

Actuellement au musée de Versailles (n° 178) : H. o m. 88. — L. 1 m. 25. — Signé : *Martin le jeune, peintre ordinaire et pensionnaire du Roy, 1724.*

Tableaux divers.

Le 2 avril 1735 (Exercice 1734), Martin le jeune recevait le prix d'un tableau représentant la *vue du château du Petit Bourg* :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 1,516 livres pour un grand tableau représentant la *veüe du château de Petit Bourg* du côté de la rivière, qu'il a fait pour le service du Roy en 1733.

— Le 8 juillet 1739, on lui payait deux grands tableaux, estimés 4,500 livres chaque (3) :

Au sieur *Martin*, peintre, 3,000 livres pour faire, avec 6,000 à lui ordonnés sçavoir 3,000 sur 1737 les 3 juin, 25 septembre et décembre audit an, et 3,000 sur 1738 les 21 may, 10 sep-

(1) A. N. O[1] 1965 : *État des tableaux faits pour le Roy de 1722 à 1732.*

(2) Cette date ne vise assurément que la livraison définitive du tableau ; il n'est pas douteux que, comme le précédent, il fut commencé à l'époque du fait qu'il mentionne.

(3) En se référant à l'estimation de *la construction du pont de Blois* (cf. p. 297 *supra*) on peut supposer que les dimensions de ces tableaux étaient de 12 pieds sur 7.

tembre et 26 novembre de la même année, le parfait payement de 9,000 livres à quoy ont été estimés deux tableaux qu'il a faits, représentant les *cartes de Compiègne*, de la forest et de tous les environs, pendant l'année 1738 et la présente.

— Le 10 mars 1756 (Exercice 1749), nouveau paiement d'une *carte de la forêt de Rougeau* :

Au sieur *Martin*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 800 à lui ordonnez sur l'exercice 1743 le 1er janvier 1744, le parfait payement de 1,800 livres à quoi monte une *carte de la forêt de Rougeau*, qu'il a peint pour le service du Roy pendant l'année 1743.

— Sur l'exercice 1740, à la date du 15 juin 1740, on relève, à l'actif de ce peintre, l'ordonnance de paiement suivante :

Au sieur *Martin*, peintre, 1,460 livres pour son payement de cinq tableaux avec leurs bordures représentans différens sujets, qu'il a faits pour le service du Roy en la présente année (1).

François-Guillaume MÉNAGEOT

Polyxène.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, pendant l'année 1778.

---

(1) Sur l'exercice 1742, le 11 avril 1742, on relève le paiement suivant : « Au sieur *Martin*, peintre, 250 livres pour son payement d'un tableau représentant *Regnault enchanté dans le palais d'Armide*, qu'il a fait pour le service du Roy, dans la présente année. »

Il s'agit ici, très vraisemblablement d'un autre peintre, du nom de Martin, qui ne doit pas être confondu avec les deux précédents artistes. Ce troisième Martin devait être employé comme copiste, si l'on se refère à un paiement de 400 livres du 22 août 1742 pour une copie du portrait de Louis XV.

Ce tableau porte environ 22 pieds de hauteur sur environ 20 pieds de largeur.

Il représente *les Adieux de Polyxène* (1).

Estimé.................................... 2,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 23 juin 1779 (2) :

Au sieur *Ménageot*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 1,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1777 le 24 mars 1778, le parfait payement de 2,000 livres, à quoi monte un tableau qu'il a fait pour le service du Roi, représentant *les Adieux de Polyxène*.

Ce tableau passa ensuite aux Gobelins, d'où le sujet fut rejeté en 1794 « d'après les personnages qu'il retrace et les idées antirépublicaines qu'il rappelle. »

Mort de Léonard de Vinci.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, pendant les années 1780 et 1781 (3).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Léonard de Vinci mourant dans les bras de François Ier*.

Estimé.................................... 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 7 mars 1783 (4) :

Au sieur *Ménageot*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 3,000 à lui ordonnés acompte sur 1780 et 1781, le parfait

(1) A. N. O1 1933. — Au salon de 1777, Ménageot avait exposé un tableau sur ce même sujet, de 15 pieds de large sur 10 de haut. En est-ce une copie agrandie, qui fut achetée par les Bâtiments ? Aucun document ne permet de l'affirmer formellement, mais le prix d'estimation rend cette hypothèse assez vraisemblable. Le tableau, qui figura au salon de 1777, fut envoyé en 1872 par l'État au musée de Chartres.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O1 1933.

(4) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

payement de 4,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Léonard de Vinci mourant dans les bras de François Ier*, qu'il a fait pour le service du Roi pendant les années 1780 et 1781. . . . .

Ce tableau fut exposé au salon de 1781; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.
Actuellement au musée d'Amboise, où il fut envoyé par l'État en 1872.

Andromaque.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, pendant les années 1782 et 1783 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *Astyanax arraché des bras d'Andromaque* par l'ordre d'Ulysse.
Estimé.. 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (2):

Au sieur *Ménageot*, peintre du Roy, 2,000 livres pour faire, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait payement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Astianax arraché des bras d'Andromaque*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.
Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1798: H. et L. 3 m. 19.

Cléopâtre.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (3).

---

(1) A. N. O¹ 1933.
(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).
(3) A. N. O¹ 1913.

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Cléopâtre rendant son dernier hommage au tombeau d'Antoine.*

Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785 (1); il passa ensuite aux Gobelins, d'où le sujet fut rejeté, en 1794, comme « immoral », par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1798 : H. 3 m. 28. — L. 3 m. 18.

Méléagre.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789 (2).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *Méléagre*, qui, après avoir refusé aux prières des Etoliens et de toute sa famille de prendre les armes pour chasser les Curètes qui commençaient à entrer dans la ville et à y mettre le feu, cède enfin aux caresses et aux pleurs de sa femme et va combattre les ennemis.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1791 (3); il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles sur cette considération : « Tableau dont le sujet ne parait pas compatible avec les idées républicaines relativement au sentiment qui dirige Méléagre, lequel est sur le point de sacrifier sa patrie à l'esprit de vengeance dont il est animé et qui, prêt à voir son palais réduit en cendres, se rend moins à

---

(1) Pour ce salon, Menageot avait proposé aux Bâtiments un des trois sujets suivants : « Vénus, entourée par les Grâces, qui retient Mars que la Victoire apelle; — Cléopâtre qui rend les derniers devoirs à Marc-Antoine; — le serment de Brutus et de Collatinus sur le corps de Lucrèce » (A. N. O[1] 1913).

(2) A. N. O[1] 1931.

(3) Pour le salon de 1789, Menageot reçut une commande d'un tableau sur le sujet de *Psyché allant au temple de Vénus;* il ne l'exécuta point, et aucune œuvre de lui ne fut exposée au salon de cette année (A. N. O[1] 1525).

l'amour de son pays qu'à son intérêt personnel; conséquemment tableau à supprimer. »

Actuellement au musée de Chateau-Gontier, où il fut envoyé par l'État en 1872.

Philippe MEUSNIER

A Versailles.

En 1719, cet artiste exécutait pour le château de Versailles, un tableau, ainsi mentionné dans l'*État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1):

Un tableau d'architecture en perspective, de 3 pieds 7 pouces et demi de largeur sur 2 pieds 10 pouces de hauteur, représentant une *grande Église* avec tous les attributs convenables à une église, comme tribune, etc.

Meusnier demandait 10,000 livres de ce tableau; on ne lui en accorda que 8000, qui lui furent payées le 16 août 1720:

Au sieur *Meusnier*, peintre, 8,000 livres pour un tableau d'architecture représentant une *Église*, qu'il a fait et livré pour le service du Roy pendant le mois d'aoust de l'année dernière.

Ce tableau fut ensuite placé au Louvre, dans la galerie d'Apollon (2).

— En 1730, deux nouveaux tableaux furent commandés à cet artiste; ils sont ainsi mentionnés par J. Bailly dans un *Mémoire des tableaux du Roy qui se sont faits depuis le mois d'avril 1725 jusqu'à ce jour 1731* (3):

Un tableau représentant l'*Entrée d'un palais, de l'ordre Corin-*

(1) A. N. O[1] 1934[2].

(2) A. N. O[1] 1965 : *État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732*. On y trouve également la description suivante de ce tableau : « un magnifique temple orné d'un bel ordre d'ar- « chitecture corinthien et du baldaquin que l'on voit dans l'éloignement ».

(3) A. N. O[1] 1965.

thien; ayant de hauteur 4 pieds 6 pouces sur 6 pieds 2 pouces de large; orné de figures.

Un autre représentant un salon d'un côté, et de l'autre un percé qui découvre un paisage, il paroit aussi un escalier qui conduit à un appartement (1); le tout des ordres corinthien et composite, orné de figures; de mêmes dimensions que le précédent.

Le parfait paiement de ces deux tableaux est en date du 8 janvier 1734:

Au sieur *Meusnier*, peintre, 4,000 livres pour faire, avec 4,000 à luy ordonnés le 19 mars 1731, le parfait payement de 8,000 livres à quoy montent deux grands tableaux, représentant de l'architecture, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1730.

Ces deux tableaux sont actuellement au musée de Nancy, où ils furent envoyés par l'État après le congrès de Lunéville : H. 1 m. 50. — L. 2 m.

MICHU

A l'église des Invalides.

Michu fut, avec Le Vieil, l'un des artistes qui exécutèrent des vitraux de l'église des Invalides (2); il fut réglé le 18 février 1709 :

A *Michu*, peintre, 134 livres, parfait paiement de 2434 livres 2 sols 6 deniers, pour ouvrages de peinture sur verre à l'église royale des Invalides de 1701 jusqu'à la fin de 1706.

(1) Dans un autre mémoire des tableaux faits pour le Roy d'avril 1725 à décembre 1731 (A. N. O[1] 1965), ce tableau se trouve également décrit et une indication complémentaire mentionne le « percé » à droite et l'escalier à gauche.

(2) Cf. page 57 *supra*.

Francisque MILLET

A Versailles.

Exercice 1737 :

Au sieur *Francisque*, peintre, 400 livres pour son payement de deux tableaux de *paysages*, qu'il a faits pour le bosquet de M. le Dauphin, pendant les mois de juin et juillet derniers.

Exercice 1740 : 22 juin 1740.

Au sieur *Francisque Millet*, peintre, 150 livres pour son payement d'un tableau représentant *un paysage*, qu'il a fait pour les appartemens de la Reyne, au château de Versailles, pendant la présente année.

A Fontainebleau et à Choisy.

Exercice 1739 : 30 décembre 1739.

Au sieur *Francisque Millet*, peintre, 600 livres pour son payement de deux tableaux de *paisage*, qu'il a faits pour le château de Fontainebleau en la présente année.

Exercice 1741 : du 21 juin 1741.

Au sieur *Francisque Millet*, 260 livres pour son payement de deux tableaux de *paysage*, ornés de figures et d'animaux, qu'il a faits pour le château de Choisy dans la présente année.

Charles MONNET

A Trianon.

En 1766, cet artiste fut compris dans la grande distribution d'ouvrages relative au petit Trianon (1); il eut à faire deux dessus de portes pour la grande salle à manger, sur les sujets de *Zéphire et Flore* et de *Bacchus et Erigone*.

Dans l'*État de la distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon* (2), on lit, à la suite de la désignation de cette commande, cette note de Pierre, en date de 1771 : « occupé par M. le duc de la Vauguyon (3), les tableaux commencés seront faits en avril »; et cette autre note du même, en 1772 : « ils seront finis à la fin du mois prochain. »

Voici le mémoire de l'artiste (4) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Monnet*, pendant l'année 1768 et suivantes.

Ces deux tableaux, dessus de porte et cintrés, ont chacun 5 pieds 11 pouces de large.

Le premier représente *Bacchus et Erigone*.

Le second *Zéphire et Flore*.

Estimés ensemble.......................... 1,600 livres

Le paiement est en date du 14 mars 1781 (exercice 1774) :

Au sieur *Monnet*, peintre, la somme de 1,600 livres pour son

---

(1) Cf. pages 29 et 162 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1072.

(3) Il s'agit ici d'un tableau que Monnet exécutait pour ce seigneur et qui parut au salon de 1771, ainsi mentionné au catalogue : « Feu Mgr. le Dauphin et feue M[me] la Dauphine, occupés de l'éducation des trois Princes leurs enfans et partageans les soins de M. le duc de la Vauguyon et de M. l'ancien Évêque de Limoges, leurs Gouverneur et Précepteur, présens à cette Instruction. »

(4) A. N. O[1] 1933.

payement de deux tableaux dessus de portes et ceintrés, qu'il a faits pour le service de Sa Majesté, en 1768, l'un représentant *Bacchus et Erigone*, l'autre *Zéphire et Flore*.

Ils furent exposés au salon de 1773 (1).

Charles NATOIRE

A Paris, hôtel d'Antin.

Le duc d'Antin avait acheté en 1713, quartier du Gaillon, dans la rue qui porte actuellement son nom, l'hôtel qu'en 1707 s'était fait construire le financier La Cour des Chiens et qui regardait la rue Neuve-Saint-Augustin. Il le fit somptueusement orner (2) et, à ce propos, furent commandés à Natoire trois tableaux, dont la description est ainsi donnée par l'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roy depuis le mois d'avril 1722 jusqu'et compris la fin de 1732* (3) :

Un tableau, représentant *Jacob revenant de chez son beau-père Laban*, amenant avec lui ses femmes et toute la famille; ayant 2 pieds 9 pouces de hauteur sur 4 pieds 5 pouces de large; dans sa bordure dorée.

— *Jacob et Rachel qui font boire leur troupeau de moutons et autres bestiaux;* de même mesure et forme que le précédent; dans sa bordure dorée.

— *Agar et son fils Ismaël expirant près d'un arbre et d'une fontaine, un ange ordonne à la mère de le faire boire*, sur un

---

(1) Une erreur cependant dut être faite au catalogue au sujet du premier de ces tableaux, qui est porté sous le titre de « Borée et Orithie ».

(2) Brice, *Description de Paris :* « Il l'a embelli de quantité de tableaux exquis, tirez du cabinet de S. M., entre lesquels il y en a d'un très grand prix, et tous sont des maîtres les plus illustres ; pour leur procurer encore plus de beauté, on les a mis dans des bordures très richement dorées. » Voir également à ce sujet notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. XIII.

(3) A. N. O¹ 1965. Cet état signale ces tableaux « à Paris Hôtel Dantin ».

fond de paisage ; ayant 3 pieds 7 pouces de hauteur sur 2 pieds 9 pouces de large ; de forme ovale.

Le paiement de ces tableaux est en date du 10 décembre 1732 :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 850 livres pour trois tableaux représentant divers sujets de l'Ancien Testament, qu'il a faits pour les appartemens des maisons royales pendant la présente année.

Le tableau d'*Agar dans le désert* se trouve actuellement au musée de Compiègne : H. et L. : 1 m. ; forme ronde.

A Versailles.

1° *Chambre de la Reine.*

Quand Marie Leczinska fit changer la décoration de sa chambre à coucher de Versailles (1), d'assez importantes commandes furent faites aux artistes. L'exécution des dessus de portes fut, notamment, confiée à *Natoire* et à *de Troy*, et les sujets en étaient fournis par des allégories dont les enfants royaux étaient les acteurs. Le tableau de Natoire, de 5 pieds 4 pouces de haut sur 6 environ de large (2), représentait la *Jeunesse et la Vertu présentant deux princesses à la France*. Ces princesses étaient Mmes Élisabeth et Henriette, nées jumelles le 14 août 1727 : l'une d'elles s'appuyait sur la France ; l'autre était soutenue par la Jeunesse à genoux, ayant près d'elle la Vertu.

Natoire fut payé le 25 avril 1735 (Exercice 1734) :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 1,800 livres pour un tableau allégorique représentant *la Jeunesse et la Vertu qui présentent deux princesses à la France*, qu'il a fait pour l'appartement de la Reyne à Versailles, pendant l'année dernière (3).

Actuellement à Versailles, dans la chambre de la Reine, en dessus de porte du côté du Salon de la Paix ; signé : *C. Natoire, 1734*.

---

(1) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 101, 105.

(2) A. N. O¹ 1945. *Inventaire des tableaux pour le Roy jusqu'en 1737 à ajouter à l'inventaire de 1709*.

(3) Ces deux tableaux furent restaurés en octobre 1785 (cf. page 40 *supra*).

2° et 3° *Chambre des Bains de la Reine et Appartements du Dauphin.*

En 1746 et en 1747, Natoire travailla concurremment aux petits cabinets de la Reine et aux appartements du Dauphin (1); voici son mémoire à ce sujet (2) :

> Mémoire de quatre tableaux peints par *Charles Natoire* pour le château de Versailles, par ordre de M. de Tournehem, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, pendant les années 1746 et 1747.

Deux tableaux, de 4 pieds et demi de long sur 3 pieds et demi de haut, dans la Chambre des Bains de la Reine.

Les sujets sont tirés des églogues de M. de Fontenelle.

Le premier représente *un Concert de musique champêtre :* on voit une jeune bergère joüant de la guithare, un berger lui tenant un livre de musique, plusieurs instruments sont auprès d'une fontaine rustique, et dans le lointain des troupeaux gardés par des pastres (3).

Le second représente *une bergère et sa compagne sous un arbre, à qui un jeune berger offre des fruits*, qui sont dans un panier; des moutons et des fleurs ornent le devant du tableau.

Deux autres tableaux, de 5 pieds de long sur 4 pieds de haut, pour l'appartement de Monsieur le Dauphin.

Le premier représente *le Songe de Télémaque dans l'isle de Cypre :* Vénus sur un groupe de nuées, accompagnée de plusieurs Amours, dont un lui tire un trait, que Minerve pare de son égyde, regarde ce jeune Prince, endormi sur le bord de la mer.

Le deuxième représente *Télémaque dans l'isle de Calipso*, entouré de nymphes, dans le moment qu'il tient entre ses bras l'Amour sous la forme d'un enfant : elles sont toutes occupées

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 122-137.

(2) A. N. O[1] 1934[A].

(3) Ce tableau fut exposé au salon de 1747 avec cette mention au livret : « Un tableau dessus de porte, de forme chantournée, représentant *une musique pastorale et champêtre*, destiné pour les appartemens de la Reine. »

à plaire au jeune Prince et lui présentent des fleurs ; le fond du tableau est un paysage ; sur le devant, sont des plantes et des corbeilles remplies de fleurs.

Ces deux tableaux furent exposés au salon de 1746.

Ce mémoire fut réglé à 3,000 livres le 21 juin 1749 ; le paiement est en date du 14 mars 1750 (Exercice 1747) :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 800 livres pour faire, avec 2,200 à lui ordonnez les 17 juillet et 22 décembre de l'année dernière sur l'exercice 1747, le parfait payement de 3,000 livres à quoi monte le prix de quatre tableaux, qu'il a faits tant pour la chambre de bains de la Reyne que pour l'appartement de M. le Dauphin pendant les années 1746 et 1747.

Les deux tableaux de la chambre des bains de la Reine furent placés au château de Saint-Cloud, le 16 janvier 1854 : H. 0 m. 94. — L. 1 m. 27 : ils furent probablement détruits dans l'incendie de ce palais.

Celui de *Télémaque dans l'île de Calypso* est actuellement au petit Trianon (n° 184) : H. 1 m. 21. — L. 1 m. 53. — Signé : *C. Natoire f. 1745*.

Au château de Fontainebleau.

En 1737, à l'occasion des grands travaux de Fontainebleau, Natoire reçut une commande de six tableaux, mentionnés par l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (1). Deux étaient destinés à la salle à manger du Roi :

Un tableau représentant *des chasseurs qui se reposent*, un d'eux se met en joue pour tirer ; ayant de hauteur 3 pieds 8 pouces sur 3 pieds ; à oreilles par en bas.

— *des chasseurs qui vont entrer dans une ferme*, ils sont arrêtez à la porte par deux jeunes bergères dont l'une vient puiser de l'eau ; mêmes forme et mesure que le précédent.

Deux autres prirent place dans « la petite salle à manger, contiguë à la grande » :

— *Une fontaine où plusieurs personnes viennent se reposer*, un chasseur fait boire son cheval, accompagné d'un berger,

(1) A. N. O[1] 1965.

qui fait boire ses troupeaux; ayant de hauteur 3 pieds 7 pouces sur 2 pieds 9 pouces de large.

— *une Pesche*, une compagnie dans un batteau vient voir tirer les filets; mêmes forme et mesure que le précédent.

Les deux derniers décorèrent le cabinet du Roy :

— *Un Port de mer*, plusieurs figures; un obélisque s'élève dans le milieu du tableau dans le goust de ceux de Saint-Marc à Venise; cintré haut et bas; ayant de hauteur 3 pieds sur 2 pieds 2 pouces de large.

— une troupe de jeunes bergères, qui se disposent à jouer à *Colin-Maillard*, sur un fond de paysage; le sujet est tiré du *Pastor fido*; même forme et mesure que le précédent.

Le paiement est en date du 4 décembre 1737 :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 3,600 livres pour son payement de six tableaux, représentant *la Pesche et différentes chasses*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau.

— En 1748, Natoire fit un septième tableau pour la salle à manger du château de Fontainebleau; voici son mémoire (1) :

Mémoire d'un tableau peint par *Charles Natoire*, par ordre de M. de Tournehem, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, pendant l'année 1748.

Un tableau pour l'appartement du Roy, aiant 4 pieds de haut sur 3 pieds de large.

Il représente *un groupe de jeunes personnes au pied d'un escalier dans un jardin :* la principale figure joue de la musette, et à côté un joueur de tambourin, qui se repose, est attentif à l'écouter; dans le fond d'une allée, on apperçoit un bassin d'où partent plusieurs jets; le devant du tableau est orné de jeunes enfans jouant avec un chien et quelques moutons.

Ce tableau fut réglé à 600 livres, et l'artiste payé le 14 mars 1750 (exercice 1748) :

(1) A. N. O[1] 1932.

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 600 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour l'appartement du Roy au château de Fontainebleau, pendant l'année 1748.

Au château de Marly.

En 1743, Natoire exécutait quatre tableaux pour le château de Marly; ils furent exposés au salon de cette même année, et le livret les mentionne ainsi :

Un tableau, en largeur de 5 pieds sur 3, représentant *un Repos de Diane ;*

Autre de même grandeur, représentant *Bacchus et Ariane ;*

Autre représentant *Apollon et les Muses sur le Parnasse ;*

Autre représentant *Vénus qui se promène sur la mer et Neptune qui vient la recevoir.*

Ces quatre tableaux faits pour le Roy doivent être placez à Marly (1).

Le paiement est en date du 20 novembre 1743 :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 2,000 livres pour son payement de quatre tableaux, représentans divers sujets, qu'il a faits pour les appartemens du château de Marly, dans la présente année.

Actuellement, le *Repos de Diane* et *Bacchus et Ariane* sont au petit Trianon; le premier (nº 186) : H. 1 m. 23 — L. 1 m. 58. Signé : *C. Natoire f. 1743*; le second (nº 193) : H. 0 m. 95 — L. 1 m. 60.

A la Bibliothèque du Roi.

Lors des travaux motivés en 1741 par le transfert du cabinet des médailles à la Bibliothèque du Roi à Paris (2), Natoire reçut une commande de trois tableaux, que le livret du salon de 1745, où ils figurèrent, mentionne ainsi :

---

(1) D'Argenville, dans sa *Description des environs de Paris* (1762), les signale à Marly, dans l'appartement de Mme Adélaïde.

(2) Cf. page 15 *supra*.

Trois tableaux en hauteur de 8 pieds pour la bibliothèque du Roy :

Le premier représente *Thalie*, muse de la Comédie;

Le second représente *Terpsicore*, qui caractérise la Danse;

Le troisième représente *Calliope*, cette muse préside à l'Histoire.

Le paiement est en date du 17 décembre 1746 :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 3,500 livres pour faire, avec 1,000 livres à luy ordonnez acompte sur l'exercice 1744, le 24 mars 1745, le parfait payement de 4,500 livres à quoi monte le prix de trois tableaux, représentant les muses *Caliope* qui préside à l'histoire, *Terpsicore* qui caractérise la danse, et *Thalie* qui préside à la comédie, qu'il a faits pour le service du Roy à la Bibliothèque de S. M. pendant l'année 1745.

Ces trois tableaux se trouvent actuellement dans la salle des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Au concours de 1747.

Natoire fut l'un des officiers de l'Académie qui prirent part au concours de 1747; son tableau fut exposé au salon de cette année dans la galerie d'Apollon et il fut ensuite acquis par le Roi. Voici à ce sujet l'indication prise dans un État général des commandes (1) :

Au sieur *Natoire*. Tableau pour le concours de 1747.
Triomphe de Bacchus au retour des Indes..... 1,500 livres

Le 29 septembre 1747, il percevait la gratification promise:

Au sieur *Natoire*, peintre, 1,500 livres à luy ordonnez par le Roy pour récompense d'un tableau représentant *le Triomphe de Bacchus*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Actuellement au musée du Louvre (n° 656) : H. 1 m. 62 — L. 1 m. 95.

---

(1) A. N. O[1] 1934[A].

Aux Gobelins.

Au nom de Natoire on relève, dans un *État des ouvrages dus à MM. les peintres de l'Académie* (1), l'indication et la note suivante :

« Une suite de sept tableaux dont les sujets sont tirés de l'*histoire de Marc-Antoine et de Cléopâtre*. Estimation................. 24,500 livres.

« N. B. Le prix de pareils tableaux sous M. Orry était de 16,000 livres pour les sept, mais, sur les représentations des artistes qui n'y trouvaient à peine que leurs déboursés, M. de Vandières par un nouvel arrangement a mis chaque tableau à 3,500, ce qui fait 24,500 livres. »

Cette suite était destinée aux Gobelins : l'artiste, toutefois, n'exécuta que trois tableaux.

Le premier fut *le Triomphe de Marc-Antoine*, qui fut exposé au Salon de 1741, avec cette mention au livret :

Un grand tableau pour le Roy, en largeur, de 22 pieds sur 11, représentant *Marc-Antoine qui fait son entrée dans Ephèse*, précédé d'une troupe de femmes déguisées en Bacchantes et de jeunes hommes en Satyres et en Pans ; toutes les rües, pleines de couronnes de lierre et de thyrses, retentissoient du bruit des flûtes, chalumeaux et autres instrumens ; les peuples l'appellent Bacchus doux et bénin et le père de la joye (Plutarque).

Il fut payé, d'après l'ancien tarif, le 31 janvier 1742 :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 1,000 livres pour faire, avec 1,000 à lui ordonnez acompte le 18 octobre dernier, le parfait paiement de 2,000 livres à quoy monte un tableau qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière (2).

Natoire mit une interruption de quatorze années entre les deux premiers morceaux de cette tenture, et il fit à Rome la suite de la série en 1755

---

(1) A. N. O¹ 1932. La note date du début de la direction de Marigny, sous l'administration duquel fut décidé le relèvement de prix en question.

(2) On relève sur un mémoire d'*Oudry* (A. N. O¹ 1932) l'indication suivante :
« Du 6 février 1750. Livré à la manufacture des Gobelins une ancienne bordure, sur laquelle j'ai fait faire des rosettes pour la rendre plus riche, et être en état de servir à l'exécution de la tapisserie qui se fabrique d'après les tableaux de M. Natoire, ce qui a épargné au Roy 5 à 600 livres ; donné au sieur *Thiéry*, peintre d'ornemens la somme de.... 30 livres ».

et 1757; ces deux tableaux, bien qu'estimés 3,500 livres, furent payés 4,000 à l'artiste; voici son mémoire (1) :

> Mémoire de deux tableaux pour la Manufacture Royale des Gobelins, dont les sujets sont tirés de l'histoire de Marc-Antoine et de Cléopâtre, ordonnés par feu M. Orry, et livrés sous la direction de M. le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des bâtimens de Sa Majesté, par le sieur *Natoire* ès année 1755 et 1757 (2).

Scavoir : Le premier, de 15 pieds de largeur sur 11 de hauteur, représentant l'*Entrevüe de Cléopâtre et de Marc Antoine*.

Le second, de pareille grandeur, dont le sujet est le *Repas de Cléopâtre donné à Marc-Antoine*.

Lesdits ouvrages estimés chacun 4,000 livres... 8,000 »

Le premier de ces tableaux fut exposé au salon de 1755; le second à celui de 1757 (3); le paiement est en date du 19 novembre 1760 (Exercice 1757) :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 8,000 livres en contracts à 5 o/o sur les Etats de Bretagne, pour son payement de deux tableaux qu'il a faits l'un représentant *l'Entrevue de Cléopâtre et de Marc-Antoine*, et l'autre *le Repas de Cléopâtre donné à Marc-Antoine*, pendant les années 1755 et 1757.

Actuellement ce tableau de l'*Entrevue de Cléopâtre et de Marc-Antoine*

---

(1) A. N. O[1] 1932.

(2) Ces deux tableaux furent exécutés plus tôt que ne l'indiquent ces documents. Le *Repas de Cléopâtre* était achevé en 1754; dans une lettre à Duchesne du 29 avril 1755, Natoire dit que ce tableau est en route depuis plus de six mois (Natoire était alors directeur de l'École de Rome). — L'*Entrevue de Cléopâtre et de Marc-Antoine* était assurément terminée à la fin de 1756, car dans une lettre au même, en date du 22 février 1757, Natoire annonce l'envoi de ce tableau « qui attend depuis longtemps pour aller sûrement » (*Archives de l'art français*, II, 251-303).

(3) Voici la description qu'en donne le livret :

« Un tableau de 14 pieds 8 pouces sur 11 pieds de haut, représentant le *Repas que Cléopâtre, reine d'Égypte, donna à Marc-Antoine* où elle voulut surpasser la somptuosité de ceux de ce Romain en lui présentant dans une coupe une perle d'un prix inestimable qu'elle fit dissoudre ».

est au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 60. — L. 4 m. 83. Signé : *C. Natoire f. 1756* ;

le Repas de Cléopâtre au musée de Nîmes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 54. — L. 4 m. 80 (1).

Portrait du Dauphin.

Mémoire d'un tableau représentant *le portrait de Monseigneur le Dauphin*, commencé sous la direction de M. Orry et terminé par ordre de M. de Tournehem, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par M. *Natoire* (2).

Ce tableau a 8 pieds de haut sur 6 de large.

Monsieur le Dauphin y est peint en pied avec une cuirasse, une écharpe et un surtout écarlatte, brodé d'or, et tient à sa main un bâton, semé de fleurs de lys, qui pose sur une table, chargée d'un globe, d'un plan de fortifications et autres attributs. On voit, sur le devant du tableau, deux Génies, assis sur un carreau de velours cramoisi, dont l'un tient le casque du prince et l'autre son bouclier. Le fond du tableau représente une gallerie ouverte, enrichie par des colonnes torses ; un rideau, suspendu par des cordons, vient tomber à coté d'un fauteüil richement orné.

Ce portrait avait été fort avancé d'après un pastel de M. *de la Tour*, mais M. de la Tour en ayant fait un second dans une attitude différente, il fut ordonné de faire usage de ce dernier, ce qui a occasionné une très grande perte de tems, et a rendu l'ouvrage beaucoup plus considérable.

Ce portrait fut réglé à 4,000 livres, dont Natoire fut payé le 25 septembre 1748 (exercice 1746) :

---

(1) Natoire avait l'intention d'exécuter un quatrième tableau de cette suite comme le prouve la lettre suivante qu'il adressait, le 16 juillet 1757, au marquis de Marigny (A. N. O¹ 1923) :

« Je viens de faire une nouvelle pensée de la suite de Marc-Antoine, je prends dans celle-cy le traité de paix fait entre luy et Auguste par les prières d'Octavie, sa femme et sœur d'Auguste, qui n'etoit occupé qu'à tâcher de maintenir l'union entre ces deux beau-frères ; cela variera cette histoire en représentant ces deux personnages, qui sont bien dignes d'y avoir place. »

(2) A. N. O¹ 1932.

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 1,000 livres pour faire, avec 3,000 à luy ordonnez sur l'exercice 1746, le 19 avril dernier, le parfait payement de 4,000 livres à quoy a été fixé le prix du *portrait en pied de M. le Dauphin*, qu'il a fait pour le service du Roy en 1746 (1).

Comme, en 1748, un règlement avait réduit le prix des portraits excédant les dimensions de 6 pieds sur 4, il se trouva que l'œuvre de Natoire, qui lui avait été commandée au temps où de semblables portraits se payaient 6,000 livres, ne lui fut comptée que 4,000. En décembre 1748, l'artiste réclamait une gratification supplémentaire de 2,000 livres (2); en janvier 1749, il fut fait droit à cette demande, et il toucha cette gratification le 31 janvier 1749 (exercice 1748) :

Au sieur *Natoire*, peintre, 2,000 livres que le Roy lui a accordés par gratification, en considération des frais de voyages qu'il a faits et des peines et soins qu'il s'est donnés pour faire le tableau *portrait au pied de M. le Dauphin*, et ce outre le payement qui lui a été fait dudit tableau l'année dernière.

Actuellement au musée de Versailles (n° 3791) : H. 2 m. 71. — L. 1 m, 95. — Signé *C. Natoire 1747*.

Allégorie de la naissance de Madame, fille du Dauphin.

En 1749, la seconde femme du Dauphin, Marie-Josèphe de Saxe se trouva grosse; tout le monde espérait la naissance d'un duc de Bourgogne, et, pour fêter la prochaine délivrance de sa bru, le Roi commanda à Natoire un tableau allégorique à ce sujet.

L'artiste se mit à l'œuvre et prit ses dispositions en prévision de la naissance du futur héritier royal (car on ne doutait pas du sexe de l'enfant

---

(1) Cette date de 1746 indique assurément l'époque où le portrait fut commandé, car dans une lettre à Antoine Duchesne, extraite du cabinet de M. de la Sicotière, en date du 12 avril 1747, Natoire déclare qu'il « attend toujours le pastel de Mgr le Dauphin ».

(2) A. N. O¹ 1932. *État général des ouvrages de peinture dus à MM. les peintres de l'Académie :* « M. Natoire se flatte que Monsieur voudra bien lui accorder une gratification de 2,000 livres pour le portrait de Monsieur le Dauphin parce que ce portrait était du nombre des trois ordonnés avant le nouveau règlement. Monsieur m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il comptait en user avec MM. Natoire et Tocqué, comme il a eu la bonté de faire avec M. Vanloo ».

attendu); l'esquisse fut rapidement brossée (1) et le tableau était assurément prêt quand le Salon ouvrit le 24 août 1750: mais la Dauphine n'étant point accouchée, il ne put être exposé.

Le surlendemain de l'ouverture du Salon, la Dauphine mettait au monde... une fille, Marie-Zéphirine de France! La déception de Natoire dut être grande; mais il ne se découragea pas; tous les nouveau-nés ne se ressemblent-ils pas! Son tableau était fait, il en modifia seulement le titre, le Prince devint Princesse, la Valeur, qui probablement l'accompagnait, prit le nom d'Hyménée, et, quelques jours plus tard, il exposait son œuvre, que le livret signale ainsi :

« *Tableau allégorique de la naissance de la princesse que Mme la Dauphine vient de mettre au monde.* Sujet allégorique. Ce tableau a 6 pieds de hauteur sur 4 pieds 8 pouces de largeur.

« La Déesse Junon, accompagnée d'Iris sa messagère et du paon qui lui est consacré, vient de remettre la Princesse naissante entre les bras de l'Himénée, qui, comme un gage de sa fécondité, la présente à la France. Elle est assise sous un arc de triomphe, ayant à ses côtés un guerrier belliqueux pour marquer le génie belliqueux, inséparable de la nation; l'attitude de la France exprime la joye et l'empressement qu'elle a de recevoir ce précieux dépôt; la Renommée, qui est au-dessus d'elle, part pour annoncer cette nouvelle. Sur le devant du tableau, on voit la Marne unie à la Seine qui, par les fruits qu'elle présente, fait sentir la part qu'elle prend à cette heureuse naissance; à côté d'elle est un jeune enfant tenant une branche

---

(1) Natoire la soumit même à son ami Antoine Duchesne, qui lui fit part de son impression dans la lettre suivante :

« Rien de mieux pensé que votre projet, Monsieur et cher ami. Il est digne d'un bon Français et d'un grand peintre comme vous. L'ordonnance de votre tableau est très noble et ne peut que vous faire honneur. La perspective des Thuileries sur la droite désigne la maison royale, d'où part la Renommée, qui vient annoncer à la ville de Paris le bonheur du jour, *la naissance d'un duc de Bourgogne, car c'en sera un. Nos vœux nous en assurent.* La Renommée sonne du côté de l'Hôtel de Ville, ce qui me fournit une idée. Ne serait-il pas permis, par licence, de représenter sur la gauche de votre tableau, vers le fond dans l'éloignement, le milieu du corps de logis de l'Hôtel de Ville, qui est surmonté du campanile portant la cloche d'argent, que l'on ne sonne que dans ces sortes d'événemens : pour repoussoir sur le devant, vous pourriés faire voir un commencement de décoration, de feu d'artifice, et sur le bas un canon. Toutes ces choses annoncent dans le vrai ce qui se passe dans ces sortes de fêtes, et n'empêchent point la machine céleste dans les airs. Au contraire, cette machine céleste remplit agréablement l'intervalle qui se trouve entre les Thuilleries et l'Hôtel de Ville. Je vous envoye la façade de l'Hôtel de Ville, pour en faire usage si vous le jugez à propos. »

d'olivier, simbole de la paix. Parmi ces armes qui reposent, un Génie fait voir une couronne de laurier en signe des succès qui les ont accompagnées, deux autres Génies examinent avec plaisir un bouclier sur lequel ils font remarquer l'auguste alliance de la France avec la Pologne. Dans le fond du tableau, on aperçoit le château des Thuileries, qui caractérise la ville capitale du Royaume, où la scène se passe; une foule de peuple, répandu aux environs, semble faire retentir ces lieux de fanfares et de cris d'allégresse. »

Le 2 septembre, le tableau était exposé à Versailles (1); voici le mémoire de l'artiste (2) :

> Mémoire d'un tableau allégorique, peint en 1750 par ordre du Roy, d'environ 6 piés de hauteur sur 4 piés 8 pouces de large, représentant *la Naissance de la Princesse que Mme la Dauphine a mis au monde*, par *Charles Natoire*.

Estimé la somme de........................ 2,000 livres.

Le paiement est en date du 28 août 1751 (Exercice 1750) :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 2,000 livres pour son payement d'un tableau allégorique, représentant *la Naissance de Madame*, fille de M. le Dauphin, qu'il a fait par ordre du Roy pendant l'année dernière.

Actuellement au grand Trianon : H. 2 m. 33. — L. 1 m. 50. — Signé : *Ch. Natoire f.* 1750.

---

(1) Luynes, *Mémoires*, X, 325 : « On a exposé aujourd'hui dans les appartemens un tableau de Natoire; c'est l'Hymen avec son flambeau, qui présente un enfant à la France. Ce tableau, dont le coloris est un peu gris, avoit été fait pour la naissance d'un duc de Bourgogne; on aperçoit même encore quelque petit reste du cordon bleu qu'on lui avoit mis, mais on en a fait une fille. »

(2) A. N. O¹ 1932.

LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE RÉGIS MARCHESSOU